

Conseil départemental de la Meuse

République Française

Département de la Meuse

M52

Vote par nature

2016

Budget Principal

**Budget Annexe du Parc
Départemental**

Budget Annexe des Fonds d'Aide



I - INFORMATIONS GENERALES

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	192 800	Nombre de m2 de surface utile de bâtiments (4)	247 087
Longueur de la voirie départementale (en km)	3 524	Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	5

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		
79 779 437.00	116 957 192.00	592.43	572.94

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Il s'agit du potentiel financier définis à l'article L 3334-6-1 pour les départements urbains et R.3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de répartition et la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

	Informations financières - ratios -	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (source *)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 093	1 001
2	Produit des impositions directes/population	335	290
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 168	1 139
4	Dépenses d'équipement brut/population	110	146
5	Encours de dette/population (3)	820	622
6	DGF/population	253	278
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)	23%	26%
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement (4)	100%	92%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)	9%	13%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)	70%	55%

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

(5) Les valeurs devant figurer dans cet état sont celles du dernier CA adopté avant le vote du budget concerné.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(*) source : DGCL Comptes Administratifs 2013.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
sans (2) les programmes d'équipement
au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET				A1
Investissement			(1)	A2
Fonctionnement			(2)	A3

- (1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses
(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire
(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I+II	III+IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

		RESULTAT CUMULE + (A)+(B)(1)
TOTAL	A1+B1	
Investissement	A2+B2	
Fonctionnement	A3+B3	

- (1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 584 449.81
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	51 863.82
2051	CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES	51 863.82
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	450 146.30
204141	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	53 954.00
20422	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	394 479.24
20431	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	1 713.06
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	76 050.41
21314	BÂTIMENTS CULTURELS & SPORTIFS	6 993.60
21838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE	26 417.91
21848	AUTRES MATÉRIELS DE BURO&MOB.	29 236.81
2185	MATÉRIEL DE TÉLÉPHONIE	1 367.76
2188	AUTRES	12 034.33
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	6 389.28
2316	RESTAURAT°COLLECT°&œUVRE D'ART	6 389.28
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 415 272.62
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL(3)	406 309.95
60632	FOURNITURES PETIT ÉQUIPEMENT	337.27
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	39 014.41
60636	HABILLEMENT & VÊTEMENTS DE TRAVAIL	273.12
6068	AUTRES MATIÈRES & FOURNITURES	1 655.00
607	ACHATS DE MARCHANDISES	26 402.54
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	1 700.00
6135	LOCATIONS MOBILIÈRES	13 012.71
61522	BÂTIMENTS	198.81
615221	BATIMENTS PUBLICS	4 191.60
615228	AUTRES BATIMENTS	3 645.60
61523	VOIES & RÉSEAUX	40 883.29
6156	MAINTENANCE	7 332.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES	40 571.41
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	159 864.93
6228	DIVERS	8 645.00
6231	ANNONCES & INSERTIONS	42 670.80
6232	FÊTES & CÉRÉMONIES	9 664.66
6233	FOIRES & EXPOSITIONS	3 490.00
6236	CATALOGUES&IMPRIMÉS &PUBLICAT°	886.80
6238	DIVERS	1 070.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	800.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES(3)	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	6 462.67
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	6 462.67

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(3)	2 500.00
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS...)	2 500.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap./Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III) 4 880.00
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	4 880.00
1316	AUTRES ÉTABLIS. PUBLICS LOCAUX	3 930.00
1331	DGE PART RURALE	837.00
1341	DGE PART RURALE	113.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
73	IMPOTS ET TAXES	
731	IMPOSITIONS DIRECTES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS(3)	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE(3)	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES(3)	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	129 490 288.45	130 069 858.26
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	584 449.81	4 880.00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		130 074 738.26	130 074 738.26

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	232 706 971.61	233 122 244.23
+		+	+
R E P O R T S	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	415 272.62	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		233 122 244.23	233 122 244.23

TOTAL DU BUDGET (5)	363 196 982.49	363 196 982.49
----------------------------	-----------------------	-----------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	118 238 370.00	11 251 918.45	129 490 288.45	104 419 939.22	25 649 919.04	130 069 858.26
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	210 314 911.02	22 392 060.59	232 706 971.61	225 128 184.23	7 994 060.00	233 122 244.23
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	328 553 281.02	33 643 979.04	362 197 260.06	329 548 123.45	33 643 979.04	363 192 102.49

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (6)	2 304 626.88	51 863.82	2 461 713.47	2 461 713.47	2 513 577.29
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)	9 540 116.97	450 146.30	6 855 209.37	6 855 209.37	7 305 355.67
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)	4 071 429.05	76 050.41	3 755 630.00	3 755 630.00	3 831 680.41
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)	13 618 072.52	6 389.28	14 261 658.16	14 261 658.16	14 268 047.44
Total des dépenses d'équipement		29 534 245.42	584 449.81	27 334 211.00	27 334 211.00	27 918 660.81
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)	2 862.09		362.00	362.00	362.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	93 716 874.00		89 434 763.00	89 434 763.00	89 434 763.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			457 500.00	457 500.00	457 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)	2 529 637.14		178 400.00	178 400.00	178 400.00
020	DEPENSES IMPREVUES	311 040.00		300 224.00	300 224.00	300 224.00
Total des dépenses financières		96 560 413.23		90 371 249.00	90 371 249.00	90 371 249.00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)	238 053.93		532 910.00	532 910.00	532 910.00
Total des dépenses réelles d'investissement		126 332 712.58	584 449.81	118 238 370.00	118 238 370.00	118 822 819.81
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	8 294 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00	7 994 060.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	7 196 531.99		3 257 858.45	3 257 858.45	3 257 858.45
Total des dépenses d'ordre d'investissement		15 490 591.99		11 251 918.45	11 251 918.45	11 251 918.45
TOTAL		141 823 304.57	584 449.81	129 490 288.45	129 490 288.45	130 074 738.26
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						
130 074 738.26						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010 018	REVENU MINIMUM D'INSERTION R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)	7 879 745.93	4 880.00	6 527 432.42	6 527 432.42	6 532 312.42
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (8)	18 493 458.00		18 357 916.00	18 357 916.00	18 357 916.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (9)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (9)	19 693.20				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
Total des recettes d'équipement		26 392 897.13	4 880.00	24 885 348.42	24 885 348.42	24 890 228.42
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	2 906 378.00		2 540 783.80	2 540 783.80	2 540 783.80
1068	EXCÉDENTS FONCT°MT CAPITALISÉS (6)					
138	AUT. SUBV. INVEST. NON TRANSF. (9)	20 000.00		25 000.00	25 000.00	25 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	80 423 416.00		76 076 847.00	76 076 847.00	76 076 847.00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)	33 185.20		617 440.00	617 440.00	617 440.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	2 712 930.64		90 000.00	90 000.00	90 000.00
Total des recettes financières		86 095 909.84		79 350 070.80	79 350 070.80	79 350 070.80
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)	54 000.00		184 520.00	184 520.00	184 520.00
Total des recettes réelles d'investissement		112 542 806.97	4 880.00	104 419 939.22	104 419 939.22	104 424 819.22

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)	3 194 869.78		5 849 095.40	5 849 095.40	5 849 095.40
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	18 889 095.83		16 542 965.19	16 542 965.19	16 542 965.19
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)	7 196 531.99		3 257 858.45	3 257 858.45	3 257 858.45
Total des recettes d'ordre d'investissement		29 280 497.60		25 649 919.04	25 649 919.04	25 649 919.04

TOTAL	141 823 304.57	4 880.00	130 069 858.26	130 069 858.26	130 074 738.26
--------------	-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 074 738.26
---	-----------------------

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	14 398 000.59
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	33 948 321.83	406 309.95	33 548 983.68	33 548 983.68	33 955 293.63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)	47 528 259.52		47 750 134.44	47 750 134.44	47 750 134.44
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	965 761.84		889 337.00	889 337.00	889 337.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	111 000.00		71 000.00	71 000.00	71 000.00
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	17 074 385.00		17 738 260.36	17 738 260.36	17 738 260.36
017	R.S.A.	30 434 900.06	6 462.67	31 747 332.29	31 747 332.29	31 753 794.96
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (3)	70 075 851.43	2 500.00	73 193 450.11	73 193 450.11	73 195 950.11
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	193 194.00		110 244.00	110 244.00	110 244.00
Total des dépenses de gestion courante		200 331 673.68	415 272.62	205 048 741.88	205 048 741.88	205 464 014.50
66	CHARGES FINANCIERES	3 873 561.00		3 930 179.00	3 930 179.00	3 930 179.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)	134 204.55		248 547.14	248 547.14	248 547.14
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)			87 443.00	87 443.00	87 443.00
022	DEPENSES IMPREVUES	797 651.00		1 000 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		205 137 090.23	415 272.62	210 314 911.02	210 314 911.02	210 730 183.64
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	3 194 869.78		5 849 095.40	5 849 095.40	5 849 095.40
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	18 889 095.83		16 542 965.19	16 542 965.19	16 542 965.19
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		22 083 965.61		22 392 060.59	22 392 060.59	22 392 060.59
TOTAL		227 221 055.84	415 272.62	232 706 971.61	232 706 971.61	233 122 244.23
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						233 122 244.23

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	69 000.00		101 500.00	101 500.00	101 500.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	10 800.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	6 499 933.00		7 920 492.43	7 920 492.43	7 920 492.43
017	R.S.A.	83 562.50		3 733 190.64	3 733 190.64	3 733 190.64
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 731 445.37		3 185 302.24	3 185 302.24	3 185 302.24
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	64 178 148.71		66 450 200.20	66 450 200.20	66 450 200.20
731	IMPOSITIONS DIRECTES	67 559 432.53		64 601 669.19	64 601 669.19	64 601 669.19
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	68 945 542.46		72 086 082.03	72 086 082.03	72 086 082.03
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	6 030 327.27		5 453 938.50	5 453 938.50	5 453 938.50
Total des recettes de gestion courante		216 108 191.84		223 542 375.23	223 542 375.23	223 542 375.23
76	PRODUITS FINANCIERS	1 296 703.00		1 388 509.00	1 388 509.00	1 388 509.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)	1 522 101.00		197 300.00	197 300.00	197 300.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		218 926 995.84		225 128 184.23	225 128 184.23	225 128 184.23

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	8 294 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00	7 994 060.00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		8 294 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00	7 994 060.00

TOTAL	227 221 055.84			233 122 244.23	233 122 244.23	233 122 244.23
--------------	-----------------------	--	--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
---	--	--	--	--	--	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				233 122 244.23		233 122 244.23
--	--	--	--	-----------------------	--	-----------------------

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	14 398 000.59
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)	362.00	3 244 060.00	3 244 422.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	89 434 763.00		89 434 763.00
18	COMPTE DE LIAISON (5)			
	TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)	2 513 577.29		2 513 577.29
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)	7 305 355.67	300 000.00	7 605 355.67
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)	3 831 680.41	2 787 896.46	6 619 576.87
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)	14 268 047.44	3 419 961.99	17 688 009.43
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO (reprises)			
018	R.S.A.			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	457 500.00		457 500.00
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)	178 400.00		178 400.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.		1 500 000.00	1 500 000.00
3...	STOCKS ET EN-COURS			
198	NEUTRALISATION DES AMORT. (reprises)			
45	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)	532 910.00		532 910.00
481	CHARG À RÉPARTIR S/+SEUR EXERC (reprises)			
020	DEPENSES IMPREVUES	300 224.00		300 224.00
Dépenses d'investissement - Total		118 822 819.81	11 251 918.45	130 074 738.26

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	130 074 738.26
---	-----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	33 955 293.63		33 955 293.63
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	47 750 134.44		47 750 134.44
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	889 337.00		889 337.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	71 000.00		71 000.00
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	17 738 260.36		17 738 260.36
017	R.S.A.	31 753 794.96		31 753 794.96
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (8)	73 195 950.11		73 195 950.11
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	110 244.00		110 244.00
66	CHARGES FINANCIERES	3 930 179.00		3 930 179.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	248 547.14		248 547.14
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)	87 443.00	16 542 965.19	16 630 408.19
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
022	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000.00		1 000 000.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 849 095.40	5 849 095.40
Dépenses de fonctionnement - Total		210 730 183.64	22 392 060.59	233 122 244.23

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	233 122 244.23
--	-----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	2 540 783.80		2 540 783.80
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)	6 557 312.42		6 557 312.42
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES(sauf 1688 non budgétaire)	94 434 763.00		94 434 763.00
18	COMPTE DE LIAISON (4)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)		2 800 000.00	2 800 000.00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)(5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		457 858.45	457 858.45
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)	617 440.00		617 440.00
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.		16 542 965.19	16 542 965.19
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)	184 520.00		184 520.00
481	CHARG À RÉPARTIR S/+SEUR EXERC			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 849 095.40	5 849 095.40
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	90 000.00		90 000.00
Recettes d'investissement - Total		104 424 819.22	25 649 919.04	130 074 738.26
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				130 074 738.26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (7)	101 500.00		101 500.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	10 000.00		10 000.00
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	7 920 492.43		7 920 492.43
017	R.S.A.	3 733 190.64		3 733 190.64
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 185 302.24		3 185 302.24
71	PRODUCT°STOCKÉE(OU DESTOCKAGE)(ou déstockage)			
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	66 450 200.20		66 450 200.20
72	Travaux en regie		3 250 000.00	3 250 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES	64 601 669.19		64 601 669.19
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (7)	72 086 082.03		72 086 082.03
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (7)	5 453 938.50		5 453 938.50
76	PRODUITS FINANCIERS	1 388 509.00		1 388 509.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	197 300.00	3 244 060.00	3 441 360.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (7)		1 500 000.00	1 500 000.00
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		225 128 184.23	7 994 060.00	233 122 244.23
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				233 122 244.23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	141 814 998.57	584 449.81	129 490 288.45	129 490 288.45	25 102 578.00	104 972 160.26	130 074 738.26
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	19 994 128.45	134 303.51	20 479 001.63	20 479 001.63	18 740 039.63	1 873 265.51	20 613 305.14
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	19 994 128.45	134 303.51	20 479 001.63	20 479 001.63	18 740 039.63	1 873 265.51	20 613 305.14
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5)							
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)							
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)							
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	9 540 116.97	450 146.30	6 855 209.37	6 855 209.37	5 821 228.37	1 484 127.30	7 305 355.67
Dépenses financières (détail en III-A3)	96 560 413.23		90 371 249.00	90 371 249.00	8 400.00	90 362 849.00	90 371 249.00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	229 747.93		532 910.00	532 910.00	532 910.00		532 910.00
040 Opérations ordre transfert entre sections (détail en III-A6)	8 294 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	7 196 531.99		3 257 858.45	3 257 858.45		3 257 858.45	3 257 858.45

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)

Total des dépenses d'investissement cumulées	130 074 738.26
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	141 823 304.57	4 880.00	130 069 858.26	130 069 858.26	130 074 738.26
Recettes des équipements départementaux (total) (détail de III-A4.1)	26 392 897.13	4 880.00	24 885 348.42	24 885 348.42	24 890 228.42
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)	54 000.00		184 520.00	184 520.00	184 520.00
Recettes financières (détail en III-A4.3)(sauf 1068)	86 095 909.84		79 350 070.80	79 350 070.80	79 350 070.80
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (détail en III-A6)	18 889 095.83		16 542 965.19	16 542 965.19	16 542 965.19
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)	7 196 531.99		3 257 858.45	3 257 858.45	3 257 858.45
021 Virement de la section de fonctionnement	3 194 869.78		5 849 095.40	5 849 095.40	5 849 095.40

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)

Affectation au compte 1068 (4)

Total des recettes d'investissement cumulées

130 074 738.26

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		19 994 128.45	134 303.51	20 479 001.63	20 479 001.63	18 740 039.63	1 873 265.51
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	2 304 626.88	51 863.82	2 461 713.47	2 461 713.47	2 103 681.47	409 895.82
2031	FRAIS D'ÉTUDES	1 043 094.50		1 318 117.47	1 318 117.47	1 276 117.47	42 000.00
2051	CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES	1 261 532.38	51 863.82	1 143 596.00	1 143 596.00	827 564.00	367 895.82
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 071 429.05	76 050.41	3 755 630.00	3 755 630.00	2 416 200.00	1 415 480.41
2111	TERRAINS NUS	135 000.00		165 000.00	165 000.00	165 000.00	
2118	AUTRES TERRAINS						
2121	PLANTAT° D'ARBRES & D'ARBUSTES			4 600.00	4 600.00	3 000.00	1 600.00
2128	AUTRES AGENCEMENTS & AMÉNAG.	10 400.00		7 500.00	7 500.00	7 500.00	
21311	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	212 900.00		234 000.00	234 000.00	234 000.00	
21312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	72 000.00		127 500.00	127 500.00	127 500.00	
21313	BÂTIMENTS SOCIAUX & MÉDICO	110 900.00		70 000.00	70 000.00	70 000.00	
21314	BÂTIMENTS CULTURELS & SPORTIFS	134 700.00	6 993.60	104 700.00	104 700.00	69 700.00	41 993.60
21318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	39 200.00		196 000.00	196 000.00	146 000.00	50 000.00
21351	BÂTIMENTS PUBLICS						
2151	RÉSEAUX DE VOIRIE	65 000.00		65 000.00	65 000.00		65 000.00
2152	INSTALLAT° DE VOIRIE	671 000.00		468 000.00	468 000.00	438 000.00	30 000.00
2153	RÉSEAUX DIVERS	26 000.00					
2157	MATÉRIEL & OUTILLAGE TECHNIQUE	203 000.00		168 000.00	168 000.00	163 000.00	5 000.00
216	COLLECTIONS & OEUVRES D'ART	70 000.00		52 000.00	52 000.00	20 000.00	32 000.00
217312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	694 044.00		445 500.00	445 500.00	445 500.00	
2181	INSTAL. GÉN. AGENC. & AM. DIV.	104 167.00		116 000.00	116 000.00	76 000.00	40 000.00
21831	MATÉRIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	140 000.00		234 500.00	234 500.00		234 500.00
21838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE	559 600.00	26 417.91	580 900.00	580 900.00	196 000.00	411 317.91
21848	AUTRES MATÉRIELS DE BURO&MOB.	103 500.00	29 236.81	110 850.00	110 850.00		140 086.81
2185	MATÉRIEL DE TÉLÉPHONIE	60 000.00	1 367.76	33 500.00	33 500.00	5 000.00	29 867.76
2188	AUTRES	660 018.05	12 034.33	572 080.00	572 080.00	250 000.00	334 114.33
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	13 618 072.52	6 389.28	14 261 658.16	14 261 658.16	14 220 158.16	47 889.28
231311	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	207 936.00		491 150.00	491 150.00	491 150.00	
231312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	389 054.00		664 800.00	664 800.00	664 800.00	
231313	BÂTIMENTS SOCIAUX & MÉDICO	68 320.00		33 400.00	33 400.00	33 400.00	
231314	BÂTIMENTS CULTURELS & SPORTIFS	202 738.00		379 236.62	379 236.62	379 236.62	
231318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	1 636 488.00		1 660 000.00	1 660 000.00	1 660 000.00	
231351	BÂTIMENTS PUBLICS	10 000.00		15 000.00	15 000.00	15 000.00	
231352	BÂTIMENTS PRIVÉS	4 000.00					
23151	RÉSEAUX DE VOIRIE	5 575 130.88		5 964 812.98	5 964 812.98	5 964 812.98	
23153	RÉSEAUX DIVERS	292 199.64		241 738.56	241 738.56	241 738.56	
2316	RESTAURAT°COLLECT°&ŒUVRE D'ART	39 000.00	6 389.28	41 500.00	41 500.00		47 889.28
2317312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	3 532 354.00		2 690 620.00	2 690 620.00	2 690 620.00	
23181	INSTAL. GÉN. AGENC. & AM. DIV.	110 852.00		229 000.00	229 000.00	229 000.00	
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP	1 550 000.00		1 850 400.00	1 850 400.00	1 850 400.00	

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Equipements départementaux - RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

RSA DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	R.S.A.						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

Chap./ Art.(1)	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL								

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTSSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap/ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTSSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.5

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap/ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)	9 540 116.97	450 146.30	6 855 209.37	6 855 209.37
204113	PJTS INFRAS D; INTÉRÊT NATIONAL	500 000.00		187 000.00	187 000.00
204141	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	186 657.70	53 954.00	230 300.00	230 300.00
204142	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2 864 551.04		2 086 313.98	2 086 313.98
204152	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	899 766.87		793 200.00	793 200.00
2041781	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE				
2041782	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	740 381.84		601 969.67	601 969.67
204181	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	150 000.00			
204182	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	1 238 167.06		1 246 629.72	1 246 629.72
2042	SUBV. ÉQUIP. PERSON. DRT PRIVÉ	100 000.00			
20421	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	427 000.00		357 000.00	357 000.00
20422	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	2 129 592.46	394 479.24	1 103 796.00	1 103 796.00
20431	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	204 000.00	1 713.06	164 000.00	164 000.00
20432	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000.00		85 000.00	85 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		96 560 413.23		90 371 249.00	90 371 249.00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement	2 862.09		362.00	362.00
1311	ÉTAT & ÉTABLISS. NATIONAUX				
13172	FEDER				
13178	AUTRES				
1318	AUTRES	2 862.09		362.00	362.00
16	Emprunts et dettes assimilées	93 716 874.00		89 434 763.00	89 434 763.00
1631	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	500 000.00			
16318	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES			500 000.00	500 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	8 446 888.00		8 511 347.00	8 511 347.00
16441	OPÉRAT° AFFÉRENTES À L'EMPRUNT	4 346 570.00		4 346 569.00	4 346 569.00
16449	OPÉ AFF OPT TIRAGE S/LIG TRÉS.	40 423 416.00		36 076 847.00	36 076 847.00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	40 000 000.00		40 000 000.00	40 000 000.00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées			457 500.00	457 500.00
261	TITRES DE PARTICIPATION			457 500.00	457 500.00
27	Autres immobilisations financières	2 529 637.14		178 400.00	178 400.00
2741	PRÊTS COLLECTIVITÉS & GROUP.				
2743	PRÊTS AU PERSONNEL	6 700.00		7 000.00	7 000.00
2748	AUTRES PRÊTS	2 470 055.64		160 000.00	160 000.00
275	DÉPÔTS & CAUTIONNEMENTS VERSÉS	3 000.00		3 000.00	3 000.00
27638	AUTRES ÉTABLISS. PUBLICS	49 881.50		8 400.00	8 400.00
020	Dépenses imprévues	311 040.00		300 224.00	300 224.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT - Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
TOTAL		26 392 897.13	4 880.00	24 885 348.42	24 885 348.42
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	7 879 745.93	4 880.00	6 527 432.42	6 527 432.42
1311	ÉTAT & ÉTABLISS. NATIONAUX	283 594.88		337 481.89	337 481.89
1312	RÉGIONS	398 694.88		146 929.13	146 929.13
1316	AUTRES ÉTABLIS. PUBLICS LOCAUX	55 000.00	3 930.00	14 000.00	14 000.00
13172	FEDER	55 150.00		203 562.00	203 562.00
1318	AUTRES	476 377.61		628 089.76	628 089.76
1321	ÉTAT & ÉTABLISS. NATIONAUX	500 000.00			
1324	COMMUNES&STRUCTUR.INTERCOMMUN.				
13272	FEDER	60 434.64		60 434.64	60 434.64
13278	AUTRES				
1328	AUTRES	2 340 500.00		1 594 548.00	1 594 548.00
1331	DGE PART RURALE	359 895.00	837.00	226 744.00	226 744.00
1332	DOT° DÉPT.ÉQUIPT DES COLLÈGES	1 544 060.00		1 544 060.00	1 544 060.00
1341	DGE PART RURALE	1 229 676.89	113.00	1 183 334.00	1 183 334.00
1345	PROD.AMENDES RADARS AUTOMATIQ	576 362.03		588 249.00	588 249.00
16	Emprunts et dettes assimilées (3)	18 493 458.00		18 357 916.00	18 357 916.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	18 493 458.00		18 357 916.00	18 357 916.00
20	Immobilisations incorporelles (2)				
204	Subventions d'équipement versées (2)	19 693.20			
204152	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	19 693.20			
20421	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE				
21	Immobilisations corporelles (2)				
21318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS				
217312	BÂTIMENTS SCOLAIRES				
22	Immobilisations reçues en affectation (2)				
23	Immobilisations en cours (2)				
23151	RÉSEAUX DE VOIRIE				
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RMI/RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION				

(1)Détailler les articles conformément au plan de comptes

RECETTES RSA

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
018	R.S.A.				

(1)Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
TOTAL		86 095 909.84		79 350 070.80	79 350 070.80
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 906 378.00		2 540 783.80	2 540 783.80
10222	F.C.T.V.A.	2 906 378.00		2 540 783.80	2 540 783.80
1068	EXCÉDENTS FONCT°MT CAPITALISÉS				
138	Autres subventions d'invest. non transf.	20 000.00		25 000.00	25 000.00
1388	AUTRES	20 000.00		25 000.00	25 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 423 416.00		76 076 847.00	76 076 847.00
16449	OPÉ AFF OPT TIRAGE S/LIG TRÉS.	40 423 416.00		36 076 847.00	36 076 847.00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	40 000 000.00		40 000 000.00	40 000 000.00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	33 185.20		617 440.00	617 440.00
2743	PRÊTS AU PERSONNEL	1 280.00		1 440.00	1 440.00
2748	AUTRES PRÊTS			616 000.00	616 000.00
27638	AUTRES ÉTABLISS. PUBLICS	31 905.20			
2764	CRÉANCES SUR DES PARTICULIERS				
024	Produits de cessions d'immobilisations	2 712 930.64		90 000.00	90 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap./Art. t.(4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
TOTAL DEPENSES (3)(4)		401 830.90		532 910.00	532 910.00
4544101	Aménagement foncier	401 830.90		445 710.00	445 710.00
4544102	ECIF GRIMAUCCOURT			1 200.00	1 200.00
4581	DESSERTE FORESTIERE MADINE			86 000.00	86 000.00
TOTAL RECETTES (3)(4)		132 852.45		184 520.00	184 520.00
4544201	aménagement foncier	132 852.45		181 520.00	181 520.00
458204	DESSERTE FORESTIERE MADINE			3 000.00	3 000.00

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)	8 294 060.00	7 994 060.00	7 994 060.00
13911	ETAT ET ÉTABLISS. NATIONAUX	205 000.00	205 000.00	205 000.00
13912	RÉGIONS	150 000.00	150 000.00	150 000.00
13914	COMMUNES.ET AUTR.STRUCT.INTERC	60 000.00	60 000.00	60 000.00
13916	AUTR ÉTABISS PUBLICS LOCAUX	3 500.00	3 500.00	3 500.00
139172	FEDER	265 000.00	265 000.00	265 000.00
139178	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	6 500.00	6 500.00	6 500.00
13918	AUTRES	460 000.00	460 000.00	460 000.00
13931	DGE PART RURALE	550 000.00	550 000.00	550 000.00
13932	DOT° DÉPT.ÉQUIPT DES COLLÈGES	1 544 060.00	1 544 060.00	1 544 060.00
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO			
23151	RÉSEAUX DE VOIRIE	3 550 000.00	3 250 000.00	3 250 000.00
2804182	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS			
280421	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE			
281318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS			
28188	AUTRES	1 500 000.00	1 500 000.00	1 500 000.00
040	RECETTES (2)	18 889 095.83	16 542 965.19	16 542 965.19
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO			
2118	AUTRES TERRAINS	2 362 930.64		
21311	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS			
2151	RÉSEAUX DE VOIRIE			
2157	MATÉRIEL & OUTILLAGE TECHNIQUE			
2182	MATÉRIEL DE TRANSPORT			
21838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE			
21848	AUTRES MATÉRIELS DE BURO&MOB.			
261	TITRES DE PARTICIPATION			
28031	FRAIS D'ÉTUDES	250 000.00	250 000.00	250 000.00
28033	FRAIS D'INSERTION	1 000.00	1 000.00	1 000.00
2804112	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	800 000.00	800 000.00	800 000.00
2804113	PJTS INFRAS D ₂ INTÉRÊT NATIONAL	41 000.00	60 000.00	60 000.00
2804132	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	325 000.00	325 000.00	325 000.00
2804141	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	136 000.00	180 000.00	180 000.00
2804142	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	4 721 000.00	5 050 000.00	5 050 000.00
2804151	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	12 000.00	12 000.00	12 000.00
2804152	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	221 000.00	370 000.00	370 000.00
2804178	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	2 800.00	2 800.00	2 800.00
2804178	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	480 000.00	550 000.00	550 000.00
2804181	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	3 100.00	5 000.00	5 000.00
2804182	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	975 000.00	800 000.00	800 000.00
280421	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	1 200 000.00	1 000 000.00	1 000 000.00
280422	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	150 000.00	450 000.00	450 000.00
280431	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	75 000.00	110 000.00	110 000.00
280432	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	143 000.00	160 000.00	160 000.00
2804411	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	470 000.00	320 000.00	320 000.00
2804412	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000.00	10 300.00	10 300.00
2804421	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	5 000.00	5 000.00	5 000.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAI.	900 000.00	600 000.00	600 000.00
28128	AUTRES AGENCTS&AMÉNAG.TERRAINS	5 000.00	6 000.00	6 000.00
281311	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	80 000.00	50 000.00	50 000.00
281312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	170 000.00	200 000.00	200 000.00
281313	BÂTIMENTS SOCIAUX & MÉDICO	68 000.00	70 000.00	70 000.00
281314	BÂTIMENTS CULTURELS & SPORTIFS	500 000.00	500 000.00	500 000.00
281318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	280 000.00	280 000.00	280 000.00
281328	AUTRES BÂTIMENTS PRIVÉS	3 000.00	100.00	100.00
281351	BÂTIMENTS PUBLICS	3 500.00	10 000.00	10 000.00
28152	INSTALLAT° DE VOIRIE	45 000.00	55 000.00	55 000.00
28153	RÉSEAUX DIVERS	370 000.00	510 000.00	510 000.00
28157	MATÉRIEL & OUTILLAGE TECHNIQ.	63 000.00	70 000.00	70 000.00
2817312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	2 700 000.00	2 700 000.00	2 700 000.00
281735	INSTALL GÉN AGENC AMÉN CONSTRU	2 700.00	2 700.00	2 700.00
281788	AUTRES	65.19	65.19	65.19
28181	INSTAL. GÉN. AGENC. & AM. DIV.	277 000.00	250 000.00	250 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
28182	MATÉRIEL DE TRANSPORT	1 000.00	5 000.00	5 000.00
281831	MATÉRIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	6 000.00	3 000.00	3 000.00
281838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE	330 000.00	300 000.00	300 000.00
281848	AUTRES MATÉRIELS DE BURO&MOB.	167 000.00	130 000.00	130 000.00
28185	MATÉRIEL DE TÉLÉPHONIE	43 000.00	40 000.00	40 000.00
28188	AUTRES	500 000.00	300 000.00	300 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)	7 196 531.99	3 257 858.45	3 257 858.45
16441	OPÉRAT° AFFÉRENTES À L'EMPRUNT	4 346 570.00		
20422	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS			
204411	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	180 000.00	300 000.00	300 000.00
204412	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS			
21311	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS			
2151	RÉSEAUX DE VOIRIE			
2153	RÉSEAUX DIVERS	2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
2181	INSTAL. GÉN. AGENC. & AM. DIV.		287 896.46	287 896.46
231314	BÂTIMENTS CULTURELS & SPORTIFS	169 961.99	169 961.99	169 961.99
041	RECETTES (2)	7 196 531.99	3 257 858.45	3 257 858.45
16449	OPÉ AFF OPT TIRAGE S/LIG TRÉS.	4 346 570.00		
204182	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS			
2051	CONCESSIONS, DROITS SIMILAIRES			
2111	TERRAINS NUS			
21314	BÂTIMENTS CULTURELS & SPORTIFS			
21318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS			
21328	AUTRES BÂTIMENTS PRIVÉS			
21831	MATÉRIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	180 000.00	300 000.00	300 000.00
2188	AUTRES	2 500 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP	169 961.99	457 858.45	457 858.45

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	227 221 055.84	415 272.62	232 706 971.61	232 706 971.61	21 885 790.81	211 236 453.42	233 122 244.23	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (4)	33 948 321.83	406 309.95	33 548 983.68	33 548 983.68	17 655 442.93	16 299 850.70	33 955 293.63	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)	47 528 259.52		47 750 134.44	47 750 134.44		47 750 134.44	47 750 134.44	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	965 761.84		889 337.00	889 337.00		889 337.00	889 337.00	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	111 000.00		71 000.00	71 000.00		71 000.00	71 000.00	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	17 074 385.00		17 738 260.36	17 738 260.36		17 738 260.36	17 738 260.36	
017	R.S.A.	30 434 900.06	6 462.67	31 747 332.29	31 747 332.29	75 732.50	31 678 062.46	31 753 794.96	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (4)	70 075 851.43	2 500.00	73 193 450.11	73 193 450.11	4 154 615.38	69 041 334.73	73 195 950.11	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	193 194.00		110 244.00	110 244.00		110 244.00	110 244.00	
66	CHARGES FINANCIERES	3 873 561.00		3 930 179.00	3 930 179.00		3 930 179.00	3 930 179.00	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)	134 204.55		248 547.14	248 547.14		248 547.14	248 547.14	
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)			87 443.00	87 443.00		87 443.00	87 443.00	
022	DEPENSES IMPREVUES	797 651.00		1 000 000.00	1 000 000.00		1 000 000.00	1 000 000.00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 194 869.78		5 849 095.40	5 849 095.40		5 849 095.40	5 849 095.40	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	18 889 095.83		16 542 965.19	16 542 965.19		16 542 965.19	16 542 965.19	
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 233 122 244.23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	227 221 055.84		233 122 244.23	233 122 244.23	233 122 244.23
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 731 445.37		3 185 302.24	3 185 302.24	3 185 302.24
73	IMPOTS ET TAXES	64 178 148.71		66 450 200.20	66 450 200.20	66 450 200.20
731	IMPOSITIONS DIRECTES	67 559 432.53		64 601 669.19	64 601 669.19	64 601 669.19
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	68 945 542.46		72 086 082.03	72 086 082.03	72 086 082.03
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	6 030 327.27		5 453 938.50	5 453 938.50	5 453 938.50
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	69 000.00		101 500.00	101 500.00	101 500.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	10 800.00		10 000.00	10 000.00	10 000.00
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	6 499 933.00		7 920 492.43	7 920 492.43	7 920 492.43
017	R.S.A.	83 562.50		3 733 190.64	3 733 190.64	3 733 190.64
76	PRODUITS FINANCIERS	1 296 703.00		1 388 509.00	1 388 509.00	1 388 509.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)	1 522 101.00		197 300.00	197 300.00	197 300.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	8 294 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00	7 994 060.00

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)

Total des recettes de fonctionnement cumulées 233 122 244.23

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	33 948 321.83	406 309.95	33 548 983.68	33 548 983.68
60611	EAU & ASSAINISSEMENT	48 840.00		50 850.00	50 850.00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	448 655.50		442 250.00	442 250.00
60613	CHAUFFAGE URBAIN	407 100.00		407 000.00	407 000.00
60621	COMBUSTIBLES	53 100.00		33 500.00	33 500.00
60622	CARBURANTS	15 000.00		35 000.00	35 000.00
60623	ALIMENTATION	23 390.00		24 280.00	24 280.00
60628	AUTRE FOURNITURE NON STOCKÉE	4 000.00		2 000.00	2 000.00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	15 150.00		21 150.00	21 150.00
60632	FOURNITURES PETIT ÉQUIPEMENT	66 258.65	337.27	91 910.00	91 910.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	912 206.42	39 014.41	714 357.00	714 357.00
60636	HABILLEMENT & VÊTEMENTS DE TRAVAIL	36 253.00	273.12	85 773.00	85 773.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	81 730.00		74 580.00	74 580.00
6065	LIVR. DISQ. CASS. (BIBL.&MÉD.)	164 100.40		165 000.00	165 000.00
60661	MÉDICAMENTS	5 700.00		5 000.00	5 000.00
60662	VACCINS & SÉRUMS	8 276.00		9 500.00	9 500.00
60668	AUTRE PRODUIT PHARMACEUTIQUE	28 088.00		23 043.00	23 043.00
6068	AUTRES MATIÈRES & FOURNITURES	146 170.00	1 655.00	153 370.00	153 370.00
607	ACHATS DE MARCHANDISES	117 000.00	26 402.54	127 000.00	127 000.00
611	CONTRAT DE PRESTA. DE SERVICES	74 008.00		63 760.00	63 760.00
6132	LOCATIONS IMMOBILIÈRES	595 550.00	1 700.00	619 500.00	619 500.00
6135	LOCATIONS MOBILIÈRES	3 061 607.00	13 012.71	2 659 949.00	2 659 949.00
614	CHARGES LOCATIVES & COPROPRIÉTÉ	47 740.00		52 840.00	52 840.00
61521	TERRAINS	97 700.00		79 800.00	79 800.00
61522	BÂTIMENTS	272 400.00	198.81		
615221	BÂTIMENTS PUBLICS		4 191.60	400 700.00	400 700.00
615228	AUTRES BÂTIMENTS		3 645.60	5 827.00	5 827.00
61523	VOIES & RÉSEAUX	731 442.88	40 883.29		
615231	VOIRIES			775 053.00	775 053.00
61524	BOIS & FORÊTS	15 000.00		5 000.00	5 000.00
61551	MATÉRIEL ROULANT			50 000.00	50 000.00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	86 970.00		127 420.00	127 420.00
6156	MAINTENANCE	676 777.73	7 332.00	698 959.00	698 959.00
616	PRIMES D'ASSURANCES	191 044.00			
6161	MULTIRISQUES			125 926.00	125 926.00
6168	AUTRES			66 000.00	66 000.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES	540 219.46	40 571.41	296 558.00	296 558.00
6182	DOCUMENTAT° GÉNÉRALE TECHNIQUE	100 625.00		115 318.00	115 318.00
6183	FRAIS FORMAT°(PERSONNEL EXTÉRR)	74 181.00		69 181.00	69 181.00
6184	VERSTS À ORGANISMES DE FORMAT°	217 040.00		186 540.00	186 540.00
6185	FRAIS COLLOQUES & SÉMINAIRES	38 939.00		48 839.00	48 839.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	16 400.00		34 920.00	34 920.00
6225	INDEM. COMPTABLE & RÉGISSEURS	10 900.00		10 900.00	10 900.00
62261	HONORAIRES MÉDICAUX & PARAMÉDIC	9 000.00		9 000.00	9 000.00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	848 801.88	159 864.93	684 896.00	684 896.00
6227	FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	13 483.00		12 900.00	12 900.00
6228	DIVERS	95 900.00	8 645.00	108 180.00	108 180.00
6231	ANNONCES & INSERTIONS	364 425.00	42 670.80	763 880.00	763 880.00
6232	FÊTES & CÉRÉMONIES	81 556.50	9 664.66	176 700.00	176 700.00
6233	FOIRES & EXPOSITIONS	193 782.00	3 490.00	174 150.00	174 150.00
6234	RÉCEPTIONS	34 110.00		56 700.00	56 700.00
6236	CATALOGUES & IMPRIMÉS & PUBLICAT°	985 192.36	886.80	370 112.00	370 112.00
6238	DIVERS	57 017.00	1 070.00	42 528.00	42 528.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	46 150.00	800.00	32 150.00	32 150.00
6245	TRANSPORTS PERSONNEL EXTÉRR. COLL.	16 603 388.09		17 178 594.68	17 178 594.68
6247	TRPTS COLLECTIFS-PERSONNEL	9 500.00		13 100.00	13 100.00
6248	DIVERS	8 500.00		10 000.00	10 000.00
6251	VOYAGES, DÉPLACEMENTS & MISS°	693 841.59		755 090.00	755 090.00
6255	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT	6 000.00		5 000.00	5 000.00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	236 180.00		241 740.00	241 740.00
6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	382 500.00		370 040.00	370 040.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	6 080.00		6 480.00	6 480.00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISAT°...)	142 347.37		128 460.00	128 460.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	36 500.00		40 500.00	40 500.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	620 700.00		625 600.00	625 600.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
62872	AU BUDGET ANNEXE	2 754 000.00		2 454 000.00	2 454 000.00
62878	A DES TIERS	119 345.00		147 800.00	147 800.00
6288	AUTRES	30 000.00		22 500.00	22 500.00
63512	TAXES FONCIÈRES	123 550.00		123 600.00	123 600.00
63513	AUTRES IMPÔTS LOCAUX	800.00		800.00	800.00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT & TIMBRE	250.00		800.00	800.00
6355	TAXES & IMPÔTS SUR VÉHICULES	220.00			
6358	AUTRES DROITS	12 440.00		13 430.00	13 430.00
637	AUT IMP TAX&VERS ASS (AUT ORG)	3 200.00		21 700.00	21 700.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS (2)(3)	47 528 259.52		47 750 134.44	47 750 134.44
6215	PERSON.AFFECT./COLLECT.DE RATT			700.00	700.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTÉRIEUR	855 000.00		872 315.00	872 315.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	123 500.00		90 200.00	90 200.00
6332	COTISAT° F.N.A.L.	160 500.00		140 400.00	140 400.00
6336	COT.CNFPT & CDG FON. PUB. TER.	292 995.00		249 350.00	249 350.00
6338	AUT. IMP TAX&VERS. ASS. S/RÉM.	201 000.00		120 700.00	120 700.00
64111	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	18 828 877.80		18 692 691.00	18 692 691.00
64112	S.F.T & INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	288 600.00		248 300.00	248 300.00
64113	NBI	233 000.00		232 300.00	232 300.00
64118	AUTRES INDEMNITÉS.	4 160 000.00		4 493 000.00	4 493 000.00
64121	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	4 767 448.00		4 696 339.44	4 696 339.44
64123	INDEMNITÉS D'ATTENTE	50 000.00		60 000.00	60 000.00
64126	INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT	50 000.00		21 000.00	21 000.00
64131	RÉMUNÉRATIONS	2 770 000.00		3 278 000.00	3 278 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°	83 720.00		147 000.00	147 000.00
64162	EMPLOIS D'AVENIR	465 000.00		311 000.00	311 000.00
64168	AUTRES EMPLOIS AIDÉS	115 318.00		160 650.00	160 650.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS	79 682.72		106 400.00	106 400.00
6451	COTISAT° À L'U.R.S.S.A.F.	5 657 000.00		5 608 850.00	5 608 850.00
6453	COTISAT° CAISSES DE RETRAITE	6 747 161.00		6 728 562.00	6 728 562.00
6455	COTISAT° ASSURANCE DU PERSONNEL	108 309.00		110 500.00	110 500.00
6456	VERS.AU F.N.C DU SUPP.FAMILIAL	20 000.00		31 357.00	31 357.00
6458	COTISAT° AUTRES ORGANISMES SOC.	129 700.00		125 220.00	125 220.00
6473	ALLOCATIONS DE CHÔMAGE	377 689.00		270 000.00	270 000.00
6475	MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	67 759.00		65 000.00	65 000.00
64831	INDEMNITÉS AUX AGENTS	5 000.00		1 000.00	1 000.00
6488	AUTRES CHARGES	891 000.00		889 300.00	889 300.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	965 761.84		889 337.00	889 337.00
73926	PRELEVEMENTS AU TITRE DES FONDS DE PEREQUATION FONDES SUR LES DMTO	705 161.84			
739262	PRLVT AU TITRE DES FONDS DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES DEPARTEMENTS			664 337.00	664 337.00
7398	AUTRES VERSEMENTS	260 600.00		225 000.00	225 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	111 000.00		71 000.00	71 000.00
6515	ALLOCAT°RMI(VERST ORG PAYEURS)	50 000.00		10 000.00	10 000.00
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR	60 000.00		60 000.00	60 000.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)	1 000.00		1 000.00	1 000.00
016	ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	17 074 385.00		17 738 260.36	17 738 260.36
651141	APA À DOMICILE VERSÉE AU SAD	7 658 775.00		7 658 775.00	7 658 775.00
651142	APA VERSÉE AU BÉNÉFICIAIRE	1 060 032.00		1 703 997.00	1 703 997.00
651143	APA VERSÉE AU BÉNÉFIC. EN ETS	278 764.00		312 226.00	312 226.00
651144	APA VERSÉE À L'ÉTABLISSEMENT	8 074 814.00		8 061 212.36	8 061 212.36
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR				
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)	2 000.00		2 050.00	2 050.00
017	R.S.A.	30 434 900.06	6 462.67	31 747 332.29	31 747 332.29
6182	DOCUMENTAT° GÉNÉRALE TECHNIQUE				
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	50 000.00	6 462.67	20 976.00	20 976.00
6227	FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX				
6228	DIVERS	15 000.00		15 000.00	15 000.00
65171	RSA VERST POUR ALLOCAT FORFAIT	24 906 949.20		25 927 600.12	25 927 600.12
65172	RSA VERST ALLOC FORF MAJORÉE	4 183 117.44		4 575 458.84	4 575 458.84
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR	20 000.00		40 100.00	40 100.00
6542	CRÉANCES ÉTEINTES			100.00	100.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
65661	CONTRAT D'ACCOMPAGNT EMPLOI	882 220.62		883 000.00	883 000.00
65662	CONTRAT INITIATIVE EMPLOI	137 368.30		100 000.00	100 000.00
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	230 244.50			
65734	COMMUNES&STRUCTUR.INTERCOMMUN.			49 696.50	49 696.50
6574	SUB.FCT°PERS.ASSO.&AUT.ORG.DE	9 000.00		133 400.83	133 400.83
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)	1 000.00		2 000.00	2 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)(3)	70 075 851.43	2 500.00	73 193 450.11	73 193 450.11
65111	FAMILLE & ENFANCE	473 552.00		377 400.00	377 400.00
6511211	P.C.H. PLUS DE 20 ANS	3 431 015.00		3 632 463.27	3 632 463.27
6511212	P.C.H. MOINS DE 20 ANS	424 000.00		355 000.00	355 000.00
651122	PRESTAT°COMPENSAT°HANDICAP -20	777 270.00		664 969.60	664 969.60
651128	AUTRES	337 756.00		361 775.60	361 775.60
65113	PERSONNES ÂGÉES	314 252.00		431 664.15	431 664.15
6512	SECOURS D'URGENCE	108 000.00		88 000.00	88 000.00
6513	BOURSES	17 000.00		1 800.00	1 800.00
6518	AUTRES (PRIMES, DOTS...)	35 500.00	2 500.00	40 500.00	40 500.00
65211	FRAIS DE SCOLARITÉ	136 600.00		144 000.00	144 000.00
65212	FRAIS PÉRISCOLAIRES	75 000.00		50 000.00	50 000.00
6522	ACCUEIL FAMILIAL	2 581 217.00		2 612 584.17	2 612 584.17
6523	FRAIS D'HOSPITALISATION	10 000.00		7 000.00	7 000.00
652411	FOYERS DE L'ENFANCE, CENTRES F	4 612 638.00		5 325 316.57	5 325 316.57
652412	MAISON D'ENFANT À CARAC.SOCIAL	7 226 081.00		7 453 638.06	7 453 638.06
652413	LIEUX DE VIE ET D'ACCUEIL	895 947.15		1 313 935.86	1 313 935.86
652414	FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS	15 000.00		15 000.00	15 000.00
652415	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	629 302.41		415 087.92	415 087.92
652416	AIDE ÉDUC. EN MILIEU OUV À DOM	2 499 147.00		2 767 427.43	2 767 427.43
652418	AUTRES	534 846.00		615 542.00	615 542.00
65242	FRAIS SÉJ POUR ADULTES HANDIC.	16 454 795.00		16 829 835.30	16 829 835.30
65243	FRAIS SÉJ POUR PERSONNES ÂGÉES	4 441 127.00		4 914 122.27	4 914 122.27
6525	FRAIS D'INHUMATION	4 000.00		4 000.00	4 000.00
6526	PRÉVENTION SPÉCIALISÉE	563 143.00		472 086.21	472 086.21
6531	INDEMNITÉS	807 528.00		747 000.00	747 000.00
6532	FRAIS DE MISSION & DÉPLACEMENT	78 000.00		282 000.00	282 000.00
6533	COTISAT° DE RETRAITE	102 841.00		75 000.00	75 000.00
6534	COTIS°SÉC.SOCIAL-PART PATRNALE	241 267.00		275 338.00	275 338.00
6535	FORMATION			20 000.00	20 000.00
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR	100 100.00		100 100.00	100 100.00
6542	CRÉANCES ÉTEINTES				
65511	ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	2 434 000.00		2 132 000.00	2 132 000.00
65512	ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS	845 000.00		735 000.00	735 000.00
6553	SERVICE D'INCENDIE	6 837 275.00		6 837 275.00	6 837 275.00
65561	FONDS SOLIDARITÉ LOGEMENT	522 762.00		493 606.00	493 606.00
65562	FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)	49 749.00		49 749.00	49 749.00
65568	AUTRES FONDS	52 000.00		52 000.00	52 000.00
6558	AUTRES CONTRIBUT° OBLIGATOIRES	447 804.00		465 493.54	465 493.54
6561	ORGAN.REGROUP.SYN.MIX&ENTENTE	1 715 010.00		1 375 227.52	1 375 227.52
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	2 152 305.67		1 258 436.67	1 258 436.67
65734	COMMUNES&STRUCTUR.INTERCOMMUN.	848 654.00		1 218 148.86	1 218 148.86
65735	AUTRES GROUP. DE COLLECTIVITÉS	40 000.00			
65737	AUTRES ÉTABLIS. PUBLICS LOCAUX	283 800.00		328 000.00	328 000.00
65738	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	118 000.00		381 315.00	381 315.00
6574	SUB.FCT°PERS.ASSO.&AUT.ORG.DE	5 802 567.20		7 474 612.11	7 474 612.11
65888	AUTRES				
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	193 194.00		110 244.00	110 244.00
65861	FRAIS DE PERSONNEL	193 194.00		110 244.00	110 244.00
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	200 331 673.68	415 272.62	205 048 741.88	205 048 741.88
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)	3 873 561.00		3 930 179.00	3 930 179.00
66111	INTÉRÊTS RÉGLÉS À L'ÉCHÉANCE	2 914 918.00		2 550 000.00	2 550 000.00
66112	INTÉRÊTS - RATTACHEMENT ICNE	-37 575.00		151 349.00	151 349.00
6615	INTÉR. CPTES CRTS & DÉP. CRÉD.	57 600.00		21 600.00	21 600.00
6618	INTÉRÊTS DES AUTRES DETTES	31 200.00		216.00	216.00
668	AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	907 418.00			
6688	AUTRES			1 207 014.00	1 207 014.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(3)	134 204.55		248 547.14	248 547.14
6711	INT.MORATOIR&PÉNALITÉ S/MARCHÉ	5 004.55		3 150.00	3 150.00
6713	DOTS & PRIX	6 500.00		5 750.00	5 750.00
6718	AUT. CHARG. EXCEP. S/OPÉ. GES°	103 000.00		103 000.00	103 000.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)	15 600.00		111 047.14	111 047.14
6748	AUTRES SUBV.ECEPT°NELLES				
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 100.00		25 600.00	25 600.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(3)			87 443.00	87 443.00
6815	DOT. PROV. RISQ. & CHGES FONC.			87 443.00	87 443.00
6817	DOT. PROV. DÉPR. ACTIF CIRCUL.				
6866	DOT. PROV. PR DÉPR. ÉL. FINAN.				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)	797 651.00		1 000 000.00	1 000 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		205 137 090.23	415 272.62	210 314 911.02	210 314 911.02

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 194 869.78		5 849 095.40	5 849 095.40
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	18 889 095.83		16 542 965.19	16 542 965.19
675	VALEURS COMPTBLES IMMO.CÉDÉES				
6761	DIFF. RÉA. (POS) TRANSF. INVES				
6811	DOT. AMT. IMMO. INCOR. & CORP.	18 889 095.83		16 542 965.19	16 542 965.19
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		22 083 965.61		22 392 060.59	22 392 060.59

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	227 221 055.84	415 272.62	232 706 971.61	232 706 971.61
---	-----------------------	-------------------	-----------------------	-----------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	233 122 244.23
--	-----------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	719 685.03
Montant des ICNE de l'exercice N-1	568 336.74
= Différence ICNE N - ICNE N-1	151 349.00

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 731 445.37		3 185 302.24	3 185 302.24
7022	COUPES DE BOIS	23 000.00		59 000.00	59 000.00
7023	MENUS PRODUITS FORESTIERS	1 000.00		1 000.00	1 000.00
70321	DRTS STAT. & LOC. S/VOIE PUBL.	207 600.00		208 000.00	208 000.00
70323	REDEV. OCCUP. DOM PUBL. DÉPART.	40 175.61		40 400.00	40 400.00
7035	LOCAT°DROITS CHASSE&DE PÊCHE			2 000.00	2 000.00
704	TRAVAUX	60 000.00		80 000.00	80 000.00
7062	REDEV. & DRTS SERV. CAR. CULT.	30 000.00		35 000.00	35 000.00
7068	AUTRES REDEVANCES & DROITS	661 818.18		1 485 500.00	1 485 500.00
707	VENTES DE MARCHANDISES	180 000.00		260 000.00	260 000.00
7083	LOCAT°DIVERSES(? IMMEUBLES)	50 600.00		30 000.00	30 000.00
70841	AUX BUDGETS ANNEXES			50 000.00	50 000.00
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	90 000.00		58 000.00	58 000.00
70878	PAR DES TIERS	828 251.58		431 402.24	431 402.24
7088	AUT.PDT ACTI.ANN.ABT&VTE OUVR	559 000.00		445 000.00	445 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	64 178 148.71		66 450 200.20	66 450 200.20
7321	TAX DPT.PUBL.FCT.&DIR DPRT.ENR	10 619 844.70		11 283 674.00	11 283 674.00
7322	TAX DÉP. ADD CERTAINS DRTS ENR	100 000.00		76 000.00	76 000.00
7326	ATTRIBUTIONS AU TITRE DES FONDS DE PEREQUATION FONDES SUR LES DMTO	2 956 765.54			
73261	ATTRIBUTIONS AU TITRE DU FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES DTMO			2 378 000.00	2 378 000.00
73262	ATTRIBUTIONS AU TITRE DU FDS DE SOLIDARITE EN FAVEUR DES DEPARTEMENT			1 138 090.00	1 138 090.00
7327	TAXE D ₂ AMÉNAGEMENT	781 900.00		675 000.00	675 000.00
7342	TAXE SUR LES CONV D'ASSURANCE	30 775 780.92		30 731 007.00	30 731 007.00
7351	TAXE SUR L'ÉLECTRICITÉ	1 073 918.35		2 141 200.00	2 141 200.00
7352	TAX INTÉRIEUR DE CONSOMMATION S/PROD ENERGETIQUE (TIPCE)	17 869 939.20		18 027 229.20	18 027 229.20
731	IMPOSITIONS DIRECTES	67 559 432.53		64 601 669.19	64 601 669.19
73111	TAXE FONC. SUR PROPRIÉ. BÂTIES	42 703 437.61		44 243 979.00	44 243 979.00
73112	COTIS. SUR LA VA DES ENTREPRI.	13 527 439.00		13 627 814.00	13 627 814.00
73114	IMP. FORFAIT. SUR ENT. DE RÉS.	1 325 877.32		1 400 182.19	1 400 182.19
73121	F.N.G.I.R.	4 687 469.00		4 687 469.00	4 687 469.00
73122	FNDS DE PEREQUATION DE LA CVAE	577 565.60		642 225.00	642 225.00
73125	FRAIS DE GESTION DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	4 737 644.00			
7318	AUT. IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILÉ				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (3)	68 945 542.46		72 086 082.03	72 086 082.03
7411	DOTAT° FORFAITAIRE	24 016 653.99		21 371 487.70	21 371 487.70
74121	DOTATION DE FONCT. MINIMALE	10 920 095.00		10 920 095.00	10 920 095.00
74123	DOTATION DE COMPENSATION	16 528 227.00		16 528 227.00	16 528 227.00
7461	DGD	1 976 609.00		1 976 609.00	1 976 609.00
74712	EMPLOIS D'AVENIR	300 000.00		266 789.00	266 789.00
74718	AUTRES	161 921.35		149 463.00	149 463.00
7472	RÉGIONS	35 000.00		19 000.00	19 000.00
7473	DÉPARTEMENTS	20 000.00		14 000.00	14 000.00
7474	COMMUNES&STRUCTUR.INTERCOMMUN.	444 000.00		1 067 500.00	1 067 500.00
7475	AUT. GROUP. COLL. & ÉTA. PUBL.	99 619.00		123 794.00	123 794.00
74771	FONDS SOCIAL EUROPÉEN	376 766.59		617 363.57	617 363.57
74772	FEDER	41 437.47		74 199.00	74 199.00
74778	AUTRES	40 000.00			
747812	DOT° VERSÉE AU TITRE DE LA PCH	1 618 889.00		1 760 860.00	1 760 860.00
747813	DOTATION VERSÉE MDPH	332 756.00		342 546.00	342 546.00
74783	FDS DE MOBILISAT° DÉP. INSERT°	1 742 607.00		1 614 812.00	1 614 812.00
74788	AUTRES	1 012 320.00		1 030 291.76	1 030 291.76
7482	COMP.PRT.TAX ADD.DT ENR,TAX DE				
74832	DCRTP	6 044 238.00		6 044 238.00	6 044 238.00
74833	ÉTAT - COMPEN. TITRE CET	28 576.00		17 835.00	17 835.00
74834	ÉTAT-COMP. TIT EXON. TAX FONC.	189 510.88		175 214.00	175 214.00
74835	DOT° TRANSFERT COMPENSATION	2 840 316.18		2 852 851.00	2 852 851.00
74838	AUTR ATTRIB PÉRÉQUAT° ET COMP			4 946 532.00	4 946 532.00
74888	AUTRES	176 000.00		172 375.00	172 375.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (3)	6 030 327.27		5 453 938.50	5 453 938.50

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
7511	RECOU. S/DÉP. & AUT. COLL. PU.	90 000.00		104 407.74	104 407.74
7512	RECOUV. S/SÉC.S. & ORGAN. MUT.	45 500.00		40 500.00	40 500.00
7513	RECV. S/BÉN. TIERS-PAY. & SUC.	4 120 000.00		4 035 000.00	4 035 000.00
7518	RECOUVRMTS S/AUTRES REDEVABLES	120 000.00		83 500.00	83 500.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	748 100.00		793 530.76	793 530.76
7535	PCH	4 000.00		25 000.00	25 000.00
757	REDV. VERSÉES/FERMIERS&CONCESS	562 727.27		22 000.00	22 000.00
7588	AUTRES PROD.DIVER GEST°COURNTE	340 000.00		350 000.00	350 000.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (3)	69 000.00		101 500.00	101 500.00
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL	49 000.00		83 500.00	83 500.00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	20 000.00		18 000.00	18 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	10 800.00		10 000.00	10 000.00
7531	RECOUVREMENT DES INDUS/RMI	7 700.00		3 000.00	3 000.00
7532	RECOUVREMENT DES INDUS /RMA				
7714	RCOUV.S/CRCE ADMISE EN NO VAL.	3 000.00		7 000.00	7 000.00
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	100.00			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	6 499 933.00		7 920 492.43	7 920 492.43
747811	DOT° VERSÉE AU TITRE DE L'APA	6 467 933.00		7 872 992.43	7 872 992.43
7533	APA	32 000.00		47 500.00	47 500.00
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
017	R.S.A.	83 562.50		3 733 190.64	3 733 190.64
74718	AUTRES			3 590 190.64	3 590 190.64
75342	RSA ALLOCATIONS FORFAITAIRES	70 000.00		110 000.00	110 000.00
75343	RSA ALLOC FORFAIT MAJORÉE	8 000.00		8 000.00	8 000.00
7714	RCOUV.S/CRCE ADMISE EN NO VAL.				
7718	AUT. PDTS EXCEPT. S/OPÉR. GES°	5 000.00		25 000.00	25 000.00
773	MNDAT AN S/EX.ANT,ATEIN/DCH.QU	562.50			
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
TOTAL GESTION DES SERVICES		216 108 191.84		223 542 375.23	223 542 375.23
(A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut
Compensation
Montant net

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)	1 296 703.00		1 388 509.00	1 388 509.00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	20 000.00		20 000.00	20 000.00
7622	PRODUITS AUTR IMMO FINANC RATT	-13 158.00		-19 691.00	-19 691.00
7688	AUTRES	1 289 861.00		1 388 200.00	1 388 200.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(3)	1 522 101.00		197 300.00	197 300.00
7711	DÉDITS & PÉNALITÉS PERÇUS	6 800.00		54 000.00	54 000.00
7714	RCOUV.S/CRCE ADMISE EN NO VAL.	1 100.00		1 400.00	1 400.00
7718	AUT. PDTS EXCEPT. S/OPÉR. GES°				
773	MNDAT AN S/EX.ANT,ATEIN/DCH.QU	1 200.00		6 500.00	6 500.00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOB.				
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 513 001.00		135 400.00	135 400.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(3)				
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		218 926 995.84		225 128 184.23	225 128 184.23

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	8 294 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00
722	IMMOB. CORPORELLES	3 550 000.00		3 250 000.00	3 250 000.00
7761	DIFF. RÉA. (NÉG) REPR CPTÉ RÉS				
777	QUOTPART SBV.INV.TRSF.CPT RESU	3 244 060.00		3 244 060.00	3 244 060.00
7811	REPR. S/AM. IMMO. INCO. & COR.	1 500 000.00		1 500 000.00	1 500 000.00
043	OPERATIONS D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		8 294 060.00		7 994 060.00	7 994 060.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	227 221 055.84		233 122 244.23	233 122 244.23
--	-----------------------	--	-----------------------	-----------------------

R002 RESULTAT REPORTE	
------------------------------	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	233 122 244.23
--	-----------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	204 272.89
Montant des ICNE de l'exercice N-1	223 963.39
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-19 691.00

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Présentation croisée par fonction

Vue d'ensemble

IV - ANNEXES						IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE						A1

Libellé	01 OPÉRATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GÉNÉRAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS.	4 PREVENTION MEDICO- SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
DEPENSES							
Dépenses réelles	89 741 987.00	3 116 546.00	374 000.00	5 049 442.00	4 595 391.78		1 211 819.67
Equipements départementaux		2 659 046.00	374 000.00	4 775 080.00	3 050 866.62		435 100.00
Equipements non départementaux (c/204)				274 000.00	1 544 525.16		773 719.67
Opérations financières	89 741 987.00	457 500.00		362.00			3 000.00
Dépenses d'ordre	4 744 060.00			300 000.00	457 858.45		
Total dépenses de l'exercice	94 486 047.00	3 116 546.00	374 000.00	5 349 442.00	5 053 250.23		1 211 819.67
RAR N-1 et reports		102 980.89		1 713.06	81 144.55		4 132.07
Total cumulé dépenses d'investissement	94 486 047.00	3 219 526.89	374 000.00	5 351 155.06	5 134 394.78		1 215 951.74

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	123 001 434.39
RAR N-1 et reports	950.00
Total cumulé recettes d'investissement	123 002 384.39

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
Total dépenses de l'exercice	28 002 656.59	14 810 017.00	6 983 275.00	10 341 917.14	6 797 760.52	1 927 683.54	71 386 328.73
RAR N-1 et reports		120 609.43	14 404.22	80 914.18	30 887.00		7 769.27
Total cumulé dépenses de fonctionnement	28 002 656.59	14 930 626.43	6 997 679.22	10 422 831.32	6 828 647.52	1 927 683.54	71 394 098.00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	202 958 739.09
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes de fonctionnement	202 958 739.09

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Libellé	5-4	5-5	5-6	6	7	8	9	TOTAL
	REVENU MINIMUM D'INSERTION	PERSONNES DÉPENDANTES (APA)	REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	TRANSPORTS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Dépenses réelles				9 104 009.01	3 232 908.74	117 040.80	1 695 225.00	118 238 370.00
Equipements départementaux				8 082 009.01	222 900.00	93 000.00	787 000.00	20 479 001.63
Equipements non départementaux (c/204)				1 022 000.00	2 468 698.74	24 040.80	748 225.00	6 855 209.37
Opérations financières				5 750 000.00	541 310.00		160 000.00	90 904 159.00
Dépenses d'ordre								11 251 918.45
Total dépenses de l'exercice				14 854 009.01	3 232 908.74	117 040.80	1 695 225.00	129 490 288.45
RAR N-1 et reports							394 479.24	584 449.81
Total cumulé dépenses d'investissement				14 854 009.01	3 232 908.74	117 040.80	2 089 704.24	130 074 738.26

RECETTES								
Total recettes de l'exercice				3 948 269.42	299 520.00		310 000.00	130 069 858.26
RAR N-1 et reports					3 930.00			4 880.00
Total cumulé recettes d'investissement				3 948 269.42	303 450.00		310 000.00	130 074 738.26

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES REELLES								
Total dépenses de l'exercice	71 000.00	17 738 260.36	31 747 332.29	16 738 871.00	2 181 901.00	17 197 204.00	6 782 764.44	232 706 971.61
RAR N-1 et reports			6 462.67	103 690.73	17 215.81		33 319.31	415 272.62
Total cumulé dépenses de fonctionnement	71 000.00	17 738 260.36	31 753 794.96	16 842 561.73	2 199 116.81	17 197 204.00	6 816 083.75	233 122 244.23

RECETTES								
Total recettes de l'exercice	10 000.00	7 920 492.43	3 733 490.64	5 046 660.00	966 691.00	1 874 500.00	1 133 970.24	233 122 244.23
RAR N-1 et reports								
Total cumulé recettes de fonctionnement	10 000.00	7 920 492.43	3 733 490.64	5 046 660.00	966 691.00	1 874 500.00	1 133 970.24	233 122 244.23

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS.	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
	Total dépenses d'investissement	94 486 047.00	3 219 526.89	374 000.00	5 351 155.06	5 134 394.78		1 215 951.74
	Dépenses réelles	89 741 987.00	3 219 526.89	374 000.00	5 051 155.06	4 676 536.33		1 215 951.74
020	DÉPENSES IMPREVUES	300 224.00			362.00			
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES	500 000.00						
163	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	48 934 763.00						
164	EMPRUNTS AUPRÈS DES ETS.CRÉDIT	40 000 000.00						
166	REFINANCEMENT DE DETTE							
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.		193 000.00	30 000.00	463 160.00	65 000.00		70 000.00
204	SUBVENT° D'ÉQUIPEMENT VERSÉES				275 713.06	1 598 479.16		773 719.67
205	CONCS° DROIT SIMILAIRE, BREVET ?		1 051 959.82			143 500.00		
211	TERRAINS							
212	AGENCEMENTS, AMÉNAG. TERRAINS							
213	CONSTRUCTIONS		125 000.00	44 000.00	226 500.00	161 693.60		70 000.00
215	INSTAL., MATÉRIEL & OUTILLGE TECH		65 000.00					
216	COLLECTIONS & OEUVRÉS D'ART					52 000.00		
217	IMMO REÇUES AU TITR M.À DISPO.				445 500.00			
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES		835 917.07		284 500.00	388 737.67		95 832.07
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS		491 150.00	300 000.00	3 355 420.00	427 125.90		203 400.00
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP					1 840 000.00		
261	TITRES DE PARTICIPATION		457 500.00					
274	PRÊTS	7 000.00						
275	DÉPÔTS & CAUTIONNEMENTS VERSÉS							
276	AUTRES CRÉANCES IMMOBILISÉES							
454	TRAVAUX EFFECTUÉS D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS							
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT							
	Dépenses d'ordre	4 744 060.00			300 000.00	457 858.45		
	Opérations d'ordre entre section	4 744 060.00						
139	SUBV. INV. TRANSF. CPTÉ RÉSU.	3 244 060.00						
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS							
281	AMORT. DES IMMOB. CORPORELLES	1 500 000.00						
	Opérations patrimoniales							
204	SUBVENT° D'ÉQUIPEMENT VERSÉES				300 000.00	457 858.45		
215	INSTAL. MATÉRIEL & OUTILLGE TECH				300 000.00			
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES					287 896.46		
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS					169 961.99		

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DEPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURE	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOTAL
INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
	Total dépenses d'investissement				14 854 009.01	3 232 908.74	117 040.80	2 089 704.24	130 074 738.26
	Dépenses réelles				9 104 009.01	3 232 908.74	117 040.80	2 089 704.24	118 822 819.81
020	DÉPENSES IMPRÉVUES								300 224.00
131	SUBVENT°D'EQUIPT TRANSFÉRABLES								362.00
163	EMPRUNTS OBLIGATAIRES								500 000.00
164	EMPRUNTS AUPRÈS DES ETS.CRÉDIT								48 934 763.00
166	REFINANCEMENT DE DETTE								40 000 000.00
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.				463 557.47	400.00		33 000.00	1 318 117.47
204	SUBVENT° D'EQUIPEMENT VERSÉES				1 022 000.00	2 468 698.74	24 040.80	1 142 704.24	7 305 355.67
205	CONCS° DROIT SIMILAIRE,BREVET¿								1 195 459.82
211	TERRAINS					165 000.00			165 000.00
212	AGENCEMENTS, AMÉNAG. TERRAINS				12 100.00				12 100.00
213	CONSTRUCTIONS				90 000.00			22 000.00	739 193.60
215	INSTAL.MATÉRIEL &OUTILLGE TECH				586 000.00	30 000.00		20 000.00	701 000.00
216	COLLECTIONS & OEUVRES D'ART								52 000.00
217	IMMO REÇUES AU TITR M.À DISPO.				13 400.00	12 500.00	34 000.00	52 000.00	445 500.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				6 906 551.54	15 000.00	59 000.00	660 000.00	1 716 886.81
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS				10 400.00				12 417 647.44
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP								1 850 400.00
261	TITRES DE PARTICIPATION								457 500.00
274	PRÊTS							160 000.00	167 000.00
275	DÉPÔTS & CAUTIONNEMENTS VERSÉS								3 000.00
276	AUTRES CRÉANCES IMMOBILISÉES					8 400.00			8 400.00
454	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS					446 910.00			446 910.00
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT					86 000.00			86 000.00
<i>Dépenses d'ordre</i>									
<i>Opérations d'ordre entre section</i>									
139	SUBV. INV. TRANSF. CPTÉ RÉSUŁ.				5 750 000.00				11 251 918.45
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS				3 250 000.00				7 994 060.00
281	AMORT. DES IMMOB. CORPORELLES				3 250 000.00				3 244 060.00
<i>Opérations patrimoniales</i>									
204	SUBVENT° D'EQUIPEMENT VERSEES				2 500 000.00				1 500 000.00
215	INSTAL.MATÉRIEL &OUTILLGE TECH								3 257 858.45
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				2 500 000.00				300 000.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS								2 500 000.00
									287 896.46
									169 961.99

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS.	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)
RECETTES								
	Total recettes d'investissement	123 002 384.39	299 000.00		1 000 976.00	904 658.45		306 000.00
	Recettes réelles	100 610 323.80	299 000.00		700 976.00	446 800.00		306 000.00
024	PDTS DES CESSIONS D'IMMO.	90 000.00						
102	DOT°&FDS D'INVEST.	2 540 783.80						
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES		274 000.00		350 976.00	446 800.00		
132	SUBVT°ÉQUIPT NON TRANSFÉRABLES				350 000.00			
133	FDS AFFECTÉS ÉQUIPT TRANSFÉRABL	1 771 641.00						
134	FDS AFFECTÉ À ÉQUIPT NO TRSFRABL	1 771 696.00						
138	AUT. SUBV. INVEST. NON TRANSF.		25 000.00					
164	EMPRUNTS AUPRÈS DES ETS.CRÉDIT	54 434 763.00						
166	REFINANCEMENT DE DETTE	40 000 000.00						
274	PRÊTS	1 440.00						306 000.00
454	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS							
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT							
	Recettes d'ordre	16 542 965.79			300 000.00	457 858.45		
	Opérations d'ordre entre section	16 542 965.79						
280	AMORT. IMMOB. INCORPORELLES	11 061 100.00						
281	AMORT. DES IMMOB. CORPORELLES	5 481 865.79						
	Opérations patrimoniales							
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				300 000.00	457 858.45		
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP				300 000.00	457 858.45		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES								
		28 002 656.59	14 930 626.43	6 997 679.22	10 422 831.32	6 828 647.52	1 927 683.54	71 394 098.00
		5 610 596.00	14 930 626.43	6 997 679.22	10 422 831.32	6 828 647.52	1 927 683.54	71 394 098.00
	Total dépenses de fonctionnement	28 002 656.59	14 930 626.43	6 997 679.22	10 422 831.32	6 828 647.52	1 927 683.54	71 394 098.00
	Dépenses réelles	5 610 596.00	14 930 626.43	6 997 679.22	10 422 831.32	6 828 647.52	1 927 683.54	71 394 098.00
	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 000 000.00						
022	ACHAT NO STOCKÉ MAT.&FOURNITUR		360 100.00	37 200.00	164 000.00	386 968.00	21 900.00	207 613.00
606	ACHATS DE MARCHANDISES		13 160.00			7 000.00		50 500.00
607	CONTRAT DE PRESTA. DE SERVICES		480 800.00		9 000.00	100.00	1 000.00	514 350.00
611	LOCATIONS				500.00			40 100.00
613	CHARGES LOCATIVES& COPROPRIÉTÉ		704 982.60	50 645.60	255 500.00	106 670.00		52 500.00
614	ENTRETIEN & RÉPARATIONS		168 000.00					23 926.00
615	PRIMES D'ASSURANCES		8 000.00					30 000.00
616	ÉTUDES & RECHERCHES		127 650.00		47 848.60	2 960.00		91 528.00
617	DIVERS		27 315.00		4 130.00	24 300.00	73 020.00	25 000.00
618	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE					700.00		
621								

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DÉPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURE S	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOTAL
RECETTES									
	Total recettes d'investissement				3 948 269.42	303 450.00		310 000.00	130 074 738.26
	Recettes réelles				1 448 269.42	303 450.00		310 000.00	104 424 819.22
024	PDS DES CESSIONS D'IMMO.								90 000.00
102	DOT°&FDS D'INVEST.								2 540 783.80
131	SUBVENT°D'ÉQUIP TRANSFÉRABLES				143 286.78	118 930.00			1 333 992.78
132	SUBVT°ÉQUIP NON TRANSFÉRABLES				1 304 982.64				1 654 982.64
133	FDS AFFECTÉS ÉQUIP TRANSFÉRABL								1 771 641.00
134	FDS AFFECTÉ À ÉQUIP NO TRSFRABL								1 771 696.00
138	AUT. SUBV. INVEST. NON TRANSF.								25 000.00
164	EMPRUNTS AUPRÈS DES ETS.CRÉDIT								54 434 763.00
166	REFINANCEMENT DE DETTE								40 000 000.00
274	PRÊTS							310 000.00	617 440.00
454	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS					181 520.00			181 520.00
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT					3 000.00			3 000.00
	Recettes d'ordre				2 500 000.00				19 800 823.64
	Opérations d'ordre entre section								16 542 965.19
280	AMORT. IMMOB. INCORPORELLES								11 061 100.00
281	AMORT. DES IMMOB. CORPORELLES								5 481 865.19
	Opérations patrimoniales				2 500 000.00				3 257 858.45
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				2 500 000.00				2 800 000.00
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP								457 858.45

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de fonctionnement									
Dépenses réelles									
		71 000.00	17 738 260.36	31 753 794.96	16 842 561.73	2 199 116.81	17 197 204.00	6 816 083.75	233 122 244.23
		71 000.00	17 738 260.36	31 753 794.96	16 842 561.73	2 199 116.81	17 197 204.00	6 816 083.75	210 730 183.64
022	DÉPENSES IMPRÉVUES								1 000 000.00
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR				1 084 361.80			117 700.00	2 379 842.80
607	ACHATS DE MARCHANDISES							146 402.54	153 402.54
611	CONTRAT DE PRESTA. DE SERVICES							64 200.00	63 760.00
613	LOCATIONS				2 223 251.71			240.00	3 294 161.71
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRITÉ				12 000.00			108 200.00	52 840.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS				908 762.10	5 150.00	6 600.00		2 199 010.30
616	PRIMES D'ASSURANCES								191 926.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES				84 000.00				337 129.41
618	DIVERS				50 670.00				454 798.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE				820 000.00		11 500.00	68 500.00	873 015.00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPÉRATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GÉNÉRAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS.	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)
622	RÉM [°] INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	12 000.00	638 334.63	16 758.62	80 498.58	155 476.94	4 050.00	41 069.27
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT [°] ,REL.PUBLIQ		1 136 817.20			317 645.06	7 370.00	31 400.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS		14 510.00		350.00	100.00	100.00	471 485.68
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS		84 910.00		8 110.00	34 350.00	2 650.00	545 700.00
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT [°]		546 940.00			7 140.00		52 700.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	3 380.00				100.00		
628	DIVERS	700.00	275 564.00		65 000.00	162 500.00	53 500.00	231 150.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG		201 600.00		54 900.00	24 300.00	15 500.00	179 950.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)		19 320.00	55 800.00		9 000.00		3 510.00
637	AUT IMP TAX&VERS ASS (AUT ORG)		200.00			21 500.00		
6411	PERSONNEL TITULAIRE		3 744 691.00		3 565 500.00	1 413 000.00	992 500.00	6 254 500.00
6412	ASSISTANTES MATERNELLES							4 777 339.44
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE		1 100 000.00		290 000.00	115 000.00	65 000.00	850 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT [°]		10 000.00		6 000.00	2 000.00	74 500.00	24 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS		47 800.00		203 850.00	18 000.00		36 000.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS		28 000.00		30 000.00			31 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE		2 024 857.00		1 762 000.00	616 700.00	421 000.00	4 415 382.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		39 000.00		56 000.00	4 000.00		125 000.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		889 300.00				1 000.00	
651	AIDES À LA PERSONNE		8 000.00			1 800.00		5 946 272.62
6517	RSA VERST POUR ALLOCAT FORFAIT							
6517	RSA VERST ALLOC FORF MAJORÉE							
652	FRAIS SÉJOUR, HÉBERG. & INHUM.							42 939 575.79
653	IND&FRAIS MIS.&FORMA ÉLUS DÉPT		1 399 338.00					
654	Pertes S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE		100 000.00					
655	CONTRIBUT [°] OBLIGATOIRES			6 837 275.00				
656	PARTICIPATIONS		7 000.00		3 125 000.00		194 593.54	602 255.00
657	SUBVENT [°]		397 000.00		102 000.00	1 022 777.52		782 369.67
658	CHARGES DIVERSES GEST [°] COURANTE		110 244.00		568 000.00	2 369 700.00		1 938 713.53
661	CHARGES D'INTÉRÊTS	2 723 165.00						
668	AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	1 207 014.00						
671	CHARG EXCPT [°] L S/OPÉRAT [°] GEST [°]		104 250.00		300.00	3 300.00		50.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)				24 344.14			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		25 500.00					
681	DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.		87 443.00					79 158.00
739	REVERSMT & RESTIT. S/IMPÔTS & TAX	664 337.00						
	Dépenses d'ordre	16 542 965.19						
	Opérations d'ordre entre section	16 542 965.19						
681	DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.	16 542 965.19						
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

IV - ANNEXES

IV

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

A1

Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DÉPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURE S	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOTAL
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE			42 438.67	15 071.12	4 760.00	4 000.00	22 366.77	1 036 824.60
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT° REL.PUBLIQ				4 400.00	24 870.00	18 400.00	100 950.00	1 641 852.26
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS				3 670.00	2 150.00	16 706 159.00	36 120.00	17 234 644.68
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS				62 280.00	15 140.00	1 250.00	5 700.00	760 090.00
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°				5 000.00				611 780.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS						2 000.00	1 000.00	6 480.00
628	DIVERS				2 562 820.00	22 776.00	10 550.00	34 300.00	3 418 860.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG				83 600.00	14 900.00	4 900.00	21 000.00	600 650.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)							51 000.00	138 630.00
637	AUT IMP TAX&VERS ASS (AUT ORG)						258 300.00	930 300.00	21 700.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE				5 872 000.00	635 500.00			23 666 291.00
6412	ASSISTANTES MATERNELLES								4 777 339.44
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE				300 000.00	200 000.00	23 000.00	335 000.00	3 278 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°				4 000.00	23 500.00		3 000.00	147 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS				120 000.00	17 000.00	4 000.00	25 000.00	471 650.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS				10 000.00			7 400.00	106 400.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE				2 446 000.00	316 050.00	114 000.00	488 500.00	12 604 489.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES				51 000.00	28 000.00	16 000.00	16 000.00	335 000.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL								890 300.00
651	AIDES À LA PERSONNE	10 000.00	17 736 210.36						23 702 282.98
6517	RSA VERST POUR ALLOCAT FORFAIT			25 927 600.12					25 927 600.12
6517	RSA VERST ALLOC FORF MAJORÉE			4 575 458.84					4 575 458.84
652	FRAIS SÉJOUR, HÉBERG. & INHUM.								42 939 575.79
653	IND&FRAIS MIS.&FORMA ÉLUS DÉPT				100.00				1 399 338.00
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE	60 000.00		40 200.00			6 000.00		200 300.00
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES								10 765 123.54
656	PARTICIPATIONS								3 616 664.19
657	SUBVENT°			983 000.00	107 975.00	496 500.00	500.00	611 542.00	9 585 173.30
658	CHARGES DIVERSES GEST°COURANTE			183 097.33	10 000.00			3 621 662.44	110 244.00
661	CHARGES D'INTÉRÊTS								2 723 165.00
668	AUTRES CHARGES FINANCIÈRES				1 000.00		3 000.00		1 207 014.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°	1 000.00	2 050.00	2 000.00	500.00		7 045.00		111 900.00
673	TITR.ANNULÉS (S/EXERC.ANTÉ.)				100.00				116 097.14
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES								25 600.00
681	DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.								87 443.00
739	REVERSMT & RESTIT.S/IMPÔTS & TAX					225 000.00			889 337.00
	Dépenses d'ordre								16 542 965.19
	Opérations d'ordre entre section								16 542 965.19
681	DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.								16 542 965.19
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS.	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)
RECETTES								
	Total recettes de fonctionnement	202 958 739.09	833 562.00	644 300.00	611 722.00	222 532.76	40 500.00	7 125 084.07
	Recettes réelles	198 214 679.09	833 562.00	644 300.00	611 722.00	222 532.76	40 500.00	7 125 084.07
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL		71 000.00		1 000.00	1 000.00		10 000.00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		3 000.00					15 000.00
702	VTE RÉCOLTE&PRODUIT FORESTIER		59 000.00					
703	RDVCE&RECET.D'UTILIS°DU DOMAIN TRAVAUX		2 000.00					
706	PRESTATIONS DE SERVICES					35 000.00		
707	VENTES DE MARCHANDISES				461 500.00	7 062.00		50 000.00
708	AUTRES PRODUITS		206 570.00	2 300.00				
731	IMPÔTS LOCAUX	64 601 669.19						
732	DROITS ENREGIST.&TAX URBANISME	14 875 764.00						
734	TAXES LIÉES AUX VÉHICULES	30 731 007.00						
735	IMP&TAX SPÉC. PROD.ÉNERGIE&IND	20 168 429.20						
741	D.G.F.	48 819 809.70						
746	DOTAT° GÉNÉRALE DÉCENTRALISAT°	1 976 609.00						
747	PARTICIPATIONS	1 616 212.00			129 789.00	91 000.00		2 782 576.33
748	COMPENS. ATTRIBU. & AUT PARTIC	14 036 670.00						
751	RECOURV.DÉPENSES AIDE SOCIALE						40 500.00	
752	REVENUS DES IMMEUBLES		21 560.00	642 000.00	5 000.00	48 470.76		4 222 907.74
753	RECOURVEMT INDUS RMI/RMA							11 500.00
757	REDV. VERSÉES/FERMIERS&CONCESS							25 000.00
758	PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE		350 000.00					
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	20 000.00						
762	PRODUITS AUTRES IMMO.FINCIÈRES	-19 691.00						
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 388 200.00			500.00			
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°		20 000.00					1 000.00
773	MNDAT AN S/EX.ANT.ATEIN/DCH.QU							6 500.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		73 582.00		13 933.00	40 000.00		600.00
	Recettes d'ordre	4 744 060.00						
	Opérations d'ordre entre section	4 744 060.00						
722	IMMOB. CORPORELLES							
777	QUOTPART SBV.INV.TRSF.CPT RESU	3 244 060.00						
781	RPR.AMO&PRO.À INSC.PDT FCT.CRT	1 500 000.00						
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DEPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURE S	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOTAL
RECETTES									
	Total recettes de fonctionnement	10 000.00	7 920 492.43	3 733 490.64	5 046 660.00	966 691.00	1 874 500.00	1 133 970.24	233 122 244.23
	Recettes réelles	10 000.00	7 920 492.43	3 733 490.64	1 796 660.00	966 691.00	1 874 500.00	1 133 970.24	225 128 184.23
6419	REMBOUR.S/REMUNERAT° PERSONNEL				500.00				83 500.00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE								18 000.00
702	VTE RÉCOLTE&PRODUIT FORESTIER				1 000.00				60 000.00
703	RDVCE&RECE.T.D'UTILIS°DU DOMAIN				248 400.00				250 400.00
704	TRAVAUX				80 000.00		895 500.00		80 000.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES							590 000.00	1 520 500.00
707	VENTES DE MARCHANDISES							260 000.00	260 000.00
708	AUTRES PRODUITS					40 000.00		196 970.24	1 014 402.24
731	IMPÔTS LOCAUX				50 000.00				64 601 669.19
732	DROITS ENREGIST.&TAX URBANISME					675 000.00			15 550 764.00
734	TAXES LIÉES AUX VÉHICULES								30 731 007.00
735	IMP&TAX SPÉC. PROD.ÉNERGIE&IND								20 168 429.20
741	D.G.F.								48 819 809.70
746	DOTAT° GÉNÉRALE DÉCENTRALISAT°								1 976 609.00
747	PARTICIPATIONS		7 872 992.43	3 590 190.64	1 190 500.00	251 691.00	975 000.00	17 000.00	18 543 801.40
748	COMPENS. ATTRIBU. & AUT PARTIC				172 375.00				14 209 045.00
751	RECOUVR.DÉPENSES AIDE SOCIALE								4 263 407.74
752	REVENUS DES IMMEUBLES							65 000.00	793 530.76
753	RECOUVREMENT INDUS RMI/RMA	3 000.00		118 000.00				5 000.00	193 500.00
757	REDV. VERSÉES/FERMIERS&CONCESS				17 000.00				22 000.00
758	PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE								350 000.00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS								20 000.00
762	PRODUITS AUTRES IMMO.FINCIÈRES								-19 691.00
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS								1 388 200.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°	7 000.00		25 300.00	29 600.00		4 000.00		87 400.00
773	MNDAT AN S/EX.ANT,ATEIN/DCH.QU								6 500.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				7 285.00				135 400.00
	Recettes d'ordre				3 250 000.00				7 994 060.00
	Opérations d'ordre entre section				3 250 000.00				7 994 060.00
722	IMMOB. CORPORELLES								3 250 000.00
777	QUOTPART SBV.INV.TRSF.CPT RESU								3 244 060.00
781	RPR.AMO&PRO.À INSC.PDT FCT.CRT								1 500 000.00
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

Présentation croisée par fonction

Fonctions 0 à 9

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		94 486 047.00
Dépenses réelles		89 741 987.00
020	DÉPENSES IMPRÉVUES	300 224.00
163	EMPRUNTS OBLIGATAIRES	500 000.00
164	EMPRUNTS AUPRÈS DES ETS.CRÉDIT	48 934 763.00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	40 000 000.00
274	PRÊTS	7 000.00
Dépenses d'ordre		4 744 060.00
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	<i>4 744 060.00</i>
139	<i>SUBV. INV. TRANSF. CPTÉ RÉSUL.</i>	<i>3 244 060.00</i>
281	<i>AMORT. DES IMMOB. CORPORELLES</i>	<i>1 500 000.00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
RECETTES		123 001 434.39
Recettes réelles		100 609 373.80
024	PDTS DES CESSIONS D'IMMO.	90 000.00
102	DOT°&FDS D'INVEST.	2 540 783.80
133	FDS AFFCTÉS ÉQUIPT TRANSFÉRABL	1 770 804.00
134	FDS AFFCTÉ À ÉQUPT NO TRSFRABL	1 771 583.00
164	EMPRUNTS AUPRÈS DES ETS.CRÉDIT	54 434 763.00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	40 000 000.00
274	PRÊTS	1 440.00
Recettes d'ordre		22 392 060.59
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>5 849 095.40</i>
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	<i>16 542 965.19</i>
280	<i>AMORT. IMMOB. INCORPORELLES</i>	<i>11 061 100.00</i>
281	<i>AMORT. DES IMMOB. CORPORELLES</i>	<i>5 481 865.19</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
DEPENSES		28 002 656.59
Dépenses réelles		5 610 596.00
022	DÉPENSES IMPRÉVUES	1 000 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	12 000.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	3 380.00
628	DIVERS	700.00
661	CHARGES D'INTÉRÊTS	2 723 165.00
668	AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	1 207 014.00
739	REVERSMT & RESTIT.S/IMPÔTS & TAX	664 337.00
Dépenses d'ordre		22 392 060.59
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>5 849 095.40</i>
042	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	<i>16 542 965.19</i>
681	<i>DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.</i>	<i>16 542 965.19</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	
RECETTES		202 958 739.09
Recettes réelles		198 214 679.09
731	IMPÔTS LOCAUX	64 601 669.19
732	DROITS ENREGIST.&TAX URBANISME	14 875 764.00
734	TAXES LIÉES AUX VÉHICULES	30 731 007.00
735	IMP&TAX SPÉC. PROD.ÉNERGIE&IND	20 168 429.20
741	D.G.F.	48 819 809.70
746	DOTAT° GÉNÉRALE DÉCENTRALISAT°	1 976 609.00
747	PARTICIPATIONS	1 616 212.00
748	COMPENS. ATTRIBU. & AUT PARTIC	14 036 670.00
761	PRODUITS DE PARTICIPATIONS	20 000.00
762	PRODUITS AUTRES IMMO.FINCIÈRES	-19 691.00
768	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 388 200.00
Recettes d'ordre		4 744 060.00
042	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	<i>4 744 060.00</i>
777	<i>QUOTPART SBV.INV.TRSF.CPT RESU</i>	<i>3 244 060.00</i>
781	<i>RPR.AMO&PRO.À INSC.PDT FCT.CRT</i>	<i>1 500 000.00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GENERAUX (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	202	21	23	4		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41	48	
	DEPENSES REELLES	3 036 546.00		80 000.00			3 116 546.00
261	TITRES DE PARTICIPATION	457 500.00					457 500.00
	Equipements départementaux	2 579 046.00		80 000.00			2 659 046.00
203	FRAIS ET. RECH. DEV. & FR INS.	163 000.00		30 000.00			193 000.00
205	CONCS°,DROIT SIMILAIRE,BREVET	1 000 096.00					1 000 096.00
213	CONSTRUCTIONS	125 000.00					125 000.00
215	INSTAL,MATÉRIEL &OUTILLGE TECH	65 000.00					65 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES	734 800.00		50 000.00			784 800.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS	491 150.00					491 150.00
	Equipements non départementaux (c/204)						
	RECETTES REELLES	299 000.00					299 000.00
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES	274 000.00					274 000.00
138	AUT. SUBV. INVEST. NON TRANSF.	25 000.00					25 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GENERAUX (hors RAR)

FONCTIONNEMENT								
Art.(1)	Libellé	20		21	23	4		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201	202			41	48	
DEPENSES REELLES		7 315 168.00	4 317 257.00	1 854 582.00	1 273 810.00		49 200.00	14 810 017.00
606	ACHAT NO STOCKÉ MAT.&FOURNITUR	1 000.00	335 100.00	24 000.00				360 100.00
611	CONTRAT DE PRESTA. DE SERVICES		13 160.00					13 160.00
613	LOCATIONS		480 800.00					480 800.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS		678 459.00		15 000.00			693 459.00
616	PRIMES D'ASSURANCES		168 000.00					168 000.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES		8 000.00					8 000.00
618	DIVERS	66 000.00	58 950.00	2 700.00				127 650.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE		27 315.00					27 315.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	8 700.00	185 066.00		376 100.00		200.00	570 066.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ		140 540.00	78 000.00	877 460.00			1 096 000.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	4 110.00	10 000.00	400.00				14 510.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	62 410.00	19 000.00	1 500.00	2 000.00			84 910.00
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°		544 540.00	2 400.00				546 940.00
628	DIVERS		202 564.00	26 000.00			47 000.00	275 564.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	201 600.00						201 600.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)		19 320.00					19 320.00
637	AUT IMP TAX&VERS ASS (AUT ORG)		200.00					200.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	3 744 691.00						3 744 691.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	1 100 000.00						1 100 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°	10 000.00						10 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS	47 800.00						47 800.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS	28 000.00						28 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	2 024 857.00						2 024 857.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	16 000.00	23 000.00					39 000.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		889 300.00					889 300.00
651	AIDES À LA PERSONNE		8 000.00					8 000.00
653	IND&FRAIS MIS.&FORMA ÉLUS DÉPT			1 399 338.00				1 399 338.00
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE		100 000.00					100 000.00
656	PARTICIPATIONS			7 000.00				7 000.00
657	SUBVENT°		192 000.00	203 000.00			2 000.00	397 000.00
658	CHARGES DIVERSES GEST°COURANTE			110 244.00				110 244.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°		101 000.00		3 250.00			104 250.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		25 500.00					25 500.00
681	DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.		87 443.00					87 443.00
RECETTES REELLES		103 850.00	729 712.00					833 562.00
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL	1 000.00	70 000.00					71 000.00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE		3 000.00					3 000.00
702	VTE RÉCOLTE&PRODUIT FORESTIER		59 000.00					59 000.00
703	RDVCE&RECET.D'UTILIS°DU DOMAIN		2 000.00					2 000.00
708	AUTRES PRODUITS	40 000.00	166 570.00					206 570.00
747	PARTICIPATIONS	26 850.00						26 850.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES		21 560.00					21 560.00
758	PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE		350 000.00					350 000.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°		20 000.00					20 000.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	36 000.00	37 582.00					73 582.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

Fonction 1 - SECURITE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES			374 000.00			374 000.00
Equipements départementaux			374 000.00			374 000.00
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.		30 000.00			30 000.00
213	CONSTRUCTIONS		44 000.00			44 000.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS		300 000.00			300 000.00
Equipements non départementaux (c/204)						
RECETTES REELLES						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

Fonction 1 - SECURITE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES			146 000.00	6 837 275.00		6 983 275.00
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR		37 200.00			37 200.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS		47 000.00			47 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE		6 000.00			6 000.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)		55 800.00			55 800.00
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES			6 837 275.00		6 837 275.00
RECETTES REELLES			644 300.00			644 300.00
708	AUTRES PRODUITS		2 300.00			2 300.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES		642 000.00			642 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
	DEPENSES REELLES		30 000.00	4 800 442.00	
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES			362.00	
	Equipements départementaux		30 000.00	4 526 080.00	
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.			463 160.00	
213	CONSTRUCTIONS		30 000.00	97 500.00	
217	IMMO REÇUES AU TITR M.À DISPO.			445 500.00	
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES			284 500.00	
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS			3 235 420.00	
	Equipements non départementaux (c/204)			274 000.00	
	RECETTES REELLES			700 976.00	
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES			350 976.00	
132	SUBVT°ÉQUIPT NON TRANSFÉRABLES			350 000.00	

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		219 000.00			5 049 442.00
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES				362.00
Equipements départementaux		219 000.00			4 775 080.00
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.				463 160.00
213	CONSTRUCTIONS	99 000.00			226 500.00
217	IMMO REÇUES AU TITR M.À DISPO.				445 500.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				284 500.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS	120 000.00			3 355 420.00
Equipements non départementaux (c/204)					274 000.00
RECETTES REELLES					700 976.00
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES				350 976.00
132	SUBVT°ÉQUIPT NON TRANSFÉRABLES				350 000.00

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
DEPENSES REELLES		2 000.00	6 000.00	10 120 417.14	
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR			8 000.00	
613	LOCATIONS			9 000.00	
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRIÉTÉ			500.00	
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS		6 000.00	227 000.00	
617	ÉTUDES & RECHERCHES			24 433.00	
618	DIVERS	2 000.00		2 130.00	
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE			17 000.00	
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS			350.00	
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS			8 110.00	
628	DIVERS			36 000.00	
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG			54 900.00	
6411	PERSONNEL TITULAIRE			3 565 500.00	
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE			290 000.00	
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°			6 000.00	
6416	EMPLOIS AIDÉS			203 850.00	
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS			30 000.00	
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE			1 762 000.00	
647	AUTRES CHARGES SOCIALES			56 000.00	
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES			3 125 000.00	
656	PARTICIPATIONS			102 000.00	
657	SUBVENT°			568 000.00	
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°			300.00	
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)			24 344.14	
RECETTES REELLES			13 933.00	592 789.00	
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL			1 000.00	
708	AUTRES PRODUITS			461 500.00	
747	PARTICIPATIONS			129 789.00	
752	REVENUS DES IMMEUBLES				
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°			500.00	
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		13 933.00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		213 500.00			10 341 917.14
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR	156 000.00			164 000.00
613	LOCATIONS				9 000.00
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRIÉTÉ				500.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS	22 500.00			255 500.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES				24 433.00
618	DIVERS				4 130.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	6 000.00			23 000.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS				350.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS				8 110.00
628	DIVERS	29 000.00			65 000.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG				54 900.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE				3 565 500.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE				290 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°				6 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS				203 850.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS				30 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE				1 762 000.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES				56 000.00
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES				3 125 000.00
656	PARTICIPATIONS				102 000.00
657	SUBVENT°				568 000.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°				300.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)				24 344.14
RECETTES REELLES		5 000.00			611 722.00
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL				1 000.00
708	AUTRES PRODUITS				461 500.00
747	PARTICIPATIONS				129 789.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	5 000.00			5 000.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°				500.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				13 933.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décli

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS. (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1		
			11	12	13
	DEPENSES REELLES		578 377.00	2 763 398.16	266 000.00
	Equipements départementaux		182 550.00	2 220 200.00	226 000.00
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.			60 000.00	
205	CONCS°, DROIT SIMILAIRE, BREVET &		130 000.00		
213	CONSTRUCTIONS			55 200.00	3 000.00
216	COLLECTIONS & OEUVRES D'ART		23 000.00		
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES		29 550.00	265 000.00	23 000.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS				200 000.00
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP			1 840 000.00	
	Equipements non départementaux (c/204)		395 827.00	543 198.16	40 000.00
	RECETTES REELLES		16 000.00	430 800.00	
131	SUBVENT° D'ÉQUIPÉ TRANSFÉRABLES		16 000.00	430 800.00	

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS. (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé			2	3	TOTAL DE LA FONCTION
		14	15			
	DEPENSES REELLES	229 350.00	190 066.62	91 000.00	477 200.00	4 595 391.78
	Equipements départementaux	229 050.00	190 066.62	3 000.00		3 050 866.62
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.	5 000.00				65 000.00
205	CONCS°,DROIT SIMILAIRE,BREVET		13 500.00			143 500.00
213	CONSTRUCTIONS	35 000.00	61 500.00			154 700.00
216	COLLECTIONS & OEUVRES D'ART	20 000.00	9 000.00			52 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES	29 050.00	25 330.00	3 000.00		374 930.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS	140 000.00	80 736.62			420 736.62
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP					1 840 000.00
	Equipements non départementaux (c/204)	300.00		88 000.00	477 200.00	1 544 525.16
	RECETTES REELLES					446 800.00
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES					446 800.00

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS. (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1		
			11	12	13
DEPENSES REELLES		2 228 750.00	1 885 500.00	134 010.00	352 193.00
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR			23 510.00	190 273.00
607	ACHATS DE MARCHANDISES				
611	CONTRAT DE PRESTA. DE SERVICES				100.00
613	LOCATIONS				
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS		10 500.00	17 000.00	6 500.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES				
618	DIVERS			500.00	8 600.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE	700.00			
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	600.00		3 000.00	44 500.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ		175 000.00		12 650.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	100.00			
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	34 350.00			
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°				6 070.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS				
628	DIVERS			62 000.00	18 500.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	24 300.00			
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)				2 000.00
637	AUT IMP TAX&VERS ASS (AUT ORG)		18 500.00		
6411	PERSONNEL TITULAIRE	1 413 000.00			
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	115 000.00			
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°	2 000.00			
6416	EMPLOIS AIDÉS	18 000.00			
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	616 700.00			
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	4 000.00			
651	AIDES À LA PERSONNE				
656	PARTICIPATIONS				
657	SUBVENT°		1 678 500.00	28 000.00	63 000.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°		3 000.00		
RECETTES REELLES		38 000.00	40 000.00		21 000.00
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL	1 000.00			
706	PRESTATIONS DE SERVICES				
708	AUTRES PRODUITS				1 000.00
747	PARTICIPATIONS	37 000.00			20 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES				
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		40 000.00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULT. V SOC. JEUN. SP & LOIS. (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé			2	3	TOTAL DE LA FONCTION
		14	15			
DEPENSES REELLES		258 460.00	362 070.00	554 000.00	1 022 777.52	6 797 760.52
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR	26 450.00	145 080.00			385 313.00
607	ACHATS DE MARCHANDISES	7 000.00				7 000.00
611	CONTRAT DE PRESTA. DE SERVICES					100.00
613	LOCATIONS	1 110.00	450.00			1 560.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS	5 700.00	66 970.00			106 670.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES	2 000.00				2 000.00
618	DIVERS	3 500.00	11 700.00			24 300.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE					700.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	90 000.00	5 000.00			143 100.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ	78 400.00	35 700.00			301 750.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS					100.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS					34 350.00
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°	1 000.00	70.00			7 140.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS	100.00				100.00
628	DIVERS	200.00	81 800.00			162 500.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG					24 300.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASS(ADM IMP)			7 000.00		9 000.00
637	AUT IMP TAX&VERS ASS (AUT ORG)	3 000.00				21 500.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE					1 413 000.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE					115 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°					2 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS					18 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE					616 700.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES					4 000.00
651	AIDES À LA PERSONNE		1 800.00			1 800.00
656	PARTICIPATIONS				1 022 777.52	1 022 777.52
657	SUBVENT°	39 700.00	13 500.00	547 000.00		2 369 700.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°	300.00				3 300.00
RECETTES REELLES		74 000.00		49 532.76		222 532.76
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL					1 000.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES	35 000.00				35 000.00
708	AUTRES PRODUITS	5 000.00		1 062.00		7 062.00
747	PARTICIPATIONS	34 000.00				91 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES			48 470.76		48 470.76
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS					40 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

Fonction 4 - PREVENTION MEDICO-SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

Fonction 4 - PREVENTION MEDICO-SOCIALE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		1 572 250.00	345 933.54	9 500.00		1 927 683.54
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR		12 400.00	9 500.00		21 900.00
613	LOCATIONS		1 000.00			1 000.00
618	DIVERS		73 020.00			73 020.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE		4 050.00			4 050.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ		7 370.00			7 370.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	100.00				100.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	2 650.00				2 650.00
628	DIVERS		53 500.00			53 500.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	15 500.00				15 500.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	992 500.00				992 500.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	65 000.00				65 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°	74 500.00				74 500.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	421 000.00				421 000.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 000.00				1 000.00
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES		194 593.54			194 593.54
RECETTES REELLES			40 000.00	500.00		40 500.00
751	RECOUVR.DÉPENSES AIDE SOCIALE		40 000.00	500.00		40 500.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	3	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES	358 000.00	69 600.00		784 219.67		1 211 819.67
275	DÉPÔTS & CAUTIONNEMENTS VERSÉS		3 000.00				3 000.00
	Equipements départementaux	358 000.00	66 600.00		10 500.00		435 100.00
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.	70 000.00					70 000.00
213	CONSTRUCTIONS	70 000.00					70 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES	14 600.00	66 600.00		10 500.00		91 700.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS	203 400.00					203 400.00
	Equipements non départementaux (c/204)				773 719.67		773 719.67
	RECETTES REELLES					306 000.00	306 000.00
274	PRÊTS					306 000.00	306 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	3	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		10 976 968.00	29 421 640.82	21 605 586.58	6 295 664.80	3 086 468.53	71 386 328.73
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR	143 480.00	64 133.00				207 613.00
611	CONTRAT DE PRESTA. DE SERVICES				50 500.00		50 500.00
613	LOCATIONS	140 700.00	253 650.00	120 000.00			514 350.00
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRITÉ	35 000.00	2 600.00	2 500.00			40 100.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS	49 500.00	3 000.00				52 500.00
616	PRIMES D'ASSURANCES		23 926.00				23 926.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES			10 000.00	20 000.00		30 000.00
618	DIVERS	82 588.00	6 500.00		2 440.00		91 528.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE	25 000.00					25 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	6 300.00	6 500.00		23 000.00		35 800.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ	15 100.00	2 300.00		14 000.00		31 400.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	4 350.00	466 635.68			500.00	471 485.68
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	149 400.00	396 100.00		200.00		545 700.00
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°	2 700.00	50 000.00				52 700.00
628	DIVERS	190 150.00	41 000.00				231 150.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	107 100.00	71 600.00	1 250.00			179 950.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)	1 600.00	1 910.00				3 510.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	6 222 000.00		32 500.00			6 254 500.00
6412	ASSISTANTES MATERNELLES		4 777 339.44				4 777 339.44
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	850 000.00					850 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°	24 000.00					24 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS	36 000.00					36 000.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS	31 000.00					31 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	2 835 000.00	1 567 000.00	13 382.00			4 415 382.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	16 000.00	109 000.00				125 000.00
651	AIDES À LA PERSONNE		462 900.00	5 014 208.47	431 664.15	35 000.00	5 943 772.62
652	FRAIS SÉJOUR, HÉBERG. & INHUM.		20 986 234.03	16 286 571.11	5 666 770.65		42 939 575.79
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES		6 900.00			595 355.00	602 255.00
656	PARTICIPATIONS	10 000.00	14 254.67	124 175.00	2 000.00	631 940.00	782 369.67
657	SUBVENT°		45 000.00		70 090.00	1 823 623.53	1 938 713.53
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°					50.00	50.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)		63 158.00	1 000.00	15 000.00		79 158.00
RECETTES REELLES		94 500.00	300 007.74	3 863 906.00	2 206 500.00	660 170.33	7 125 084.07
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL	10 000.00					10 000.00
645	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE	15 000.00					15 000.00
708	AUTRES PRODUITS	50 000.00					50 000.00
747	PARTICIPATIONS	19 000.00		2 103 406.00		660 170.33	2 782 576.33
751	RECOUVR.DÉPENSES AIDE SOCIALE		284 407.74	1 735 000.00	2 203 500.00		4 222 907.74
752	REVENUS DES IMMEUBLES		11 500.00				11 500.00
753	RECOUVREMT INDUS RMI/RMA			25 000.00			25 000.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°		1 000.00				1 000.00
773	MNDAT AN S/EX.ANT,ATEIN/DCH.QU		3 000.00	500.00	3 000.00		6 500.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	500.00	100.00				600.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 - REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4	5
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	6	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES			
	Equipements départementaux			
	Equipements non départementaux (c/204)			
	RECETTES REELLES			

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 - REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4	5
DEPENSES REELLES						
651	AIDES À LA PERSONNE					
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE					
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)					
RECETTES REELLES						
753	RECOUVREMT INDUS RMI/RMA					
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	6	7		8	TOTAL DE LA FONCTION
			71	72		
DEPENSES REELLES			71 000.00			71 000.00
651	AIDES À LA PERSONNE		10 000.00			10 000.00
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE		60 000.00			60 000.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)		1 000.00			1 000.00
RECETTES REELLES			10 000.00			10 000.00
753	RECOUVREMENT INDUS RMI/RMA		3 000.00			3 000.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°		7 000.00			7 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décli

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

Fonction 5-5 - PERSONNES DÉPENDANTES (APA) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	3	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES			9 364 272.00	312 726.00	8 061 262.36	17 738 260.36
651	AIDES À LA PERSONNE		9 362 772.00	312 226.00	8 061 212.36	17 736 210.36
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)		1 500.00	500.00	50.00	2 050.00
RECETTES REELLES		7 872 992.43	30 000.00	5 500.00	12 000.00	7 920 492.43
747	PARTICIPATIONS	7 872 992.43				7 872 992.43
753	RECOUVREMENT INDUS RMI/RMA		30 000.00	5 500.00	12 000.00	47 500.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 - REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 - REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
DEPENSES REELLES		200 473.33			983 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	20 976.00			
651	AIDES À LA PERSONNE				
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE				
656	PARTICIPATIONS				983 000.00
657	SUBVENT°	179 497.33			
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)				
RECETTES REELLES					
747	PARTICIPATIONS				
753	RECOUVREMT INDUS RMI/RMA				
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	7	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
DEPENSES REELLES				30 505 158.96	58 700.00	31 747 332.29
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE				15 000.00	35 976.00
651	AIDES À LA PERSONNE			30 503 058.96		30 503 058.96
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE			100.00	40 100.00	40 200.00
656	PARTICIPATIONS					983 000.00
657	SUBVENT°				3 600.00	183 097.33
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)			2 000.00		2 000.00
RECETTES REELLES				3 733 490.64		3 733 490.64
747	PARTICIPATIONS			3 590 190.64		3 590 190.64
753	RECOUVREMT INDUS RMI/RMA			118 000.00		118 000.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°			25 300.00		25 300.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décli

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2		
				21	22	28
DEPENSES REELLES			431 000.00	7 707 470.45		
Equipements départementaux			6 000.00	7 707 470.45		
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.			336 757.47		
212	AGENCEMENTS, AMÉNAG. TERRAINS			12 100.00		
213	CONSTRUCTIONS			90 000.00		
215	INSTAL.MATÉRIEL & OUTILLGE TECH		5 000.00	581 000.00		
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES		1 000.00	12 400.00		
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS			6 664 812.98		
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP			10 400.00		
Equipements non départementaux (c/204)			425 000.00			
RECETTES REELLES				1 244 548.00		
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES					
132	SUBVT°ÉQUIPT NON TRANSFÉRABLES			1 244 548.00		

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		187 000.00	265 000.00	513 538.56	9 104 009.01
Equipements départementaux				368 538.56	8 082 009.01
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.			126 800.00	463 557.47
212	AGENCEMENTS, AMÉNAG. TERRAINS				12 100.00
213	CONSTRUCTIONS				90 000.00
215	INSTAL, MATÉRIEL & OUTILLGE TECH				586 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				13 400.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS			241 738.56	6 906 551.54
238	AVCE&ACPTÉ VRS S/CMND IMO CORP				10 400.00
Equipements non départementaux (c/204)		187 000.00	265 000.00	145 000.00	1 022 000.00
RECETTES REELLES				203 721.42	1 448 269.42
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES			143 286.78	143 286.78
132	SUBVT°ÉQUIPT NON TRANSFÉRABLES			60 434.64	1 304 982.64

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2		
				21	22	28
DEPENSES REELLES		8 980 500.00	116 025.00	6 535 718.00	968 641.00	5 000.00
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR		2 330.00	756 450.00	285 957.00	
613	LOCATIONS			1 596 555.00	613 684.00	
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRIÉTÉ			12 000.00		
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS			808 353.00	43 500.00	5 000.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES		83 000.00	1 000.00		
618	DIVERS	30 000.00	670.00	20 000.00		
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE			796 000.00	24 000.00	
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	100.00		5 000.00		
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ			2 900.00	1 500.00	
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	1 520.00		2 150.00		
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	62 280.00				
626	FRAIS POSTAUX &TÉLÉCOMMUNICAT°			5 000.00		
628	DIVERS			2 529 110.00		
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	83 600.00				
6411	PERSONNEL TITULAIRE	5 872 000.00				
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	300 000.00				
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°	4 000.00				
6416	EMPLOIS AIDÉS	120 000.00				
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS	10 000.00				
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	2 446 000.00				
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	51 000.00				
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE			100.00		
656	PARTICIPATIONS		19 525.00			
657	SUBVENT°		10 000.00			
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°			1 000.00		
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)		500.00			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES			100.00		
RECETTES REELLES		74 500.00	288 875.00	1 416 185.00	100.00	
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL	500.00				
702	VTE RÉCOLTE&PRODUIT FORESTIER			1 000.00		
703	RDVCE&RECET.D'UTILIS°DU DOMAIN			248 400.00		
704	TRAVAUX			80 000.00		
708	AUTRES PRODUITS			50 000.00		
747	PARTICIPATIONS	74 000.00	116 500.00	1 000 000.00		
748	COMPENS. ATTRIBU. & AUT PARTIC		172 375.00			
757	REDV. VERSÉES/FERMIERS&CONCESS					
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°			29 500.00	100.00	
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			7 285.00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		2 230.00	88 450.00	42 307.00	16 738 871.00
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR				1 044 737.00
613	LOCATIONS				2 210 239.00
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRIÉTÉ				12 000.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS			10 827.00	867 680.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES				84 000.00
618	DIVERS				50 670.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE				820 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE				5 100.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ				4 400.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS				3 670.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS				62 280.00
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°				5 000.00
628	DIVERS	2 230.00		31 480.00	2 562 820.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG				83 600.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE				5 872 000.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE				300 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°				4 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS				120 000.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS				10 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE				2 446 000.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES				51 000.00
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE				100.00
656	PARTICIPATIONS		88 450.00		107 975.00
657	SUBVENT°				10 000.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°				1 000.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)				500.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES				100.00
RECETTES REELLES				17 000.00	1 796 660.00
6419	REMBOUR.S/RÉMUNÉRAT° PERSONNEL				500.00
702	VTE RÉCOLTE&PRODUIT FORESTIER				1 000.00
703	RDVCE&RECET.D'UTILIS°DU DOMAIN				248 400.00
704	TRAVAUX				80 000.00
708	AUTRES PRODUITS				50 000.00
747	PARTICIPATIONS				1 190 500.00
748	COMPENS. ATTRIBU. & AUT PARTIC				172 375.00
757	REDV. VERSÉES/FERMIERS&CONCESS			17 000.00	17 000.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°				29 600.00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS				7 285.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est déci

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

Fonction 7 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	3		4	TOTAL DE LA FONCTION
					31	38		
DEPENSES REELLES				1 628 629.72	45 000.00	138 400.00	1 420 879.02	3 232 908.74
276	AUTRES CRÉANCES IMMOBILISÉES					8 400.00		8 400.00
454	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS						446 910.00	446 910.00
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT						86 000.00	86 000.00
Equipements départementaux					5 000.00	52 500.00	165 400.00	222 900.00
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.						400.00	400.00
211	TERRAINS						165 000.00	165 000.00
215	INSTAL.MATÉRIEL & OUTILLGE TECH					30 000.00		30 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				5 000.00	7 500.00		12 500.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS					15 000.00		15 000.00
Equipements non départementaux (c/204)				1 628 629.72	40 000.00	77 500.00	722 569.02	2 468 698.74
RECETTES REELLES				80 000.00		35 000.00	184 520.00	299 520.00
131	SUBVENT°D'ÉQUIPT TRANSFÉRABLES			80 000.00		35 000.00		115 000.00
454	TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS						181 520.00	181 520.00
458	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT						3 000.00	3 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/7

Fonction 7 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	3		4	TOTAL DE LA FONCTION
					31	38		
DEPENSES REELLES		1 252 490.00	395 500.00	12 500.00	38 125.00	393 200.00	90 086.00	2 181 901.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS					5 150.00		5 150.00
617	ÉTUDES & RECHERCHES				33 125.00	115 000.00		148 125.00
618	DIVERS	3 000.00				500.00		3 500.00
622	RÉMT* INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE					3 500.00	1 260.00	4 760.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT*,REL.PUBLIQ				5 000.00	18 850.00		23 850.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	2 150.00						2 150.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	13 240.00				1 000.00	900.00	15 140.00
628	DIVERS					21 700.00	1 076.00	22 776.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	14 700.00					200.00	14 900.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	635 500.00						635 500.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	200 000.00						200 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°	23 000.00					500.00	23 500.00
6416	EMPLOIS AIDÉS	17 000.00						17 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	315 900.00					150.00	316 050.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	28 000.00						28 000.00
657	SUBVENT*		170 500.00	12 500.00		227 500.00	86 000.00	496 500.00
739	REVERSMT & RESTIT.S/IMPÔTS & TAX		225 000.00					225 000.00
RECETTES REELLES		10 000.00	225 000.00		59 500.00	632 191.00	40 000.00	966 691.00
708	AUTRES PRODUITS						40 000.00	40 000.00
732	DROITS ENREGIST.&TAX URBANISME		225 000.00			450 000.00		675 000.00
747	PARTICIPATIONS	10 000.00			59 500.00	182 191.00		251 691.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 - TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
	DEPENSES REELLES		22 800.00	94 240.80	
	Equipements départementaux			93 000.00	
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES			34 000.00	
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS			59 000.00	
	Equipements non départementaux (c/204)		22 800.00	1 240.80	
	RECETTES REELLES				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	2			8	TOTAL DE LA FONCTION
		23	24	25		
	DEPENSES REELLES					117 040.80
	Equipements départementaux					93 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES					34 000.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS					59 000.00
	Equipements non départementaux (c/204)					24 040.80
	RECETTES REELLES					

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 - TRANSPORTS (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	
				21	22
DEPENSES REELLES		424 150.00	13 692 804.00	3 080 250.00	
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS			6 600.00	
618	DIVERS	2 000.00	5 000.00	4 500.00	
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	600.00		3 400.00	
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ		10 000.00	8 400.00	
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	100.00	13 652 059.00	3 054 000.00	
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	1 250.00			
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS		2 000.00		
628	DIVERS		7 200.00	3 350.00	
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	4 900.00			
6411	PERSONNEL TITULAIRE	258 300.00			
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	23 000.00			
6416	EMPLOIS AIDÉS	4 000.00			
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	114 000.00			
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	16 000.00			
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES		6 000.00		
657	SUBVENT°		500.00		
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°		3 000.00		
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)		7 045.00		
RECETTES REELLES		10 000.00	1 356 500.00	508 000.00	
706	PRESTATIONS DE SERVICES		389 500.00	506 000.00	
747	PARTICIPATIONS	10 000.00	965 000.00		
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°		2 000.00	2 000.00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 TRANSPORTS (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	2			8	TOTAL DE LA FONCTION
		23	24	25		
DEPENSES REELLES						17 197 204.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS					6 600.00
618	DIVERS					11 500.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE					4 000.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ					18 400.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS					16 706 159.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS					1 250.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS					2 000.00
628	DIVERS					10 550.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG					4 900.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE					258 300.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE					23 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS					4 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE					114 000.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES					16 000.00
655	CONTRIBUT° OBLIGATOIRES					6 000.00
657	SUBVENT°					500.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°					3 000.00
673	TITR.ANNULÉS (S/ EXERC.ANTÉ.)					7 045.00
RECETTES REELLES						1 874 500.00
706	PRESTATIONS DE SERVICES					895 500.00
747	PARTICIPATIONS					975 000.00
771	PRODUIT EXCPT°L S/OPÉRAT°GEST°					4 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	
				21	28
	DEPENSES REELLES			707 000.00	226 000.00
274	PRÊTS				
	Equipements départementaux			707 000.00	
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.			25 000.00	
213	CONSTRUCTIONS			22 000.00	
215	INSTAL.MATÉRIEL & OUTILLGE TECH				
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS			660 000.00	
	Equipements non départementaux (c/204)				226 000.00
	RECETTES REELLES				
274	PRÊTS				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	5	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		404 074.00	358 151.00		1 695 225.00
274	PRÊTS		160 000.00		160 000.00
Equipements départementaux			80 000.00		787 000.00
203	FRAIS ÉT. RECH. DÉV. & FR INS.		8 000.00		33 000.00
213	CONSTRUCTIONS				22 000.00
215	INSTAL.MATÉRIEL &OUTILLGE TECH		20 000.00		20 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES		52 000.00		52 000.00
231	IMMOB. CORPORELLES EN COURS				660 000.00
Equipements non départementaux (c/204)		404 074.00	118 151.00		748 225.00
RECETTES REELLES			310 000.00		310 000.00
274	PRÊTS		310 000.00		310 000.00

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	
				21	28
DEPENSES REELLES		999 750.00	613 447.00	156 900.00	619 560.00
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR			78 400.00	
607	ACHATS DE MARCHANDISES				
613	LOCATIONS				
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRIÉTÉ				
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS			38 000.00	
618	DIVERS	3 000.00			
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE			500.00	
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ				
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	150.00			
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	1 900.00			300.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS				
628	DIVERS				
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	11 400.00			
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)			40 000.00	
6411	PERSONNEL TITULAIRE	622 000.00			
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	65 000.00			
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°				
6416	EMPLOIS AIDÉS	8 000.00			
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS	4 000.00			
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	284 300.00			
647	AUTRES CHARGES SOCIALES				
656	PARTICIPATIONS		347 542.00		
657	SUBVENT°		265 905.00		619 260.00
RECETTES REELLES		7 000.00	104 970.24	162 000.00	
706	PRESTATIONS DE SERVICES				
707	VENTES DE MARCHANDISES				
708	AUTRES PRODUITS		104 970.24	92 000.00	
747	PARTICIPATIONS	7 000.00			
752	REVENUS DES IMMEUBLES			65 000.00	
757	REDV. VERSÉES/FERMIERS&CONCESS			5 000.00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	5	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES		328 883.44	4 064 224.00		6 782 764.44
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR		39 300.00		117 700.00
607	ACHATS DE MARCHANDISES		120 000.00		120 000.00
613	LOCATIONS		62 500.00		62 500.00
614	CHARGES LOCATIVES& COPROPRIÉTÉ		240.00		240.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS		70 200.00		108 200.00
618	DIVERS		65 500.00		68 500.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	8 400.00	9 100.00		18 000.00
623	PUBLICITÉ,PUBLICAT°,REL.PUBLIQ		100 900.00		100 900.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS		35 170.00		35 320.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS		3 500.00		5 700.00
627	SERVICES BANCAIRES & ASSIMILÉS		1 000.00		1 000.00
628	DIVERS		34 300.00		34 300.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG		9 600.00		21 000.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)		11 000.00		51 000.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE		308 300.00		930 300.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE		270 000.00		335 000.00
6414	PERSONNEL RÉMUNÉRÉ À LA VACAT°		3 000.00		3 000.00
6416	EMPLOIS AIDÉS		17 000.00		25 000.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS		3 400.00		7 400.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE		204 200.00		488 500.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES		16 000.00		16 000.00
656	PARTICIPATIONS	264 000.00			611 542.00
657	SUBVENT°	56 483.44	2 680 014.00		3 621 662.44
RECETTES REELLES			860 000.00		1 133 970.24
706	PRESTATIONS DE SERVICES		590 000.00		590 000.00
707	VENTES DE MARCHANDISES		260 000.00		260 000.00
708	AUTRES PRODUITS				196 970.24
747	PARTICIPATIONS		10 000.00		17 000.00
752	REVENUS DES IMMEUBLES				65 000.00
757	REDV. VERSÉES/FERMIERS&CONCESS				5 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décli

IV - ANNEXES

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN BP 2016 - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2016	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant du au 01/01/2016
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avance du trésor						
...						
5192 Avance de trésorerie						
...						
51931 Lignes de crédits de trésorerie (Total)	17/12/2015	12 000 000,00 €	110 919 000,00 €	34 763,66 €	110 919 000,00 €	
Arkéa	contrats signé le 15/04/2014 pour 10 M€ et le 16/04/2015 pour 12 M€	10 000 000,00 €	110 704 000,00 €	33 886,91 €	110 704 000,00 €	
La Banque Postale puis Arkéa	contrat signé le 18/04/2014	2 000 000,00 €	215 000,00 €	876,75 €	215 000,00 €	
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt	17/12/2015	36 076 846,65 €	20 000 000,00 €	45 620,02 €	20 000 000,00 €	36 076 846,65 €
CA-OIB : CLTR 347-1		762 711,87 €	0,00 €	5 335,17 €	0,00 €	762 711,87 €
CA-OIB : CLTR 347-2		817 855,90 €	0,00 €	625,66 €	0,00 €	817 855,90 €
CA-OIB : CLTR 347-3		1 500 000,00 €	0,00 €	1 147,50 €	0,00 €	1 500 000,00 €
Caisse d'Epargne : CLTR 348		3 799 999,96 €	0,00 €	6 790,94 €	0,00 €	3 799 999,96 €
Caisse d'Epargne : CLTR 352		2 078 632,54 €	0,00 €	2 115,01 €	0,00 €	2 078 632,54 €
CA-OIB : CLTR 380-1		15 333 332,80 €	16 000 000,00 €	0,00 €	16 000 000,00 €	15 333 332,80 €
CA-OIB : CLTR 380-2		3 833 333,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 833 333,20 €
CA-OIB : CLTR 380-3		3 833 333,33 €	4 000 000,00 €	56,84 €	4 000 000,00 €	3 833 333,33 €
CA-OIB : CLTR 403		4 117 647,05 €	0,00 €	29 548,90 €	0,00 €	4 117 647,05 €
5194 Billet de trésorerie	17/12/2015	40 000 000,00 €	152 002 587,47 €	-2 587,47 €	152 000 000,00 €	0,00 €
émission le 07/01/15 du BT2015-01			5 999 976,25 €	23,75 €	6 000 000,00 €	0,00 €
émission le 22/07/15 du BT2015-02			5 999 980,67 €	19,33 €	6 000 000,00 €	0,00 €
émission le 03/02/15 du BT2015-03			5 999 985,83 €	14,17 €	6 000 000,00 €	0,00 €
émission le 24/02/15 du BT2015-04			6 999 976,67 €	23,33 €	7 000 000,00 €	0,00 €
émission le 03/03/15 du BT2015-05			6 000 000,00 €	0,00 €	6 000 000,00 €	0,00 €
émission le 24/03/15 du BT2015-06			4 999 962,50 €	37,50 €	5 000 000,00 €	0,00 €
émission le 02/04/15 du BT2015-07			7 999 980,00 €	20,00 €	8 000 000,00 €	0,00 €
émission le 23/04/15 du BT2015-08			5 000 000,00 €	0,00 €	5 000 000,00 €	0,00 €
émission le 30/04/15 du BT2015-09			7 000 038,89 €	-38,89 €	7 000 000,00 €	0,00 €
émission le 22/05/15 du BT2015-10			2 000 017,22 €	-17,22 €	2 000 000,00 €	0,00 €
émission le 28/05/15 du BT2015-11			3 000 031,25 €	-31,25 €	3 000 000,00 €	0,00 €
émission le 02/06/15 du BT2015-12			3 000 025,00 €	-25,00 €	3 000 000,00 €	0,00 €
émission le 03/06/15 du BT2015-13			3 000 031,67 €	-31,67 €	3 000 000,00 €	0,00 €
émission le 15/06/15 du BT2015-14			2 000 007,78 €	-7,78 €	2 000 000,00 €	0,00 €
émission le 24/06/15 du BT2015-15			4 000 000,00 €	0,00 €	4 000 000,00 €	0,00 €
émission le 02/07/15 du BT2015-16			8 000 040,00 €	-40,00 €	8 000 000,00 €	0,00 €
émission le 23/07/15 du BT2015-17			2 000 023,33 €	-23,33 €	2 000 000,00 €	0,00 €
émission le 03/08/15 du BT2015-18			8 000 075,56 €	-75,56 €	8 000 000,00 €	0,00 €
émission le 24/08/15 du BT2015-19			5 000 136,11 €	-136,11 €	5 000 000,00 €	0,00 €
émission le 02/09/15 du BT2015-20			8 000 168,89 €	-168,89 €	8 000 000,00 €	0,00 €
émission le 23/09/15 du BT2015-21			3 000 067,50 €	-67,50 €	3 000 000,00 €	0,00 €
émission le 01/10/15 du BT2015-22			8 000 126,67 €	-126,67 €	8 000 000,00 €	0,00 €
émission le 22/10/15 du BT2015-23			4 000 128,89 €	-128,89 €	4 000 000,00 €	0,00 €
émission le 03/11/15 du BT2015-24			8 000 264,45 €	-264,45 €	8 000 000,00 €	0,00 €
émission le 02/12/15 du BT2015-25			11 000 638,65 €	-638,65 €	11 000 000,00 €	0,00 €
émission le 10/12/15 du BT2015-26			4 000 134,45 €	-134,45 €	4 000 000,00 €	0,00 €
émission le 16/12/15 du BT2015-27			4 000 191,68 €	-191,68 €	4 000 000,00 €	0,00 €
émission le 23/12/15 du BT2015-28			6 000 577,56 €	-577,56 €	6 000 000,00 €	0,00 €
5498 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 C r'édition de trésorerie (Total)		88 076 846,65 €	282 921 587,47 €	77 796,21 €	282 919 000,00 €	36 076 846,65 €

(1) Circulaire n° NOR/INT/B6900071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L. 3211-2 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE BP 2016 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE
B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des rembt (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actu.				
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat					
163 Emprunts obligataires (Total)													
390	Nabixis	19/12/2008	19/12/2008	21/12/2009	10 000 000,00 €	V	Eur 12 M + 1 %	4,330	4,400	A	C	N	A-1
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
350	Credit Agricole CIB	23/12/2003	15/01/2004	15/04/2004	184 038 200,70 €	C	CMS 15s.-0,84%	3,780	3,900	T	C	N	A-1
351	SFL CAFILL	09/05/2003	30/01/2004	01/01/2005	8 000 000,00 €	C	TF à barrière 5% sur Eur12M positif+0,04%	3,550	3,600	A	P	N	A-1
360	Caisse d'Espagne	12/01/2005	20/01/2005	20/04/2005	10 000 000,00 €	F	Taux fixe à 3,65 %	3,650	3,760	T	C	N	A-1
361	Credit Agricole CIB	26/01/2005	01/06/2005	01/09/2005	10 000 000,00 €	C	Max 0 et (Eur3M+2,45) 2 x(CMS Eur 20A préfixe-CMS Eur 2A préfixé) (Eur12M positifx2)-(InflationINSEE lors tabac positifx)	1,000	1,020	T	C	N	A-1
362	SFL CAFILL	18/01/2005	01/03/2005	01/03/2006	10 000 000,00 €	C		3,080	3,130	A	P	N	D-2
370	SFL CAFILL	19/12/2005	15/12/2005	21/12/2005	20 000 000,00 €	V	TAM + 0,07 %	2,390	2,420	A	C	O	A-1
371	SFL CAFILL	16/10/2006	16/10/2006	01/10/2007	15 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4,115 %	4,120	4,120	A	C	N	A-1
372	SFL CAFILL	16/10/2006	15/11/2006	01/11/2007	15 000 000,00 €	F	Taux fixe à 4,121 %	4,120	4,120	A	C	N	A-1
400	SFL CAFILL	15/09/2009	18/09/2009	01/03/2013	30 000 000,00 €	F	Taux fixe à 2,48 %	2,480	2,540	T	C	O	A-1
401	SFL CAFILL	15/09/2009	16/11/2009	01/03/2013	5 000 000,00 €	F	Taux fixe à 2,54 %	2,540	2,600	T	C	O	A-1
404	Credit Foncier de France	15/09/2009	01/09/2009	30/12/2010	10 000 000,00 €	V	Eur 3M + 0,9%	1,720	1,720	T	C	O	A-1
405	Société Générale	05/10/2009	22/12/2009	22/12/2010	10 000 000,00 €	V	Eur 1M + 0,8%	1,280	1,310	A	P	O	A-1
450	SFL CAFILL	16/12/2010	16/12/2012	01/06/2011	750 000,00 €	F	Taux fixe à 1,92 %	1,920	1,930	T	P	O	A-1
451	Dexia CL	16/12/2010	30/12/2013	01/04/2014	1 060 855,00 €	V	Eur 3M + 0,6 %	0,880	0,890	T	C	N	A-1
452 Réam	Credit Agricole CIB	30/12/2010	31/05/2011	31/05/2012	5 700 000,00 €	C	Taux fixe 3,53% à barrière 5,5% sur Eur 3M	3,530	3,630	A	C	N	B-1
453 Refin	Dexia CL	24/07/2015	01/10/2015	01/01/2016	1 527 345,70 €	V	Eur 3M + 0,5%	0,470	0,470	T	C	O	A-1
454	Credit Foncier de France	18/12/2014	05/01/2015	05/01/2021	6 000 000,00 €	F	Taux fixe à 2,19 %	2,190	2,220	A	C	O	A-1
455	Credit Foncier de France	18/12/2014	05/01/2015	05/01/2021	7 000 000,00 €	V	Eur 12M + 0,95%	1,280	1,300	A	C	O	A-1
456	Arkéa	17/12/2015	04/01/2016	30/01/2017	10 000 000,00 €	V	Eur 12M + 0,66%	0,719	0,719	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)													
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)													
347-1	Credit Agricole CIB	21/02/2003	15/04/2003	15/04/2003	81 000 000,00 €								
347-2	Credit Agricole CIB	21/02/2003	22/07/2003	22/07/2003	5 000 000,00 €	C	Taux fixe à 4,19 %	4,190	4,320	T	X	N	A-1
347-3	Credit Agricole CIB	21/02/2003	22/07/2003	22/07/2003	9 000 000,00 €	V	Eur 3M + 0,065 %	2,190	2,240	S	X	N	A-1
348	Caisse d'Espagne	06/02/2003	15/04/2003	01/07/2003	19 000 000,00 €	V	Eur 3M + 0,05 %	2,180	2,230	S	X	N	A-1
352	Caisse d'Espagne	31/01/2004	18/10/2004	01/12/2004	8 000 000,00 €	V	Eur 3M + 0,05 %	2,580	2,650	A	C	N	A-1
380-1	Credit Agricole CIB	04/12/2007	01/01/2009	31/12/2009	20 000 000,00 €	V	Eur 1M + 0,055%	2,140	2,190	A	C	N	A-1
380-2	Credit Agricole CIB	05/12/2007	01/01/2009	31/12/2009	5 000 000,00 €	V	TAM + 0,01 %	1,850	1,890	A	X	N	A-1
380-3	Credit Agricole CIB	31/12/2007	01/01/2009	31/12/2009	5 000 000,00 €	V	TAM + 0,04 %	1,880	1,920	A	X	N	A-1
403	Credit Agricole CIB	15/10/2009	15/10/2009	28/12/2009	5 000 000,00 €	V	Eur 3M + 0,65 %	1,300	1,420	A	X	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)													
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)													
1671 Avances consolidées du Trésor (total)													
1672 Emprunts sur comptes spéciaux Trésor (total)													
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)													
1676 Dettes envers locataires acquéreurs (total)													
1678 Autres emprunts et dettes (total)													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)													
1681 Autres emprunts													
1682 Bons à moyen terme négociables													
1687 Autres dettes													
Total général					275 088 200,70 €								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
(5) Taux réel du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE BP 2016 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
371	SFIL CAFFIL	15 000 000.00	10 500 000.00	1	30		Taux fixe à 4,115 %	Taux fixe à 4,115 %	1 769 459,41	2% si Eur 1M < 6 %, sinon Eur 1M -1,15%	2,03	646 741,67	434 436,07	6,25
372	SFIL CAFFIL	15 000 000.00	10 500 000.00	1	30		Taux fixe à 4,121 %	Taux fixe à 4,121 %	1 789 714,57	2% si Eur 1M < 6 %, sinon Eur 1M -1,19%	2,03	645 621,67	431 522,75	6,25
452	Crédit Agricole CIB	5 700 000.00	4 940 000.00	1	30		Taux fixe 2% à barrière 5,5% sur Eur 3M (Marge de -1,53%)	Taux fixe 3,53% à barrière 5,5% sur Eur 3M	1 030 100,00	2% si Eur 3M < 5,5 %, sinon Eur 3M -1,53%	2,04	98 515,00		2,94
TOTAL (B)		35 700 000.00	25 940 000.00									1 390 878,34	865 958,82	15,44
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capés (D)														
362	SFIL CAFFIL	10 000 000.00	6 196 119,85	2	20		(Eur 12M (Positif)/2)+Inflation française hors tabac	(Eur 12M (Positif)/2)+Inflation française hors tabac	N.C.	(Eur 12M (Positif)/2)+Inflation française hors tabac	0,26	10 576,67		3,89
TOTAL (D)		10 000 000.00	6 196 119,85									10 576,67		3,89
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL		45 700 000.00	32 136 119,85									1 401 455,01	865 958,82	19,12

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

* Non Communiqué par l'organisme financier

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE BP 2016 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable au taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	23 80.88% 135 909 940 €	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier (ctr 452+371+372)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	3 15.44% 25 940 000 €	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; Multiplicateur jusqu'à 5 capé (ctr 362)	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	- - -	1 3.69% 6 196 120 €	- - -	- - -	- - -	- - -
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours Montant en euros	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -	- - -

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2016 après opérations de couverture éventuelles.
CRD au 01/01/2016 : 168 046 060.19 €

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE BP 2016 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2016	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		29 000 000.03					29 000 000.03				0.00	0.00	0.00
Swap 372 Réam	372	10 500 000.00	01/11/2036	Crédit Agricole CIB	swap	taux	10 500 000.00	01/11/2011	03/11/2036	A			
Swap 371 Réam	371	10 500 000.00	01/10/2036	Crédit Agricole CIB	swap	taux	10 500 000.00	03/10/2011	01/10/2036	A			
Swap 370	370	8 000 000.03	01/12/2021	Crédit Agricole CIB	swap	taux	8 000 000.03	01/12/2007	01/12/2021	A			
Taux variable simple (total)		29 810 124.59					29 810 124.59				0.00	0.00	0.00
Swap 400	400	24 705 882.36	01/12/2029	ARKEA BEI	swap	taux	24 705 882.36	01/09/2015	03/12/2029	T			
Swap 401	401	4 117 647.08	01/12/2029	Crédit Agricole CIB	swap	taux	4 117 647.08	01/09/2015	03/12/2029	T			
Swap 451	451	986 595.15	01/01/2039	Crédit Agricole CIB	swap	taux	986 595.15	01/10/2015	03/01/2039	T			
Taux complexe Total		58 810 124.62					58 810 124.62				0.00	0.00	0.00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE BP 2016 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		IV
		B1.5

B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)									
Swap 370	370	Taux fixe à 3.95 %	4.01	Taux fixe à 4.07 %	4.13	6 692 718.10	9 688 009.91		A-1
Swap 371 Réam	371	Taux fixe 2% à barrière 6% sur Eur 1M (Postfixé) (Marge de -1,15%)	2.03	Taux fixe à 4.115 %	4.12	1 312 375.00	2 365 675.28		B-1
Swap 372 Réam	372	Taux fixe 2% à barrière 6% sur Eur 1M (Postfixé) (Marge de -1,19%)	2.03	Taux fixe à 4.121 %	4.12	1 318 562.49	2 369 747.59		B-1
Taux variable simple (total)						483 765.90	240 675.37		
Swap 400	400	Taux fixe à 1.303 %	1.33	Euribor 3M + 0.7 %	0.68	401 343.17	201 715.90		A-1
Swap 401	401	Taux fixe à 1.305 %	1.33	Euribor 3M + 0.7 %	0.68	66 993.19	33 619.31		A-1
Swap 451	451	Taux fixe à 1.555 %	1.59	Euribor 3M + 0.6 %	0.58	15 429.54	5 340.16		A-1
Taux complexe (total) (2)									
Total						7 176 484.00	9 928 685.28		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

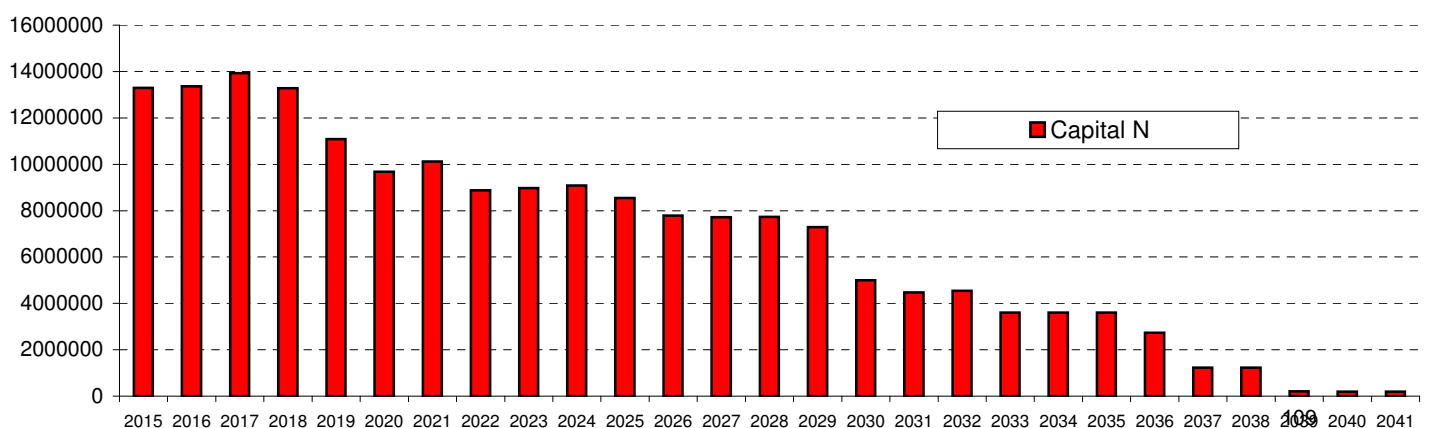
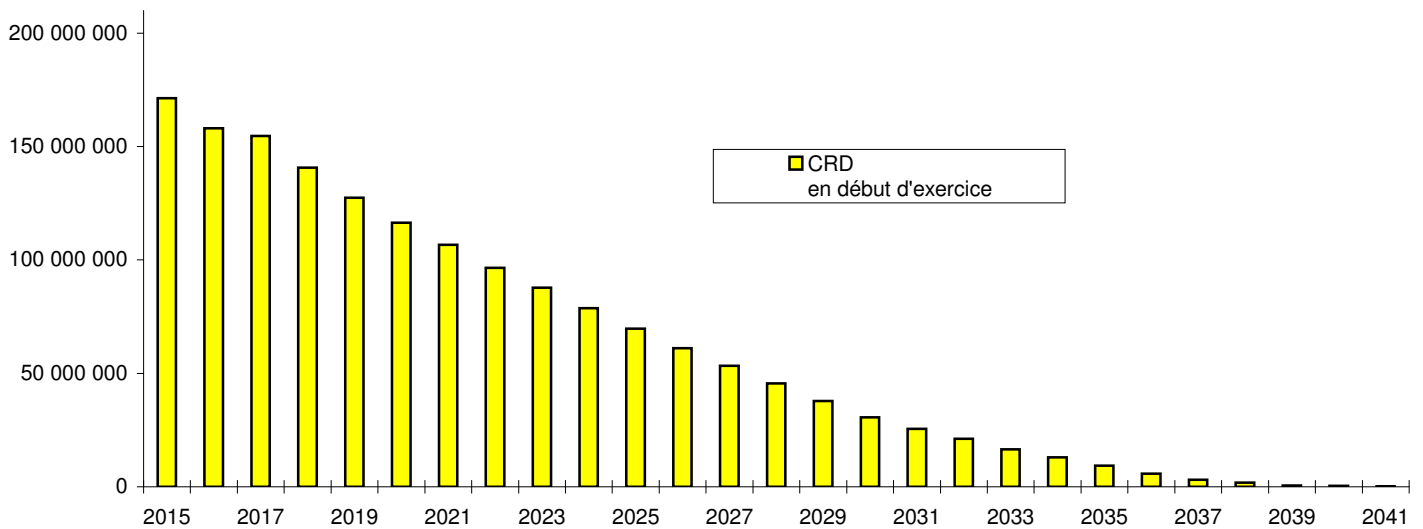
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

BP 2016 - Extinction de la dette directe au 01/01/2016

Année	CRD	Emprunts à mobiliser	CAPITAL N
	en début d'exercice		
2015	171 339 516.88 €		13 293 456.69 €
2016	158 046 060.19 €	10 000 000.00 €	13 357 914.78 €
2017	154 688 145.41 €		13 926 180.79 €
2018	140 761 964.62 €		13 280 682.00 €
2019	127 481 282.62 €		11 092 312.60 €
2020	116 388 970.02 €		9 670 503.44 €
2021	106 718 466.58 €		10 123 215.71 €
2022	96 595 250.87 €		8 881 098.99 €
2023	87 714 151.88 €		8 977 814.04 €
2024	78 736 337.84 €		9 080 382.38 €
2025	69 655 955.46 €		8 547 239.54 €
2026	61 108 715.92 €		7 784 686.19 €
2027	53 324 029.73 €		7 716 059.50 €
2028	45 607 970.23 €		7 733 467.00 €
2029	37 874 503.23 €		7 288 921.25 €
2030	30 585 581.98 €		4 995 871.74 €
2031	25 589 710.24 €		4 472 320.06 €
2032	21 117 390.18 €		4 542 176.47 €
2033	16 575 213.71 €		3 599 100.54 €
2034	12 976 113.17 €		3 599 101.53 €
2035	9 377 011.64 €		3 599 100.49 €
2036	5 777 911.15 €		2 732 433.87 €
2037	3 045 477.28 €		1 232 434.86 €
2038	1 813 042.42 €		1 232 433.87 €
2039	580 608.55 €		200 608.55 €
2040	380 000.00 €		190 000.00 €
2041	190 000.00 €		190 000.00 €

encours fin d'exercice	
2015	158 046 060.19 €
2016	154 688 145.41 €
2017	140 761 964.62 €
2018	127 481 282.62 €
2019	116 388 970.02 €
2020	106 718 466.58 €
2021	96 595 250.87 €
2022	87 714 151.88 €
2023	78 736 337.84 €
2024	69 655 955.46 €
2025	61 108 715.92 €
2026	53 324 029.73 €
2027	45 607 970.23 €
2028	37 874 503.23 €
2029	30 585 581.98 €
2030	25 589 710.24 €
2031	21 117 390.18 €
2032	16 575 213.71 €
2033	12 976 113.17 €
2034	9 377 011.64 €
2035	5 777 911.15 €
2036	3 045 477.28 €
2037	1 813 042.42 €
2038	580 608.55 €
2039	380 000.00 €
2040	190 000.00 €
2041	0.00 €

Extinction de la dette 2016



Méthode utilisée pour les amortissements

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES

IV

B2

METHODES UTILISEES

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du 13/12/2012
Linéaire	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 3321-1 du CGCT) : 500 € HT	Catégorie de biens amortis	Durée (en années)	
		Logiciels et/ou Progiciels	2 ans	
		Licences Microsoft	5 ans	
		Logiciels Progiciels Métiers	0 à 10 ans selon durée du marché	
		Voitures (VP Voitures Particulières)	6 ans	
		Voitures (Véhicules utilitaires PTC inférieur ou égal à 3.5 tonnes)	8 ans	
		Camions, tracteurs et matériels industriels (semi-remorques, remorques, matériels de travaux publics et de viabilité hivernale...)	10 ans	
		Equipements agricoles (Epareuses, rotofaucheuses, chargeurs...)	7 ans	
		Equipements des véhicules de voirie et balayeurs	5 ans	
		Mobilier	15 ans	
		Matériel de bureau électrique ou électronique	10 ans	
		Matériel informatique	5 ans	
		Matériels classiques	10 ans	
		Coffre-fort	30 ans	
		Installations et appareils de chauffage	20 ans	
		Appareil de levage et ascenseurs	30 ans	
		Appareils de laboratoire	10 ans	
		Equipements de garages et ateliers	15 ans	
		Equipements des cuisines	15 ans	
		Equipements sportifs	15 ans	
		Installations de voirie	30 ans	
		Plantations	20 ans	
		Autres agencements et aménagements de terrains	30 ans	
		Bâtiments scolaires	25 ans	
		Bâtiments	30 ans	
		Construction sur sol d'autrui	Sur la durée du bail à construction	
		Bâtiments légers, abris	15 ans	
		Agencements et aménagements de bâtiments	20 ans	
		Objets d'une valeur unitaire inférieure à 500 € HT	1 an	
		Autres (biens non listés dans les catégories précédentes)	0 à 20 ans selon l'usage. Déterminé par l'exécutif	
		Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5 ans	
		Subventions finançant des bâtiments ou des installations (y compris subventions finançant des routes et des terrains)	15 ans	
		Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	30 ans	

Situation sur les provisions

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN -ETAT DES PROVISIONS

IV

B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 1/1/N ET PROVISIONS NOUVELLES

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	87 443,00		710 159,00	797 602,00		797 602,00
- pour le financement des Comptes Epargne Temps (CET)	87 443,00	2011	710 159,00	797 602,00		797 602,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		750 925,54	750 925,54	0,00	750 925,54
- des immobilisations	0,00		360 941,00	360 941,00	0,00	360 941,00
- Perte sur actions SAVTB		2015	347 220,00	347 220,00		347 220,00
- Perte sur actions SOLOREX		2015	13 721,00			
...						
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
- des comptes de tiers	0,00		389 984,54	389 984,54	0,00	389 984,54
- Perte sur créance douteuse (T4042 du 26/09/14)		2015	389 984,54	389 984,54		389 984,54
...						
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
...						
TOTAL PROVISIONS	87 443,00		1 461 084,54	1 548 527,54	0,00	1 548 527,54

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Détail des chapitres d'opérations
pour compte de tiers

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

45 42 01 Opération de remembrement		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	6 260 500.40			
4542101	6 260 500.40			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	6 260 500.40			
RECETTES (b)	3 829 120.06			
4542201 Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 829 120.06			
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	3 829 120.06			

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

45 44 01 Aménagement foncier		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	401 830.90		445 710.00	445 710.00
4544101	401 830.90		445 710.00	445 710.00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)	401 830.90		445 710.00	445 710.00
RECETTES (b)	132 852.45		181 520.00	181 520.00
4544201 Financement par le mandant et par d'autres tiers	132 852.45		181 520.00	181 520.00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)	132 852.45		181 520.00	181 520.00

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

45 81 04 DESSERTE FORESTIERE MADINE		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)			86 000.00	86 000.00
458104			86 000.00	86 000.00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)			86 000.00	86 000.00
RECETTES (b)			3 000.00	3 000.00
458204 Financement par le mandant et par d'autres tiers			3 000.00	3 000.00
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)			3 000.00	3 000.00

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

454402 ECIF GRIMAU COURT PS SAMPIGNY		Date de la délibération:		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
4544102			1 200.00	1 200.00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>				
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a - c)			1 200.00	1 200.00
RECETTES (b)				
4544202 Financement par le mandant et par d'autres tiers				
<i>040 Financement par le mandataire</i>				
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>				
Annulations sur recettes (d)(6)				
Recettes nettes (b - d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PRETS		B6

Situation au 31 Décembre 2015

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'amnuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
-Non assortis d'intérêts (total)					
FSE CODECOM VAL MEUSE ET DIEUE	CP 19-08-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
...		18 000,00	18 000,00		

Prêts (compte 2741)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'amnuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
-Non assortis d'intérêts (total)					
PRET SOCIAL 06 01 14 4	CG 07-02-2008	580,00	1 500,00	0,00	
PRET SOCIAL 22 04 14 1	CG 07-02-2008	740,00	1 500,00	0,00	
PRET SOCIAL 23 07 15 1	CG 07-02-2008	1 340,00	1 500,00	0,00	
PRET SOCIAL 09 10 15 1	CG 07-02-2008	620,00	700,00		
...		3 280,00	5 200,00		

Prêts (compte 2743)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'amnuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
-Non assortis d'intérêts (total)					
BOURSE ETUDIANTS MEDECINE 2008	CG 10-05-2007	20 400,00	20 400,00	0,00	
BOURSE ETUDIANTS MEDECINE 2011	CG 10-05-2007	20 400,00	20 400,00	0,00	
BOURSE ETUDIANTS MEDECINE 2011	CG 10-05-2007	24 900,00	24 900,00	0,00	
...		65 700,00	65 700,00		

Prêts (compte 2744)

Prêts (compte 2748)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 1/1/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
FSE CHANTIERS COTES WOEVRE	CP 25-06-2015	36 000,00	36 000,00	0,00	
FSE ASSOC CHANTIER STAINOIS INSERTION	CP 25-06-2015	36 000,00	36 000,00	0,00	
FSE UDAF INSERTION	CP 25-06-2015	54 000,00	54 000,00	0,00	
FSE OGEC JEAN PAUL II	CP 25-06-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
FSE COMPAGNONS CHEMIN DE VIE	CP 25-06-2015	108 000,00	108 000,00	0,00	
FSE CHANTIER ECOLE VIGNEULLES	CP 25-06-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
FSE 3 ABE	CP 25-06-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
FSE LA SUZANNE	CP 25-06-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
FSE STENAY ENVIRONNEMENT	CP 25-06-2015	36 000,00	36 000,00	0,00	
FSE ASCB ASSOC SAUVEGARDE CHAMP BATAILLE	CP 25-06-2015	36 000,00	36 000,00	0,00	
FSE AMIE	CP 25-06-2015	72 000,00	72 000,00	0,00	
FSE DEVPT PAYS MONTMEDY	CP 25-06-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
FSE VAL DE BIESME INSERTION	CP 25-06-2015	36 000,00	36 000,00	0,00	
FSE CSC STENAY CHANTIER ETOFFES MEUSE	CP 25-06-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
FSE CHANTIER INSERTION CROIX ROUGE	CP 25-06-2015	27 000,00	27 000,00	0,00	
FSE CCAS VERDUN	CP 25-06-2015	18 000,00	18 000,00	0,00	
FSE VERDUN CHANTIERS	CP 25-06-2015	72 000,00	72 000,00	0,00	
FSE CIAS BLD SUD MEUSE	CP 24-09-2015	27 000,00	27 000,00	0,00	
MEMORIAL AVANCE TRESORERIE REMBOURSABLE	CD 17/12/2015	150 000,00	150 000,00	0,00	
-Non assortis d'intérêts (total)		816 000,00	816 000,00		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		16 902 200.00	16 902 200.00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		13 357 916.00	13 357 916.00
1631	EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
16318	AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	500 000.00	500 000.00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	8 511 347.00	8 511 347.00
16441	OPÉRAT° AFFÉRENTES À L'EMPRUNT	4 346 569.00	4 346 569.00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 544 284.00	3 544 284.00
13911	ETAT ET ÉTABLISS. NATIONAUX	205 000.00	205 000.00
13912	RÉGIONS	150 000.00	150 000.00
13914	COMMUNES.ET AUTR.STRUCT.INTERC	60 000.00	60 000.00
13916	AUTR ÉTABISS PUBLICS LOCAUX	3 500.00	3 500.00
139172	FEDER	265 000.00	265 000.00
139178	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	6 500.00	6 500.00
13918	AUTRES	460 000.00	460 000.00
13931	DGE PART RURALE	550 000.00	550 000.00
13932	DOT° DÉPT.ÉQUIPT DES COLLÈGES	1 544 060.00	1 544 060.00
020	Dépenses imprévues	300 224.00	300 224.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	16 902 200.00	415 272.62		17 317 472.62

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		25 665 284.39	25 665 284.39
Ressources propres externes de l'année (a)		3 183 223.80	3 183 223.80
10222	F.C.T.V.A.	2 540 783.80	2 540 783.80
1388	AUTRES	25 000.00	25 000.00
2743	PRÊTS AU PERSONNEL	1 440.00	1 440.00
2748	AUTRES PRÊTS	616 000.00	616 000.00
27638	AUTRES ÉTABLISS. PUBLICS		
2764	CRÉANCES SUR DES PARTICULIERS		
Ressources propres internes de l'année (b)		22 482 060.59	22 482 060.59
261	TITRES DE PARTICIPATION		
28031	FRAIS D'ÉTUDES	250 000.00	250 000.00
28033	FRAIS D'INSERTION	1 000.00	1 000.00
2804112	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	800 000.00	800 000.00
2804113	PJTS INFRAS D'INTÉRÊT NATIONAL	60 000.00	60 000.00
2804132	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	325 000.00	325 000.00
2804141	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	180 000.00	180 000.00
2804142	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	5 050 000.00	5 050 000.00
2804151	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	12 000.00	12 000.00
2804152	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	370 000.00	370 000.00
28041781	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	2 800.00	2 800.00
28041782	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	550 000.00	550 000.00
2804181	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	5 000.00	5 000.00
2804182	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	800 000.00	800 000.00
280421	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	1 000 000.00	1 000 000.00
280422	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	450 000.00	450 000.00
280431	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	110 000.00	110 000.00
280432	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	160 000.00	160 000.00
2804411	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	320 000.00	320 000.00
2804412	BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	10 300.00	10 300.00
2804421	BIENS MOBIL., MATÉRIEL & ÉTUDE	5 000.00	5 000.00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAI.	600 000.00	600 000.00
28128	AUTRES AGENCTS&AMÉNAG.TERRAINS	6 000.00	6 000.00
281311	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	50 000.00	50 000.00
281312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	200 000.00	200 000.00
281313	BÂTIMENTS SOCIAUX & MÉDICO	70 000.00	70 000.00
281314	BÂTIMENTS CULTURELS & SPORTIFS	500 000.00	500 000.00
281318	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	280 000.00	280 000.00
281328	AUTRES BÂTIMENTS PRIVÉS	100.00	100.00
281351	BÂTIMENTS PUBLICS	10 000.00	10 000.00
28152	INSTALLAT° DE VOIRIE	55 000.00	55 000.00
28153	RÉSEAUX DIVERS	510 000.00	510 000.00
28157	MATÉRIEL & OUTILLAGE TECHNIQ.	70 000.00	70 000.00
2817312	BÂTIMENTS SCOLAIRES	2 700 000.00	2 700 000.00
281735	INSTALL GÉN AGENC AMÉN CONSTRU	2 700.00	2 700.00
281788	AUTRES	65.19	65.19
28181	INSTAL. GÉN. AGENC. & AM. DIV.	250 000.00	250 000.00
28182	MATÉRIEL DE TRANSPORT	5 000.00	5 000.00
281831	MATÉRIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	3 000.00	3 000.00
281838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE	300 000.00	300 000.00
281848	AUTRES MATÉRIELS DE BURO&MOB.	130 000.00	130 000.00
28185	MATÉRIEL DE TÉLÉPHONIE	40 000.00	40 000.00
28188	AUTRES	300 000.00	300 000.00
024	Produits de cessions	90 000.00	90 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	5 849 095.40	5 849 095.40

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	25 665 284.39	4 880.00			25 670 164.39

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	17 317 472.62
Ressources propres disponibles (IV)	25 670 164.39
Solde (V = IV-II)(5)	+8 352 691.77

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

C1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT - BP 2016

Calcul du ratio de l'article L.3231-4 du CGCT

1 / PLAFONNEMENT DES ANNUITES

Le montant total des annuités déjà garanties ou cautionnées à échoir au cours de l'exercice, d'emprunts contractés par toute personne de droit privé ou de droit public majoré du montant de la 1ère annuité entière du nouveau concours garanti, et du montant des annuités de la dette départementale ne peut excéder 50 % des recettes réelles de fonctionnement du budget départemental ; le montant des provisions spécifiques constituées par le département pour couvrir les garanties et cautions accordées, affecté d'un coefficient multiplicateur 1 vient en déduction du montant total.

		Valeur en euros
PLAFOND : 50 % DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		112 564 092.12 €
Recettes réelles de fonctionnement	225 128 184.23 €	
Excédent reporté	0.00 €	
	<u>225 128 184.23 €</u>	
50%	112 564 092.12 €	
TOTAL DES GARANTIES A ECHOIR DANS L'EXERCICE		621 258.75 €
ANNUITE NETTE DE LA DETTE DE L'EXERCICE		
Dépenses aux articles 1631+1641+16441	13 357 915.00 €	15 899 894.00 €
Dépenses aux comptes 66111+66112+6618+6615+668	3 930 179.00 €	
Produits financiers des SWAP au compte 768	1 388 200.00 €	
PROVISIONS POUR GARANTIES D'EMPRUNTS		0.00 €
PREMIERE ANNUITE DU NOUVEAU CONCOURS GARANTI		0.00 €
MONTANT TOTAL		16 521 152.75 €

2 / DIVISION DES RISQUES

Le montant des annuités garanties ou cautionnées au profit d'un même débiteur, exigibles au titre d'un exercice, ne doit pas dépasser 10 % du montant total des annuités susceptibles d'être garanties ou cautionnées.

PLAFOND : 50 % DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	112 564 092.12 €
PROPORTION MAXIMALE DE L'ANNUITE GARANTIE (10%)	11 256 409.21 €

3 / PARTAGE DU RISQUE

La quotité maximale susceptible d'être garantie pour un même emprunt par une ou plusieurs collectivités territoriales est fixée à 50 % quel que soit le nombre des collectivités locales qui apporte leur caution.

Toutefois, cette quotité maximale peut être portée à 80 % lorsque les emprunts ont pour objet de financer la réalisation d'opérations d'aménagement définies aux articles L 300-1 à L 300-4 du code de l'urbanisme.

Par ailleurs, ont été exclues du champ d'application de cette règle les garanties d'emprunts ou cautionnements accordés par un département concernant les opérations suivantes :

- celles menées par des organismes d'intérêt général visés aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts, qui peuvent couvrir 100 % de l'emprunt.
- celles de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements réalisés par les organismes d'habitations à loyer modéré ou les sociétés d'économie mixte,
- celles de construction, d'acquisition ou d'amélioration de logements bénéficiant d'une subvention de l'Etat ou réalisées avec le bénéfice de prêts aidés par l'Etat ou adossés en tout ou partie à des ressources défiscalisées,
- celles en application du plan départemental prévu à l'article 2 de la loi n°90-449 du 31/05/1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – BP 2016 - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS

C1.1

C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
AMSEAA	2007	P		CAISSE CENTRALE CREDIT COOP	9 141 300.72 €	6 338 801.53 €											218 417.29 €	396 154.50 €
CHG DE VERDUN	2001	P		CDC	1 775 000.00 €	1 193 416.46 €	10	T	F	Taux fixe à 4.17 %				A-1			48 329.89 €	92 603.69 €
Maison Ret Ligny Barrois	2005	P		CDC	1 526 144.19 €	606 788.00 €	6	A	F	Taux fixe à 4.55 %				A-1			27 608.86 €	90 224.09 €
Maison Ret Ligny Barrois	2015	P		CDC	266 256.57 €	139 266.37 €	8	A	V	Livret A + 1.2				A-1			3 063.86 €	15 474.79 €
Maison Ret Ligny Barrois	1998	P		CDC	1 300 000.00 €	1 267 500.01 €	29	A	F	Taux fixe à 0.76 %				A-1			38 101.22 €	43 333.32 €
Maison Ret Ligny Barrois	1998	P		CDC	379 140.71 €	23 011.77 €	2	A	V	Livret A + 1.25				A-1			517.77 €	8 034.22 €
Maison Ret Gondrecourt C	1998	P		CDC	144 979.02 €	17 995.74 €	2	A	V	Livret A + 1.25				A-1			404.91 €	6 282.95 €
Centre Social d'Argonne	2005	P		CDC	640 875.76 €	370 531.81 €	10	A	V	Livret A + 1.2				A-1			7 225.37 €	36 571.29 €
Centre Social d'Argonne	2012	P		CDC	3 108 904.48 €	2 720 291.38 €	26	A	F	Taux fixe à 0.87 %				A-1			93 165.42 €	103 630.16 €
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Amie	2012	P		CDC	176 000.00 €	161 800.95 €	26	A	V	Livret A + (-0.2)							1 294.41 €	5 392.55 €
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
OPAC	2004	P		CREDIT F	694 000.00 €	210 899 060.22 €											6 494 680.49 €	9 064 572.84 €
OPAC	2007	P	Réhab LIGNY	SFIL CAFFIL	306 270.00 €	548 389.19 €	19	A	V	Livret A + 1.55				A-1			12 823.17 €	19 644.07 €
OPAC	2007	P	Réhab 170 Logis BARLE DUC	SFIL CAFFIL	650 000.00 €	125 018.25 €	6	T	V	TAG 03 M + 0.19				A-1			19.01 €	19 144.00 €
OPAC	2008	P	Gendarmerie COMMERCY	SFIL CAFFIL	10 500 000.00 €	8 059 831.38 €	16	T	V	Euribor 03 M + 0.2				A-1			452.43 €	45 390.17 €
OPAC	2007	P		DEXIA CL	401 300.00 €	337 510.35 €	22	A	V	Livret A + 1.5				A-1			6 862.71 €	9 572.59 €
OPAC	2007	P		DEXIA CL	220 800.00 €	185 702.21 €	22	A	V	Livret A + 1.5				A-1			3 775.94 €	5 266.95 €
OPAC	2010	P		DEXIA CL	310 000.00 €	284 722.31 €	25	A	V	Livret A + 1.13				A-1			4 718.32 €	5 859.51 €
S A HLM VTB	2005	P		SFIL CAFFIL	102 400.00 €	68 813.84 €	15	A	V	Euribor 12 M + 0.2				A-1			239.97 €	3 637.53 €
S A HLM VTB	2005	P		SFIL CAFFIL	157 600.00 €	105 908.84 €	15	A	V	Euribor 12 M + 0.2				A-1			369.32 €	5 906.16 €
Sté Nationale Immobilière	1994	P		CDC	2 072 484.73 €	1 192 211.75 €	14	A	V	Livret A + 1.3				A-1			24 440.34 €	84 915.16 €
Espace Habitat	2013	P		CDC	1 133 456.27 €	989 077.99 €	13	A	V	Livret A + 1.2				A-1			19 287.02 €	76 161.66 €
Espace Habitat	1995	P		CDC	643 745.92 €	386 434.19 €	14	A	V	Livret A + 1.3				A-1			8 867.99 €	24 840.26 €
SCP d'HLM La maison Ardennaise	2004	P		CDC	485 869.00 €	383 167.52 €	23	A	V	Livret A + 1.2				A-1			8 429.69 €	15 541.03 €
SCP d'HLM La maison Ardennaise	2003	P		CDC	89 344.00 €	78 438.35 €	37	A	V	Livret A + 1.2				A-1			1 725.64 €	2 085.60 €
SCP d'HLM La maison Ardennaise	2012	P		CDC	4 023 306.52 €	3 799 492.60 €	31	A	V	Livret A + 0.65				A-1			62 691.63 €	91 088.71 €
SCP d'HLM La maison Ardennaise	2016	P		CDC	287 000.00 €	0.00 €	40	A	V	Livret A + (-0.2)				A-1				
SCP d'HLM La maison Ardennaise	2016	P		CDC	47 000.00 €	0.00 €	50	A	V	Livret A + (-0.2)				A-1				

OPH de la Meuse	2014	P	DDC	115 300,00 €	113 534,79 €	48	A	V	Livret A + (+0,2)	1,05%	V	Livret A + (-0,2)	0,80%	A-1	908,28 €	1 901,83 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	1 059 403,00 €	1 059 403,00 €	38	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,60%	A-1	16 950,45 €	0,00 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	945 597,00 €	945 597,00 €	48	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,60%	A-1	15 129,55 €	0,00 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	497 034,00 €	490 005,44 €	48	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,60%	A-1	7 840,09 €	8 424,89 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	206 086,00 €	204 183,88 €	48	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,60%	A-1	3 266,94 €	2 462,25 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	175 585,00 €	173 082,33 €	38	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,60%	A-1	2 789,32 €	2 975,81 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	600 625,00 €	595 081,37 €	48	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,60%	A-1	9 521,30 €	7 176,08 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	137 000,00 €	134 226,36 €	39	A	V	Livret A + (+0,2)	1,05%	V	Livret A + (+0,2)	0,55%	A-1	738,24 €	3 095,19 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	930 630,00 €	911 489,46 €	34	A	V	Livret A + 0,6	1,85%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	12 305,11 €	21 302,42 €
OPH de la Meuse	2015	P	DDC	772 261,00 €	772 261,00 €	39	A	V	Livret A	0,80%	V	Livret A	0,80%	A-1	4 005,92 €	0,00 €
OPH de la Meuse	2015	P	DDC	147 539,00 €	147 539,00 €	49	A	V	Livret A	0,80%	V	Livret A	0,80%	A-1	785,32 €	0,00 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	80 400,00 €	80 400,00 €	49	A	V	Livret A	0,80%	V	Livret A	0,75%	A-1	603,00 €	1 363,82 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	186 400,00 €	186 400,00 €	39	A	V	Livret A	0,80%	V	Livret A	0,75%	A-1	1 398,00 €	4 132,29 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	32 051,00 €	31 367,93 €	49	A	V	Livret A + (+0,2)	0,80%	V	Livret A + (+0,2)	0,55%	A-1	172,52 €	723,33 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	17 459,00 €	17 173,63 €	49	A	V	Livret A + (+0,2)	0,80%	V	Livret A + (+0,2)	0,55%	A-1	94,45 €	306,33 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	60 000,00 €	58 029,19 €	24	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	783,39 €	2 063,45 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	41 062,00 €	40 186,89 €	39	A	V	Livret A + (+0,2)	0,80%	V	Livret A + (+0,2)	0,55%	A-1	221,03 €	926,69 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	15 138,00 €	14 890,57 €	49	A	V	Livret A + (+0,2)	0,80%	V	Livret A + (+0,2)	0,55%	A-1	81,90 €	265,61 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	111 819,00 €	109 435,91 €	49	A	V	Livret A + (+0,2)	0,80%	V	Livret A + (+0,2)	0,55%	A-1	601,90 €	2 523,53 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	45 381,00 €	44 639,26 €	49	A	V	Livret A + (+0,2)	0,80%	V	Livret A + (+0,2)	0,55%	A-1	245,52 €	796,24 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	264 000,00 €	259 237,33 €	39	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	3 499,70 €	5 093,86 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	46 670,00 €	46 053,64 €	49	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	621,72 €	669,14 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	442 000,00 €	434 026,14 €	39	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	5 859,35 €	8 528,35 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	213 400,00 €	210 581,66 €	49	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	2 842,85 €	3 059,86 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	151 162,00 €	149 165,62 €	49	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	2 013,74 €	2 167,31 €
OPH de la Meuse	2014	P	DDC	524 300,00 €	514 841,41 €	39	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	6 950,36 €	10 116,33 €
OPH de la Meuse	2015	P	DDC	94 130,00 €	94 130,00 €	24	A	V	Livret A + 0,6	1,60%	V	Livret A + 0,6	1,35%	A-1	1 153,21 €	2 839,79 €
OPH de la Meuse	2002	P	CREDIT F	2 200 000,00 €	1 491 061,17 €	17	A	V	Livret A + 1,6	4,67%	V	Livret A + 1,6	2,64%	A-1	39 306,03 €	81 104,11 €
OPH de la Meuse	2013	P	CAISSE DEPARAGNE	2 829 717,51 €	2 631 024,58 €	17	A	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75%	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75%	A-1	98 663,42 €	104 968,98 €
OPH de la Meuse	2010	P	DEXIA CL	1 580 000,00 €	1 492 032,80 €	44	A	V	Livret A + 1,13	2,86%	V	Livret A + 1,13	1,85%	A-1	27 607,58 €	18 869,30 €
OPH de la Meuse	2011	P	Réha SAINT MIHIEL	525 817,79 €	411 667,82 €	11	T	V	Euribor 03 M + 0,2	1,60%	V	Euribor 03 M + 0,2	0,14%	A-1	586,31 €	31 375,58 €
OPH de la Meuse	2011	P	Réha MONTMEDY	786 136,83 €	670 622,19 €	16	T	V	Euribor 03 M + 0,25	1,65%	V	Euribor 03 M + 0,25	0,19%	A-1	1 300,18 €	31 766,46 €
TOTAL GENERAL				249 153 777,65 €	217 399 662,70 €										6 714 392,18 €	9 466 119,89 €

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

BP 2016 - Dette Garantie

Catégories de Bénéficiaires

Catégories de bénéficiaires	Montant initial	Capital Restant Dû au 01/01/2016	Nombre d'emprunts
OPH	230 320 270.49 €	204 070 237.83 €	392
SA HLM	8 448 206.44 €	6 828 822.40 €	6
Association	176 000.00 €	161 800.95 €	1
Ets Médico-Sociaux	9 141 300.71 €	6 338 801.52 €	8
Total	248 085 777.64 €	217 399 662.70 €	407

Détail par Bénéficiaires

Bénéficiaire OPH	Montant initial	Capital Restant Dû au 01/01/2016	Nombre d'emprunts
OPH de la Meuse	216 977 900.49 €	194 022 463.69 €	383
SA d'HLM de Verdun, Thierville et Belleville	260 000.00 €	174 722.68 €	2
L'OPAC de la Meuse	13 082 370.00 €	9 873 051.46 €	7
S/Total	230 320 270.49 €	204 070 237.83 €	392

Bénéficiaire SA HLM	Montant initial	Capital Restant Dû au 01/01/2016	Nombre d'emprunts
SCP d'HLM La maison Ardennaise	4 598 519.52 €	4 261 098.47 €	3
Espace Habitat	1 777 202.19 €	1 375 512.18 €	2
Sté Nationale Immobilière	2 072 484.73 €	1 192 211.75 €	1
S/Total	8 448 206.44 €	6 828 822.40 €	6

Bénéficiaire Association	Montant initial	Capital Restant Dû au 01/01/2016	Nombre d'emprunts
Amie	176 000.00 €	161 800.95 €	1
S/Total	176 000.00 €	161 800.95 €	1

Bénéficiaire Ets Médico-Sociaux	Montant initial	Capital Restant Dû au 01/01/2016	Nombre d'emprunts
Centre Social d'Argonne	3 749 780.23 €	3 090 823.19 €	2
AMSEAA	1 775 000.00 €	1 193 416.46 €	1
CHG de VERDUN	1 526 144.19 €	606 788.00 €	1
Maison Retraite de Ligny en Barrois	1 945 397.27 €	1 429 778.13 €	3
Maison Retraite de Gondrecourt le Château	144 979.02 €	17 995.74 €	1
S/Total	9 141 300.71 €	6 338 801.52 €	8

Extinction de la dette garantie 2016

Tableau du profil d'extinction par exercice annuel du 01/01/2016 au 31/12/2016

Année de la date de début d'exercice	CRD début d'exercice	Capital amorti	Intérêts	Flux total	CRD fin d'exercice
2016	217 399 662.70 €	9 466 119.89 €	6 714 300.87 €	16 180 420.76 €	209 018 381.74 €
2017	209 018 381.74 €	10 081 533.21 €	5 756 597.27 €	15 838 130.48 €	198 936 848.53 €
2018	198 936 848.53 €	10 169 363.94 €	5 548 636.14 €	15 718 000.08 €	188 094 355.94 €
2019	188 094 355.94 €	9 829 629.89 €	5 605 073.18 €	15 434 703.07 €	178 264 726.05 €
2020	178 264 726.05 €	9 700 392.76 €	5 646 809.75 €	15 347 202.50 €	168 564 333.30 €
2021	168 564 333.30 €	9 632 663.70 €	5 545 916.85 €	15 178 580.55 €	158 931 669.60 €
2022	158 931 669.60 €	9 500 760.78 €	5 397 204.40 €	14 897 965.17 €	149 430 908.82 €
2023	149 430 908.82 €	9 484 500.81 €	5 256 320.81 €	14 740 821.63 €	139 958 820.33 €
2024	139 958 820.33 €	9 587 339.22 €	5 069 206.77 €	14 656 546.00 €	130 371 481.11 €
2025	130 371 481.11 €	9 553 378.86 €	4 842 700.50 €	14 396 079.36 €	120 818 102.25 €
2026	120 818 102.25 €	9 526 522.72 €	4 692 159.98 €	14 218 682.70 €	111 291 579.54 €
2027	111 291 579.54 €	9 606 908.21 €	4 419 212.71 €	14 026 120.92 €	101 684 671.32 €
2028	101 684 671.32 €	8 345 696.72 €	4 133 788.38 €	12 479 485.10 €	93 338 974.60 €
2029	93 338 974.60 €	7 180 631.62 €	3 907 480.78 €	11 088 112.40 €	86 158 342.98 €
2030	86 158 342.98 €	7 186 930.80 €	3 682 672.94 €	10 869 603.74 €	78 971 412.17 €
2031	78 971 412.17 €	7 240 710.97 €	3 472 343.33 €	10 713 054.30 €	71 729 941.78 €
2032	71 729 941.78 €	5 674 190.64 €	2 119 596.04 €	7 793 786.68 €	66 042 889.34 €
2033	66 042 889.34 €	4 555 508.44 €	1 946 679.01 €	6 502 187.45 €	61 487 380.90 €
2034	61 487 380.90 €	4 300 156.65 €	1 798 951.31 €	6 099 107.97 €	57 187 224.24 €
2035	57 187 224.24 €	4 336 002.78 €	1 656 461.39 €	5 992 464.17 €	52 851 221.47 €
2036	52 851 221.47 €	4 444 756.35 €	1 511 731.66 €	5 956 488.02 €	48 406 465.11 €
2037	48 406 465.11 €	4 108 281.13 €	1 374 609.39 €	5 482 890.52 €	44 298 183.99 €
2038	44 298 183.99 €	3 411 188.35 €	1 291 415.53 €	4 702 603.88 €	40 886 995.64 €
2039	40 886 995.64 €	3 318 069.03 €	1 213 246.98 €	4 531 316.00 €	37 568 926.61 €
2040	37 568 926.61 €	3 354 069.04 €	1 096 809.75 €	4 450 878.79 €	34 214 857.57 €
2041	34 214 857.57 €	3 508 872.86 €	975 645.03 €	4 484 517.88 €	30 705 984.71 €
2042	30 705 984.71 €	3 596 003.47 €	847 966.45 €	4 443 969.92 €	27 109 981.24 €
2043	27 109 981.24 €	3 073 739.92 €	720 047.26 €	3 793 787.18 €	24 036 241.32 €
2044	24 036 241.32 €	2 520 805.80 €	639 436.81 €	3 160 242.60 €	21 515 435.52 €
2045	21 515 435.52 €	2 570 113.16 €	567 792.76 €	3 137 905.92 €	18 945 322.36 €
2046	18 945 322.36 €	2 679 836.22 €	464 286.36 €	3 144 122.59 €	16 265 486.14 €
2047	16 265 486.14 €	2 731 198.68 €	390 025.64 €	3 121 224.32 €	13 534 287.46 €
2048	13 534 287.46 €	2 420 929.68 €	323 019.49 €	2 743 949.17 €	11 113 357.78 €
2049	11 113 357.78 €	2 384 195.30 €	262 099.47 €	2 646 294.77 €	8 729 162.48 €
2050	8 729 162.48 €	2 097 442.86 €	202 500.53 €	2 299 943.39 €	6 631 719.62 €
2051	6 631 719.62 €	1 245 804.63 €	150 191.96 €	1 395 996.59 €	5 385 914.99 €
2052	5 385 914.99 €	1 052 672.25 €	122 041.03 €	1 174 713.28 €	4 333 242.74 €
2053	4 333 242.74 €	881 939.34 €	98 142.57 €	980 081.91 €	3 451 303.40 €
2054	3 451 303.40 €	758 173.97 €	78 625.22 €	836 799.19 €	2 693 129.43 €
2055	2 693 129.43 €	375 605.20 €	62 698.68 €	438 303.87 €	2 317 524.24 €
2056	2 317 524.24 €	346 602.37 €	53 970.99 €	400 573.36 €	1 970 921.87 €
2057	1 970 921.87 €	328 397.92 €	45 810.99 €	374 208.91 €	1 642 523.95 €
2058	1 642 523.95 €	329 854.62 €	37 992.24 €	367 846.86 €	1 312 669.33 €
2059	1 312 669.33 €	315 695.42 €	30 137.96 €	345 833.37 €	996 973.91 €
2060	996 973.91 €	294 206.08 €	22 711.14 €	316 917.21 €	702 767.83 €
2061	702 767.83 €	190 907.79 €	15 371.97 €	206 279.77 €	511 860.04 €
2062	511 860.04 €	170 472.82 €	11 185.34 €	181 658.16 €	341 387.22 €
2063	341 387.22 €	173 247.21 €	7 429.33 €	180 676.54 €	168 140.01 €
2064	168 140.01 €	153 575.59 €	3 582.12 €	157 157.71 €	14 564.42 €
2065	14 564.42 €	10 664.85 €	312.17 €	10 977.02 €	3 899.57 €
2066	3 899.57 €	3 899.57 €	79.94 €	3 979.51 €	0.00 €
total		217 810 164.09 €	99 833 029.17 €	317 643 193.24 €	

Situation des autorisations de programme

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP

Organismes : Budget Principal CG55

Exercice 2016

DEPENSES

Programme	Milésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type APP	Intitulé de l'AP	Pré-prog.2015	Propositions Pré-prog.2016	Total Pré-prog.2016	AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
ACQUISIFONC	2015	1	mo	Acquisition foncière -zone Bure	0,00		0,00	200 000,00		200 000,00	0,00	165 000,00	35 000,00
AIDEDEVEL	2011	2	s	Opération immobilière "Souhesmes"	589 833,97		589 833,97	589 833,97		589 833,97	368 646,97		221 187,00
AIDEDEVEL	2012	2	s	Aide à l'artisanat et au Commerce 2012	136 257,00		136 257,00	136 257,00		136 257,00	136 257,00		0,00
AIDEDEVEL	2012	4	s	PPRT Hunsinnann	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
AIDEDEVEL	2013	1	s	Zones d'intérêt départil 2013	176 214,31		176 214,31	176 214,31		176 214,31	176 214,31		0,00
AIDEDEVEL	2013	3	s	Aide à l'artisanat et au commerce 2013	90 557,00		90 557,00	90 557,00		90 557,00	87 886,00		2 671,00
AIDEDEVEL	2014	1	s	Part équilibre ZA Souhesmes	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
AIDEDEVEL	2014	2	s	Aide à l'artisanat et au commerce 2014	250 000,00		250 000,00	200 000,00		200 000,00	137 304,00		112 696,00
AIDEDEVEL	2014	4	s	Part. conc. améngt. zone TGV	501 506,00		501 506,00	501 106,00		501 106,00	220 000,00		281 506,00
AIDEDEVEL	2014	5	mo	Conc. Trav. bât. zone TGV	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00
AIDEDEVEL	2014	6	mo	Acc. Cadre Ass.Dév.Eco- Invnt	0,00		0,00	17 895,00		17 895,00	17 895,00		0,00
AIDEDEVEL	2015	1	s	Artisanat et commerce	230 000,00		230 000,00	180 000,00		180 000,00	112 287,27		41 968,00
AIDEDEVEL	2015	2	s	PPRT 2015	305 000,00		305 000,00	305 000,00		305 000,00	0,00		81 000,00
ANIMDEVVIC	2014	1	mo	Appui audioguidage Sites mémoire	0,00		0,00	100 000,00		100 000,00	0,00		100 000,00
ASSAINIST	2011	1	s	Assainissement 2011	520 599,85		520 599,85	520 599,85		520 599,85	520 599,85		0,00
ASSAINIST	2012	1	s	Assainissement 2012	1 212 128,56		1 212 128,56	1 212 128,56		1 212 128,56	1 131 918,61		80 209,95
ASSAINIST	2013	1	s	Assainissement 2013	739 108,45		739 108,45	739 108,45		739 108,45	708 918,35		30 190,10
ASSAINIST	2014	1	s	Assainissement 2014	489 500,00		489 500,00	489 500,00		489 500,00	71 100,00		364 207,55
ASSAINIST	2015	1	s	Assainissement 2015	526 200,00		526 200,00	486 200,00		486 200,00	0,00		468 391,27
ASSAINIST	2016	1	s	ASSAINISSEMENT 2016	350 000,00		350 000,00	140 000,00		140 000,00	0,00		292 191,28
ASSOCCULT	2012	1	s	Investissements Assoc.culturelles 2012	30 672,26		30 672,26	30 672,26		30 672,26	30 672,26		0,00
ASSOCCULT	2013	1	s	Invest. Asso Cult 2013	121 089,56		121 089,56	121 089,56		121 089,56	103 111,09		17 978,47
ASSOCCULT	2014	1	s	Invest Asso Cult 2014	200 000,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	56 227,55		46 445,45
ASSOCCULT	2014	3	s	Invst "Centenaire 14-18" CDM	281 250,00		281 250,00	281 250,00		281 250,00	18 000,00		114 750,00
BIBLIOTHEQ	2016	1	s	AIDE AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUES	70 000,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	0,00		30 000,00
CANAUXRIV	2010	2	s	Aménagement canaux & rivières 2010	167 172,79		167 172,79	167 172,79		167 172,79	167 157,43		15,36
CANAUXRIV	2011	1	s	Aménagement canaux rivières 2011	69 735,38		69 735,38	69 735,38		69 735,38	66 995,38		2 740,00
CANAUXRIV	2012	2	s	Aménagement canaux et rivières 2012	206 537,27		206 537,27	206 537,27		206 537,27	173 689,85		11 972,63
CANAUXRIV	2013	2	s	Aménagement canaux et rivières 2013	147 538,14		147 538,14	147 538,14		147 538,14	136 289,35		0,00
CANAUXRIV	2014	1	s	Aménagement canaux et rivières 2014	282 521,00		282 521,00	282 521,00		282 521,00	26 441,19		216 795,59
CANAUXRIV	2015	1	s	Aménagement canaux et rivières 2015	339 150,00		339 150,00	314 150,00		314 150,00	0,00		272 335,70
CANAUXRIV	2016	1	s	AMENAG CANAUX RIV 2016	250 000,00		250 000,00	100 000,00		100 000,00	0,00		213 222,10
CENTENAIRE	2013	1	mo	Expo "Grande Guerre"	0,00		0,00	662 262,20		662 262,20	607 915,65		54 346,55
CENTENAIRE	2015	1	mo	Expo Archéo.	0,00		0,00	400 000,00		400 000,00	0,00		400 000,00
CINEMA	2013	1	s	Aide au cinéma 2013	400 000,00		400 000,00	400 000,00		400 000,00	350 000,00		0,00
CINEMA	2015	1	s	Aide salle cinéma Verdun	200 000,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00		0,00
DEVULTUR	2016	1	s	Scène musique actuelle coll	0,00		0,00	600 000,00		600 000,00	0,00		500 000,00
DEVOURABLE	2015	1	mo	Optimisation consommations énergétiques	0,00		0,00	156 068,00		156 068,00	31 920,00		66 148,00
DIFFMUSIQ	2015	1	s	Aide création scène CDC Chartry	300 000,00		300 000,00	300 000,00		300 000,00	0,00		300 000,00
DOMICLAGE	2014	1	s	Aide amélior.habitat pers.âgées	151 084,00		151 084,00	151 084,00		151 084,00	110 300,00		40 784,00
DOMICLAGE	2015	1	s	Aide amélior.habitat PA 2015	151 084,00		151 084,00	151 084,00		151 084,00	54 300,00		34,00
DOMICLAGE	2016	1	s	AIDE AMELIOR HABITAT PA2016	150 000,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	0,00		75 000,00
ENRICHCOL	2014	1	mo	Acquisition œuvres d'art 2014-2016	0,00		0,00	50 000,00		50 000,00	8 962,50		21 037,50
EQUIPSPORT	2014	3	s	Egts sport pleine nature 2014	80 000,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	0,00		60 000,00
ETUDEROUTE	2006	1	mo	Etudes et recherches 2006	0,00		0,00	276 295,66		276 295,66	246 673,69		0,00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP
Organismes : Budget Principal CG55
Exercice 2016
DEPENSES

Programme	Milliésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type APP	Intitulé de l'AP	Pré-prog.2015	Propositions Pré-prog.2016	Total Pré-prog.2016	AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
EXPLOITBAT	2015	1	mo	Exploitation des bâtiments	0.00		0.00	1 300 000.00		1 300 000.00	1 095 232.83	21 500.00	183 267.17
EXPLOITBAT	2015	2	mo	Mise en conformité 2015	0.00		0.00	600 000.00		600 000.00	191 739.10	381 050.00	27 210.90
EXPLOITBAT	2015	3	mo	GTA-Sûreté des Sites	0.00		0.00	330 000.00		330 000.00	14 314.68	100 000.00	215 685.32
EXPLOITBAT	2015	4	mo	Mise aux normes câblage	0.00		0.00	400 000.00		400 000.00	49 033.86	206 000.00	144 395.14
EXPLOITBAT	2016	1	mo	CABLAGE TICE COLLEGES	0.00		0.00	0.00	1 500 000.00	1 500 000.00	0.00	629 500.00	870 500.00
EXPLOITBAT	2016	2	mo	TVX ALEATOIRES COLLEGES	0.00		0.00	660 000.00		660 000.00	0.00	165 000.00	495 000.00
EXPLOITBAT	2016	3	mo	EQUIPEMENTS RESTAURATIONS ETABLISSEMENTS D'EN	0.00		0.00	1 200 000.00		1 200 000.00	0.00	285 000.00	915 000.00
EXPLOITBAT	2016	4	mo	MISES EN CONFORM SUITE CONTROL	0.00		0.00	1 000 000.00		1 000 000.00	0.00	191 500.00	808 500.00
EXPLOITBAT	2016	5	mo	AMENAG BATIM ADMIN DEPART	0.00		0.00	900 000.00		900 000.00	0.00	258 000.00	642 000.00
EXPLOITBAT	2016	6	mo	TVX ALEATOIRES ADMINISTRATION	0.00		0.00	350 000.00		350 000.00	0.00	241 200.00	108 800.00
FINANCTTGV	2010	1	s	LGV Est - 2ème Phase	2 917 100.00		2 917 100.00	2 917 100.00		2 917 100.00	2 413 613.60	187 000.00	316 486.40
FONDSAFGO	2009	1	mo	FAF - Aménagement foncier 2009	0.00		0.00	151 568.57		151 568.57	47 775.22	500.00	103 293.35
FONDSAFGO	2010	1	mo	FAF - Aménagement Foncier 2010	0.00		0.00	2 303 229.32		2 303 229.32	291 272.72	284 390.00	1 727 566.60
FONDSAFGO	2011	1	mo	FAF - Aménagement foncier 2011	0.00		0.00	85 000.00		85 000.00	62 507.38	145 020.00	22 492.62
FONDSAFGO	2013	1	mo	Aménagement Foncier 2013	0.00		0.00	640 000.00		640 000.00	440.89	17 000.00	494 539.11
FONDSAFGO	2014	1	mo	Aménagement Foncier 2014	0.00		0.00	30 000.00		30 000.00	4 068.00	17 000.00	8 932.00
FONDSAFGO	2016	1	mo	Aménagement foncier 2016	0.00		0.00	40 000.00		40 000.00	0.00	17 000.00	40 000.00
FONDSAFOT	2010	1	s	FAF - Travaux Connexes 2010	324 230.15		324 230.15	324 230.15		324 230.15	324 230.15	0.00	0.00
FONDSAFOT	2012	1	s	Travaux connexes 2012	111 680.16		111 680.16	111 680.16		111 680.16	111 680.16	0.00	0.00
FONDSAFOT	2013	1	s	Travaux connexes 2013	50 641.42		50 641.42	50 641.42		50 641.42	47 910.91	0.00	2 730.51
FONDSAFOT	2015	1	s	Travaux connexes 2015	11 000.00		11 000.00	11 000.00		11 000.00	5 778.23	0.00	5 221.77
FONDSAGRIC	2012	1	s	Fonds Agriculture 2012	170 761.07		170 761.07	170 761.07		170 761.07	170 761.07	0.00	0.00
FONDSAGRIC	2013	4	s	Fonds Agriculture 2013	264 826.73		264 826.73	264 826.73		264 826.73	251 796.70	0.00	13 030.03
FONDSAGRIC	2014	1	s	Fonds Agriculture 2014	300 000.00		300 000.00	300 000.00		300 000.00	175 908.09	70 000.00	54 091.91
FONDSAGRIC	2015	2	s	Fonds Agriculture 2015	300 000.00		300 000.00	300 000.00		300 000.00	86 411.18	50 000.00	163 588.82
FONDSAGRIC	2016	1	s	FONDS AGRICULTURE 2016	100 000.00		100 000.00	80 000.00		80 000.00	0.00	80 000.00	20 000.00
FONDSDEVT	2010	1	s	Fonds de développement 2010	2 042 775.58		2 042 775.58	2 042 775.58		2 042 775.58	2 039 274.40	27 543.02	17 033.00
FONDSDEVT	2011	5	mo	Plate forme numérique associative	0.00		0.00	60 330.93		60 330.93	60 330.93	0.00	0.00
FONDSDEVT	2012	1	s	Fonds de développement 2012	582 548.44		582 548.44	582 548.44		582 548.44	581 593.90	0.00	954.54
FONDSDEVT	2013	1	s	Habitat/planif Com/EPCI 2013	493 719.42		493 719.42	493 719.42		493 719.42	358 057.66	0.00	135 661.76
FONDSDEVT	2013	2	s	Fonds de développement territorial 2013	2 814 203.39		2 814 203.39	2 814 203.39		2 814 203.39	1 667 589.91	500 000.00	648 613.48
FONDSDEVT	2013	3	s	Fonds d'Initiatives Locales 2013	188 740.37		188 740.37	188 740.37		188 740.37	174 753.57	9 300.00	4 686.80
FONDSDEVT	2013	5	s	Fonds Montée en Débit 2013	49 871.90		49 871.90	49 871.90		49 871.90	47 701.40	0.00	2 170.50
FONDSDEVT	2013	6	s	Aide Professionnels de Santé 2013	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00	0.00	0.00
FONDSDEVT	2014	1	s	Fonds de développement territorial 2014	1 900 000.00		1 900 000.00	1 600 000.00		1 600 000.00	109 941.00	65 000.00	1 725 059.00
FONDSDEVT	2014	2	s	Fonds d'Initiatives Locales 2014	200 000.00		200 000.00	200 000.00		200 000.00	89 664.88	80 000.00	30 335.12
FONDSDEVT	2014	3	s	Fonds Montée en Débit 2014	100 000.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00	0.00	7 726.00	92 274.00
FONDSDEVT	2014	4	s	Plate forme numérique asso.2014 - Subv	121 000.00		121 000.00	121 000.00		121 000.00	0.00	0.00	121 000.00
FONDSDEVT	2014	6	s	Habitat/planif Com/EPCI 2014	80 000.00		80 000.00	80 000.00		80 000.00	48 000.00	0.00	32 000.00
FONDSDEVT	2015	1	s	Fonds de développement 2015	1 200 000.00		1 200 000.00	1 200 000.00		1 200 000.00	0.00	20 000.00	180 000.00
FONDSDEVT	2015	2	s	Fonds Initiatives Locales 2015	200 000.00		200 000.00	200 000.00		200 000.00	0.00	30 000.00	60 000.00
FONDSDEVT	2015	3	s	Fond Montée Haut Débit	100 000.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00	0.00	30 000.00	60 000.00
FONDSDEVT	2015	4	s	Hab adapté planif 2015	90 000.00		90 000.00	90 000.00		90 000.00	0.00	30 000.00	60 000.00
FONDSDEVT	2015	5	s	Rénov thermique log com 2015	100 000.00		100 000.00	100 000.00		100 000.00	0.00	32 000.00	68 000.00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP
Organismes : Budget Principal CG55
Exercice 2016
DEPENSES

Programme	Milliésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type APP	Intitulé de l'AP	Pré-prog.2015	Propositions Pré-prog.2016	Total Pré-prog.2016	AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
FONDSDEVT	2015	6	s	Soutien élaboration PLUI	50 000.00		50 000.00	50 000.00		50 000.00	0.00	20 000.00	30 000.00
FONDSDEVT	2016	1	s	FONDS DE DEVELOPPEMENT	600 000.00		600 000.00	600 000.00		600 000.00	0.00		600 000.00
FONDSDEVT	2016	2	s	FONDS INITIATIVES LOCALES	300 000.00		300 000.00	300 000.00		300 000.00	0.00		300 000.00
FONDSDEVT	2016	3	s	FONDS MONTEE HAUT DEBIT	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00		0.00
FONDSFORES	2015	1	mo	Desserte Forestière Madine	0.00		0.00	100 000.00		100 000.00	702.96	86 400.00	12 897.04
HEBERGTOUR	2012	1	s	Hébergement touristique 2012	36 444.00		36 444.00	36 444.00		36 444.00	36 444.00		0.00
HEBERGTOUR	2013	1	s	Hébergements touristiques 2013	39 623.00		39 623.00	39 623.00		39 623.00	39 623.00		0.00
HEBERGTOUR	2014	1	s	Hébergements touristiques 2014	110 000.00		110 000.00	52 000.00		52 000.00	0.00	21 472.00	0.00
HEBERGTOUR	2015	1	s	Hébergements touristiques 2015	165 000.00		165 000.00	165 000.00		165 000.00	0.00	38 004.00	126 996.00
INFRASTIC	2010	1	s	Extension Réseau Haut Débit	1 145 189.05		1 145 189.05	1 145 189.05		1 145 189.05	1 145 189.05		0.00
INFRASTIC	2012	1	mo	TIC - Infrastructures passives (fourreaux)	0.00		0.00	666 761.29		666 761.29	425 022.73		241 738.56
INFRASTIC	2014	1	mo	Création infrast.num.Travaux nouveaux	0.00		0.00	3 950 000.00		3 950 000.00	93 000.00	273 538.56	3 583 461.44
INFRASTIC	2016	1	mo	Fin du prog ZB télé mobile	0.00		0.00	300 000.00		300 000.00	0.00	45 000.00	255 000.00
INFRASTIC	2016	2	s	Contrib SIMOP Fibre au bâtiment	0.00	10 130 000.00	10 130 000.00	0.00	10 130 000.00	10 130 000.00	0.00	145 000.00	9 985 000.00
INFRASTIC	2016	3	mo	Montées en débit	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00	50 000.00	2 950 000.00
INVESTCOL	2012	1	mo	Prog.Récur.Invest.Collèges 2012	0.00		0.00	885 676.08		885 676.08	885 676.08		0.00
INVESTCOL	2012	2	mo	Grosses opérations collèges 2012-2014 - Tranche 2012	0.00		0.00	2 109 688.37		2 109 688.37	1 059 265.94	143 000.00	907 422.43
INVESTCOL	2012	3	mo	Grosses opérations collèges 2012-2014 - Tranche 2013	0.00		0.00	1 872 132.00		1 872 132.00	40 974.28	162 000.00	1 669 157.72
INVESTCOL	2013	1	mo	Prog.Récur.Invest.Collèges 2013	0.00		0.00	2 879 039.15		2 879 039.15	2 847 039.15	17 000.00	15 000.00
INVESTCOL	2013	2	mo	Grosses opérations Collèges 2012-2014 Tranche2014	0.00		0.00	2 607 280.00		2 607 280.00	0.00	30 000.00	2 577 280.00
INVESTCOL	2014	1	mo	Prog.Récur.Invest.Collèges 2014	0.00		0.00	1 992 388.57		1 992 388.57	1 830 567.09	47 500.00	1 14 321.48
INVESTCOL	2014	2	mo	GO - Col.Ancement Esp.tech.n.Tr.2015	0.00		0.00	1 400 000.00		1 400 000.00	0.00	80 000.00	1 320 000.00
INVESTCOL	2014	4	mo	Accessibilité des collèges	0.00		0.00	3 800 000.00		3 800 000.00	57 379.17	400 000.00	3 342 620.83
INVESTCOL	2015	1	mo	Prog. récurant enseignm. 2015	0.00		0.00	3 833 600.00		3 833 600.00	602 533.27	1 311 945.00	1 919 121.73
INVESTCOL	2016	1	mo	PROG RECUR COLLEGES 2016	0.00		0.00	1 390 000.00		1 390 000.00	0.00	562 635.00	827 365.00
INVESTCOL	2016	3	mo	REPARATION COLLEGE ETAIN	0.00		0.00	0.00	100 000.00	100 000.00	0.00	20 000.00	80 000.00
INVROUTES	2005	3	mo	APP Désenclavement Gare TGV	0.00		0.00	17 884 239.63		17 884 239.63	17 464 174.64	398 848.48	21 216.51
INVROUTES	2011	1	mo	Opérations ponctuelles de voirie 2011	0.00		0.00	240 850.66		240 850.66	181 993.40		58 857.26
INVROUTES	2012	1	mo	Opérations ponctuelles voirie 2012	0.00		0.00	621 081.15		621 081.15	621 081.15		0.00
INVROUTES	2013	1	mo	Acquisition matériel voirie 2013	0.00		0.00	488 884.27		488 884.27	488 884.27		0.00
INVROUTES	2013	2	mo	Programme récurant invest rout. 2013	0.00		0.00	6 541 897.99		6 541 897.99	6 541 897.99		0.00
INVROUTES	2013	4	mo	Opérations ponctuelles voirie 2013	0.00		0.00	1 308 448.54		1 308 448.54	961 360.44		347 088.10
INVROUTES	2014	1	mo	Opérations ponctuelles voirie 2014	0.00		0.00	1 298 821.32		1 298 821.32	23 446.52		1 275 374.80
INVROUTES	2014	2	mo	Programme récurant invest rout. 2014	0.00		0.00	6 158 275.77		6 158 275.77	6 125 317.93		32 957.84
INVROUTES	2015	1	mo	Prog. Récurant Inv Routier	0.00		0.00	7 075 900.00		7 075 900.00	4 959 460.36	259 335.00	1 857 104.64
INVROUTES	2015	3	mo	Opér. Ponctuelles Voirie 2015	0.00		0.00	702 100.00		702 100.00	153 531.99	409 038.46	139 529.55
INVROUTES	2016	1	mo	PROG RECUR INV ROUTIER 2016	0.00		0.00	6 175 900.00		6 175 900.00	6 175 900.00	5 308 626.54	867 273.46
INVROUTES	2016	3	mo	OPÉ PONCTUELLES VOIRIE 2016	0.00		0.00	458 000.00		458 000.00	0.00	418 000.00	40 000.00
INVROUTES	2016	4	s	CPER 2015 2020	0.00	3 000 000.00	3 000 000.00	0.00	3 000 000.00	3 000 000.00	0.00		3 000 000.00
INVSTBATIM	2003	1	mo	APP Construction Archives départementales	0.00		0.00	13 303 398.87		13 303 398.87	13 284 162.25	19 236.62	0.00
INVSTBATIM	2011	1	mo	Prog.Récurant Invests.Bâtiments 2011	0.00		0.00	1 244 220.15		1 244 220.15	1 050 580.81		193 639.34
INVSTBATIM	2011	2	mo	Signalétique Bâtiments Départements 2011	0.00		0.00	121 359.06		121 359.06	101 359.06	10 000.00	10 000.00
INVSTBATIM	2012	1	mo	Prog.Récurant Invests.Bâtiments 2012	0.00		0.00	575 086.77		575 086.77	575 086.77		0.00
INVSTBATIM	2012	2	mo	Mise en valeur & protection Temple Nasium	0.00		0.00	346 000.00		346 000.00	24 521.87		321 478.13
INVSTBATIM	2012	3	mo	Construction Ctre Exploit VOID VACON	0.00		0.00	1 500 000.00		1 500 000.00	0.00	40 000.00	1 460 000.00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP

Organismes : Budget Principal CG55

Exercice 2016

DEPENSES

Programme	Milésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type APP	Intitulé de l'AP	Pré-prog.2015	Propositions Pré-prog.2016	Total Pré-prog.2016	AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
INVSTBATIM	2012	4	mo	Mise aux normes du Pôle agroalimentaire	0.00		0.00	1 655 300.00		1 655 300.00	210 685.60	685 000.00	759 614.40
INVSTBATIM	2013	1	mo	Prog.Récurrent Investis.Bâtimts 2013	0.00		0.00	278 036.20		278 036.20	278 036.20		0.00
INVSTBATIM	2013	2	mo	Construction et amélioration Centres Exploitation	0.00		0.00	529 995.00		529 995.00	6 995.00	30 000.00	493 000.00
INVSTBATIM	2014	1	mo	Prog.Récurrent Investis.Bâtimts 2014	0.00		0.00	667 033.66		667 033.66	622 458.41		44 575.25
INVSTBATIM	2014	2	mo	Réhabilitation gendarmeries	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00		0.00
INVSTBATIM	2014	3	mo	Accessibilité des autres bâtiments	0.00		0.00	2 800 000.00		2 800 000.00	17 124.73	230 000.00	2 552 875.27
INVSTBATIM	2015	1	mo	Prog.récurrent bâtiment 2015	0.00		0.00	2 028 280.00		2 028 280.00	248 196.30	885 000.00	895 083.70
INVSTBATIM	2015	4	mo	Aménagement des MDS	0.00		0.00	250 000.00		250 000.00	190 000.00		60 000.00
INVSTBATIM	2016	1	mo	PROG RECUR AUTRES BAT 2016	0.00		0.00	615 000.00		615 000.00	0.00	530 000.00	85 000.00
INVSTHOTEL	2013	1	mo	Prog.Récurrent Investis.Hôtel 2013	0.00		0.00	149 663.61		149 663.61	85 663.61		64 000.00
INVTESSSUP	2013	1	mo	Prog.Récur.Invest.Ens.Sup.2013	0.00		0.00	22 653.07		22 653.07	22 653.07		0.00
INVTESSSUP	2013	2	mo	Restructuration bâtiment IJFM	0.00		0.00	800 000.00		800 000.00	9 735.70	120 000.00	670 264.30
LIVRES	2013	1	mo	Pole du livre	0.00		0.00	5 650 000.00		5 650 000.00	0.00		5 650 000.00
LOGSOCIAL	2007	1	s	Aide à la pierre 2007	1 063 895.05		1 063 895.05	1 063 895.05		1 063 895.05	1 057 127.99		6 767.06
LOGSOCIAL	2008	1	s	Aide à la pierre Parc Public 2008	2 944 449.16		2 944 449.16	2 944 449.16		2 944 449.16	2 820 761.16	78 816.86	44 871.14
LOGSOCIAL	2008	3	s	Aide à la pierre Parc Privé 2008	1 320 208.00		1 320 208.00	1 320 208.00		1 320 208.00	1 288 187.20		32 020.80
LOGSOCIAL	2013	3	s	Aide à la pierre Parc privé 2013-2018	1 850 000.00		1 850 000.00	1 850 000.00		1 850 000.00	980 000.00	320 000.00	550 000.00
LOGSOCIAL	2013	4	s	Aide à la pierre Parc Pub. (FP) 2013-2018	4 850 000.00		4 850 000.00	3 050 000.00		3 050 000.00	987 592.13	393 412.86	3 468 995.01
LOGSOCIAL	2013	5	s	Consolidation OPH (2013-2017)	3 700 000.00		3 700 000.00	3 000 000.00		3 000 000.00	1 500 000.00	500 000.00	1 700 000.00
LOGSOCIAL	2013	6	s	Aide à la pierre Parc Pub. (Etat) 2013-2018	756 000.00		756 000.00	300 000.00		300 000.00	163 280.00	24 400.00	568 320.00
LOGSOCIAL	2016	2	s	LUTTE CONTRE LA VACANCE	150 000.00		150 000.00	150 000.00		150 000.00	0.00	80 000.00	70 000.00
MADINE	2011	1	s	Investissements Madine 2011-2012	74 337.46		74 337.46	74 337.46		74 337.46	74 337.46		0.00
MADINE	2012	1	s	Madine 1ère T. Développement	3 269 081.39		3 269 081.39	3 269 081.39		3 269 081.39	2 978 218.85		290 862.54
MADINE	2013	1	s	Madine - 2ème tranche Développement	1 348 000.00		1 348 000.00	1 130 000.00		1 130 000.00	135 118.57	460 000.00	762 881.43
MEMOIRE	2014	1	mo	Accueil champ bataille Verdun	0.00		0.00	31 344.00		31 344.00	31 344.00		0.00
MEMOIRE	2015	1	s	CNSV pole accueil	209 000.00		209 000.00	209 000.00		209 000.00	167 200.00	41 800.00	0.00
MILLEUXNAT	2012	1	s	Espaces Naturels Sensibles 2012	85 001.68		85 001.68	85 001.68		85 001.68	85 001.68		0.00
MILLEUXNAT	2013	5	s	Espaces Naturels Sensibles 2013	65 854.00		65 854.00	65 854.00		65 854.00	65 854.00		0.00
MILLEUXNAT	2014	1	s	Espaces Naturels Sensibles 2014	35 000.00		35 000.00	35 000.00		35 000.00	6 192.44		28 807.56
MILLEUXNAT	2014	2	mo	Optimisation conso. énergétiques	0.00		0.00	43 932.00		43 932.00	43 932.00		0.00
MILLEUXNAT	2014	4	mo	Plan aménagement marais CHAUMONT/A.	0.00		0.00	40 000.00		40 000.00	0.00		40 000.00
MILLEUXNAT	2015	1	s	ENS 2015	211 073.00		211 073.00	123 573.00		123 573.00	8 583.00	15 673.28	186 816.72
MILLEUXNAT	2015	2	mo	Tvx hydro Maris de Chaumont DD	0.00		0.00	75 000.00		75 000.00	0.00	15 000.00	60 000.00
MILLEUXNAT	2015	7	mo	AF du Marais de Chaumont dvt D.	0.00		0.00	100 000.00		100 000.00	0.00	8 400.00	91 600.00
MILLEUXNAT	2016	1	s	ESPACES NATUREL SENS 2016	75 000.00		75 000.00	37 500.00		37 500.00	0.00	14 326.72	60 673.28
MOYGENADMG	2007	1	mo	GTC	0.00		0.00	610 889.63		610 889.63	610 889.63		0.00
MOYGENADMG	2008	2	mo	Implicit Solidarité Phase 3	0.00		0.00	97 640.00		97 640.00	76 400.69		21 239.31
MOYGENADMG	2011	2	mo	Gestion Financière Nouveaux produits	0.00		0.00	514 212.76		514 212.76	251 889.46	40 000.00	222 323.30
MOYGENADMG	2011	3	mo	Informatisation DS-DETIE	0.00		0.00	854 292.26		854 292.26	471 846.53	135 000.00	247 445.73
MOYGENADMG	2012	1	mo	Nouveau Logiciel Gestion RH	0.00		0.00	510 000.00		510 000.00	89 745.21	40 000.00	380 254.79
MOYGENADMG	2013	1	mo	Logiciel Microsoft 2013-2015	0.00		0.00	502 000.00		502 000.00	342 708.35		159 291.65
MOYGENADMG	2013	2	mo	Schéma Directeur Système d'Information	0.00		0.00	1 537 000.00		1 537 000.00	393 877.26	653 564.00	489 558.74
MOYGENADMG	2016	3	mo	Licences Microsoft 2016 2018	0.00		0.00	540 000.00		540 000.00	0.00	180 000.00	360 000.00
ORGPUBSPOR	2014	1	s	Maison Sports et Vie associative	130 000.00		130 000.00	130 000.00		130 000.00	0.00		130 000.00
ORU	2007	1	s	Opérations rénovation urbaine - Habitat - 2007	1 972 779.00		1 972 779.00	1 972 779.00		1 972 779.00	1 396 260.35	150 000.00	426 518.65

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP
Organismes : Budget Principal CG55
Exercice 2016
DEPENSES

Programme	Millésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type APP	Intitulé de l'AP	Pré-prog.2015	Propositions Pré-prog.2016	Total Pré-prog.2016	AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
PARSCENIQ	2013	1	mo	Parc matériel scénique 2013	0.00		0.00	100 000.00		100 000.00	37 630.34	20 000.00	42 366.66
PATNONPROT	2013	1	s	Patrimoine Non Protégé 2013	133 040.91		133 040.91	133 040.91		133 040.91	127 102.21		5 938.70
PATNONPROT	2014	1	s	Patrimoine Non Protégé 2014	150 000.00		150 000.00	150 000.00		150 000.00	12 078.32	15 000.00	122 921.68
PATNONPROT	2015	1	s	Patrimoine Non Protégé 2015	250 000.00		250 000.00	250 000.00		250 000.00	0.00		250 000.00
PATNONPROT	2016	1	s	PATRIMOINE NON PROTEGE	150 000.00		150 000.00	150 000.00		150 000.00	0.00		150 000.00
PATPROTEGE	2008	1	s	Patrimoine protégé 2008	562 474.94		562 474.94	562 474.94		562 474.94	557 397.49		5 077.45
PATPROTEGE	2011	1	s	Patrimoine protégé 2011	152 072.33		152 072.33	152 072.33		152 072.33	81 329.82	30 000.00	40 742.51
PATPROTEGE	2013	1	s	Patrimoine Protégé 2013	347 721.16		347 721.16	347 721.16		347 721.16	234 831.48	95 098.16	17 791.52
PATPROTEGE	2014	1	s	Patrimoine Protégé 2014	350 000.00		350 000.00	350 000.00		350 000.00	9 335.65	40 000.00	300 664.35
PATPROTEGE	2015	1	s	Patrimoine Protégé 2015	350 000.00		350 000.00	350 000.00		350 000.00	0.00		350 000.00
PATPROTEGE	2016	1	s	PATRIMOINE PROTEGE	350 000.00		350 000.00	350 000.00		350 000.00	0.00		350 000.00
PDEM	2012	1	s	Plan Départemental PPGDND 2012	8 512.65		8 512.65	8 512.65		8 512.65	8 152.65		360.00
PDEM	2013	1	s	Plan Départemental PPGDND 2013	10 652.40		10 652.40	10 652.40		10 652.40	6 578.08		4 074.32
PDEM	2014	1	s	Plan Départemental PPGDND 2014	31 400.00		31 400.00	31 400.00		31 400.00	20 299.52	3 591.32	7 509.16
PDEM	2015	1	s	Plan départemental PPGDND 2015	95 000.00		95 000.00	95 000.00		95 000.00	553.50	16 860.00	77 586.50
PDEM	2016	1	s	PLAN DEPART PPGDND 2016	150 000.00		150 000.00	150 000.00		150 000.00	0.00	19 548.68	130 451.32
PROTECEAU	2007	1	s	Protection ressources en eaux 2007	102 334.45		102 334.45	102 334.45		102 334.45	102 334.45		0.00
PROTECEAU	2010	1	s	Protection des ressources en eau 2010	284 913.20		284 913.20	284 913.20		284 913.20	284 913.20		0.00
PROTECEAU	2011	1	s	Protection ressources en eaux 2011	207 774.51		207 774.51	207 774.51		207 774.51	195 705.77		12 068.74
PROTECEAU	2011	2	s	Alimentation eau potable 2011	321 367.64		321 367.64	321 367.64		321 367.64	321 367.64		0.00
PROTECEAU	2012	1	s	Alimentation Eau Potable 2012	678 867.29		678 867.29	678 867.29		678 867.29	659 281.49		19 585.80
PROTECEAU	2012	2	s	Protection Ressources en Eaux 2012	139 078.28		139 078.28	139 078.28		139 078.28	104 712.88		34 365.40
PROTECEAU	2013	1	s	Protection Ressources en Eaux 2013	145 471.48		145 471.48	145 471.48		145 471.48	81 265.93	51 646.33	12 559.22
PROTECEAU	2013	2	s	Alimentation Eau Potable 2013	491 715.72		491 715.72	491 715.72		491 715.72	477 587.31	3 577.91	10 550.50
PROTECEAU	2014	1	s	Protection Ressources en Eaux 2014	164 479.00		164 479.00	164 479.00		164 479.00	13 194.07	16 117.89	135 167.04
PROTECEAU	2014	2	s	Alimentation Eau Potable 2014	153 391.00		153 391.00	153 391.00		153 391.00	37 879.66	64 355.43	51 155.91
PROTECEAU	2015	1	s	Protec ressources en eau 2015	175 000.00		175 000.00	175 000.00		175 000.00	0.00	16 117.89	158 882.11
PROTECEAU	2015	2	s	AEP 2015	240 000.00		240 000.00	240 000.00		240 000.00	0.00	28 533.33	211 466.67
PROTECEAU	2016	1	s	PROTEC RESSOURCES EAU2016	175 000.00		175 000.00	175 000.00		175 000.00	0.00	16 117.89	158 882.11
PROTECEAU	2016	2	s	ALIMENTAT EAU POTABLE 2016	200 000.00		200 000.00	200 000.00		200 000.00	0.00	28 533.33	171 466.67
RENOVETAB	2008	1	s	Rénovation des établissements 2008	1 150 314.14		1 150 314.14	1 150 314.14		1 150 314.14	1 116 746.04	26 731.27	6 836.83
RENOVETAB	2011	1	s	Rénovation des établissements 2011	305 356.06		305 356.06	305 356.06		305 356.06	86 245.87		219 110.19
RENOVETAB	2012	1	s	Rénovation des établissements 2012	112 714.17		112 714.17	112 714.17		112 714.17	112 714.17		0.00
RENOVETAB	2013	1	s	Rénovation des établissements 2013	896 746.40		896 746.40	896 746.40		896 746.40	153 422.80		743 323.60
RENOVETAB	2014	1	s	Rénovation des établissements 2014	2 500 000.00		2 500 000.00	2 500 000.00		2 500 000.00	16 446.30	475 238.40	2 008 315.30
RENOVETAB	2015	1	s	Rénovation des établissements 2015	1 360 000.00		1 360 000.00	1 360 000.00		1 360 000.00	0.00		1 360 000.00
RENOVETAB	2016	1	s	RENOVATION ETS 2016	200 000.00		200 000.00	200 000.00		200 000.00	0.00	100 000.00	100 000.00
TEMPSHIST	2010	2	mo	Le Temps de l'Histoire - MO	0.00		0.00	1 144 452.00		1 144 452.00	757 665.32	200 000.00	186 786.68
TEMPSHIST	2010	4	s	Le Temps de l'Histoire - Subventions	6 142 100.00		6 142 100.00	6 142 100.00		6 142 100.00	5 860 001.36	173 100.00	108 998.64
TEMPSHIST	2013	1	mo	Prog.Récurent Investis.Sites de mémoire 2013	0.00		0.00	468.96		468.96	468.96		0.00
TEMPSHIST	2015	1	s	Mémorial complément mécénat	0.00		0.00	0.00		0.00	0.00		0.00
TEMPSHIST	2015	2	mo	Refondat. Forts Douaumont Vaux	0.00		0.00	5 000 000.00		5 000 000.00	333 400.46	1 900 000.00	2 766 599.54
TICCOLLEGE	2015	1	mo	Installation Wifi collèges	0.00		0.00	50 000.00		50 000.00		50 000.00	0.00
TRANSPLR	2010	1	mo	Billetterie Transports LR	0.00		0.00	19 560.00		19 560.00	19 560.00		0.00
TRANSPLR	2010	3	mo	Aménagement arrêts LR	0.00		0.00	1 700 000.00		1 700 000.00	249 899.70		1 450 100.30

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP

Organismes : Budget Principal CG55

Exercice 2016

DEPENSES

Programme	Milésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type APP	Intitulé de l'AP	Pré-prog,2015	Propositions Pré-prog,2016	Total Pré-prog,2016	AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
TRANSPLR	2015	5	mo	Aménagegt arrêts LR 2015-2017	0,00		0,00	100 000,00		100 000,00	0,00	59 000,00	41 000,00
TRANSPLR	2016	1	s	ACCESS ARRET BUS 2016 2017	150 000,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	0,00		150 000,00
TRANSPLS	2013	1	s	Mise aux normes arrêts TS 2013	20 926,30		20 926,30	20 926,30		20 926,30	20 926,30		0,00
TRANSPLS	2014	1	s	Mise aux normes arrêts TS 2014	22 000,00		22 000,00	15 000,00		15 000,00	13 759,20	1 240,80	7 000,00
TRANSPLS	2015	1	s	Mise aux normes arrêts bus 2015	15 000,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	2 400,00	7 800,00	4 800,00
TRANSPLS	2016	1	s	MISE AUX NORMES ARR BUS TSS2016	25 000,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	0,00	15 000,00	10 000,00
VELOROUTES	2005	1	mo	APP Véloroutes et voies vertes 2005	0,00		0,00	2 155 650,60		2 155 650,60	1 957 005,34	20 000,00	178 645,26
				Total	72 594 337,82	13 730 000,00	86 324 337,82	204 846 020,69	18 330 000,00	223 176 020,69	111 820 201,31	25 102 578,00	90 917 641,58

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP

Organismes : Budget Principal CG55

Exercice 2016

RECETTES

Programme	Millésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type	APP	Intitulé de l'AP	Total AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
ACQUISIFONC	2015	2	mo		Acquisition Foncière - Zone Bure	92 500.00		92 500.00	0.00		92 500.00
AIDELEVEL	2013	2	s		Zones d'Intérêt départl 2013	64 000.00		64 000.00	64 000.00		0.00
AIDELEVEL	2014	3	mo		ZA Souhesmes	2 336 510.38		2 336 510.38	0.00		2 336 510.38
CENTENAIRE	2013	2	mo		Expo "Grande Guerre"	199 901.31		199 901.31	198 656.86		1 244.45
CENTENAIRE	2015	2	mo		Expo Archéo	160 000.00		160 000.00	0.00		160 000.00
DEV DURABLE	2015	2	mo		Optimisation consommations énergétiques	147 840.00		147 840.00	5 216.40	46 000.00	96 623.60
EXPLOITBAT	2016	7	mo		Recettes des batiments d'enseignement	67 683.00	202 317.00	270 000.00	0.00	50 000.00	220 000.00
FONDSAFGO	2009	2	mo		FAF - Aménagement foncier 2009	76 980.92		76 980.92	18 980.92	31 500.00	26 500.00
FONDSAFGO	2010	2	mo		FAF - Aménagement Foncier 2010	810 150.00		810 150.00	52 511.25	5 000.00	752 638.75
FONDSAFGO	2011	2	mo		FAF - Aménagement foncier 2011	61 360.28		61 360.28	61 360.28		0.00
FONDSAFGO	2013	2	mo		Aménagement foncier 2013	562 000.00		562 000.00	0.00	145 020.00	416 980.00
FONDSDEV	2011	6	mo		Plate forme numérique associative	37 305.27		37 305.27	37 305.27		0.00
FONDSFORES	2010	2	mo		Aménagement dessertes forestières	53 393.28		53 393.28	53 393.28		0.00
FONDSFORES	2016	1	mo		Desserte forestière Madine	90 000.00		90 000.00	0.00	3 000.00	87 000.00
INFRASTTIC	2010	2	s		Extension Réseau Haut Débit	651 799.48		651 799.48	624 799.37		27 000.11
INFRASTTIC	2012	2	mo		TIC - Infrastructures passives (fourreaux)	141 014.16		141 014.16	1 007.24	140 006.92	0.00
INFRASTTIC	2014	2	mo		Création infrast.num.Travaux nouveaux	80 200.00		80 200.00	20 770.00	23 714.50	35 715.50
INFRASTTIC	2016	4	mo		Fin du prog ZB tél mobile	60 000.00		60 000.00	0.00		60 000.00
INFRASTTIC	2016	5	mo		Montées en débit	0.00	2 400 000.00	2 400 000.00	0.00	40 000.00	2 360 000.00
INVESTCOL	2003	5	mo	APP	Construction Collège d'Etain	6 248.93		6 248.93	6 248.93		0.00
INVESTCOL	2010	2	mo		Prog.Récur.Inv.Coll.2010	62 967.56		62 967.56	62 967.56		0.00
INVESTCOL	2014	3	mo		Prog.Récur.Invest.Collèges 2014	500 000.00		500 000.00	383 638.96		116 361.04
INVESTCOL	2015	2	mo		Prog.récurrent enseigt 2015	739 902.00		739 902.00	101 339.93	350 000.00	288 562.07
INVESTCOL	2016	2	mo		PROG RECETTE COLLEGES 2016	180 000.00		180 000.00	0.00	180 000.00	0.00
INV ROUTES	2005	4	mo	APP	Désenclavement Gare TGV	7 242 136.73		7 242 136.73	7 242 136.73		0.00
INV ROUTES	2011	2	mo		Opérations ponctuelles de voirie 2011	46 303.22		46 303.22	45 203.22		1 100.00
INV ROUTES	2012	3	mo		Programme récurrent Investissements routiers 2012	903 427.93		903 427.93	903 427.93		0.00
INV ROUTES	2013	5	mo		opérations ponctuelles voirie 2013	234 674.32		234 674.32	226 516.65		8 157.67
INV ROUTES	2014	3	mo		Opérations ponctuelles voirie 2014	212 374.58		212 374.58	0.00		212 374.58
INV ROUTES	2014	4	mo		Programme récurrent invests rout. 2014	1 132 402.94		1 132 402.94	1 118 702.76		13 700.18
INV ROUTES	2015	2	mo		Prog. Récurrent Invrt Routier 2015	1 260 098.00		1 260 098.00	567 337.32	284 548.00	408 212.68
INV ROUTES	2015	4	mo		Opé. Ponctuelles Voirie 2015	0.00		0.00	0.00		0.00
INV ROUTES	2015	5	mo		Opérations ponctuelles 2015	539 600.00		539 600.00	478 000.00		61 600.00
INV ROUTES	2016	2	mo		PROG RECUR INV ROUTIER 2016	950 000.00		950 000.00	0.00	950 000.00	0.00
INVS TBATIM	2003	2	mo	APP	Construction Archives départementales	7 196 668.75		7 196 668.75	7 196 668.75		0.00

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME et CREDIT DE PAIEMENT - BP

Organismes : Budget Principal CG55

Exercice 2016

RECETTES

Programme	Millésime de l'AP	Numéro de l'AP	Type APP	Intitulé de l'AP	Total AP 2015	Propositions AP 2016	Total AP 2016	Crédits de paiements antérieurs (réalisations cumulées au 01.01.16)	CP 2016	Reste à financer au-delà de 2016
LIVRES	2014	1	mo	Pole du Livre	4 400 000.00		4 400 000.00	0.00		4 400 000.00
LOGSOCIAL	2008	2	s	Aide à la pierre Parc Public 2008	817 217.09		817 217.09	651 251.35	15 000.00	150 965.74
LOGSOCIAL	2013	7	s	Aide à la pierre Parc Pub. (Etat) 2013-2018	756 000.00		756 000.00	73 075.20	65 000.00	617 924.80
MILIEUXNAT	2011	4	mo	Protection et Gestion des ENS	51 157.76		51 157.76	51 157.76		0.00
MILIEUXNAT	2014	3	mo	Optimisation conso.énergétiques	32 160.00		32 160.00	32 160.00		0.00
MILIEUXNAT	2015	3	s	Travaux hydroliques marais de Chaumont dvt D.	25 000.00		25 000.00	0.00	9 000.00	16 000.00
MILIEUXNAT	2015	9	s	Acquisition foncière autour du marais de Chaumont	50 000.00		50 000.00	0.00	5 000.00	45 000.00
MOYGENADMG	2016	4	mo	Schéma Directeur Systèmes Information	350 000.00		350 000.00	0.00	253 000.00	97 000.00
TEMPSHIST	2010	3	mo	Le Temps de l'Histoire - MO	428 307.62		428 307.62	301 509.81	30 800.00	95 997.81
TEMPSHIST	2015	3	mo	Refondation forts Douaumont Vaux	3 000 000.00		3 000 000.00	350 000.00	400 000.00	2 250 000.00
VELOROUTES	2005	2	mo	Véloroutes et voies vertes 2005	850 193.00		850 193.00	847 245.75		2 947.25
					37 659 478.51	2 602 317.00	40 261 795.51	21 776 589.48	3 026 589.42	15 458 616.61

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP		Montant des CP				Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
Dépenses	185 163 120.89	38 012 900.00	223 176 020.89	115 475 642.37	25 102 578.00	82 597 800.52	
ACQUI/FONC 2015 1 Acquisition foncière-zone Bure	200 000.00		200 000.00		165 000.00	35 000.00	
AIDEDEVEL 2011 2 Opération immob. Les Souhesmes	589 833.97		589 833.97	368 646.97		221 187.00	
AIDEDEVEL 2012 2 Aide Artisanat Commerce 2012	136 257.00		136 257.00	136 257.00			
AIDEDEVEL 2013 1 Zone intérêt département. 2013	176 214.31		176 214.31	176 214.31			
AIDEDEVEL 2013 3 Aide Artisanat Commerce 2013	90 557.00		90 557.00	89 456.00		1 101.00	
AIDEDEVEL 2014 2 Aide Artisanat Commerce 2014	200 000.00		200 000.00	153 351.00		46 649.00	
AIDEDEVEL 2014 4 Part. concession. aménagt. zone Meuse TGV	501 106.00		501 106.00	220 000.00		281 106.00	
AIDEDEVEL 2014 6 Accord Cadre Ass.Dév.Eco - Investissement	17 895.00		17 895.00	17 895.00			
AIDEDEVEL 2015 1 Artisanat et commerce	180 000.00		180 000.00	105 000.00	41 968.00	33 032.00	
AIDEDEVEL 2015 2 PPR 2015	305 000.00		305 000.00	1 525.00	81 000.00	222 475.00	
ANIMDEVVIC 2014 1 Appui audioguidage Sites mém.	100 000.00		100 000.00			100 000.00	
ASSAINIST 2011 1 Assainissement 2011	520 599.85		520 599.85	520 599.85			
ASSAINIST 2012 1 Assainissement 2012	1 212 128.56		1 212 128.56	1 131 918.61		80 209.95	
ASSAINIST 2013 1 Assainissement 2013	739 108.45		739 108.45	708 918.35	30 190.10		
ASSAINIST 2014 1 Assainissement 2014	489 500.00		489 500.00	100 132.14	54 192.45	335 175.41	
ASSAINIST 2015 1	256 200.00	210 000.00	466 200.00	23 131.38	57 808.73	385 259.89	
ASSAINISSEMENT 2015		140 000.00	140 000.00		57 808.72	82 191.28	
ASSAINIST 2016 1							
ASSAINISSEMENT 2016							
ASSOCCULT 2012 1 Investissements Assoc.Cult. 12	30 672.26		30 672.26	30 672.26			
ASSOCCULT 2013 1 Investissements Assoc.Cult. 13	121 089.56		121 089.56	103 111.09		17 978.47	
ASSOCCULT 2014 1 Invest Assoc.Culturelles 2014	200 000.00		200 000.00	56 249.55	97 327.00	46 423.45	
ASSOCCULT 2014 3 Invest "Centenaire 14-18" CDM	281 250.00		281 250.00	26 110.99	148 500.00	106 639.01	

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
BIBLIOTHEQ 2016 1 AIDE A L'AMENAGEMENT DE BIBLIOTHEQUES			70 000.00		40 000.00		30 000.00
CANAUXRIV 2010 2 Aménag. canaux rivières 2010	167 172.79		167 172.79	167 157.43			15.36
CANAUXRIV 2011 1 Aménag. canaux rivières 2011	69 735.38		69 735.38	66 995.38			2 740.00
CANAUXRIV 2012 2 Aménag. canaux rivières 2012	206 537.27		206 537.27	176 667.49	20 874.79		8 994.99
CANAUXRIV 2013 2 Aménag. canaux rivières 2013	147 538.14		147 538.14	136 289.35	11 248.79		
CANAUXRIV 2014 1 Aménagement canaux rivières 2014	282 521.00		282 521.00	32 170.45	39 284.22		211 066.33
CANAUXRIV 2015 1 AMENAGEMENT CANAUX RIVIERES 2015	164 150.00	150 000.00	314 150.00		66 814.30		247 335.70
CANAUXRIV 2016 1 AMENAGEMENT CANAUX RIVIERES 2016		100 000.00	100 000.00		36 777.90		63 222.10
CENTENAIRE 2013 1 Exposition . "Que reste t'il de la grande guerre"	662 262.20		662 262.20	607 915.65			54 346.55
CENTENAIRE 2015 1 Expo Archéo	400 000.00		400 000.00				400 000.00
CINEMA 2013 1 Aide aux salles de cinéma 2013	400 000.00		400 000.00	350 000.00	50 000.00		
CINEMA 2015 1 AIDE SALLE CINEMA VERDUN	200 000.00		200 000.00	200 000.00			
DEV CULTUR 2016 1 Scène musicale actuelle coll		600 000.00	600 000.00		100 000.00		500 000.00
DEV DURABLE 2015 1 Optimisation consommations énergétiques	156 068.00		156 068.00	47 027.00	58 000.00		51 041.00
DIFFUSIQ 2015 1 AIDE CREATION SCENE CDC CHARNY	300 000.00		300 000.00				300 000.00
DOMICILAGE 2014 1 Aide à l'amélioration de l'habitat personnes âgées 2014	151 084.00		151 084.00	111 300.00			39 784.00
DOMICILAGE 2015 1 AIDE AMELIORATION HABITAT DES PERSONNES AGEES 2015	151 084.00		151 084.00	54 334.00	96 750.00		
DOMICILAGE 2016 1 AIDE AMELIORATION HABITAT PERSONNES AGEES 2016		150 000.00	150 000.00		75 000.00		75 000.00
ENRICHOL 2014 1 Acquisition d'oeuvres d'art 2014-2016	50 000.00		50 000.00	8 968.90	20 000.00		21 031.10

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP				Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017		
EQUIPSPORT 2014 3 Eqts sport pleine nature 2014 (CDESI)	80 000.00		80 000.00		20 000.00		60 000.00	
ETUDEROUTE 2006 1 Etudes et recherches 2006	276 295.66		276 295.66	246 673.69	29 621.97		202 175.84	
EXPLOITBAT 2015 1 Exploitation des bâtiments	1 300 000.00		1 300 000.00	1 076 324.16	21 500.00		27 335.08	
EXPLOITBAT 2015 2 Mise en conformité 2015	600 000.00		600 000.00	191 614.92	381 050.00		194 525.32	
EXPLOITBAT 2015 3 GTA-Sûreté des Sites	295 000.00	35 000.00	330 000.00	35 474.68	100 000.00		134 604.40	
EXPLOITBAT 2015 4 Mise aux norme câblage	400 000.00		400 000.00	59 395.60	206 000.00		870 500.00	
EXPLOITBAT 2016 1 CABLAGE TICE COLLEGES DEPARTEMENTAUX		1 500 000.00	1 500 000.00		629 500.00		495 000.00	
EXPLOITBAT 2016 2 TRAVAUX ALEATOIRES COLLEGES DEPARTEMENTAUX		660 000.00	660 000.00		165 000.00		915 000.00	
EXPLOITBAT 2016 3 EQUIPEMENTS RESTAURATIONS ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT		1 200 000.00	1 200 000.00		285 000.00		808 500.00	
EXPLOITBAT 2016 4 MISES EN CONFORMITE SUITE CONTROLES REGLEMENTAIRES		1 000 000.00	1 000 000.00		191 500.00		642 000.00	
EXPLOITBAT 2016 5 AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATION DEPARTEM		900 000.00	900 000.00		258 000.00		108 800.00	
EXPLOITBAT 2016 6 TVX ALEATOIRES BATIM ADMINISTRATION DEPARTEM		350 000.00	350 000.00		241 200.00		291 792.71	
FINANCTTGV 2010 1 LGV Est - 2ème Phase	2 917 100.00		2 917 100.00	2 438 307.29	187 000.00		102 316.11	
FONDSAFGO 2009 1 Aménagement foncier 2009	151 568.57		151 568.57	48 752.46	500.00		1 720 518.83	
FONDSAFGO 2010 1 Aménagement foncier 2010	2 118 229.32	185 000.00	2 303 229.32	298 320.49	284 390.00		22 492.62	
FONDSAFGO 2011 1 Aménagement Foncier 2011	85 000.00		85 000.00	62 507.38			489 539.11	
FONDSAFGO 2013 1 Aménagement Foncier 2013	640 000.00		640 000.00	5 440.89	145 020.00		8 782.00	
FONDSAFGO 2014 1 Aménagement foncier 2014	10 000.00	20 000.00	30 000.00	4 218.00	17 000.00			

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
FONDSAFGO 2016 1 Aménagement foncier 2015		40 000.00	40 000.00				40 000.00
FONDSAFOT 2010 1 Travaux connexes 2010	324 230.15		324 230.15	324 230.15			
FONDSAFOT 2012 1 Travaux connexes 2012	111 680.16		111 680.16	111 680.16			
FONDSAFOT 2013 1 Travaux connexes 2013	50 641.42		50 641.42	47 910.91			2 730.51
FONDSAFOT 2015 1 Travaux connexes 2015	11 000.00		11 000.00	5 778.23			5 221.77
FONDSAGRIC 2012 1 Fonds Agriculture 2012	170 761.07		170 761.07	170 761.07			
FONDSAGRIC 2013 4 Fonds Agriculture 2013	264 826.73		264 826.73	251 796.70			13 030.03
FONDSAGRIC 2014 1 Fonds Agriculture 2014	300 000.00		300 000.00	175 908.09	70 000.00		54 091.91
FONDSAGRIC 2015 2 Fonds Agriculture 2015	300 000.00		300 000.00	101 344.92	50 000.00		148 655.08
FONDSAGRIC 2016 1 FONDS AGRICULTURE 2016		80 000.00	80 000.00		80 000.00		866.43
FONDSDEV 2010 1 Fonds de développement 2010	2 040 140.83		2 040 140.83	2 039 274.40			
FONDSDEV 2011 1 Fonds de développement 2011	2 042 775.58		2 042 775.58	1 983 427.84	27 543.02		31 804.72
FONDSDEV 2011 5 Plate-forme numérique assoc.MO	60 330.93		60 330.93	60 330.93			
FONDSDEV 2012 1 Fonds de développement 2012	582 548.44		582 548.44	581 593.90			954.54
FONDSDEV 2013 1 Habitat/Planif. Com/EPCI 2013	493 719.42		493 719.42	358 057.66			135 661.76
FONDSDEV 2013 2 Fonds de développement 2013	2 814 203.39		2 814 203.39	1 765 075.49	500 000.00		549 127.90
FONDSDEV 2013 3 Fonds initiatives locales 2013	188 740.37		188 740.37	170 789.47	9 300.00		8 650.90
FONDSDEV 2013 5 Fonds Montée Haut Débit 2013	49 871.90		49 871.90	47 701.40			2 170.50
FONDSDEV 2014 1 Fonds Développement Territorial 2014	1 600 000.00		1 600 000.00	80 000.00	65 000.00		1 455 000.00
FONDSDEV 2014 2 Fonds initiative Locale 2014	200 000.00		200 000.00	89 664.88	80 000.00		30 335.12
FONDSDEV 2014 3 Fonds Montée en Débit 2014	100 000.00		100 000.00		7 726.00		92 274.00

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
FONDSDEVT 2014 4 Plate-forme numérique 2014 SUBV	121 000.00		121 000.00				121 000.00
FONDSDEVT 2014 6 Logement com/ECPI 2014	80 000.00		80 000.00	48 000.00			32 000.00
FONDSDEVT 2015 1 Fonds de développement 2015	1 200 000.00		1 200 000.00				1 200 000.00
FONDSDEVT 2015 2 Fonds Initiatives Locales 2015	200 000.00		200 000.00		20 000.00		180 000.00
FONDSDEVT 2015 3 Fond Montée Haut Débit	100 000.00		100 000.00				100 000.00
FONDSDEVT 2015 4 Hab adapté et planif 2015	45 000.00	45 000.00	90 000.00		30 000.00		60 000.00
FONDSDEVT 2015 5 RENOV THERMIQUE LOGEMENTS COMMUNAUX 2015	100 000.00		100 000.00		32 000.00		68 000.00
FONDSDEVT 2015 6 SOUTIEN ELABORATION PLUI	50 000.00		50 000.00		20 000.00		30 000.00
FONDSDEVT 2016 1 FONDS DE DEVELOPPEMENT		600 000.00	600 000.00				600 000.00
FONDSDEVT 2016 2 FONDS INITIATIVES LOCALES		300 000.00	300 000.00				300 000.00
FONDSFORES 2015 1 Desserte Forestière Madine	100 000.00		100 000.00	4 011.00	86 400.00		9 589.00
HEBERGTOUR 2012 1 Hébergement Touristique 2012	36 444.00		36 444.00	36 444.00			
HEBERGTOUR 2013 1 Hébergement touristique 2013	39 623.00		39 623.00	39 623.00			
HEBERGTOUR 2014 1 Hébergement touristique 2014	52 000.00		52 000.00	21 472.00	21 472.00		9 056.00
HEBERGTOUR 2015 1 Hébergements touristiques 2015	165 000.00		165 000.00	9 000.00	38 004.00		117 996.00
INFRASTTTIC 2010 1 Extension Réseau Haut Débit	1 145 189.05		1 145 189.05	1 145 189.05			
INFRASTTTIC 2012 1 TIC-Infrastr. passives-fourreaux	666 761.29		666 761.29	666 761.29			
INFRASTTTIC 2014 1 Création infrastructures numériques - Travaux nouveaux	3 950 000.00		3 950 000.00	205 246.08	273 538.56		3 471 215.36
INFRASTTTIC 2016 1 Fin du prog ZB tél mobile		300 000.00	300 000.00		45 000.00		255 000.00
INFRASTTTIC 2016 2 Contribution SMOP Fibre au bâtiment		10 130 000.00	10 130 000.00		145 000.00		9 985 000.00

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP				Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017		
INFRASTIC 2016 3 Montées en débit		3 000 000.00	3 000 000.00		50 000.00		2 950 000.00	
INVESTCOL 2012 1 Prog.Récur.Inv.Coll.2012	885 676.08		885 676.08	885 676.08				
INVESTCOL 2012 2 Grosses Opé.coll.12-14- Tr12	2 109 688.37		2 109 688.37	1 112 531.36	143 000.00		854 157.01	
INVESTCOL 2012 3 Grosses Opé.coll.12-14- Tr13	1 872 132.00		1 872 132.00	44 388.04	162 000.00		1 665 743.96	
INVESTCOL 2013 1 Prog.Récur.Inv.Coll.2013	2 879 039.15		2 879 039.15	2 857 659.59	17 000.00		4 379.56	
INVESTCOL 2013 2 Grosses Opé.coll.12-14- Tr14	2 607 280.00		2 607 280.00	1 440.00	30 000.00		2 575 840.00	
INVESTCOL 2014 1 Prog.récurrent.collèges 2014	1 992 388.57		1 992 388.57	1 929 139.71	47 500.00		15 748.86	
INVESTCOL 2014 2 Grosses Opé.Col.Ancement Espace Technologique T2015	1 400 000.00		1 400 000.00		80 000.00		1 320 000.00	
INVESTCOL 2014 4 Accessibilité des collèges	3 800 000.00		3 800 000.00	149 351.74	400 000.00		3 250 648.26	
INVESTCOL 2015 1 Prog.récurrent enseignement 2015	3 833 600.00		3 833 600.00	711 962.07	1 311 945.00		1 809 692.93	
INVESTCOL 2016 1 PROGRAMME RECURRENT COLLEGES 2016		1 390 000.00	1 390 000.00		562 635.00		827 365.00	
INVESTCOL 2016 3 PROGRAMME REPARATION COLLEGE ETAIN		100 000.00	100 000.00		20 000.00		80 000.00	
INVROUTES 2005 3 Désenclavement Gare TGV	17 884 239.63		17 884 239.63	17 465 391.15	398 848.48		20 000.00	
INVROUTES 2011 1 Opé. ponctuelles Voirie 2011	240 850.66		240 850.66	181 993.40			58 857.26	
INVROUTES 2012 1 Opé. ponctuelles Voirie 2012	621 081.15		621 081.15	621 081.15				
INVROUTES 2013 1 Acquisition mat. voirie 2013	488 884.27		488 884.27	488 884.27				
INVROUTES 2013 2 Prog.Récur.Invts Routiers 2013	6 541 897.99		6 541 897.99	6 541 897.99			323 329.42	
INVROUTES 2013 4 Opé. ponctuelles Voirie 2013	1 308 448.54		1 308 448.54	985 119.12				
INVROUTES 2014 1 Opérations ponctuelles voirie 2014	1 298 821.32		1 298 821.32	26 669.32			1 272 152.00	
INVROUTES 2014 2 Programme récurrent Investissements routiers 2014	6 158 275.77		6 158 275.77	6 126 586.93			31 688.84	

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
INVROUTES 2015 1 Prog. Récurrent Invit Routier 2015	6 875 900.00	200 000.00	7 075 900.00	6 615 256.72	259 335.00		201 308.28
INVROUTES 2015 3 Opérations Ponctuelles Voirie 2015	702 100.00		702 100.00	293 061.54	409 038.46		
INVROUTES 2016 1 PROG RECURRENT INVEST ROUTIER 2016		6 175 900.00	6 175 900.00		5 308 626.54		867 273.46
INVROUTES 2016 3 OPERATIONS PONCTUELLES VOIRIE 2016		458 000.00	458 000.00		418 000.00		40 000.00
INVROUTES 2016 4 CONTRAT DE PLAN ETAT REGION 2015 2020		3 000 000.00	3 000 000.00				3 000 000.00
INVSTBATIM 2003 1 Construction Archives départ.	13 303 398.87		13 303 398.87	13 284 162.25	19 236.62		
INVSTBATIM 2011 1 Prog.récur.Invts Bâtiments 2011	1 244 220.15		1 244 220.15	1 050 580.81			193 639.34
INVSTBATIM 2011 2 Signalétique Bât.Départ.2011	121 359.06		121 359.06	101 359.06	10 000.00		10 000.00
INVSTBATIM 2012 1 Prog.récur.Invts Bâtiments 2012	575 086.77		575 086.77	575 086.77			
INVSTBATIM 2012 2 Protection Temple NASIUM	346 000.00		346 000.00	47 695.79			298 304.21
INVSTBATIM 2012 3 Construction CE VOID VACON	1 500 000.00		1 500 000.00		40 000.00		1 460 000.00
INVSTBATIM 2012 4 Mise normes pôle agroalim.	1 655 300.00		1 655 300.00	239 048.50	685 000.00		731 251.50
INVSTBATIM 2013 1 Prog.récur.Invts Bâtiments 2013	278 036.20		278 036.20	278 036.20			
INVSTBATIM 2013 2 Construct°/Améliorat° CE	529 995.00		529 995.00	6 995.00	30 000.00		493 000.00
INVSTBATIM 2014 1 Prog.récur.bâtiments 2014 autres bâtiments	667 033.66		667 033.66	659 848.12			7 185.54
INVSTBATIM 2014 3 Accessibilité bâtiment. 2015	2 800 000.00		2 800 000.00	18 193.14	230 000.00		2 551 806.86
INVSTBATIM 2015 1 Prog.récurrent bâtiment. 2015	2 028 280.00		2 028 280.00	464 708.32	885 000.00		678 571.68
INVSTBATIM 2015 4 Aménagement des MDS	250 000.00		250 000.00	13 800.00	190 000.00		46 200.00
INVSTBATIM 2016 1 PROGRAMME RECURRENT AUTRES BATIMENTS 2016		615 000.00	615 000.00		530 000.00		85 000.00
INVSTHOTEL 2013 1 Prog.récur.Invets Hôtel 2013	149 663.61		149 663.61	85 663.61			64 000.00

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
INVENTENSSUP 2013 1 Prog.Récur.Ens.Sup.2013	22 653.07		22 653.07	22 653.07			670 264.30
INVENTENSSUP 2013 2 Restructuration Bâtiment IUJFM	800 000.00		800 000.00	9 735.70	120 000.00		5 650 000.00
LIVRES 2013 1 Pôle du livre	5 650 000.00		5 650 000.00	1 057 127.99			6 767.06
LOGSOCIAL 2007 1 Aide à la pierre 2007	1 063 895.05		1 063 895.05				
LOGSOCIAL 2008 1 Aide pierre Parc Public 2008	2 944 449.16		2 944 449.16	2 820 761.16	78 816.86		44 871.14
LOGSOCIAL 2008 3 Aide pierre Parc Privé 2008	1 320 208.00		1 320 208.00	1 288 187.20			32 020.80
LOGSOCIAL 2013 3 Aide pierre Parc Privé 13-16	1 500 000.00	350 000.00	1 850 000.00	980 000.00	320 000.00		550 000.00
LOGSOCIAL 2013 4 Aide Pierre parc.Pub.(FP)13-18	2 150 000.00	900 000.00	3 050 000.00	987 592.13	393 412.86		1 668 995.01
LOGSOCIAL 2013 5 Consolidation OPH 2013-2017	2 750 000.00	250 000.00	3 000 000.00	1 500 000.00	500 000.00		1 000 000.00
LOGSOCIAL 2013 6 Aide Pierre parc.Pub.Etat13-18	266 000.00	34 000.00	300 000.00	163 280.00	24 400.00		112 320.00
LOGSOCIAL 2016 2 LUTTE CONTRE LA VACANCE		150 000.00	150 000.00		80 000.00		70 000.00
MADINE 2011 1 Investiss. Madine 2011-2012	74 337.46		74 337.46	74 337.46			
MADINE 2012 1 Madine - 1ère Tranche Dév.	3 269 081.39		3 269 081.39	2 978 218.85			290 862.54
MADINE 2013 1 Madine-2ème Tranche Développt	730 000.00	400 000.00	1 130 000.00	135 118.57	450 000.00		544 881.43
MEMOIRE 2014 1 pole d'accueil champ bataille VERDUN	31 344.00		31 344.00	31 344.00			
MEMOIRE 2015 1 POLE ACCUEIL CHAMP DE BATAILLE VERDUN	209 000.00		209 000.00	167 200.00	41 800.00		
MILIEUXNAT 2012 1 Espaces Nat. Sensibles 2012	85 001.68		85 001.68	85 001.68			
MILIEUXNAT 2013 5 Espaces Nat. Sensibles 2013	65 854.00		65 854.00	65 854.00			
MILIEUXNAT 2014 1 Espaces Naturels Sensibles 2014	35 000.00		35 000.00	6 192.44			28 807.56
MILIEUXNAT 2014 2 Optimisation des consommations énergétiques	43 932.00		43 932.00	43 932.00			
MILIEUXNAT 2014 4 Plan Aménagement Marais de Chaumont Dt Darnvilliers	40 000.00		40 000.00				40 000.00

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
MILIEUXNAT 2015 1 ESPACES NATURELS SENSIBLES 2015	86 073.00	37 500.00	123 573.00	8 583.00	15 673.28		99 316.72
MILIEUXNAT 2015 2 TRAVAUX HYDROLOGIQUE MARAIS CHAUMONT DEVANT DAMVILLERS	75 000.00		75 000.00		15 000.00		60 000.00
MILIEUXNAT 2015 7 ACQUISITION FONCIERE AUTOUR DU MARAIS DE CHAUMONT DEVANT DAMVILLERS	100 000.00		100 000.00		8 400.00		91 600.00
MILIEUXNAT 2016 1 ESPACES NATURELS SENSIBLES 2016		37 500.00	37 500.00	610 889.63	14 326.72		23 173.28
MOYENADMG 2007 1 GTC	610 889.63		610 889.63	83 872.83			13 767.17
MOYENADMG 2008 2 Implicite Solidarité Phase 3	97 640.00		97 640.00	267 650.26			206 562.50
MOYENADMG 2011 2 Nouveau produit GF	514 212.76		514 212.76	476 730.53			242 561.73
MOYENADMG 2011 3 Informatisation DS-DETIE	854 292.26		854 292.26	98 260.50			371 739.50
MOYENADMG 2012 1 Nouveau logiciel Gestion RH	510 000.00		510 000.00	342 708.35			159 291.65
MOYENADMG 2013 1 Logiciel Microsoft 2013-2015	502 000.00		502 000.00	477 024.25			406 411.75
MOYENADMG 2013 2 Schéma Direct Syst.information	1 347 000.00	190 000.00	1 537 000.00		653 564.00		360 000.00
MOYENADMG 2016 3 Licences Microsoft 2016 2018		540 000.00	540 000.00		180 000.00		130 000.00
ORGPUBSPOR 2014 1 Maison des Sports et de la Vie Associative	130 000.00		130 000.00				426 518.65
ORU 2007 1 ORU-Habitat-2007	1 972 779.00		1 972 779.00	1 396 260.35	150 000.00		19 897.66
PARSCENIQ 2013 1 Parc matériel scénique 13-17	100 000.00		100 000.00	60 102.34	20 000.00		15 711.70
PATNONPROT 2013 1 Patrimoine non protégé 2013	133 040.91		133 040.91	117 329.21			131 213.40
PATNONPROT 2014 1 Patrimoine non protégé 2014	150 000.00		150 000.00	3 786.60	15 000.00		150 000.00
PATNONPROT 2015 1 Patrimoine non protégé 2015	150 000.00		150 000.00				150 000.00
PATNONPROT 2016 1 PATRIMOINE NON PROTEGE		150 000.00	150 000.00				5 077.45
PATPROTEGE 2008 1 Patrimoine protégé 2008	562 474.94		562 474.94	557 397.49			42 985.87
PATPROTEGE 2011 1 Patrimoine protégé 2011	152 072.33		152 072.33	79 086.46	30 000.00		

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
PATPROTEGE 2013 1 Patrimoine protégé 2013	347 721.16		347 721.16	207 845.48	95 098.16		44 777.52
PATPROTEGE 2014 1 Patrimoine protégé 2014	350 000.00		350 000.00	9 335.65	40 000.00		300 664.35
PATPROTEGE 2015 1 Patrimoine protégé 2015	350 000.00		350 000.00				350 000.00
PATPROTEGE 2016 1 PATRIMOINE PROTEGE		350 000.00	350 000.00				350 000.00
PDEM 2012 1 Plan Départemental PPGDND 2012	8 512.65		8 512.65	8 152.65			360.00
PDEM 2013 1 Plan Départemental PPGDND 2013	10 652.40		10 652.40	6 578.08			4 074.32
PDEM 2014 1 Plan départemental PPGDND 2014	31 400.00		31 400.00	20 299.52	3 591.32		7 509.16
PDEM 2015 1 PLAN DEPARTEMENTAL PPGDND 2015	35 000.00	60 000.00	95 000.00	553.50	16 860.00		77 586.50
PDEM 2016 1 PLAN DEPARTEMENTAL PPGDND 2016		90 000.00	90 000.00		19 548.68		70 451.32
PROTECEAU 2007 1 Protect. ressources eaux 2007	102 334.45		102 334.45	102 334.45			
PROTECEAU 2010 1 Protect. ressources eaux 2010	284 913.20		284 913.20	284 913.20			
PROTECEAU 2011 1 Protect. ressources eaux 2011	207 774.51		207 774.51	200 932.87			6 841.64
PROTECEAU 2011 2 Alimentation eau potable 2011	321 367.64		321 367.64	321 367.64			
PROTECEAU 2012 1 Alimentation eau potable 2012	678 867.29		678 867.29	659 281.49			19 585.80
PROTECEAU 2012 2 Protect. ressources eaux 2012	139 078.28		139 078.28	104 712.88			34 365.40
PROTECEAU 2013 1 Protect. ressources eaux 2013	145 471.48		145 471.48	81 265.93	51 646.33		12 559.22
PROTECEAU 2013 2 Alimentation eau potable 2013	491 715.72		491 715.72	477 587.31	3 577.91		10 550.50
PROTECEAU 2014 1 Protection Ressources en Eaux 2014	164 479.00		164 479.00	17 536.56	16 117.89		130 824.55
PROTECEAU 2014 2 Alimentation Eau Potable 2014	153 391.00		153 391.00	37 879.66			51 155.91
PROTECEAU 2015 1 PROTECTION RESSOURCES EN EAUX 2015	50 000.00	105 000.00	155 000.00		16 117.89		138 882.11
PROTECEAU 2015 2 ALIMENTATION EAU POTABLE 2015	90 000.00	120 000.00	210 000.00		28 533.33		181 466.67

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
PROTECEAU 2016 1 PROTECTION RESSOURCES EN EAUX 2016		70 000.00	70 000.00		16 117.89		53 882.11
PROTECEAU 2016 2 ALIMENTATION EAU POTABLE 2016		80 000.00	80 000.00		28 533.33		51 466.67
RENOVETAB 2008 1 Rénovation établissements 2008	1 150 314.14		1 150 314.14	1 116 746.04	26 731.27		6 836.83
RENOVETAB 2011 1 Rénovation établissements 2011	305 356.06		305 356.06	86 245.87			219 110.19
RENOVETAB 2012 1 Rénovation établissements 2012	112 714.17		112 714.17	112 714.17			
RENOVETAB 2013 1 Rénovation établissements 2013	896 746.40		896 746.40	153 422.80			743 323.60
RENOVETAB 2014 1 Rénovation des établissements 2014	2 500 000.00		2 500 000.00	84 883.43	475 238.40		1 939 878.17
RENOVETAB 2015 1 RENOVATION ETS 2015	1 360 000.00		1 360 000.00				1 360 000.00
RENOVETAB 2016 1 RENOVATION ETS 2016		200 000.00	200 000.00		100 000.00		100 000.00
TEMPSHIST 2010 2 Le Temps de l'Histoire - MO	1 144 452.00		1 144 452.00	866 916.94	200 000.00		77 535.06
TEMPSHIST 2010 4 Le Temps de Histoire - Subv.	6 142 100.00		6 142 100.00	5 865 206.37	173 100.00		103 793.63
TEMPSHIST 2013 1 Prog.récur.Invt Site Mém. 2013	468.96		468.96				
TEMPSHIST 2015 2 Refondation Forts Douaumont Vaux	5 000 000.00		5 000 000.00	570 000.00	1 900 000.00		2 530 000.00
TICOLLEGE 2015 1 INSTALLATION WIFI COLLEGES	50 000.00		50 000.00		50 000.00		
TRANSPLR 2010 1 Billétique Transports LR	19 560.00		19 560.00	19 560.00			
TRANSPLR 2010 3 Aménagt arrêts LR 2010-2014	1 700 000.00		1 700 000.00	249 899.70			1 450 100.30
TRANSPLR 2015 5 Aménagt arrêts LR 2015-2017	100 000.00		100 000.00	10 000.00	59 000.00		31 000.00
TRANSPLR 2016 1 MISE EN ACCESSIBILITE ARRETS BUS 2016		150 000.00	150 000.00				150 000.00
TRANSPLS 2013 1 Mise aux normes arrêts TS 2013	20 926.30		20 926.30	20 926.30			
TRANSPLS 2014 1 Mise aux normes arrêts TS 2014	15 000.00		15 000.00	13 759.20	1 240.80		

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
TRANSPLS 2015 1 Mise aux normes arrêts bus TS 2015	15 000.00		15 000.00	6 040.80	7 800.00		1 159.20
TRANSPLS 2016 1 MISE AUX NORMES ARRETS BUS TS 2016		25 000.00	25 000.00		15 000.00		10 000.00
VELOURUTES 2005 1 Véloroutes Voies vertes 2005	2 135 650.60	20 000.00	2 155 650.60	1 962 671.79	20 000.00		172 978.81
Recettes	35 644 795.51	4 617 000.00	40 261 795.51	23 121 137.63	3 026 589.42		14 114 068.46
ACQUISFONC 2015 2 Acquisition foncière-zone Bure	92 500.00		92 500.00				92 500.00
AIDEDEVEL 2013 2 Zone intérêt département. 2013	64 000.00		64 000.00	64 000.00			
AIDEDEVEL 2014 3 ZA Souhmes	2 336 510.38		2 336 510.38				2 336 510.38
CENTENAIRE 2013 2 Exposition "Que reste t'il de la grande guerre"	199 901.31		199 901.31	175 216.68			24 684.63
CENTENAIRE 2015 2 Expo Archéo	160 000.00		160 000.00				160 000.00
DEV DURABLE 2015 2 Optimisation consommations énergétiques	147 840.00		147 840.00	65 000.00	46 000.00		36 840.00
EXPLOITBAT 2016 7 Recettes des batiments d'enseignement		270 000.00	270 000.00		50 000.00		220 000.00
FONDSAFGO 2009 2 Aménagement foncier 2009	76 980.92		76 980.92	18 980.92	31 500.00		26 500.00
FONDSAFGO 2010 2 Aménagement foncier 2010	675 150.00	135 000.00	810 150.00	52 261.60	5 000.00		752 888.40
FONDSAFGO 2011 2 Aménagement Foncier 2011	61 360.28		61 360.28	61 360.28			
FONDSAFGO 2013 2 Aménagement Foncier 2013	380 000.00	182 000.00	562 000.00		145 020.00		416 980.00
FONDSDEV 2011 6 Plate-forme numérique assoc.	37 305.27		37 305.27	37 305.27			
FONDSFORES 2010 2 Aménag. dessertes forestières	53 393.28		53 393.28	53 393.28			
FONDSFORES 2016 1 Desserte forestière Madine		90 000.00	90 000.00		3 000.00		87 000.00
INFRASTTIC 2010 2 Extension Réseau Haut Débit	651 799.48		651 799.48	536 007.76			115 791.72
INFRASTTIC 2012 2 TIC-Infrastr.passives-fourreaux	141 014.16		141 014.16	141 014.16	140 006.92		-140 006.92
INFRASTTIC 2014 2 Création infrastructure numériques - Travaux nouveaux	80 200.00		80 200.00	80 200.00	23 714.50		-23 714.50
INFRASTTIC 2016 4 Fin du programme ZB tél mobile		60 000.00	60 000.00				60 000.00

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			Restes à financer (exercices au delà de 2017)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	
INFRASTIC 2016 5 Montées en débit		2 400 000.00	2 400 000.00		40 000.00		2 360 000.00
INVESTCOL 2003 5 Construction Collège d'Etain	6 248.93		6 248.93	6 248.93			
INVESTCOL 2010 2 Prog.Récur.Inv.Coll.2010	62 967.56		62 967.56	62 967.56			86 182.46
INVESTCOL 2014 3 Prog.Réc.Inv.Col.2014	500 000.00		500 000.00	413 817.54			-115 832.00
INVESTCOL 2015 2 Prog.récurrent enseigt. 2015	739 902.00		739 902.00	505 734.00		350 000.00	
INVESTCOL 2016 2 PROGRAMME RECETTES COLLEGES 2016		180 000.00	180 000.00		180 000.00		
INVROUTES 2005 4 Désenclavement Gare TGV	7 242 136.73		7 242 136.73	7 242 136.73			
INVROUTES 2011 2 Opé. ponctuelles Voirie 2011	46 303.22		46 303.22	46 303.22			
INVROUTES 2012 3 Prog.Récur.Invts Routiers 2012	903 427.93		903 427.93	903 427.93			212 374.58
INVROUTES 2013 5 Opérations ponctuelles 2013	234 674.32		234 674.32	234 674.32			12 316.36
INVROUTES 2014 3 Opérations ponctuelles voirie 2014	212 374.58		212 374.58				
INVROUTES 2014 4 Prog.Récur.Invst.Rout.2014	1 132 402.94		1 132 402.94	1 120 086.58			-284 548.00
INVROUTES 2015 2 Prog. Récurrent Invst Routier 2015	1 260 098.00		1 260 098.00	1 260 098.00		284 548.00	
INVROUTES 2015 5 Opérations ponctuelles 2015	539 600.00		539 600.00	539 600.00			
INVROUTES 2016 2 PROG RECURRENT INVEST ROUTIER 2016		950 000.00	950 000.00		950 000.00		4 400 000.00
INVTBATIM 2003 2 Construction Archives départ.	7 196 668.75		7 196 668.75	7 196 668.75			175 678.74
LIVRES 2014 1 Pôle du livre	4 400 000.00		4 400 000.00			15 000.00	
LOGSOCIAL 2008 2 Aide pierre Parc Public 2008	817 217.09		817 217.09	626 538.35			
LOGSOCIAL 2013 7 Aide Pierre parc.Pub.Etat13-18	756 000.00		756 000.00	73 075.20		65 000.00	
MILIEUXNAT 2011 4 Préservation et Gestion ENS	51 157.76		51 157.76	51 157.76			617 924.80
MILIEUXNAT 2014 3 Optimisation consommations énergétiques (récup. C2E)	32 160.00		32 160.00	32 160.00			

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
MILIEUXNAT 2015 3 TRAVAUX HYDROLIQUES MARAIS DE CHAUMONT DEVANT DAMVILLERS	25 000.00		25 000.00		9 000.00		16 000.00
MILIEUXNAT 2015 9 ACQUISITION FONCIERE AUTOUR DU MARAIS DE CHAUMONT DEVANT DAMVILLERS	50 000.00		50 000.00		5 000.00		45 000.00
MOYGENADMG 2016 4 Schéma Directeur Systèmes Information		350 000.00	350 000.00		253 000.00		97 000.00
TEMPSHIST 2010 3 Le Temps de l'Histoire - MO	428 307.62		428 307.62	321 509.81	30 800.00		75 997.81
TEMPSHIST 2015 3 Refondation Forts Douaumont Vaux	3 000 000.00		3 000 000.00	350 000.00	400 000.00		2 250 000.00
VELOROUTES 2005 2 Véloroutes Voies vertes 2005	850 193.00		850 193.00	850 193.00			

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Situation des autorisations d'engagement

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses	116 713 894.74	4 661 609.00	121 375 503.74	63 690 599.96	21 885 318.88	35 799 584.90
ACTIOCHART 2012 1 AE-Agenda 21	90 662.26		90 662.26	90 662.26		
AIDELEVEL 2014 7 Accord Cadre Assistance Dév Eco	90 810.00		90 810.00	81 042.50		9 767.50
ANIMCOLLEC 2015 1 AE - SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2015-2018	50 100.00		50 100.00	10 566.67	16 700.00	22 833.33
ANIMCOLLEC 2016 1 AE_ MEDIATEUR IPOUSTEGUY		6 600.00	6 600.00		2 200.00	4 400.00
APPUIECO 2013 1 AE-nouvelles énergies CCIT	47 820.67		47 820.67	47 820.67		
APPUIECO 2014 1 AE_Meuse entreprise	148 750.00		148 750.00	122 758.14		25 991.86
APPUIECO 2014 2 AE_CMA MEUSE 2014	115 000.00		115 000.00	115 000.00		
APPUIECO 2014 3 AE_SUB FONCT ORG PRIVES	71 150.00		71 150.00	50 000.00		21 150.00
APPUIECO 2015 1 AE - CMA Meuse 2015	115 000.00		115 000.00	80 000.00	20 000.00	15 000.00
APPUIECO 2015 2 AE - ORGANISMES CHAINE D'APPUI 2015	59 500.00		59 500.00	45 800.00	11 450.00	2 250.00
ASSAINIST 2014 2 AE- Marché d'Auto surveillance 2015_2017	180 000.00		180 000.00	48 048.00	45 000.00	86 952.00
ASSAINIST 2015 2 AE - REACTIVATION INVENTAIRE CANALISATION AEP 2015 2018	200 000.00		200 000.00		38 000.00	162 000.00
ASSOCCULT 2014 2 AE_Résidence Centenaire 14_18	750 000.00		750 000.00	160 500.00	110 000.00	479 500.00
ASSOCSPORT 2015 1 AE - ANIMATION RESEAUX SPORT	28 000.00		28 000.00	12 500.00	6 000.00	9 500.00
ASSOCSPORT 2016 1 ASS SPORTIVE STRUCTURANTE 2016		273 000.00	273 000.00		240 000.00	33 000.00
CAUE 2013 1 AE-CAUE 2013	387 107.00		387 107.00	387 107.00		
CDT 2013 1 AE-Fonctionnement du CDT	1 151 673.86		1 151 673.86	1 151 673.86		
CDT 2014 1 AE_Fonct CDT 2014	1 223 119.88		1 223 119.88	1 223 119.88		
CDT 2015 1 AE - CDT fonctionnement 2015	1 325 324.00		1 325 324.00	1 008 604.00	165 840.00	150 880.00
CDT 2016 1 AE - CDT 2016		1 421 124.00	1 421 124.00		1 256 124.00	165 000.00
CENTENAIRE 2014 1 Exposition Centenaire	170 000.00		170 000.00	106 000.00	64 000.00	
CENTENAIRE 2015 4 AE - EXPOSITION LOISEAU 2015 2016	85 000.00		85 000.00	50 000.00	35 000.00	
DEV DURABLE 2016 1 AE - AMO ENERGIE		50 000.00	50 000.00		9 000.00	41 000.00
ECOLEMUSIQ 2013 1 AE- enseignement musical 2013	260 000.00		260 000.00	257 407.00		2 593.00
ECOLEMUSIQ 2014 1 AE_Ecole de musique 2014	260 000.00		260 000.00	244 882.00		15 118.00
ECOLEMUSIQ 2015 1 AE - ECOLE DE MUSIQUE 2015	260 000.00		260 000.00	184 960.00	55 000.00	20 040.00
ECOLEMUSIQ 2016 1 COM STRUCT INTERCO 2016		260 000.00	260 000.00		184 500.00	75 500.00
ENERGREN 2015 1 AE - PRIME MEUSE ENERG NOUVELLE 2015	80 000.00		80 000.00			80 000.00
ENERGREN 2016 1 AE PRIME MEUSE ENERG 2016		80 000.00	80 000.00			80 000.00
EUROPCOOP 2016 1 PART FONC INTERREG V A GR		100 000.00	100 000.00		9 000.00	91 000.00
EUROPCOOP 2016 2 PART ANIM INTERREG V GR		60 000.00	60 000.00		12 000.00	48 000.00
EXPLOITBAT 2015 5 AE - GTA SURETE DES SITES	400 000.00		400 000.00	103 881.86	100 000.00	196 118.14
FONCENSSUP 2013 1 AE_BOURSES ENSEIGNEMENT SUPERIEUR 2013	166 000.00		166 000.00	143 000.00		23 000.00
FONCENSSUP 2014 1 AE - BOURSES ENSEIGN SUP 2014	70 000.00		70 000.00			70 000.00
FONCENSSUP 2015 1 AE - BOURSE ENSEIGNEMENT SUPRIEURE	70 000.00		70 000.00			70 000.00

FONDSAGRIC 2013 1 AE-MAE Val Dunois	30 096.24		30 096.24	30 096.24		
FONDSAGRIC 2013 2 AE-Chambre Agric. 2013-2015	480 000.00		480 000.00	420 000.00		60 000.00
FONDSAGRIC 2013 3 AE-Santé animale 2013-2014	914 682.04		914 682.04	914 682.04		
FONDSAGRIC 2015 1 AE -Santé animale 2015-2017	458 000.00		458 000.00	368 537.33		89 462.67
FONDSAGRIC 2015 3 AE - MESURES AGROENVIRONNEMENTALES VAL DUNOIS	42 000.00		42 000.00		8 400.00	33 600.00
FONDSAGRIC 2015 4 AE - Audits financiers Crise élevage	120 000.00		120 000.00		60 000.00	60 000.00
FONDSDEVT 2016 4 AE SCHEMA SERVICES AU PUBLIC		80 000.00	80 000.00		80 000.00	
FONDSDEVT 2016 6 AE FONDS INGENIERIE REFORME TERRITORIAL		75 000.00	75 000.00			75 000.00
FONDSFORES 2013 1 AE-Acteurs Forêt 2013-2016	182 000.00		182 000.00	130 125.00	37 625.00	14 250.00
FRAIGENSOC 2013 1 AE - Centres sociaux 2013-2015	629 515.00		629 515.00	583 335.80	46 175.60	3.60
FRAIGENSOC 2013 2 AE - Aides assoc caractère social	132 665.00		132 665.00	132 665.00		
FRAIGENSOC 2014 1 AE_asso caractère social 2014	176 589.00		176 589.00	176 589.00		
FRAIGENSOC 2015 1 AE - ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL 2015	199 995.00		199 995.00	114 431.00	85 564.00	
FRAIGENSOC 2016 1 AE ASSOC A CARACTERE SOCIAL		200 000.00	200 000.00		115 500.00	84 500.00
FRAIGENSOC 2016 2 AE CENTRES SOCIAUX 2016 2019		730 000.00	730 000.00		195 000.00	535 000.00
INFRASTTIC 2014 3 AE_Controlé patrimoine infrastructures numériques	80 000.00		80 000.00	18 296.34	5 827.00	55 876.66
INFRASTTIC 2015 1 AE - Remboursement étude syndicat pluriannuelle départementale	50 000.00		50 000.00		30 200.00	19 800.00
INGCULTUR 2013 1 AE_EXPOSITION 1870	5 112.00		5 112.00	5 112.00		
INSERTION 2013 1 AE-insertion levée des freins 2013	1 602 000.00		1 602 000.00	1 532 380.71		69 619.29
INSERTION 2013 3 AE-CS-Ins Prof 2013-2015	100 000.00		100 000.00	58 139.00		41 861.00
INSERTION 2014 1 AE-insertion levée freins 2014	1 633 000.00		1 633 000.00	1 580 541.14	5 400.00	47 058.86
INSERTION 2015 1 AE - MASP AVEC GESTION 2015_2017	580 320.00		580 320.00	166 108.80	193 440.00	220 771.20
INSERTION 2015 2 AE - INSERTION IAE CHANTIER MOBILITE DYNAM EMPLOI 2015	1 387 356.41		1 387 356.41	126 480.12	153 638.00	1 107 238.29
INSERTION 2015 3 AE - INSERTION JEUNES 2015	247 961.00		247 961.00	130 472.53	74 783.13	42 705.34
INSERTION 2015 4 AE - ACCOMPAGNEMENT	85 000.00		85 000.00	7 853.50	75 732.50	1 414.00
INSERTION 2015 5 AE - FSE SUBVENTION GLOBALE PROGRAMMATION 2014 2016	2 160 000.00		2 160 000.00	20 080.70	379 800.00	1 760 119.30
INSERTION 2016 2 AE - INSERTION ACTIVITE ECO AIEI		72 477.00	72 477.00		28 990.80	43 486.20
INSERTION 2016 3 LEVEE DES FREINS		127 308.00	127 308.00		70 322.00	56 986.00
INSERTION 2016 4 ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDARITE		60 000.00	60 000.00		30 000.00	30 000.00
INSERTION 2016 5 AE - INSERTION JEUNES 2016		215 000.00	215 000.00		109 750.00	105 250.00
LOGSOCIAL 2013 8 AE_PDHEtude faisabilité	150 000.00		150 000.00	71 940.00		78 060.00
LOGSOCIAL 2014 1 AE - Accompagnement des personnes en situation de mal logement	360 000.00		360 000.00			360 000.00
LOGSOCIAL 2016 1 AE - AGENCE DEPARTEMENTAL INFORM LOGEMENT ADIL		50 000.00	50 000.00			50 000.00
MEMOIRE 2016 1 AE - POLE ACCUEIL CHAMP BATAILLE CA GD VERDUN		286 000.00	286 000.00		112 000.00	174 000.00
MILIEUXNAT 2013 1 Natura 2000 PAE 2014-2016	84 341.00		84 341.00	55 388.54	19 390.60	9 561.86

MILIEUXNAT 2013 6 AE - Etude avifaune	85 545.60		85 545.60	85 545.60		
MILIEUXNAT 2014 5 AE_Réactualisation inventaire ENS	500 000.00		500 000.00		40 000.00	460 000.00
MILIEUXNAT 2015 5 AE ETUDE AVIFAUNE 2015-2016	78 000.00		78 000.00	38 316.00	20 000.00	19 684.00
MILIEUXNAT 2016 2 AE SCHEMA DECOUVERTE MARAIS CHAUMONT DVT DAMVILLERS		40 000.00	40 000.00		35 609.40	4 390.60
MILIEUXNAT 2016 6 AE ENS 2016 FONCT		275 000.00	275 000.00		165 108.18	109 891.82
MOYENSINFO 2013 1 AE_XDEMAT	33 000.00		33 000.00	17 160.00	11 160.00	4 680.00
MOYENSINFO 2014 1 AE_Téléphonie et interco	1 500 000.00		1 500 000.00	644 657.51	370 040.00	485 302.49
MOYENSINFO 2015 1 AE - Schéma Directeur Système Infomation	300 000.00		300 000.00		25 000.00	275 000.00
MOYGENADMG 2013 3 AE-Vêtue 2013-2016	277 600.00	13 000.00	290 600.00	201 612.70	84 700.00	4 287.30
MOYGENADMG 2013 4 AE-carburants 2013-2014	245 000.00		245 000.00	245 000.00		
MOYGENADMG 2013 5 AE-Papier 2013-2015	99 000.00		99 000.00	84 696.02		14 303.98
MOYGENADMG 2013 6 AE-Fournitures de bureau	72 198.57		72 198.57	72 198.57		
MOYGENADMG 2014 1 AE_imprimes catalogues	47 000.00		47 000.00	30 719.54		16 280.46
MOYGENADMG 2015 1 AE FOURNITURES DE BUREAU	204 000.00		204 000.00	54 292.35	46 110.00	103 597.65
MOYGENADMG 2016 1 PAPIER		123 200.00	123 200.00		28 900.00	94 300.00
MOYGENADMG 2016 2 IMPRIMES CATALOGUES		63 900.00	63 900.00		14 750.00	49 150.00
PDEM 2013 2 AE - PPGDND	210 000.00		210 000.00	125 691.45	33 125.00	51 183.55
PROTECTASE 2015 1 AE - ORCA 2015_2017	12 698.00		12 698.00		4 254.67	8 443.33
STRUCTOUR 2013 1 AE - Destin. Touris.2013 Fct	70 772.50		70 772.50	50 721.08	20 000.00	51.42
STRUCTOUR 2015 1 AE - Destinations Touristiques 2015	128 100.00		128 100.00		12 050.00	116 050.00
TRANSPLR 2013 1 AE-LR et TAD 2013-2017	6 055 000.00		6 055 000.00	5 955 673.72		99 326.28
TRANSPLR 2013 3 AE-Navettes TGV 2013-2019	1 913 000.00		1 913 000.00	1 856 183.90		56 816.10
TRANSPLR 2015 1 AE LR ET TAD 2015_2017	8 000 000.00		8 000 000.00	2 496 117.67	2 191 100.00	3 312 782.33
TRANSPLR 2015 2 AE NAVETTE TVG 2015-2019	5 400 000.00		5 400 000.00	882 289.16	874 000.00	3 643 710.84
TRANSPLS 2013 2 AE-PMR (2013-2015)	1 488 329.71		1 488 329.71	1 327 956.23		160 373.48
TRANSPLS 2013 3 AE-TS hors PMR 2013/2017	62 110 000.00		62 110 000.00	34 223 222.29	11 654 500.00	16 232 277.71
TRANSPLS 2013 5 AE-tranf Agglo Bar Ligny 13-17	4 594 000.00		4 594 000.00	2 613 503.14	1 007 351.00	973 145.86
TRANSPLS 2015 2 AE - TRANSF CA VERDUN 2015-2017	774 000.00		774 000.00	112 581.00	334 188.00	327 231.00
TRANSPLS 2015 4 AE-TRANSF BRIEY 2015-2017	271 000.00		271 000.00	38 673.00	116 020.00	116 307.00
TRANSPLS 2015 6 AE-PMR 2015-2019	2 500 000.00		2 500 000.00	165 200.40	500 000.00	1 834 799.60

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Recettes	12 468 590.72	72 000.00	12 540 590.72	6 117 810.80	2 069 217.00	4 353 562.92
ACTIOCHART 2012 2 AE- Agenda 21	65 272.60		65 272.60	65 272.60		
ANIMCOLLEC 2012 2 AE- Tresors de Meuse	96 510.40		96 510.40	96 510.40		
ASSAINIST 2014 3 AE AUTO SURVEILLANCE 2015_17	117 000.00		117 000.00	3 375.00	31 875.00	81 750.00
ASSAINIST 2015 3 AE REAC INV CANAL AEP 2015-2018	100 000.00		100 000.00			100 000.00
CAUE 2013 2 AE-CAUE 2013	129 840.72		129 840.72	129 840.72		
FONDSDEVT 2016 5 Fonds de développement		40 000.00	40 000.00		40 000.00	
INSERTION 2015 6 FSE SUBVENTION GLOBALE PROGRAMMATI ON 2014 2016	2 550 000.00		2 550 000.00			2 550 000.00
LOGSOCIAL 2013 9 AE_PDH ETUDE FAISABILITE	40 000.00		40 000.00	25 000.00		15 000.00
MILIEUXNAT 2013 2 AE-Etude Natura 2000- 2013	77 000.00		77 000.00	48 284.20	14 058.00	14 657.80
MILIEUXNAT 2013 7 AE - Etude avifaune	90 000.00		90 000.00	76 894.40		13 105.60
MILIEUXNAT 2015 4 AE REACTUALISAT ION INVENTAIRE ENS	350 000.00		350 000.00	22 500.00	9 000.00	318 500.00
MILIEUXNAT 2015 6 AE ETUDE AVIFAUNE 2015- 2016	67 500.00		67 500.00	8 569.60	38 784.00	20 146.40
MILIEUXNAT 2016 3 AE SCHEMA DECOUVERTE MARAIS CHAUMONT DVT DAMVILLERS		32 000.00	32 000.00		16 000.00	16 000.00
PDEM 2013 3 AE - PPGDND	70 000.00		70 000.00	10 500.00	59 500.00	

TRANSPLR 2013 2 AE-LR et TAD 2013-2017	667 003.00		667 003.00	584 503.50		82 499.50
TRANSPLR 2013 4 AE- Navettes TGV 2013-2019	700 000.00		700 000.00	584 034.50		115 965.50
TRANSPLR 2015 3 AE LR ET TAD 2015_2017	567 997.00		567 997.00	313 259.05	260 000.00	-5 262.05
TRANSPLR 2015 4 AE NAVETTE TGV 2015_2019	1 400 000.00		1 400 000.00	260 541.00	246 000.00	893 459.00
TRANSPLS 2013 4 AE-TS hors PMR 2013/2017	3 400 000.00		3 400 000.00	2 321 613.71	833 000.00	245 386.29
TRANSPLS 2013 6 AE- Subdélégation transp Agglo BAR/LIGNY	1 357 467.00		1 357 467.00	1 357 467.00		
TRANSPLS 2015 3 AE - SUBD CA VERDUN	489 000.00		489 000.00	168 789.36	442 000.00	-121 789.36
TRANSPLS 2015 5 AE- SUBD BRIEY	134 000.00		134 000.00	40 855.76	79 000.00	14 144.24

Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	IV
	C8

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer (prévisionnel au 31/12/2015)	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer (prévisionnel au 31/12/2016)
Taxe d'Aménagement (part ENS)	3 124 781,29 €	667 191,00 €	751 750,00 €	3 040 222,29 €
Taxe d'Aménagement (part CAUE)		225 000,00 €	225 000,00 €	0,00 €
Recette FSE - accompagnement des politiques du Département		617 363,57 €	176 363,57 €	
Total	3 124 781,29 €	2 126 918,14 €	1 153 113,57 €	3 040 222,29 €
Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'Aménagement destinée au financement des dépenses espaces naturels sensibles				
Reste à employer au 31/12/2015 (prévisionnel)				
3 124 781,29				
Recettes				
Article	Libellé article			Montant
7327	Prévision de la part de la Taxe d'Aménagement affecté aux espaces naturels sensibles			450 000,00 €
74718	DREAL : animation courante du site Natura 2000 et frais d'études			43 698,00 €
7475	Agence de l'Eau Rhin-Meuse : animation courante du site Natura 2000 et frais d'études			64 294,00 €
74772	FEDER : animation courante du site Natura 2000 et frais d'études			74 199,00 €
1311	DREAL : financement pour l'installation de voirie			9 000,00 €
1316	Agence de l'Eau Rhin-Meuse : financement de travaux d'hydraulique du marais de Chaumont			17 000,00 €
13172	Devant Damvillers et pour l'acquisition foncière autour du marais			9 000,00 €
	FEDER : financement pour l'installation de voirie			667 191,00 €
	Total			667 191,00 €
Dépenses				
Article	Libellé article			Montant
2152	Installation de voirie			30 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles			7 500,00 €
231351	Travaux d'hydraulique du marais de Chaumont Devant Damvillers			15 000,00 €
27638	Chaumont Devant Damvillers			10 000,00 €
204141	Subvention d'investissement à des communes et structures intercommunales			20 000,00 €
204142	Subvention d'investissement à des communes et structures intercommunales			131 250,00 €
204152	Subvention d'investissement à d'autres groupements de collectivités			90 000,00 €
20421	Subvention d'investissement aux personnes de droit privé			7 500,00 €
20422	Subvention d'investissement aux personnes de droit privé			30 000,00 €
61524	Entretien du marais de Chaumont-Dvt-Damvillers			5 000,00 €
61558	Entretien et réparations des autres biens immobiliers			150,00 €
617	Etudes dans le domaine des ENS			115 000,00 €
6182	Achat d'ouvrages			500,00 €
6236	Catalogues, imprimés et publications			7 862,00 €
6238	Divers (publicité, publications, relations et publications)			1 988,00 €
63 et 64	Charges de personnels et frais assimilés			100 000,00 €
65734	Subvention de fonctionnement à des communes et structures intercommunales			12 500,00 €
6574	Subvention de fonctionnement à des personnes de droit privé			167 500,00 €
	Total			751 750,00 €
	Reste à employer au 31/12/2016 (prévisionnel)			3 040 222,29 €

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	C8

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Taxe d'Aménagement destinée au financement des dépenses des CAUE		Reste à employer au 01/01/N	0.00 €
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
7327	Prévision de la part de la Taxe d'Aménagement destinée au financement des dépenses des CAUE	225 000.00 €	
	Total		225 000.00 €
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
739	Reversement de la Taxe destinée au financement des dépenses des CAUE	225 000.00 €	
	Total		225 000.00 €
Reste à employer au 31/12/N			

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Fonds Social Européen (FSE)		Reste à employer au 01/01/N	
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
74771	Recette FSE	617 363.57	
	Total		617 363.57 €
Dépenses			
Article	Libellé article	Montant	
	Poste internes Dpt ACI	127 363.57	
		49 000.00	
	Total		176 363.57 €
Reste à employer au 31/12/N			441 000.00

(1) Par exemple TCAUE, TDENS, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = Reste à employer au 01/01/N + Total recettes de l'exercice - Total dépenses de l'exercice.

Etat du Personnel

IV – ANNEXES BUDGET GENERAL

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

D1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	Catégories (2)	Emplois Budgétaires (3)			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETPT (4)		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	total
EMPLOIS FONCTIONNELS ET COLLABORATEURS DE CABINET [1]							
Directeur Général des Services	A	1		1		1	1
Directeur Général Adjoint des Services	A	3		3		1	1
Collaborateurs de Cabinet	A	3		3		2	2
TOTAL :		7	0	7	0	4	4
FILIERE ADMINISTRATIVE [2]							
Administrateur	A	2		2	1		1
Administrateur Hors Classe	A	1		1	1		1
Attaché	A	55		55	40.4	8.8	49.2
Attaché Principal	A	16		16	15	1	16
Directeur Territorial	A	6		6	4	2	6
Rédacteur	B	65		65	47.5	3.4	50.9
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	21		21	18.2	1	19.2
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	53		53	51.3		51.3
Adjoint Administratif 2ème Classe	C	47	1.5	48.5	37.1	2	39.1
Adjoint Administratif 1ère Classe	C	30		30	28.8		28.8
Adjoint Administratif Pal 2ème Classe	C	21		21	18.6		18.6
Adjoint Administratif Pal 1ère Classe	C	8		8	7.3		7.3
TOTAL :		325	1.5	326.5	270.2	18.2	288.4
FILIERE TECHNIQUE [3]							
Ingénieur	A	19		19	11.8	2.5	14.3
Ingénieur Principal	A	4		4	4		4
Ingénieur en Chef Classe Exceptionnelle	A	4		4	3	1	4
Technicien	B	17		17	15	1.3	16.3
Technicien Pal 2ème Classe	B	25		25	17.9	6.2	24.1
Technicien Pal 1ère Classe	B	13		13	12.7		12.7
Agent de Maîtrise	C	25		25	15	2	17
Agent de Maîtrise Principal	C	23		23	22.5		22.5
Adjoint Technique 2ème Classe	C	75	0.84	75.84	62.6	4.4	67
Adjoint Technique 1ère Classe	C	25		25	24.9		24.9
Adjoint Technique Pal 2ème Classe	C	53		53	52.6		52.6
Adjoint Technique Pal 1ère Classe	C	17		17	17		17
Adjoint Technique 2ème Classe des EE	C	36		36	30	1.5	31.5
Adjoint Technique 1ère Classe des EE	C	71	0.85	71.85	70.1		70.1
Adjoint Technique Pal 2ème Classe des EE	C	29		29	28.2		28.2
Adjoint Technique Pal 1ère Classe des EE	C	5		5	5		5
TOTAL :		441	1.69	442.69	392.3	18.9	411.2
FILIERE SOCIALE [4]							
Conseiller Socio-Educatif	A	4		4	3		3
Conseiller Supérieur Socio-Educatif	A	2		2	2		2
Assistant Socio-Educatif	B	48		48	29.2	10	39.2
Assistant Socio-Educatif Principal	B	57	0.5	57.5	52.1		52.1
TOTAL :		111	0.5	111.5	86.3	10	96.3

GRADES OU EMPLOIS (1)	Catégories (2)	Emplois Budgétaires (3)			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETP (4)		
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet	Total	Agents titulaires	Agents non titulaires	total
FILIERE MEDICO-SOCIALE [5]							
Médecin de 2ème Classe	A	3		3	0	0	0
Médecin Hors Classe	A	1		1	1		1
	A	2		2	0	0	0
Cadre de Santé Territorial	A						
Sage-Femme de Classe Normale	A	2		2	0,9	0,9	1,8
Sage-Femme de Classe Supérieure	A	1		1	1,6		1,6
Sage-Femme de Classe Exceptionnelle	A	2		2			
Psychologue de Classe Normale	A	3		3		2,8	2,8
Psychologue de Hors Classe	A	2		2	2		2
Puéricultrice Cadre de Santé	A	2		2	1		1
Puéricultrice de Classe Normale	A	1		1	4,2		4,2
Puéricultrice de Classe Supérieure	A	5		5	1,9		1,9
Puéricultrice Hors Classe	A	2		2			
Infirmier en soins généraux de Classe Normale	A	5		5	2,8		2,8
Infirmier en soins généraux de Classe Supérieure	A	4		4	3,9		3,9
Infirmier en soins généraux hors Classe	A	2		2	1,7		1,7
TOTAL :		37	0	37	23	3,7	26,7
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE [6]							
Biologiste de Classe Normale	A	1		1	1		1
Assistant médico-technique de Cl. Sup.	B	1		1	0	0	0
TOTAL :		2	0	2	1	0	1
FILIERE SPORTIVE [7]							
Conseiller. Act. Phys. & Sport.	A	1		1	1		1
TOTAL :		1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE [8]							
Conservateur Bibli. En Chef	A	1		1	1		1
Bibliothécaire	A	1		1	1		1
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	9		9	7,9	1	8,9
Assistant de conservation	B	1		1	1	0	1
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	B	2		2	2		2
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	B	4		4	3,8		3,8
Adjoint du Patrimoine de 2ème Cl	C	15	2,5	17,5	11,2	2,5	13,7
Adjoint du Patrimoine de 1ère Cl	C	2		2	1,7		1,7
Adjoint du Patrimoine principal 2ème Cl	C	1		1	1		1
TOTAL :		36	2,5	38,5	30,6	3,5	34,1
EMPLOIS NON CITES [10]							
Emplois spécifiques							
Collaborateur de groupe d'élus	A	1		1	1		1
Conseiller Juridique	A	1		1	1		1
Médecin vacataire	A	1		1	0	0	0
Femmes de ménage	C	1		1	0,13	0,13	0,13
TOTAL :		4	0	4	0	2,13	2,13
TOTAL GENERAL [1+2+3+4+5+6+7+8+10]		964	6,19	970,19	804,4	60,43	864,83

NB : 970,19 ETP créés au tableau des effectifs correspondant à 977 postes budgétaires (964 à temps complet et 13 à TNC)

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/001/02/C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la qualité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalence temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur qualité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année. ETPT = Effectifs physiques * qualité de temps de travail * période d'activité dans l'année. Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-55 du 25 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE BUDGET GENERAL
IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2016
D1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016		Catégories (1)	Secteur (2)	Rémunération (3) Indice brut	Fondement du contrat (4)	Contrat	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)							
Emploi fonctionnel	A	ADM	HEB3	47		CDD	CDD
Emploi fonctionnel	A	ADM	HEA3	47			CDD
Administrateur HC	A	ADM	HEB3	3-3-1			CDI
Directeur	A	ADM	881	3-3-2			CDD
Directeur	A	ADM	830	3-3-2			CDD
Attaché principal	A	ADM	916	3-3-2			CDI
Attaché	A	ADM	423	3-2			CDD
Attaché	A	COM	379	3-2			CDD
Attaché	A	ADM	379	3-3-2			CDD
Attaché	A	ADM	423	3-2			CDD
Attaché	A	ADM	423	3-3-2			CDD
Attaché	A	ADM	423	3-3-2			CDD
Attaché	A	ADM	916	3-3-1			CDI
Attaché	A	ADM	423	3-2			CDD
Attaché	A	S	423	3-3-2			CDD
Attaché	A	COM	379	3-3-2			CDD
Attaché	A	COM	423	3-3-2			CDD
Attaché	A	COM	423	3-3-2			CDD
Attaché	A	ADM	625	3-3-2			CDI
Attaché conserv. Patrimoine	A	CULT	423	3-3-2			CDD
Ingénieur en Chef Ci. Except.	A	TECH	HEB2	3-3-2			CDD
Ingénieur	A	ENV	430	3-3-2			CDD
Ingénieur	A	TECH	492	3-3-2			CDD
Ingénieur	A	ENV	379	3-3-2			CDD
psychologue	A	MS	480	3-3-2			CDD
psychologue	A	MS	379	3-2			CDD
psychologue	A	MS	379	3-3-2			CDD
Sage-femme	A	MS	450	3-3-2			CDD
Assistant conserv. Patrimoine 2ème Ci.	B	CULT	348	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	357	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-2			CDD
Rédacteur Principal 2ème Ci.	B	ADM	378	3-2			CDD
Rédacteur	B	ADM	438	3-2			CDD
Rédacteur	B	ADM	348	3-2			CDD
Rédacteur	B	ADM	348	3-2			CDD
Rédacteur	B	ADM	348	3-2			CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	Catégories (1)	Secteur (2)	Rémunération (3) Indice brut	Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	357	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-1	CDD
Assistant socio-éducatif	B	S	350	3-a	CDD
Rédacteur	B	CULT	348	3-a	CDD
Technicien territorial	B	TECH	348	3-a	CDD
Technicien territorial	B	ENV	348	3-1	CDD
Technicien territorial	B	ENV	348	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-a	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-a	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	341	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint administratif de 2ème Cl.	C	ADM	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-a	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-a	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	341	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	340	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	341	3-1	CDD
Adjoint technique de 2ème Cl.	C	TECH	341	3-1	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR :

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984).

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984).

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural).

COM : Communication.

S : Social (dont aide sociale).

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel (dont enseignement).

ANIM : Animation.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Organismes dans lesquels le Département
a pris un engagement financier

IV – ANNEXES

LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L. 2313 -1-1 applicables au département par renvoi de l'article L 3313-1du CGCT)

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délegation de service public (3)				
Pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau départemental de communications électroniques à haut débit de solidarité - DSP de Concession	NET55	SAS NET55 1 000 000 € de capital	Société par actions simplifiées	1er investissement : 7 200 000 € Investissement supplémentaire (Avenant 4) : 1 155 000 € Indemnités pour obligations nouvelles : 800 000 €
Délegation de service public (3)				
Pour les prestations d'analyses en santé animale	SOCITE SEGILAB Siège social : LE COUVENT 69490 ANCY	Commercialisation de matériel et de réactifs de laboratoires pour le diagnostic vétérinaire humain	Société à Responsabilité Limitée au capital de 32 000€	DSP
Détenion d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit				
Autres.				

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département ;
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LE DEPARTEMENT A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

(articles L.2313-1 ET L.2313-1-1 applicables au département
par renvoi de l'article L.3313-1 du C.G.C.T.)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à l'Hôtel du Département de la Meuse (1)
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme / Raison sociale	Nature juridique de l'organisme	BP 2016 montant de l'engagement en €
Délégation de service public (3)			
Détention d'une part de capital au 01/01/2016	CHAMPALOR - HABITAT COOPERATIF LORRAIN	Sté Coopérative de production d'HLM	16.00 €
	INSTITUT LORRAIN DE PARTICIPATION	Sté Coopérative de production d'HLM	290 921.00 €
	PLURIAL HOME EXPERT	Sté Coopérative d'intérêt collectif HLM	15.00 €
	SAFER	Sté Anonyme	125 728.00 €
	SA HLM VTB 55	Sté Anon. d'HLM à compétence locale	347 220.00 €
	SEBL Société d'Equipement du Bassin Lorrain	Sté d'économie Mixte locale	129 200.00 €
	SEML Tourisme Grand Verdun	Sté d'économie Mixte locale	2 000.00 €
	STE LORRAINE DE CREDIT IMMOBILIER	Sté Anonyme de crédit immobilier	36.59 €
	SOLOREX	Sté d'économie Mixte locale	13 720.42 €
	SOVAMEUSE	SA d'Economie Mixte locale	24 498.56 €
	SPL XDEMAT	Société Publique Locale	9 687.50 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt au 01/01/2016	AMSEAA	Association	1 193 416.46 €
	AMIE	Association	161 800.95 €
	CHG DE VERDUN	Etablissement public	606 788.00 €
	CENTRE SOCIAL D'ARGONNE	Etablissement public	3 090 823.19 €
	MAISON DE RETRAITE DE GONDRECOURT	Etablis. Sociaux et médico-sociaux	17 995.74 €
	MAISON DE RETRAITE DE LIGNY EN BARROIS	Etablis. Sociaux et médico-sociaux	1 429 778.13 €
	OPH de la MEUSE	Etablissement public	194 022 463.69 €
	OPAC de la MEUSE	Etablissement public	9 873 051.46 €
	SA d'HLM de Verdun, Thierville et Belleville	Sté A. Immobilière des HLM	174 722.68 €
	S.A. ESPACE HABITAT	Sté A. Immobilière des HLM	1 375 512.18 €
	SCIC HLM - LA MAISON ARDENNAISE	Sté Coopérative de production d'HLM	4 261 098.47 €
	SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE à MONTPELLIER	Sté A. d'Economie Mixte	1 192 211.75 €
Subventions, participations au 01/01/2016	SYNDICAT DU LAC DE MADINE	Syndicat Mixte	1 402 767.52 €
Autres au 01/01/2016	ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE pour l'aménagement de la Marne	Organisme de coopération	95 000.00 €
	ENTENTE INTERDEPARTEMENTALE pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs affluents	Organisme de coopération	35 000.00 €

(1) Hôtel du département et autres lieux publics désignés par le département ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

IV

D3.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LE DEPARTEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L.5721-1 du CGCT)			
Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents (EPAMA)	2002	Clé de financement : Fonctionnement : 10,54 % des frais de fonctionnement à la charge du Département de la Meuse Investissement : décision spécifique par type d'investissement	Fonctionnement : 48 100 € Investissement : 0 €
Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine	2ème session CG 1972	Statutaire	Fonctionnement: 954 379€ Remboursement d'emprunt : 48 388,52€ Investissement : 450 000 €
Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de l'Othain	1ère session CG 1973	Statutaire	Fonctionnement : 20 010 € Investissement : 27 200€
Autres organismes de regroupement			
Entente Interdépartementale pour la protection contre les inondations de l'Oise, de l'Aisne et de leurs affluents	1968	Participation statutaire selon la clé de répartition suivante : Fonctionnement : 1,39 % Investissement liés aux travaux et études d'entretien de rivières et aux aides aux collectivités : 1,39 % Investissement liés au programme interrégional de lutte contre les inondations : 1,39 %	Fonctionnement : 19 600 € Investissement : 15 000 €
Entente Marne	1984	Participation statutaire selon la clé de répartition suivante : Fonctionnement : 1/8 ^{ème} Investissement : Les charges d'études, d'investissement et de gestion sont supportées à raison de 20% par le Département sur le territoire duquel s'effectue la dépense, et des 80 % restant par l'ensemble des Départements associés, suivant la répartition suivante : Aisne : 11,65 % , Marne : 3,75 % , Haute-Marne : 16,20 % , Meuse : 10,80 % , Seine-et-Marne : 27,60 % .	Fonctionnement : 20 750 € Investissement : 75 000 €

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		D3.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Budget Annexe du Parc Départemental	01/01/2011	21/12/2010	22550001600368	SPIC	Partielle
	Budget Annexe des Fonds d'Aide	01/01/2013	13/12/2012		SPA	Non

(1) Exemples de catégories : régies à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social...

IV – ANNEXES

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES		IV
		E1

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES ET INDIRECTES

	Bases notifiées (si connues à la date de vote) ou assiettes	Variation des bases ou assiettes / (N- 1)	Taux ou coefficient multiplicateur appliqué par décision du Conseil général	Variation de taux / N-1	Produit voté par le Conseil général	Variation du produit / N-1
Taxe foncière sur les propriétés bâties	171 632 888,68	2,66%	25,72%	0%	44 143 979,00	%
Taxe destinée au financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement		%	%	0%		%
Taxe départementale des espaces naturels sensibles		%	%	%		%
Taxe départementale de publicité foncière et droit départemental d'enregistrement Et Taxe additionnelle aux droits d'enregistrements	244 444 444,00	13,95%	4,50%	0%	11 000 000,00	2,61%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	503 811,76	-6,17%	4,25	112,50%	2 141 200,00	99,38%
Taxe sur les remontées mécaniques		%	%			%
Taxe d'aménagement	45 000 000,00	-13,67%	1,50%	0%	675 000,00	-13,67%
Total des contributions directes et indirectes	461 581 144,44	%			57 960 179,00	%

(1) Détailler les taxes pour lesquelles le département a un pouvoir de modulation du taux

**BUDGET ANNEXE
DU PARC DEPARTEMENTAL**

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

au niveau du chapitre pour la section d'investissement
(2) sans les programmes d'équipement
au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (4) de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET				
Investissement			(1)	
Fonctionnement			(2)	

- (1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses
(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire
(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I+II	III+IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

		RESULTAT CUMULE + (A)+(B)(1)
TOTAL	A1+B1	
Investissement	A2+B2	
Fonctionnement	A3+B3	

- (1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I) 497 070.86
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	497 070.86
2157	MATÉRIEL & OUTILLAGE TECHNIQUE	119 554.55
2182	MATÉRIEL DE TRANSPORT	377 516.31
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II) 8 043.18
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL(3)	8 043.18
60213	FOURNITURES ATELIERS DÉPARTMTX	1 800.59
60632	FOURNITURES PETIT ÉQUIPEMENT	824.64
60636	HABILLEMENT & VÊTMENTS DE TRAVAIL	183.17
61551	MATÉRIEL ROULANT	4 157.99
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	1 076.79
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES(3)	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(3)	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap./Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
73	IMPOTS ET TAXES	
731	IMPOSITIONS DIRECTES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS(3)	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE(3)	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES(3)	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	1 440 623.90	1 937 694.76
O			
T	+	+	+
E			
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	497 070.86	
E			
P			
O	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		
R			
T	=	=	=
S			
Total de la section d'investissement (3)		1 937 694.76	1 937 694.76

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	8 051 556.82	8 059 600.00
O			
T	+	+	+
E			
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	8 043.18	
E			
P			
O	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		
R			
T	=	=	=
S			
Total de la section de fonctionnement (4)		8 059 600.00	8 059 600.00

TOTAL DU BUDGET (5)		9 997 294.76	9 997 294.76
----------------------------	--	---------------------	---------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	650 623.90	790 000.00	1 440 623.90	183 912.94	1 753 781.82	1 937 694.76
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	6 297 775.00	1 753 781.82	8 051 556.82	7 269 600.00	790 000.00	8 059 600.00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	6 948 398.90	2 543 781.82	9 492 180.72	7 453 512.94	2 543 781.82	9 997 294.76

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (6)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)	1 068 743.19	497 070.86	649 623.90	649 623.90	1 146 694.76
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)					
Total des dépenses d'équipement		1 068 743.19	497 070.86	649 623.90	649 623.90	1 146 694.76
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières		1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement		1 069 743.19	497 070.86	650 623.90	650 623.90	1 147 694.76
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)			790 000.00	790 000.00	790 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement				790 000.00	790 000.00	790 000.00
TOTAL		1 069 743.19	497 070.86	1 440 623.90	1 440 623.90	1 937 694.76
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						1 937 694.76

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010 018	REVENU MINIMUM D'INSERTION R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (8)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (9)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
Total des recettes d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	68 743.19		182 912.94	182 912.94	182 912.94
1068	EXCÉDENTS FONCT°MT CAPITALISÉS (6)					
138	AUT. SUBV. INVEST. NON TRANSF. (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)	1 000.00		1 000.00	1 000.00	1 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières		69 743.19		183 912.94	183 912.94	183 912.94
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
Total des recettes réelles d'investissement		69 743.19		183 912.94	183 912.94	183 912.94

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)			783 781.82	783 781.82	783 781.82
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	1 000 000.00		970 000.00	970 000.00	970 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 000 000.00		1 753 781.82	1 753 781.82	1 753 781.82

TOTAL	1 069 743.19		1 937 694.76	1 937 694.76	1 937 694.76
--------------	---------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					
--	--	--	--	--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 937 694.76	
---	--	--	--	---------------------	--

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	963 781.82
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	5 019 100.00	8 043.18	4 517 500.00	4 517 500.00	4 525 543.18
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)	1 780 900.00		1 779 775.00	1 779 775.00	1 779 775.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (3)					
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		6 800 000.00	8 043.18	6 297 275.00	6 297 275.00	6 305 318.18
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)	500.00		500.00	500.00	500.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 800 500.00	8 043.18	6 297 775.00	6 297 775.00	6 305 818.18
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)			783 781.82	783 781.82	783 781.82
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	1 000 000.00		970 000.00	970 000.00	970 000.00
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>						
		1 000 000.00		1 753 781.82	1 753 781.82	1 753 781.82
TOTAL		7 800 500.00	8 043.18	8 051 556.82	8 051 556.82	8 059 600.00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						8 059 600.00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 790 000.00		7 260 000.00	7 260 000.00	7 260 000.00
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)					
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)	10 500.00		9 600.00	9 600.00	9 600.00
Total des recettes de gestion courante		7 800 500.00		7 269 600.00	7 269 600.00	7 269 600.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 800 500.00		7 269 600.00	7 269 600.00	7 269 600.00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)			790 000.00	790 000.00	790 000.00
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>						
				790 000.00	790 000.00	790 000.00

TOTAL		7 800 500.00		8 059 600.00	8 059 600.00	8 059 600.00
--------------	--	---------------------	--	---------------------	---------------------	---------------------

REPORTE OU ANTICIPE						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						8 059 600.00
--	--	--	--	--	--	---------------------

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	
	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON (5)			
	TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)	1 146 694.76		1 146 694.76
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO (reprises)			
018	R.S.A.			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)	1 000.00		1 000.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.			
3...	STOCKS ET EN-COURS		790 000.00	790 000.00
198	NEUTRALISATION DES AMORT. (reprises)			
45	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
481	CHARG À RÉPARTIR S/+SEUR EXERC (reprises)			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		1 147 694.76	790 000.00	1 937 694.76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 937 694.76
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	4 525 543.18		4 525 543.18
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	1 779 775.00		1 779 775.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (8)			
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	500.00		500.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)		970 000.00	970 000.00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		783 781.82	783 781.82
Dépenses de fonctionnement - Total		6 305 818.18	1 753 781.82	8 059 600.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 059 600.00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	182 912.94		182 912.94
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON (4)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)(5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)	1 000.00		1 000.00
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.		970 000.00	970 000.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)			
481	CHARG À RÉPARTIR S+SEUR EXERC			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		783 781.82	783 781.82
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total		183 912.94	1 753 781.82	1 937 694.76

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	
---------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 937 694.76
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (7)			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS		790 000.00	790 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 260 000.00		7 260 000.00
71	PRODUCT°STOCKÉE(OU DESTOCKAGE)(ou déstockage)			
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)			
731	IMPOSITIONS DIRECTES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (7)			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (7)	9 600.00		9 600.00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS (7)			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		7 269 600.00	790 000.00	8 059 600.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 059 600.00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	1 069 743.19	497 070.86	1 440 623.90	1 440 623.90	609 623.90	1 328 070.86	1 937 694.76
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	1 068 743.19	497 070.86	649 623.90	649 623.90	609 623.90	537 070.86	1 146 694.76
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	1 068 743.19	497 070.86	649 623.90	649 623.90	609 623.90	537 070.86	1 146 694.76
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5)							
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)							
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)							
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)							
Dépenses financières (détail en III-A3)	1 000.00		1 000.00	1 000.00		1 000.00	1 000.00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)							
040 Opérations ordre transfert entre sections (détail en III-A6)			790 000.00	790 000.00		790 000.00	790 000.00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)							

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)	
---	--

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 937 694.76
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	1 069 743.19	I	1 937 694.76	1 937 694.76	1 937 694.76
Recettes des équipements départementaux (total) (détail de III-A4.1)					
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)					
Recettes financières (détail en III-A4.3)(sauf 1068)	69 743.19		183 912.94	183 912.94	183 912.94
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (détail en III-A6)	1 000 000.00		970 000.00	970 000.00	970 000.00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)					
021 Virement de la section de fonctionnement			783 781.82	783 781.82	783 781.82

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)

Affectation au compte 1068 (4)

Total des recettes d'investissement cumulées

1 937 694.76

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		1 068 743.19	497 070.86	649 623.90	649 623.90	609 623.90	537 070.86
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 068 743.19	497 070.86	649 623.90	649 623.90	609 623.90	537 070.86
2157	MATÉRIEL & OUTILLAGE TECHNIQUE	1 062 093.19	119 554.55	312 973.90	312 973.90	279 623.90	152 904.55
2182	MATÉRIEL DE TRANSPORT		377 516.31	330 000.00	330 000.00	330 000.00	377 516.31
21838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE	6 650.00		6 650.00	6 650.00		6 650.00
21848	AUTRES MATÉRIELS DE BURO&MOB.						
2188	AUTRES						
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Equipements départementaux - RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

RSA DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	R.S.A.						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

Chap./ Art.(1)	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL								

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTSSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap/ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.5

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap/ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		1 000.00		1 000.00	1 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	1 000.00		1 000.00	1 000.00
2743	PRÊTS AU PERSONNEL	1 000.00		1 000.00	1 000.00
275	DÉPÔTS & CAUTIONNEMENTS VERSÉS				
020	Dépenses imprévues				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT - Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
TOTAL					
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (3)				
20	Immobilisations incorporelles (2)				
204	Subventions d'équipement versées (2)				
21	Immobilisations corporelles (2)				
22	Immobilisations reçues en affectation (2)				
23	Immobilisations en cours (2)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RMI/RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION				

(1)Détailler les articles conformément au plan de comptes

RECETTES RSA

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
018	R.S.A.				

(1)Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	69 743.19		183 912.94	183 912.94
10	Dotations, fonds divers et réserves	68 743.19		182 912.94	182 912.94
10222	F.C.T.V.A.	68 743.19		182 912.94	182 912.94
1068	EXCÉDENTS FONCT°MT CAPITALISÉS				
138	Autres subventions d'invest. non transf.				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	1 000.00		1 000.00	1 000.00
2743	PRÊTS AU PERSONNEL	1 000.00		1 000.00	1 000.00
024	Produits de cessions d'immobilisations				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap./ Art.(4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3)(4)				
	TOTAL RECETTES (3)(4)				

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)		790 000.00	790 000.00
31	MATIÈRES 1ÈRES (&FOURNITURES)		290 000.00	290 000.00
3211	COMBUSTIBLES & CARBURANTS		500 000.00	500 000.00
040	RECETTES (2)	1 000 000.00	970 000.00	970 000.00
28157	MATÉRIEL & OUTILLAGE TECHNIQ.	790 500.00	800 000.00	800 000.00
28182	MATÉRIEL DE TRANSPORT	200 000.00	162 000.00	162 000.00
281838	AUTRE MATÉRIEL INFORMATIQUE	6 500.00	6 000.00	6 000.00
281848	AUTRES MATÉRIELS DE BURO&MOB.	2 500.00	1 500.00	1 500.00
28188	AUTRES	500.00	500.00	500.00
31	MATIÈRES 1ÈRES (&FOURNITURES)			
3211	COMBUSTIBLES & CARBURANTS			
3213	FOURNITURES ATELIERS DÉPARTMTX			
3216	HABILLEMENT, VÊTEMENTS TRAVAIL			
3218	AUTRE FOURNITURE CONSOMMABLE			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
041	<i>DEPENSES (2)</i>			
041	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		B

DEPENSES								
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	7 800 500.00	8 043.18	8 051 556.82	8 051 556.82		8 059 600.00	8 059 600.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (4)	5 019 100.00	8 043.18	4 517 500.00	4 517 500.00		4 525 543.18	4 525 543.18
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)	1 780 900.00		1 779 775.00	1 779 775.00		1 779 775.00	1 779 775.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION							
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)							
017	R.S.A.							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (4)							
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS							
66	CHARGES FINANCIERES	500.00		500.00	500.00		500.00	500.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)							
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 000 000.00		783 781.82	783 781.82		783 781.82	783 781.82
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			970 000.00	970 000.00		970 000.00	970 000.00

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)	8 059 600.00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	
	8 059 600.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	7 800 500.00		8 059 600.00	8 059 600.00	8 059 600.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 790 000.00		7 260 000.00	7 260 000.00	7 260 000.00
73	IMPOTS ET TAXES					
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)			9 600.00	9 600.00	9 600.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	10 500.00				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			790 000.00	790 000.00	790 000.00

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)

Total des recettes de fonctionnement cumulées 8 059 600.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	5 019 100.00	8 043.18	4 517 500.00	4 517 500.00
601	ACH. STOCK.-MAT.1ÉR (ET FOURN)	2 372 100.00		2 195 000.00	2 195 000.00
60211	COMBUSTIBLES & CARBURANTS	700 000.00		515 000.00	515 000.00
60213	FOURNITURES ATELIERS DÉPARTMTX	140 000.00	1 800.59	140 000.00	140 000.00
60214	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 000.00		1 000.00	1 000.00
60216	HABILLEMENT, VÊTEMENTS TRAVAIL	6 000.00		1 000.00	1 000.00
60218	AUTRE FOURNITURE CONSOMMABLE	60 000.00		50 000.00	50 000.00
60268	AUTRE PRODUIT PHARMACEUTIQUE	100.00		100.00	100.00
60611	EAU & ASSAINISSEMENT	2 000.00		2 000.00	2 000.00
60612	ÉNERGIE - ÉLECTRICITÉ	44 000.00		40 000.00	40 000.00
60622	CARBURANTS	200 000.00		170 000.00	170 000.00
60628	AUTRE FOURNITURE NON STOCKÉE	50 000.00		40 000.00	40 000.00
60632	FOURNITURES PETIT ÉQUIPEMENT	289 000.00	824.64	239 000.00	239 000.00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	130 000.00		105 000.00	105 000.00
60636	HABILLEMENT & VÊTMTS DE TRAVAIL	8 000.00	183.17	8 000.00	8 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 000.00		3 000.00	3 000.00
60668	AUTRE PRODUIT PHARMACEUTIQUE	400.00		400.00	400.00
6068	AUTRES MATIÈRES & FOURNITURES	15 000.00		15 000.00	15 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIÈRES	230 000.00		260 000.00	260 000.00
61522	BÂTIMENTS	3 000.00		3 000.00	3 000.00
61523	VOIES & RÉSEAUX	48 000.00		1 000.00	1 000.00
61551	MATÉRIEL ROULANT	115 000.00	4 157.99	135 000.00	135 000.00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	15 000.00		1 000.00	1 000.00
6156	MAINTENANCE	5 000.00		7 000.00	7 000.00
616	PRIMES D'ASSURANCES	120 000.00			
6161	MULTIRISQUES			120 000.00	120 000.00
6184	VERSTS À ORGANISMES DE FORMAT°	12 000.00		12 000.00	12 000.00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	8 000.00		8 000.00	8 000.00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	3 000.00	1 076.79	4 000.00	4 000.00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	300 000.00		315 000.00	315 000.00
6251	VOYAGES, DÉPLACEMENTS & MISS°	50 000.00		50 000.00	50 000.00
6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	500.00		500.00	500.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	9 000.00		9 000.00	9 000.00
62871	A LA COLLECTIVITÉ DE RATTACH 1	64 000.00		50 000.00	50 000.00
6288	AUTRES	1 000.00		2 500.00	2 500.00
6355	TAXES & IMPÔTS SUR VÉHICULES	15 000.00		15 000.00	15 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS (2)(3)	1 780 900.00		1 779 775.00	1 779 775.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTÉRIEUR	650 979.00		365 000.00	365 000.00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	5 950.00		4 000.00	4 000.00
6332	COTISAT° F.N.A.L.	5 950.00		4 000.00	4 000.00
6336	COT.CNFPT & CDG FON. PUB. TER.	6 300.00		6 500.00	6 500.00
64111	RÉMUNÉRATION PRINCIPALE	558 321.00		791 458.00	791 458.00
64112	S.F.T & INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE	28 000.00		16 000.00	16 000.00
64113	NBI	4 000.00		7 000.00	7 000.00
64118	AUTRES INDEMNITÉS.	146 400.00		160 000.00	160 000.00
64131	RÉMUNÉRATIONS	50 000.00		50 000.00	50 000.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS	5 000.00		6 000.00	6 000.00
6451	COTISAT° À L'U.R.S.S.A.F.	100 000.00		130 000.00	130 000.00
6453	COTISAT° CAISSES DE RETRAITE	178 000.00		200 000.00	200 000.00
6455	COTISAT° ASSURANCE DU PERSONNEL	7 000.00		3 042.00	3 042.00
6458	COTISAT° AUTRES ORGANISMES SOC.	2 100.00		5 000.00	5 000.00
6475	MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	3 500.00		3 000.00	3 000.00
6488	AUTRES CHARGES	29 400.00		28 775.00	28 775.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)(3)				
65888	AUTRES				
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	6 800 000.00	8 043.18	6 297 275.00	6 297 275.00
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(3)	500.00		500.00	500.00
6711	INT.MORATOIR&PÉNALITÉ S/MARCHE	500.00		500.00	500.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(3)				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		6 800 500.00	8 043.18	6 297 775.00	6 297 775.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			783 781.82	783 781.82
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	1 000 000.00		970 000.00	970 000.00
6031	VAR. STOCKS MAT. 1È (ET FOUR.)				
6032	VAR°DES STCKS DES AUTR APPRO.				
6811	DOT. AMT. IMMO. INCOR. & CORP.	1 000 000.00		970 000.00	970 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 000 000.00		1 753 781.82	1 753 781.82

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 800 500.00	8 043.18	8 051 556.82	8 051 556.82
---	--	---------------------	-----------------	---------------------	---------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE				
--	--	--	--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					8 059 600.00
--	--	--	--	--	---------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	7 790 000.00		7 260 000.00	7 260 000.00
704	TRAVAUX			180 000.00	180 000.00
70871	/ COLLECTIVITÉ DE RATTACHEMENT	7 790 000.00		7 080 000.00	7 080 000.00
73	IMPOTS ET TAXES				
731	IMPOSITIONS DIRECTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (3)				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (3)	10 500.00		9 600.00	9 600.00
7588	AUTRES PROD.DIVER GEST°COURNTE	10 500.00		9 600.00	9 600.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (3)				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
	TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)	7 800 500.00		7 269 600.00	7 269 600.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut
Compensation
Montant net

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(3)				
773	MNDAT AN S/EX.ANT,ATEIN/DCH.QU				
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(3)				
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		7 800 500.00		7 269 600.00	7 269 600.00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)			790 000.00	790 000.00
6031	VAR. STOCKS MAT. 1È (ET FOUR.)			290 000.00	290 000.00
6032	VAR°DES STCKS DES AUTR APPRO.			500 000.00	500 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				790 000.00	790 000.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 800 500.00		8 059 600.00	8 059 600.00
---	--	---------------------	--	---------------------	---------------------

R002 RESULTAT REPORTE				
------------------------------	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					8 059 600.00
--	--	--	--	--	---------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET ANNEXE
DU PARC DEPARTEMENTAL

Présentation croisée par fonction

IV - ANNEXES						IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE						A1

Libellé	01 OPÉRATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GÉNÉRAUX	1 SÉCURITÉ	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	4 PRÉVENTION MÉDICO- SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
DEPENSES							
Dépenses réelles		330 000.00					
Equipements départementaux		330 000.00					
Equipements non départementaux (c/204)							
Opérations financières							
Dépenses d'ordre							
Total dépenses de l'exercice		330 000.00					
RAR N-1 et reports		377 516.31					
Total cumulé dépenses d'investissement		707 516.31					

RECETTES							
Total recettes de l'exercice							
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes d'investissement							

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
Total dépenses de l'exercice							
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses de fonctionnement							

RECETTES							
Total recettes de l'exercice							
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes de fonctionnement							

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DÉPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6 RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES	7 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	TOTAL
DEPENSES								
Dépenses réelles				320 623.90				650 623.90
Equipements départementaux				319 623.90				649 623.90
Equipements non départementaux (c/204)								
Opérations financières				1 000.00				1 000.00
Dépenses d'ordre				790 000.00				790 000.00
Total dépenses de l'exercice				1 110 623.90				1 440 623.90
RAR N-1 et reports				119 554.55				497 070.86
Total cumulé dépenses d'investissement				1 230 178.45				1 937 694.76

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	1 937 694.76
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes d'investissement	1 937 694.76

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES REELLES	
Total dépenses de l'exercice	8 051 556.82
RAR N-1 et reports	8 043.18
Total cumulé dépenses de fonctionnement	8 059 600.00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	8 059 600.00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 059 600.00

IV - ANNEXES					IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE					A1

Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPÉRATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GÉNÉRAUX	SÉCURITÉ	ENSEIGNEMENT	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
	Total dépenses d'investissement		707 516.31					
	Dépenses réelles		707 516.31					
215	INSTAL,MATÉRIEL &OUTILLGE TECH							
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES							
274	PRÊTS		707 516.31					
	Dépenses d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
31	MATIÈRES 1ÈRES (&FOURNITURES)							
321	MATIÈRES&FOURNITUR CONSOMMABL							
	Opérations patrimoniales							

RECETTES								
	Total recettes d'investissement							
	Recettes réelles							
102	DOT°&FDS GLOBALISÉS D'INVEST.							
274	PRÊTS							
	Recettes d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
281	AMORT. DES IMMOB. CORPORELLES							
	Opérations patrimoniales							

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
	Total dépenses de fonctionnement							
	Dépenses réelles							
601	ACH. STOCK -MAT.1ÈR (ET FOURN)							
602	ACHATS STOCKÉS - AUTRES APPRO.							
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR							
613	LOCATIONS							
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS							
616	PRIMES D'ASSURANCES							
618	DIVERS							
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE							
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE							
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS							
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS							

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DÉPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6 RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES	7 AMGMT ET ENV	8 TRANSPORTS	9 DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOTAL
	Total dépenses d'investissement				1 230 178.45				1 937 694.76
	Dépenses réelles				440 178.45				1 147 694.76
215	INSTAL.MATÉRIEL & OUTILLEGE TECH				432 528.45				432 528.45
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				6 650.00				714 166.31
274	PRÊTS				1 000.00				1 000.00
	Dépenses d'ordre				790 000.00				790 000.00
	Opérations d'ordre entre section				790 000.00				790 000.00
31	MATIÈRES 1ÈRES (& FOURNITURES)				290 000.00				290 000.00
321	MATIÈRES&FOURNITUR CONSOMMABLES				500 000.00				500 000.00
	Opérations patrimoniales								

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
	Total recettes d'investissement				1 937 694.76				1 937 694.76
	Recettes réelles				183 912.94				183 912.94
102	DOT°&FDS GLOBALISÉS D'INVEST.				182 912.94				182 912.94
274	PRÊTS				1 000.00				1 000.00
	Recettes d'ordre				970 000.00				970 000.00
	Opérations d'ordre entre section				970 000.00				970 000.00
281	AMORT.DES IMMOB. CORPORELLES				970 000.00				970 000.00
	Opérations patrimoniales								

RECETTES									
FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
	Total dépenses de fonctionnement				8 059 600.00				8 059 600.00
	Dépenses réelles				6 305 818.18				6 305 818.18
601	ACH. STOCK.-MAT.1ÈR (ET FOURN)				2 195 000.00				2 195 000.00
602	ACHATS STOCKÉS - AUTRES APPRO.				708 900.59				708 900.59
606	ACHAT NO STOCKÉ MAT.&FOURNITUR				623 407.81				623 407.81
613	LOCATIONS				260 000.00				260 000.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS				151 157.99				151 157.99
616	PRIMES D'ASSURANCES				120 000.00				120 000.00
618	DIVERS				20 000.00				20 000.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE				365 000.00				365 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE				5 076.79				5 076.79
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS				315 000.00				315 000.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS				50 000.00				50 000.00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPÉRATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GÉNÉRAUX	SÉCURITÉ	ENSEIGNEMENT	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	PRÉVENTION MÉDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°							
628	DIVERS							
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG							
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)							
6411	PERSONNEL TITULAIRE							
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE							
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS							
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE							
647	AUTRES CHARGES SOCIALES							
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL							
671	CHARG EXCPT° L S/OPÉRAT° GEST°							
	Dépenses d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
681	DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.							
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

RECETTES								
Total recettes de fonctionnement								
Recettes réelles								
704	TRAVAUX							
708	AUTRES PRODUITS							
758	PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE							
	Recettes d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
603	VARIATION DES STOCKS (APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES)							
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DÉPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6 RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES	7 AMGMT ET ENV	8 TRANSPORTS	9 DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOTAL
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°				500.00				500.00
628	DIVERS				61 500.00				61 500.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG				14 500.00				14 500.00
635	AUT .IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)				15 000.00				15 000.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE				974 458.00				974 458.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE				50 000.00				50 000.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS				6 000.00				6 000.00
645	CHARGES SECU.SOCIALE& PRÉVOYCE				338 042.00				338 042.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES				3 000.00				3 000.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				28 775.00				28 775.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°				500.00				500.00
	Dépenses d'ordre				970 000.00				970 000.00
	Opérations d'ordre entre section				970 000.00				970 000.00
681	DOT. AM.&PROV. - CHGES FONCTI.				970 000.00				970 000.00
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

RECETTES									
	Total recettes de fonctionnement				8 059 600.00				8 059 600.00
	Recettes réelles				7 269 600.00				7 269 600.00
704	TRAVAUX				180 000.00				180 000.00
708	AUTRES PRODUITS				7 080 000.00				7 080 000.00
758	PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE				9 600.00				9 600.00
	Recettes d'ordre				790 000.00				790 000.00
	Opérations d'ordre entre section				790 000.00				790 000.00
603	VARIATION DES STOCKS (APPROVISIONNEMENTS ET MARCHANDISES)				790 000.00				790 000.00
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GÉNÉRAUX (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	202	21	23	4		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41	48	
	DEPENSES REELLES	330 000.00					330 000.00
	Equipements départementaux	330 000.00					330 000.00
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES	330 000.00					330 000.00
	Equipements non départementaux (c/204)						
	RECETTES REELLES						

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GÉNÉRAUX (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	20		21	23	4		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201	202			41	48	
	DEPENSES REELLES							
	RECETTES REELLES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2		
				21	22	28
	DEPENSES REELLES	320 623.90				
274	PRÊTS	1 000.00				
	Equipements départementaux	319 623.90				
215	INSTAL,MATÉRIEL &OUTILLGE TECH	312 973.90				
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES	6 650.00				
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES	183 912.94				
102	DOT°&FDS GLOBALISÉS D'INVEST.	182 912.94				
274	PRÊTS	1 000.00				

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				320 623.90
274	PRÊTS				1 000.00
	Equipements départementaux				319 623.90
215	INSTAL,MATÉRIEL &OUTILLGE TECH				312 973.90
218	AUTRES IMMOB. CORPORELLES				6 650.00
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				183 912.94
102	DOT°&FDS GLOBALISÉS D'INVEST.				182 912.94
274	PRÊTS				1 000.00

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2		
				21	22	28
DEPENSES REELLES		6 297 775.00				
601	ACH. STOCK.-MAT.1ÈR (ET FOURN)	2 195 000.00				
602	ACHATS STOCKÉS - AUTRES APPRO.	707 100.00				
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR	622 400.00				
613	LOCATIONS	260 000.00				
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS	147 000.00				
616	PRIMES D'ASSURANCES	120 000.00				
618	DIVERS	20 000.00				
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE	365 000.00				
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE	4 000.00				
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS	315 000.00				
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS	50 000.00				
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°	500.00				
628	DIVERS	61 500.00				
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG	14 500.00				
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)	15 000.00				
6411	PERSONNEL TITULAIRE	974 458.00				
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	50 000.00				
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS	6 000.00				
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE	338 042.00				
647	AUTRES CHARGES SOCIALES	3 000.00				
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	28 775.00				
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°	500.00				
RECETTES REELLES		7 269 600.00				
704	TRAVAUX	180 000.00				
708	AUTRES PRODUITS	7 080 000.00				
758	PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE	9 600.00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RÉSEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3	4	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES					6 297 775.00
601	ACH. STOCK.-MAT.1ÈR (ET FOURN)				2 195 000.00
602	ACHATS STOCKÉS - AUTRES APPRO.				707 100.00
606	ACHAT NO STCKÉ MAT.&FOURNITUR				622 400.00
613	LOCATIONS				260 000.00
615	ENTRETIEN & RÉPARATIONS				147 000.00
616	PRIMES D'ASSURANCES				120 000.00
618	DIVERS				20 000.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE				365 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE				4 000.00
624	TPTS BIENS& TPTS COLLECTIFS				315 000.00
625	DÉPLACEMENTS & MISSIONS				50 000.00
626	FRAIS POSTAUX & TÉLÉCOMMUNICAT°				500.00
628	DIVERS				61 500.00
633	IMP TAX&VERS ASS S/RÉM AUT ORG				14 500.00
635	AUT.IMP.TAX&VERS.ASSI(ADM IMP)				15 000.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE				974 458.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE				50 000.00
6417	RÉMUNÉRATIONS DES APPRENTIS				6 000.00
645	CHARGES SÉCU.SOCIALE& PRÉVOYCE				338 042.00
647	AUTRES CHARGES SOCIALES				3 000.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL				28 775.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°				500.00
RECETTES REELLES					7 269 600.00
704	TRAVAUX				180 000.00
708	AUTRES PRODUITS				7 080 000.00
758	PRODUITS DIVERS GEST° COURANTE				9 600.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décli

BUDGET ANNEXE
DU PARC DEPARTEMENTAL

Etat du personnel

IV – ANNEXE BUDGET ANNEXE
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2016

	IV
	D1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	Catégories (2)	Emplois Budgétaires (3)		Total	Effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETPT (4)	
		Emplois permanents à temps complet	Emplois permanents à temps non complet		Agents titulaires	Agents non titulaires
FILIERE ADMINISTRATIVE [1]						
Adjoint Administratif 2ème Classe	C	1		1	1	1
Adjoint Administratif Pal 2ème Classe	C	1		1	0.8	0.8
Adjoint Administratif Pal 1ère Classe	C	1		1	1	1
TOTAL :		3	0	3	2.8	2.8
FILIERE TECHNIQUE [2]						
Ingénieur Territorial	A	1		1	1	1
Technicien	B	1		1	1	1
Technicien Pal 2ème Classe	B	3		3	3	3
Technicien Pal 1ère Classe	B	4		4	4	4
Agent de Maîtrise	C	2		2	2	2
Agent de Maîtrise Principal	C	7		7	6.8	6.8
Adjoint Technique 2ème Classe	C	2	0.13	2.13	1	2.13
Adjoint Technique Pal 2ème Classe	C	1		1	1	1
TOTAL :		21	0.13	21.13	19.8	20.93
TOTAL GENERAL (1+2)		24	0.13	24.13	22.6	23.73

NB : 24.13 ETP créés au tableau des effectifs correspondant à 25 postes budgétaires

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102C du 23 mars 1995 ;

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année. Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXE BUDGET ANNEXE

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/2016

IV

D1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2016	Catégories (1)	Secteur (2)	Rémunération (3)		Contrat	
			Indexe brut		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	297		A (Berkani)	CDI
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	340		3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	340		3-1	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR :

ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984).

FIN : Financier.

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984).

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural).

COM : Communication.

S : Social (dont aide sociale).

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel (dont enseignement).

ANIM : Animation.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

36 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

Situation des autorisations de programme

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses		2 413 000.00	2 413 000.00		609 623.90		1 803 376.10
VEHICULES 2016 1 Flotte véhicules		2 413 000.00	2 413 000.00		609 623.90		1 803 376.10
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

BUDGET ANNEXE

FONDS D'AIDE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

au niveau du chapitre pour la section d'investissement
sans les programmes d'équipement
au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

IV – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET				A1
Investissement			(1)	A2
Fonctionnement			(2)	A3

- (1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses
(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire
(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I+II	III+IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

		RESULTAT CUMULE + (A)+(B)(1)
TOTAL	A1+B1	
Investissement	A2+B2	
Fonctionnement	A3+B3	

- (1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL(3)	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES(3)	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(3)	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap./Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
73	IMPOTS ET TAXES	
731	IMPOSITIONS DIRECTES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS(3)	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE(3)	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES(3)	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)		
O		133 500.00	133 500.00
T			
E			
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		
E			
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		133 500.00	133 500.00

		DEPENSES	RECETTES
V	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)		
O		677 357.00	677 357.00
T			
E			
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		
E			
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		677 357.00	677 357.00

TOTAL DU BUDGET (5)	810 857.00	810 857.00
----------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	133 500.00		133 500.00	133 500.00		133 500.00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	677 357.00		677 357.00	677 357.00		677 357.00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	810 857.00		810 857.00	810 857.00		810 857.00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (6)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (y compris programmes) (6)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris programmes) (6)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (y compris programmes) (3)(6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (y compris programmes) (6)					
Total des dépenses d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)	163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00
020	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses financières		163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (5)					
Total des dépenses réelles d'investissement		163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						133 500.00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (8)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (9)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (9)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (9)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(9)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (9)					
Total des recettes d'équipement						
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCÉDENTS FONCT°MT CAPITALISÉS (6)					
138	AUT. SUBV. INVEST. NON TRANSF. (9)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (4)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (9)	163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières		163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00
45...2	Total des opérations pour compte de tiers (9)					
Total des recettes réelles d'investissement		163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (2)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (2)					
Total des recettes d'ordre d'investissement						

TOTAL	163 983.53	133 500.00	133 500.00	133 500.00
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	133 500.00
---	-------------------

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (7)	
---	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(8) Sauf 165, 166 et 16449.

(9) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	130 000.00		125 980.00	125 980.00	125 980.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (3)	47 000.00		50 000.00	50 000.00	50 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (3)	524 511.00		495 377.00	495 377.00	495 377.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		701 511.00		671 357.00	671 357.00	671 357.00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (3)	5 000.00		6 000.00	6 000.00	6 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (3)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		706 511.00		677 357.00	677 357.00	677 357.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
<i>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</i>						

TOTAL		706 511.00		677 357.00	677 357.00	677 357.00
--------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	677 357.00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)					
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	706 511.00		677 357.00	677 357.00	677 357.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)					
Total des recettes de gestion courante		706 511.00		677 357.00	677 357.00	677 357.00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		706 511.00		677 357.00	677 357.00	677 357.00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
<i>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</i>						

TOTAL		706 511.00		677 357.00	677 357.00	677 357.00
--------------	--	-------------------	--	-------------------	-------------------	-------------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 677 357.00

information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)

--	--	--

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
2) BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON (5)			
	TOTAL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO (reprises)			
018	R.S.A.			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)	133 500.00		133 500.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
198	NEUTRALISATION DES AMORT. (reprises)			
45	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
481	CHARG À RÉPARTIR S/+SEUR EXERC (reprises)			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		133 500.00		133 500.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	133 500.00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	125 980.00		125 980.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	50 000.00		50 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (8)	495 377.00		495 377.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	6 000.00		6 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		677 357.00		677 357.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	677 357.00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES(sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON (4)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)(5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)	133 500.00		133 500.00
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
192	+ OU - VALUES SUR CESS°D'IMMO			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOB.			
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)			
481	CHARG À RÉPARTIR S/+SEUR EXERC			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total		133 500.00		133 500.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	
---------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	133 500.00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (7)			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCT°STOCKÉE(OU DESTOCKAGE)(ou déstockage)			
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)			
731	IMPOSITIONS DIRECTES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (7)	677 357.00		677 357.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (7)			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS (7)			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		677 357.00		677 357.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	677 357.00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

DEPENSES										
Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II			
TOTAL	163 983.53	I	133 500.00	133 500.00		133 500.00	133 500.00			
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)										
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)										
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5)										
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)										
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)										
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)										
Dépenses financières (détail en III-A3)	163 983.53		133 500.00	133 500.00		133 500.00	133 500.00			
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)										
040 Opérations ordre transfert entre sections (détail en III-A6)										
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)										
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (3)										
Total des dépenses d'investissement cumulées								133 500.00		

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		A

RECETTES

Nature	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	TOTAL (RAR+Vote) III = I+II
TOTAL	163 983.53	I	133 500.00	133 500.00	133 500.00
Recettes des équipements départementaux (total) (détail de III-A4.1)					
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)					
Recettes financières (détail en III-A4.3)(sauf 1068)	163 983.53		133 500.00	133 500.00	133 500.00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections (détail en III-A6)					
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)					
021 Virement de la section de fonctionnement					

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (3)

Affectation au compte 1068 (4)

Total des recettes d'investissement cumulées 133 500.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(4) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)						
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Equipements départementaux - RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

RSA DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	R.S.A.						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

Chap./ Art.(1)	Libellé du programme	N° AP (2)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour Information	
							Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL								

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en III-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)

LIBELLE :...

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap/ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTSSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.5

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° :... (1)
LIBELLE :...
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compis ajustement	Réalisations cumulées au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affectation					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap/ Art.(1)	Libellé	Réalisations cumulées affectées au programme au 1/1/N	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subvention d'investissement (sauf 138)				
...					
16	Emprunts et dettes assimilées (4)				
...					
20	Immobilisations incorporelles (auf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

Solde = (c+d)-(a+b)

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Indiquer le signe algébrique

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (2)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES FINANCIERES	A3

Dépenses financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
DEPENSES TOTALES		163 983.53		133 500.00	133 500.00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	163 983.53		133 500.00	133 500.00
2748	AUTRES PRÊTS	163 983.53		133 500.00	133 500.00
020	Dépenses imprévues				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES D'EQUIPEMENT	A4.1

RECETTES D'EQUIPEMENT - Détail des chapitres
Financement des équipements départementaux et non départementaux (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
TOTAL					
13	Subventions d'investissement (sauf 138)				
16	Emprunts et dettes assimilées (3)				
20	Immobilisations incorporelles (2)				
204	Subventions d'équipement versées (2)				
21	Immobilisations corporelles (2)				
22	Immobilisations reçues en affectation (2)				
23	Immobilisations en cours (2)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT RMI/RSA - RECETTES	A4.2

RECETTES RMI

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION				

(1)Détailler les articles conformément au plan de comptes

RECETTES RSA

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
018	R.S.A.				

(1)Détailler les articles conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES FINANCIERES	A4.3

Recettes financières

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL	163 983.53		133 500.00	133 500.00
10	Dotations, fonds divers et réserves				
138	Autres subventions d'invest. non transf.				
16	Emprunts et dettes assimilées				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	163 983.53		133 500.00	133 500.00
2748	AUTRES PRÊTS	163 983.53		133 500.00	133 500.00
024	Produits de cessions d'immobilisations				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap./ Art.(4)	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (3)(4)				
	TOTAL RECETTES (3)(4)				

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
<i>040</i>	<i>DEPENSES (2)</i>			
<i>040</i>	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
041	<i>DEPENSES (2)</i>			
041	<i>RECETTES (2)</i>			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	706 511.00		677 357.00	677 357.00	125 980.00	551 377.00	677 357.00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (4)	130 000.00		125 980.00	125 980.00			125 980.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)	47 000.00		50 000.00	50 000.00		50 000.00	50 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION							
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)							
017	R.S.A.							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (4)	524 511.00		495 377.00	495 377.00		495 377.00	495 377.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)	5 000.00		6 000.00	6 000.00		6 000.00	6 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (4)							
022	DEPENSES IMPREVUES							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							

D002 Résultat reporté ou anticipé (3)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

	677 357.00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice(2)	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	706 511.00		677 357.00	677 357.00	677 357.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)			677 357.00	677 357.00	677 357.00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	706 511.00				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)					
78	REPRISES SUR PROVISIONS (4)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					

R002 Résultat reporté ou anticipé (3)

Total des recettes de fonctionnement cumulées

677 357.00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (3)	130 000.00		125 980.00	125 980.00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	130 000.00		125 980.00	125 980.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (2)(3)	47 000.00		50 000.00	50 000.00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTÉRIEUR	47 000.00		50 000.00	50 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586)(3)	524 511.00		495 377.00	495 377.00
6512	SECOURS D'URGENCE	524 511.00		493 377.00	493 377.00
6541	CRÉANCES ADMISES EN NON-VALEUR			1 000.00	1 000.00
6542	CRÉANCES ÉTEINTES			1 000.00	1 000.00
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	701 511.00		671 357.00	671 357.00
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(3)	5 000.00		6 000.00	6 000.00
6718	AUT. CHARG. EXCEP. S/OPÉ. GES°			1 000.00	1 000.00
675	VALEURS COMPTBLES IMMO.CÉDÉES	5 000.00		5 000.00	5 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(3)				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		706 511.00		677 357.00	677 357.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	706 511.00		677 357.00	677 357.00
---	-------------------	--	-------------------	-------------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
--	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	677 357.00
--	-------------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				
73	IMPOTS ET TAXES				
731	IMPOSITIONS DIRECTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (3)	706 511.00		677 357.00	677 357.00
74718	AUTRES	233 562.00		233 562.00	233 562.00
7473	DÉPARTEMENTS	390 949.00		361 795.00	361 795.00
74788	AUTRES	82 000.00		82 000.00	82 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (3)				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (3)				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
	TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)	706 511.00		677 357.00	677 357.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant brut
Compensation
Montant net

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(3)				
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(3)				
	TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D	706 511.00		677 357.00	677 357.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		706 511.00		677 357.00	677 357.00
R002 RESULTAT REPORTE					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					677 357.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

BUDGET ANNEXE

FONDS D'AIDE

Présentation croisée par fonction

IV - ANNEXES							IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE							A1

Libellé	01 OPÉRATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GÉNÉRAUX	1 SÉCURITÉ	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	4 PRÉVENTION MÉDICO- SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)
DEPENSES							
Dépenses réelles							133 500.00
Equipements départementaux							
Equipements non départementaux (c/204)							133 500.00
Opérations financières							
Dépenses d'ordre							
Total dépenses de l'exercice							133 500.00
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses d'investissement							133 500.00

RECETTES							
Total recettes de l'exercice							133 500.00
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes d'investissement							133 500.00

FONCTIONNEMENT							
DEPENSES REELLES							
Total dépenses de l'exercice							677 357.00
RAR N-1 et reports							
Total cumulé dépenses de fonctionnement							677 357.00

RECETTES							
Total recettes de l'exercice							677 357.00
RAR N-1 et reports							
Total cumulé recettes de fonctionnement							677 357.00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DÉPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE	6 RÉSEAUX ET INFRASTRUCTUR ES	7 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMEN T	8 TRANSPORTS	9 DÉVELOPPEMEN T ECONOMIQUE	TOTAL
DEPENSES								
Dépenses réelles								133 500.00
Equipements départementaux								
Equipements non départementaux (c/204)								133 500.00
Opérations financières								
Dépenses d'ordre								
Total dépenses de l'exercice								133 500.00
RAR N-1 et reports								
Total cumulé dépenses d'investissement								133 500.00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	133 500.00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes d'investissement	133 500.00

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES REELLES	
Total dépenses de l'exercice	677 357.00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé dépenses de fonctionnement	677 357.00

RECETTES	
Total recettes de l'exercice	677 357.00
RAR N-1 et reports	
Total cumulé recettes de fonctionnement	677 357.00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	01	0	1	2	3	4	5
(1)		OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULTURE, VIE SOCIALE, SPORTS	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI, RSA, APA)

INVESTISSEMENT

DEPENSES								
Total dépenses d'investissement								133 500.00
	Dépenses réelles							133 500.00
274	PRÊTS							133 500.00
	Dépenses d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
	Opérations patrimoniales							

RECETTES

Total recettes d'investissement								133 500.00
	Recettes réelles							133 500.00
274	PRÊTS							133 500.00
	Recettes d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
	Opérations patrimoniales							

FONCTIONNEMENT

DEPENSES								
Total dépenses de fonctionnement								677 357.00
	Dépenses réelles							677 357.00
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE							50 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE & HONORAIRE							125 980.00
651	AIDES À LA PERSONNE							493 377.00
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE							2 000.00
671	CHARG EXCPT° L S/OPÉRAT° GEST°							1 000.00
675	VALEURS COMPTIBLES IMMO.CÉDÉES							5 000.00
	Dépenses d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

RECETTES

Total recettes de fonctionnement								677 357.00
	Recettes réelles							677 357.00
747	PARTICIPATIONS							677 357.00
	Recettes d'ordre							
	Opérations d'ordre entre section							
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section							

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE		A1

Art.	Libellé	5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION	5-5 PERSONNES DEPENDANTES (APA)	5-6 REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE	6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES	7 AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT	8 TRANSPORTS	9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	TOTAL
(1)									

INVESTISSEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses d'investissement									133 500.00
	Dépenses réelles								133 500.00
274	PRÊTS								133 500.00
	Dépenses d'ordre								
	Opérations d'ordre entre section								
	Opérations patrimoniales								

RECETTES									
Total recettes d'investissement									133 500.00
	Recettes réelles								133 500.00
274	PRÊTS								133 500.00
	Recettes d'ordre								
	Opérations d'ordre entre section								
	Opérations patrimoniales								

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES									
Total dépenses de fonctionnement									677 357.00
	Dépenses réelles								677 357.00
621	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE								50 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE								125 980.00
651	AIDES À LA PERSONNE								493 377.00
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE								2 000.00
671	CHARG EXCPT° L S/OPÉRAT° GEST°								1 000.00
675	VALEURS COMPTBLES IMMO.CÉDÉES								5 000.00
	Dépenses d'ordre								
	Opérations d'ordre entre section								
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

RECETTES									
Total recettes de fonctionnement									677 357.00
	Recettes réelles								677 357.00
747	PARTICIPATIONS								677 357.00
	Recettes d'ordre								
	Opérations d'ordre entre section								
	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	3	8	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					133 500.00	133 500.00
274	PRÊTS					133 500.00	133 500.00
	Equipements départementaux						
	Equipements non départementaux (c/204)						
	RECETTES REELLES					133 500.00	133 500.00
274	PRÊTS					133 500.00	133 500.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0	1	2	3	8	TOTAL DE LA FONCTION
DEPENSES REELLES						677 357.00	677 357.00
621	PERSONNEL EXTÉRIEUR AU SERVICE					50 000.00	50 000.00
622	RÉMT° INTERMÉDIAIRE&HONORAIRE					125 980.00	125 980.00
651	AIDES À LA PERSONNE					493 377.00	493 377.00
654	PERTES S/CRÉANCE IRRÉCOUVRABLE					2 000.00	2 000.00
671	CHARG EXCPT°L S/OPÉRAT° GEST°					1 000.00	1 000.00
675	VALEURS COMPTBLES IMMO.CÉDÉES					5 000.00	5 000.00
RECETTES REELLES						677 357.00	677 357.00
747	PARTICIPATIONS					677 357.00	677 357.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

Situation des autorisations d'engagement

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2016	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2016)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2016)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2016	Restes à financer de l'exercice 2017	Restes à financer (exercices au delà de 2017)
Dépenses		221 300.00	221 300.00		125 980.00		95 320.00
FONDAIDE 2016 1 MEDIATIONS SOCIALES		221 300.00	221 300.00		125 980.00		95 320.00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

BUDGET ANNEXE

FONDS D'AIDE

Etat des prêts

COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_13_00009	FSL CAUTION 21716	18/03/2013	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_13_00129	FSL CAUTION 8545	06/06/2013	0	210,65	0,00	0,00	0,00	210,65
2748	_AUT03_13_00215	FSL CAUTION 22314	14/11/2013	0	295,00	0,00	0,00	0,00	295,00
2748	_AUT03_13_00570	PRET FSL REF 377	01/01/2013	0	112,67	0,00	0,00	0,00	112,67
2748	_AUT03_13_00654	PRET FSL REF 28698	01/01/2013	0	179,49	0,00	0,00	0,00	179,49
2748	_AUT03_13_01299	FSLP BLD C 27575 PR BAIL	01/01/2013	0	18,92	0,00	0,00	0,00	18,92
2748	_AUT03_13_01300	FSLP BLD C 6174 PR BAIL	01/01/2013	0	1,30	0,00	0,00	0,00	1,30
2748	_AUT03_13_01309	FSLP VRD C 12624 PR BAIL	01/01/2013	0	24,50	0,00	0,00	0,00	24,50
2748	_AUT03_13_01313	FSLP BLD MJG C 22241 PR BAIL	01/01/2013	0	491,80	0,00	0,00	0,00	491,80
2748	_AUT03_14_00003	FSLP BLD 14 27110 CAUTION	01/01/2014	0	14,90	0,00	0,00	0,00	14,90
2748	_AUT03_14_00018	FSLP CY 14 10245 CAUTION	01/01/2014	0	22,00	0,00	0,00	0,00	22,00
2748	_AUT03_14_00024	FSLP CY 14 65780 CAUTION	01/01/2014	0	22,00	0,00	0,00	0,00	22,00
2748	_AUT03_14_00027	FSLP CY 14 66899 CAUTION	01/01/2014	0	35,00	0,00	0,00	0,00	35,00
2748	_AUT03_14_00029	FSLP CY 14 67239 CAUTION	01/01/2014	0	46,00	0,00	0,00	0,00	46,00
2748	_AUT03_14_00039	FSLP STY 14 19004 CAUTION	01/01/2014	0	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
2748	_AUT03_14_00048	FSLP STY 14 66591 CHAUFFAGE	01/01/2014	0	29,80	0,00	0,00	0,00	29,80
2748	_AUT03_14_00050	FSLP STY 14 66838 CAUTION	01/01/2014	0	44,00	0,00	0,00	0,00	44,00
2748	_AUT03_14_00053	FSLP STY 14 67995 CAUTION	01/01/2014	0	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00
2748	_AUT03_14_00061	FSLP VRD 14 24126 CAUTION	01/01/2014	0	88,00	0,00	0,00	0,00	88,00
2748	_AUT03_14_00069	FSLP VRD 14 65645 CAUTION	01/01/2014	0	11,67	0,00	0,00	0,00	11,67
2748	_AUT03_14_00095	FSL CAUTION 68374	14/04/2014	0	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
2748	_AUT03_14_00102	FDAIP CAUTION 67998 VRD	15/03/2014	0	54,00	0,00	0,00	0,00	54,00
2748	_AUT03_14_00124	FSL CAUTION 69386	11/04/2014	0	153,60	0,00	0,00	0,00	153,60
2748	_AUT03_14_00132	FSL CAUTION 68746	23/04/2014	0	24,50	0,00	0,00	0,00	24,50
2748	_AUT03_14_00137	FSL CAUTION 68177 BLD	02/05/2014	0	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
2748	_AUT03_14_00141	FSL CAUTION 68936 BLD	16/05/2014	0	13,90	0,00	0,00	0,00	13,90
2748	_AUT03_14_00142	FSL CAUTION 68860 BLD	16/05/2014	0	15,65	0,00	0,00	0,00	15,65
2748	_AUT03_14_00144	FSL CAUTION 69595 STY	19/05/2014	0	25,00	0,00	0,00	0,00	25,00
2748	_AUT03_14_00150	FSL CAUTION 66664 STY	19/05/2014	0	22,50	0,00	0,00	0,00	22,50
2748	_AUT03_14_00151	FSL CAUTION 68124 STY	26/05/2014	0	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
2748	_AUT03_14_00152	FSL CAUTION 22115 STY	26/05/2014	0	18,05	0,00	0,00	0,00	18,05
2748	_AUT03_14_00153	FSL CAUTION 68953 STY	26/05/2014	0	19,90	0,00	0,00	0,00	19,90
2748	_AUT03_14_00155	FSL CAUTION 67936 VRD	26/05/2014	0	80,50	0,00	0,00	0,00	80,50
2748	_AUT03_14_00161	FSL CAUTION 66664 STY	27/05/2014	0	17,15	0,00	0,00	0,00	17,15
2748	_AUT03_14_00162	FSL MJG 69541 BLD	28/05/2014	0	184,80	0,00	0,00	0,00	184,80
2748	_AUT03_14_00167	FSL CAUTION 67481 VRD	10/06/2014	0	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00
2748	_AUT03_14_00168	FSL CAUTION 69560 STY	10/06/2014	0	42,00	0,00	0,00	0,00	42,00
2748	_AUT03_14_00171	FSL CAUTION 67725 VRD	10/06/2014	0	29,40	0,00	0,00	0,00	29,40
2748	_AUT03_14_00173	FSL CAUTION 67576 VRD	10/06/2014	0	40,35	0,00	0,00	0,00	40,35
2748	_AUT03_14_00176	FSL CAUTION 69710 BLD	17/06/2014	0	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
2748	_AUT03_14_00177	FSL CAUTION 69388 BLD	17/06/2014	0	28,90	0,00	0,00	0,00	28,90
2748	_AUT03_14_00185	FSL MJG 66459 CY	24/06/2014	0	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
2748	_AUT03_14_00193	FSL CAUTION 67308 BLD	24/06/2014	0	120,40	0,00	0,00	0,00	120,40

DEP MEUSE		ÉTAT DE L'ACTIF		EXERCICE 2015		EDITION DU 03/03/2016			
COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_14_00195	FSL CAUTION 360 STY	24/06/2014	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_14_00196	FSL ELECTRO 70254 BLD	24/06/2014	0	79,60	0,00	0,00	0,00	79,60
2748	_AUT03_14_00197	FSL CAUTION 65655 VRD	24/06/2014	0	46,50	0,00	0,00	0,00	46,50
2748	_AUT03_14_00201	FSL CAUTION 67396 STY	11/07/2014	0	22,95	0,00	0,00	0,00	22,95
2748	_AUT03_14_00209	FSL CAUTION 69474 VRD	11/07/2014	0	165,76	0,00	0,00	0,00	165,76
2748	_AUT03_14_00210	FSL CAUTION 70729 STY	11/07/2014	0	70,50	0,00	0,00	0,00	70,50
2748	_AUT03_14_00211	FSL CAUTION 65765 VRD	11/07/2014	0	43,65	0,00	0,00	0,00	43,65
2748	_AUT03_14_00219	FSL CAUTION 68833 VRD	16/07/2014	0	77,20	0,00	0,00	0,00	77,20
2748	_AUT03_14_00222	FSL CAUTION 69824 STY	16/07/2014	0	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00
2748	_AUT03_14_00226	FSL CAUTION 70102 STY	23/07/2014	0	70,00	0,00	0,00	0,00	70,00
2748	_AUT03_14_00228	FSL MJG 71291 BLD	29/07/2014	0	31,00	0,00	0,00	0,00	31,00
2748	_AUT03_14_00231	FSL CAUTION 65731 CY	29/07/2014	0	86,75	0,00	0,00	0,00	86,75
2748	_AUT03_14_00232	FSL CAUTION 70774 CY	29/07/2014	0	119,00	0,00	0,00	0,00	119,00
2748	_AUT03_14_00233	FSL CAUTION 66297 CY	29/07/2014	0	76,40	0,00	0,00	0,00	76,40
2748	_AUT03_14_00236	FSL CAUTION 70746 CY	29/07/2014	0	238,50	0,00	0,00	0,00	238,50
2748	_AUT03_14_00237	FSL CAUTION 67936 VRD	29/07/2014	0	80,50	0,00	0,00	0,00	80,50
2748	_AUT03_14_00238	FSL CAUTION 65722 BLD	19/08/2014	0	60,60	0,00	0,00	0,00	60,60
2748	_AUT03_14_00239	FSL CAUTION 71059 STY	19/08/2014	0	100,40	0,00	0,00	0,00	100,40
2748	_AUT03_14_00240	FSL CAUTION 69580 STY	19/08/2014	0	60,80	0,00	0,00	0,00	60,80
2748	_AUT03_14_00241	FSL CAUTION 70199 BLD	19/08/2014	0	131,40	0,00	0,00	0,00	131,40
2748	_AUT03_14_00244	FSL CAUTION 66698 BLD	19/08/2014	0	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
2748	_AUT03_14_00247	FSL CAUTION 69331 STY	19/08/2014	0	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
2748	_AUT03_14_00248	FSL CAUTION 70880 STY	19/08/2014	0	93,75	0,00	0,00	0,00	93,75
2748	_AUT03_14_00249	FSL CAUTION 69527 BLD	19/08/2014	0	55,00	0,00	0,00	0,00	55,00
2748	_AUT03_14_00251	FSL MJG 66755 CY	19/08/2014	0	61,84	0,00	0,00	0,00	61,84
2748	_AUT03_14_00253	FSL PRET EQUIPT 67951 STY	22/08/2014	0	273,00	0,00	0,00	0,00	273,00
2748	_AUT03_14_00256	FSL FRIGIDAIRE 67683 CY	22/08/2014	0	32,50	0,00	0,00	0,00	32,50
2748	_AUT03_14_00257	FSL CAUTION 67247 STY	22/08/2014	0	81,00	0,00	0,00	0,00	81,00
2748	_AUT03_14_00258	FSL CAUTION 66369 CY	22/08/2014	0	59,20	0,00	0,00	0,00	59,20
2748	_AUT03_14_00259	FSL CAUTION 69351 CY	22/08/2014	0	76,60	0,00	0,00	0,00	76,60
2748	_AUT03_14_00260	FSL CAUTION 71282 CY	22/08/2014	0	89,60	0,00	0,00	0,00	89,60
2748	_AUT03_14_00261	FSL CAUTION 66359 CY	22/08/2014	0	23,75	0,00	0,00	0,00	23,75
2748	_AUT03_14_00263	FSL ELECT MENAGER 68743 BLD	28/08/2014	0	174,00	0,00	0,00	0,00	174,00
2748	_AUT03_14_00264	FSL CAUTION 71666 STY	29/08/2014	0	94,50	0,00	0,00	0,00	94,50
2748	_AUT03_14_00266	FSL CAUTION 70822 VRD	01/09/2014	0	78,50	0,00	0,00	0,00	78,50
2748	_AUT03_14_00268	FSL CAUTION 71125 VRD	01/09/2014	0	72,50	0,00	0,00	0,00	72,50
2748	_AUT03_14_00283	FSL CAUTION 68888 STY	09/09/2014	0	25,00	0,00	0,00	0,00	25,00
2748	_AUT03_14_00284	FSL CAUTION 71189 VRD	09/09/2014	0	73,75	0,00	0,00	0,00	73,75
2748	_AUT03_14_00287	FSL CAUTION 68274 STY	12/09/2014	0	135,00	0,00	0,00	0,00	135,00
2748	_AUT03_14_00291	FSL CAUTION 71313 VRD	15/09/2014	0	36,50	0,00	0,00	0,00	36,50
2748	_AUT03_14_00295	FSL CAUTION 70616 CY	17/09/2014	0	94,25	0,00	0,00	0,00	94,25
2748	_AUT03_14_00297	FSL CAUTION 70147 BLD	17/09/2014	0	12,00	0,00	0,00	0,00	12,00
2748	_AUT03_14_00298	FSL CAUTION 67572 VRD	17/09/2014	0	86,40	0,00	0,00	0,00	86,40

DEP MEUSE		ÉTAT DE L'ACTIF		EXERCICE 2015		EDITION DU 03/03/2016		VALEUR NETTE	
COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_14_00303	FSL CAUTION 69102 VRD	22/09/2014	0	182,50	0,00	0,00	0,00	182,50
2748	_AUT03_14_00305	FSL CAUTION 72094 BLD	24/09/2014	0	124,00	0,00	0,00	0,00	124,00
2748	_AUT03_14_00307	FSL CAUTION 69623 BLD	24/09/2014	0	153,56	0,00	0,00	0,00	153,56
2748	_AUT03_14_00308	FSL CAUTION 69606 BLD	24/09/2014	0	91,60	0,00	0,00	0,00	91,60
2748	_AUT03_14_00310	FSL CAUTION 71364 CY	01/10/2014	0	183,75	0,00	0,00	0,00	183,75
2748	_AUT03_14_00311	FSL CAUTION 71269 CY	01/10/2014	0	92,70	0,00	0,00	0,00	92,70
2748	_AUT03_14_00315	FSL CAUTION 71822 CY	01/10/2014	0	122,50	0,00	0,00	0,00	122,50
2748	_AUT03_14_00316	FSL CAUTION 67608 CY	01/10/2014	0	75,75	0,00	0,00	0,00	75,75
2748	_AUT03_14_00317	FSL CAUTION 71429 CY	01/10/2014	0	19,00	0,00	0,00	0,00	19,00
2748	_AUT03_14_00319	FSL CAUTION 67961 STY	01/10/2014	0	90,00	0,00	0,00	0,00	90,00
2748	_AUT03_14_00321	FSL CAUTION 68491 VRD	09/10/2014	0	64,20	0,00	0,00	0,00	64,20
2748	_AUT03_14_00322	FSL CAUTION 70601 VRD	09/10/2014	0	123,60	0,00	0,00	0,00	123,60
2748	_AUT03_14_00326	FSL CAUTION 65687 BLD	09/10/2014	0	93,60	0,00	0,00	0,00	93,60
2748	_AUT03_14_00327	FSL MJG 71292 BLD	09/10/2014	0	188,00	0,00	0,00	0,00	188,00
2748	_AUT03_14_00328	FSL CAUTION 71214 BLD	28/10/2014	0	29,50	0,00	0,00	0,00	29,50
2748	_AUT03_14_00329	FSL CAUTION 71411 BLD	28/10/2014	0	33,00	0,00	0,00	0,00	33,00
2748	_AUT03_14_00330	FSL CAUTION 67947 BLD	28/10/2014	0	146,00	0,00	0,00	0,00	146,00
2748	_AUT03_14_00331	FSL CAUTION 72463 BLD	28/10/2014	0	49,50	0,00	0,00	0,00	49,50
2748	_AUT03_14_00332	FSL CAUTION 70802 CY	28/10/2014	0	80,00	0,00	0,00	0,00	80,00
2748	_AUT03_14_00333	FSL CAUTION 69810 CY	28/10/2014	0	115,50	0,00	0,00	0,00	115,50
2748	_AUT03_14_00334	FSL CAUTION 71647 CY	28/10/2014	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_14_00335	FSL 68970 ELECTRO MENAGER CY	28/10/2014	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_14_00336	FSL CAUTION 70662 STY	28/10/2014	0	48,00	0,00	0,00	0,00	48,00
2748	_AUT03_14_00337	FSL CAUTION 70795 STY	28/10/2014	0	157,50	0,00	0,00	0,00	157,50
2748	_AUT03_14_00340	FSL DMGT 70790 VRD	28/10/2014	0	99,81	0,00	0,00	0,00	99,81
2748	_AUT03_14_00341	FSL CAUTION 70790 VRD	28/10/2014	0	205,00	0,00	0,00	0,00	205,00
2748	_AUT03_14_00342	FSL CAUTION 71508 VRD	28/10/2014	0	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
2748	_AUT03_14_00343	FSL 72626 ELECTRO MENAGER VRD	28/10/2014	0	175,00	0,00	0,00	0,00	175,00
2748	_AUT03_14_00344	FSL CAUTION 68173 VRD	28/10/2014	0	191,52	0,00	0,00	0,00	191,52
2748	_AUT03_14_00345	FSL GAZ 72550 VRD	28/10/2014	0	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
2748	_AUT03_14_00346	FSL CAUTION 69557 BLD	28/10/2014	0	102,55	0,00	0,00	0,00	102,55
2748	_AUT03_14_00348	FSL CAUTION 68452 BLD	28/10/2014	0	101,85	0,00	0,00	0,00	101,85
2748	_AUT03_14_00349	FSL CAUTION 72478 VRD	28/10/2014	0	135,00	0,00	0,00	0,00	135,00
2748	_AUT03_14_00350	FSL CAUTION 66268 BLD	28/10/2014	0	51,75	0,00	0,00	0,00	51,75
2748	_AUT03_14_00353	FSL CAUTION 72095 VRD	17/11/2014	0	101,15	0,00	0,00	0,00	101,15
2748	_AUT03_14_00354	FSL CAUTION 70824 VRD	17/11/2014	0	159,00	0,00	0,00	0,00	159,00
2748	_AUT03_14_00360	FSL CAUTION 71190 CY	19/11/2014	0	103,25	0,00	0,00	0,00	103,25
2748	_AUT03_14_00361	FSL CAUTION 66363 VRD	21/11/2014	0	60,75	0,00	0,00	0,00	60,75
2748	_AUT03_14_00362	FSL CAUTION 69743 CY	21/11/2014	0	85,00	0,00	0,00	0,00	85,00
2748	_AUT03_14_00364	FSL CAUTION 73048 VRD	21/11/2014	0	41,00	0,00	0,00	0,00	41,00
2748	_AUT03_14_00365	FSL CAUTION 72271 VRD	21/11/2014	0	119,60	0,00	0,00	0,00	119,60
2748	_AUT03_14_00367	FSL CAUTION 71723 VRD	21/11/2014	0	58,80	0,00	0,00	0,00	58,80
2748	_AUT03_14_00368	FSL CAUTION 67563 BLD	25/11/2014	0	42,00	0,00	0,00	0,00	42,00

DEP MEUSE		ÉTAT DE L'ACTIF		EXERCICE 2015		EDITION DU 03/03/2016				VALEUR NETTE
FONDS D AIDE-MEUSE		DÉSIGNATION DU BIEN		DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_14_00369	FSL CAUTION 72705 BLD		25/11/2014	0	110,00	0,00	0,00	0,00	110,00
2748	_AUT03_14_00371	FSL ELECTRO MEN 72533 CY		28/11/2014	0	44,00	0,00	0,00	0,00	44,00
2748	_AUT03_14_00373	FSL CAUTION 66488 STY		02/12/2014	0	19,00	0,00	0,00	0,00	19,00
2748	_AUT03_14_00376	FSL CAUTION 68446 VRD		02/12/2014	0	68,00	0,00	0,00	0,00	68,00
2748	_AUT03_14_00377	FSL CAUTION 71390 VRD		02/12/2014	0	101,60	0,00	0,00	0,00	101,60
2748	_AUT03_14_00378	FSL CAUTION 68766 VRD		02/12/2014	0	68,00	0,00	0,00	0,00	68,00
2748	_AUT03_14_00380	FSL CAUTION 71819 VRD		02/12/2014	0	124,00	0,00	0,00	0,00	124,00
2748	_AUT03_14_00382	FSL CAUTION 72992 CY		02/12/2014	0	227,50	0,00	0,00	0,00	227,50
2748	_AUT03_14_00383	FSL CAUTION 71122 STY		02/12/2014	0	129,50	0,00	0,00	0,00	129,50
2748	_AUT03_14_00384	FSL CAUTION 68040 VRD		11/12/2014	0	133,65	0,00	0,00	0,00	133,65
2748	_AUT03_14_00385	FSL CAUTION 71746 BLD		11/12/2014	0	31,60	0,00	0,00	0,00	31,60
2748	_AUT03_14_00386	FSL CAUTION 70354 CY		11/12/2014	0	126,90	0,00	0,00	0,00	126,90
2748	_AUT03_14_00388	FSL CAUTION 67314 BLD		12/12/2014	0	43,20	0,00	0,00	0,00	43,20
2748	_AUT03_14_00389	FSL CAUTION 68723 VRD		12/12/2014	0	171,60	0,00	0,00	0,00	171,60
2748	_AUT03_15_00002	FSL CAUTION 73026 BLD		01/01/2015	0	212,80	0,00	0,00	0,00	212,80
2748	_AUT03_15_00003	FSL CAUTION 65969 BLD		01/01/2015	0	53,40	0,00	0,00	0,00	53,40
2748	_AUT03_15_00004	FSL CAUTION 73649 LIGNY		01/01/2015	0	60,80	0,00	0,00	0,00	60,80
2748	_AUT03_15_00007	FSL CAUTION 73521 CY		01/01/2015	0	312,00	0,00	0,00	0,00	312,00
2748	_AUT03_15_00008	FSL CAUTION 71447 CY		01/01/2015	0	264,00	0,00	0,00	0,00	264,00
2748	_AUT03_15_00009	FSL CAUTION 72590 ETAIN		01/01/2015	0	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
2748	_AUT03_15_00010	FSL CAUTION 73226 STY		01/01/2015	0	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
2748	_AUT03_15_00011	FSL CAUTION 71519 ETAIN		01/01/2015	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_15_00012	FSL CAUTION 72996 STY		01/01/2015	0	138,80	0,00	0,00	0,00	138,80
2748	_AUT03_15_00013	FSL CAUTION 73437 STY		01/01/2015	0	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
2748	_AUT03_15_00014	FSL CAUTION 68914 THIERVILLE		01/01/2015	0	220,00	0,00	0,00	0,00	220,00
2748	_AUT03_15_00015	FSL CAUTION 72740 THIERVILLE		01/01/2015	0	60,00	0,00	0,00	0,00	60,00
2748	_AUT03_15_00016	FSL CAUTION 72649 VRD		01/01/2015	0	174,60	0,00	0,00	0,00	174,60
2748	_AUT03_15_00017	FSL CAUTION 72588 VRD		01/01/2015	0	341,60	0,00	0,00	0,00	341,60
2748	_AUT03_15_00020	FSL PERMIS COND 67623 VRD		01/01/2015	0	429,00	0,00	0,00	0,00	429,00
2748	_AUT03_15_00021	FSL CAUTION 65659 VRD		01/01/2015	0	41,50	0,00	0,00	0,00	41,50
2748	_AUT03_15_00022	FSL CAUTION 71302 CY		19/01/2015	0	234,00	0,00	0,00	0,00	234,00
2748	_AUT03_15_00023	FSL CAUTION 67659 STY		19/01/2015	0	280,00	0,00	0,00	0,00	280,00
2748	_AUT03_15_00024	FSL CAUTION 67000 BLD		19/01/2015	0	112,00	0,00	0,00	0,00	112,00
2748	_AUT03_15_00025	FSL CAUTION 67697 STY		19/01/2015	0	125,00	0,00	0,00	0,00	125,00
2748	_AUT03_15_00026	FSL CAUTION 68781 VRD		19/01/2015	0	141,75	0,00	0,00	0,00	141,75
2748	_AUT03_15_00027	FSL CAUTION 70656 CY		22/01/2015	0	145,00	0,00	0,00	0,00	145,00
2748	_AUT03_15_00028	FSL CAUTION 73183 BLD		23/01/2015	0	57,60	0,00	0,00	0,00	57,60
2748	_AUT03_15_00030	FSL CAUTION 73169 ETAIN		23/01/2015	0	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
2748	_AUT03_15_00031	FSL CAUTION 71327 STY		23/01/2015	0	114,00	0,00	0,00	0,00	114,00
2748	_AUT03_15_00032	FSL CAUTION 74064 STY		29/01/2015	0	124,50	0,00	0,00	0,00	124,50
2748	_AUT03_15_00033	FSL CAUTION 68072 THIERVILLE		29/01/2015	0	165,00	0,00	0,00	0,00	165,00
2748	_AUT03_15_00035	FSL CAUTION 74052 BLD		29/01/2015	0	35,50	0,00	0,00	0,00	35,50
2748	_AUT03_15_00037	FSL CAUTION 71239 VRD		02/02/2015	0	95,00	0,00	0,00	0,00	95,00

DEP MEUSE		ÉTAT DE L'ACTIF		EXERCICE 2015		EDITION DU 03/03/2016			
COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_15_00038	FSL MJG 66475 VRD	02/02/2015	0	485,10	0,00	0,00	0,00	485,10
2748	_AUT03_15_00039	FSL MJG 72585 VRD	02/02/2015	0	258,36	0,00	0,00	0,00	258,36
2748	_AUT03_15_00053	FSL CAUTION 73503 BLD	05/02/2015	0	174,15	0,00	0,00	0,00	174,15
2748	_AUT03_15_00054	FSL CAUTION 73626 LIGNY	05/02/2015	0	133,20	0,00	0,00	0,00	133,20
2748	_AUT03_15_00057	FSL CAUTION 74316 STY	10/02/2015	0	265,00	0,00	0,00	0,00	265,00
2748	_AUT03_15_00058	FSL CAUTION 74352 VRD	10/02/2015	0	214,50	0,00	0,00	0,00	214,50
2748	_AUT03_15_00059	FSL CAUTION 66846 LIGNY	10/02/2015	0	84,00	0,00	0,00	0,00	84,00
2748	_AUT03_15_00060	FSL CAUTION 71857 LIGNY	10/02/2015	0	77,00	0,00	0,00	0,00	77,00
2748	_AUT03_15_00061	FSL CAUTION 72601 VRD	10/02/2015	0	20,50	0,00	0,00	0,00	20,50
2748	_AUT03_15_00062	FSL CAUTION 74042 VRD	10/02/2015	0	150,70	0,00	0,00	0,00	150,70
2748	_AUT03_15_00063	FSL CAUTION 69735 VRD	10/02/2015	0	117,60	0,00	0,00	0,00	117,60
2748	_AUT03_15_00064	FSL CAUTION 74055 VRD	13/02/2015	0	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
2748	_AUT03_15_00065	FSL CAUTION 66343 VRD	13/02/2015	0	165,55	0,00	0,00	0,00	165,55
2748	_AUT03_15_00066	FSL CAUTION 65677 VRD	13/02/2015	0	95,00	0,00	0,00	0,00	95,00
2748	_AUT03_15_00067	FSL CAUTION 65739 BLD	13/02/2015	0	63,75	0,00	0,00	0,00	63,75
2748	_AUT03_15_00068	FSL CAUTION 74401 CY	13/02/2015	0	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
2748	_AUT03_15_00069	FSL CAUTION 74134 VCLRS	13/02/2015	0	20,50	0,00	0,00	0,00	20,50
2748	_AUT03_15_00070	FSL CAUTION 68790 CY	13/02/2015	0	164,45	0,00	0,00	0,00	164,45
2748	_AUT03_15_00071	FSL CAUTION 73009 CY	13/02/2015	0	209,00	0,00	0,00	0,00	209,00
2748	_AUT03_15_00073	FSL CAUTION 39953 CY	04/03/2015	0	145,70	0,00	0,00	0,00	145,70
2748	_AUT03_15_00080	FSL CAUTION 74476 ST MIHIEL	05/03/2015	0	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
2748	_AUT03_15_00081	FSL CAUTION 77312 CY	05/03/2015	0	286,00	0,00	0,00	0,00	286,00
2748	_AUT03_15_00082	FSL CAUTION 70711 CY	05/03/2015	0	184,50	0,00	0,00	0,00	184,50
2748	_AUT03_15_00083	FSL CAUTION 71565 VCLRS	05/03/2015	0	32,30	0,00	0,00	0,00	32,30
2748	_AUT03_15_00085	FSL CAUTION 74066 CY	05/03/2015	0	24,10	0,00	0,00	0,00	24,10
2748	_AUT03_15_00086	FSL CAUTION 72747 ST MIHIEL	05/03/2015	0	185,50	0,00	0,00	0,00	185,50
2748	_AUT03_15_00088	FSL MJG 70075 BLD	10/03/2015	0	152,35	0,00	0,00	0,00	152,35
2748	_AUT03_15_00089	FSL MJG 73984 BLD	10/03/2015	0	144,65	0,00	0,00	0,00	144,65
2748	_AUT03_15_00090	FSL MJG 69074 VRD	10/03/2015	0	170,50	0,00	0,00	0,00	170,50
2748	_AUT03_15_00091	FSL MJG 66367 VRD	10/03/2015	0	107,80	0,00	0,00	0,00	107,80
2748	_AUT03_15_00092	FSL MJG 73644 VRD	10/03/2015	0	184,25	0,00	0,00	0,00	184,25
2748	_AUT03_15_00093	FSL MJG 73431 ETAIN	10/03/2015	0	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
2748	_AUT03_15_00095	FSL MJG 77100 ETAIN	10/03/2015	0	218,75	0,00	0,00	0,00	218,75
2748	_AUT03_15_00096	FSL MJG 73071 LIGNY	10/03/2015	0	141,00	0,00	0,00	0,00	141,00
2748	_AUT03_15_00097	FSL MJG 68208 STY	10/03/2015	0	280,50	0,00	0,00	0,00	280,50
2748	_AUT03_15_00098	FSL MJG 73081 STY	10/03/2015	0	223,85	0,00	0,00	0,00	223,85
2748	_AUT03_15_00099	FSL CAUTION 77097 ST MIHIEL	16/03/2015	0	23,20	0,00	0,00	0,00	23,20
2748	_AUT03_15_00100	FSL CAUTION 74382 ETAIN	16/03/2015	0	409,60	0,00	0,00	0,00	409,60
2748	_AUT03_15_00101	FSL CAUTION 71779 VCLRS	16/03/2015	0	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
2748	_AUT03_15_00102	FSL CAUTION 66606 STENAY	16/03/2015	0	247,00	0,00	0,00	0,00	247,00
2748	_AUT03_15_00103	FSL CAUTION 72677 VRD	18/03/2015	0	186,00	0,00	0,00	0,00	186,00
2748	_AUT03_15_00104	FSL CAUTION 73613 VRD	18/03/2015	0	200,75	0,00	0,00	0,00	200,75
2748	_AUT03_15_00105	FSL CAUTION 73166 VRD	18/03/2015	0	127,75	0,00	0,00	0,00	127,75

COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_15_00106	FSL CAUTION 68016 BLD	18/03/2015	0	108,50	0,00	0,00	0,00	108,50
2748	_AUT03_15_00107	FSL CAUTION 73007 VCLRS	18/03/2015	0	231,68	0,00	0,00	0,00	231,68
2748	_AUT03_15_00108	FSL CAUTION 71703 VCLRS	18/03/2015	0	245,40	0,00	0,00	0,00	245,40
2748	_AUT03_15_00109	FSL CAUTION 68404	25/03/2015	0	84,00	0,00	0,00	0,00	84,00
2748	_AUT03_15_00110	FSL CAUTION 73970	25/03/2015	0	154,00	0,00	0,00	0,00	154,00
2748	_AUT03_15_00111	FSL CAUTION 66479	25/03/2015	0	44,00	0,00	0,00	0,00	44,00
2748	_AUT03_15_00112	FSL CAUTION 72486	25/03/2015	0	256,75	0,00	0,00	0,00	256,75
2748	_AUT03_15_00113	FSL CAUTION 72568	25/03/2015	0	220,20	0,00	0,00	0,00	220,20
2748	_AUT03_15_00114	FSL CAUTION 77320 BLD	01/04/2015	0	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
2748	_AUT03_15_00115	FSL CAUTION 70197 BLD	01/04/2015	0	170,40	0,00	0,00	0,00	170,40
2748	_AUT03_15_00116	FSL CAUTION 73434 BLD	01/04/2015	0	31,60	0,00	0,00	0,00	31,60
2748	_AUT03_15_00117	FSL CAUTION 77093 BLD	01/04/2015	0	51,00	0,00	0,00	0,00	51,00
2748	_AUT03_15_00118	FSL CAUTION 72306 STY	01/04/2015	0	276,00	0,00	0,00	0,00	276,00
2748	_AUT03_15_00119	FSL CAUTION 77075 VRD	01/04/2015	0	168,00	0,00	0,00	0,00	168,00
2748	_AUT03_15_00120	FSL CAUTION 70856 STY	01/04/2015	0	174,00	0,00	0,00	0,00	174,00
2748	_AUT03_15_00121	FSL CAUTION 77115 BLD	08/04/2015	0	84,00	0,00	0,00	0,00	84,00
2748	_AUT03_15_00122	FSL CAUTION 66238 BLD	08/04/2015	0	384,80	0,00	0,00	0,00	384,80
2748	_AUT03_15_00124	FSL CAUTION 74424 BLD	08/04/2015	0	40,80	0,00	0,00	0,00	40,80
2748	_AUT03_15_00125	FSL CAUTION 72631 STY	09/04/2015	0	252,00	0,00	0,00	0,00	252,00
2748	_AUT03_15_00126	FSL CAUTION 73224 BLD	09/04/2015	0	404,00	0,00	0,00	0,00	404,00
2748	_AUT03_15_00127	FSL CAUTION 74355 MDS THIERVERI	20/04/2015	0	251,35	0,00	0,00	0,00	251,35
2748	_AUT03_15_00128	FSL CAUTION 77147 MDS VRD COUT	20/04/2015	0	188,50	0,00	0,00	0,00	188,50
2748	_AUT03_15_00129	FSL EQUIPT 74089 MDS VRD PACHE	20/04/2015	0	97,50	0,00	0,00	0,00	97,50
2748	_AUT03_15_00130	FSL CAUTION 77482 MDS ETAIN	20/04/2015	0	262,20	0,00	0,00	0,00	262,20
2748	_AUT03_15_00131	FDAI VEHICULE 66375 MDS CY	20/04/2015	0	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
2748	_AUT03_15_00132	FSL CAUTION 66720 MDS CY	20/04/2015	0	75,00	0,00	0,00	0,00	75,00
2748	_AUT03_15_00133	FSL CAUTION 77040 MDS ETAIN	20/04/2015	0	227,40	0,00	0,00	0,00	227,40
2748	_AUT03_15_00135	FSL CAUTION 77437 CY	24/04/2015	0	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00
2748	_AUT03_15_00136	FSL CAUTION 74336 MDS ST MIHI	27/04/2015	0	165,00	0,00	0,00	0,00	165,00
2748	_AUT03_15_00137	FSL CAUTION 73426 VRD COUTEN	04/05/2015	0	278,85	0,00	0,00	0,00	278,85
2748	_AUT03_15_00138	FSL CAUTION 74410 VRD COUTEN	04/05/2015	0	193,70	0,00	0,00	0,00	193,70
2748	_AUT03_15_00139	FSL CAUTION 74413 VRD COUTEN	04/05/2015	0	180,60	0,00	0,00	0,00	180,60
2748	_AUT03_15_00140	FSL CAUTION 72268 VRD COUTEN	04/05/2015	0	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
2748	_AUT03_15_00141	FSL CAUTION 74423 VRD COUTEN	04/05/2015	0	228,00	0,00	0,00	0,00	228,00
2748	_AUT03_15_00142	FSL CAUTION 77721 VRD COUTEN	04/05/2015	0	183,60	0,00	0,00	0,00	183,60
2748	_AUT03_15_00143	FSL CAUTION 76996 VRD COUTEN	04/05/2015	0	178,80	0,00	0,00	0,00	178,80
2748	_AUT03_15_00144	FSL CAUTION 77134 MDS ST MIHIE	04/05/2015	0	60,60	0,00	0,00	0,00	60,60
2748	_AUT03_15_00146	FSL CAUTION 77525 MDS LIGNY	06/05/2015	0	10,75	0,00	0,00	0,00	10,75
2748	_AUT03_15_00147	FSL CAUTION 70262 MDS CY	06/05/2015	0	73,50	0,00	0,00	0,00	73,50
2748	_AUT03_15_00148	FSL EQUIPT 77983 MDS ST MIHIEL	06/05/2015	0	375,00	0,00	0,00	0,00	375,00
2748	_AUT03_15_00149	FSL CAUTION 77739 MDS BLD	26/05/2015	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_15_00150	FSL CAUTION 78232 MDS BLD	26/05/2015	0	135,00	0,00	0,00	0,00	135,00
2748	_AUT03_15_00151	FSL CAUTION 78231 MDS BLD	26/05/2015	0	102,20	0,00	0,00	0,00	102,20

FONDS D AIDE-MEUSE

COMPTE	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_15_00152	FSL CAUTION 72481 MDS BLD	26/05/2015	0	148,50	0,00	0,00	0,00	148,50
2748	_AUT03_15_00153	FSL CAUTION 73962 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	248,95	0,00	0,00	0,00	248,95
2748	_AUT03_15_00154	FSL CAUTION 67401 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	268,10	0,00	0,00	0,00	268,10
2748	_AUT03_15_00155	FSL CAUTION 74021 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	180,70	0,00	0,00	0,00	180,70
2748	_AUT03_15_00156	FSL CAUTION 73988 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	245,70	0,00	0,00	0,00	245,70
2748	_AUT03_15_00157	FSL CAUTION 74005 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	186,55	0,00	0,00	0,00	186,55
2748	_AUT03_15_00158	FSL CAUTION 72253 MDS BLD	26/05/2015	0	322,00	0,00	0,00	0,00	322,00
2748	_AUT03_15_00159	FSL DETTES LOCATIVES 78320 MDS	26/05/2015	0	819,00	0,00	0,00	0,00	819,00
2748	_AUT03_15_00160	FSL CAUTION 77146 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	297,70	0,00	0,00	0,00	297,70
2748	_AUT03_15_00161	FSL CAUTION 77778 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	245,00	0,00	0,00	0,00	245,00
2748	_AUT03_15_00162	FSL CAUTION 77936 MDS VRD COUT	26/05/2015	0	282,00	0,00	0,00	0,00	282,00
2748	_AUT03_15_00163	FSL CAUTION 70878 MDS ETAIN	26/05/2015	0	228,00	0,00	0,00	0,00	228,00
2748	_AUT03_15_00164	FSL CAUTION 76986 MDS LIGNY	26/05/2015	0	196,30	0,00	0,00	0,00	196,30
2748	_AUT03_15_00165	FSL CAUTION 74393 MDS LIGNY	26/05/2015	0	285,84	0,00	0,00	0,00	285,84
2748	_AUT03_15_00166	FSL CAUTION 77414 MDS ST MIHI	28/05/2015	0	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
2748	_AUT03_15_00167	FSL MJG 66275 MDS CY	29/05/2015	0	408,50	0,00	0,00	0,00	408,50
2748	_AUT03_15_00169	FSL CAUTION 77119 MDS VCLRS	29/05/2015	0	160,00	0,00	0,00	0,00	160,00
2748	_AUT03_15_00170	FSL CAUTION 77067 MDS STY	02/06/2015	0	186,00	0,00	0,00	0,00	186,00
2748	_AUT03_15_00171	FSL CAUTION 72692 MDS ETAIN	02/06/2015	0	236,60	0,00	0,00	0,00	236,60
2748	_AUT03_15_00172	FSL CAUTION 77726 MDS STY	02/06/2015	0	417,60	0,00	0,00	0,00	417,60
2748	_AUT03_15_00173	FSL CAUTION 78388 MDS STY	02/06/2015	0	264,60	0,00	0,00	0,00	264,60
2748	_AUT03_15_00174	FSL CAUTION 68387 MDS STY	02/06/2015	0	237,25	0,00	0,00	0,00	237,25
2748	_AUT03_15_00175	FSL CAUTION 66714 MDS STY	02/06/2015	0	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00
2748	_AUT03_15_00176	FSL CAUTION 73895 MDS ETAIN	02/06/2015	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_15_00177	FSL MJG 68717 MDS BLD	02/06/2015	0	1 369,20	0,00	0,00	0,00	1 369,20
2748	_AUT03_15_00178	FSL EDF 71667 MDS VCLRS	02/06/2015	0	280,00	0,00	0,00	0,00	280,00
2748	_AUT03_15_00180	FSL CAUTION 69028 MDS VRD COUT	05/06/2015	0	268,10	0,00	0,00	0,00	268,10
2748	_AUT03_15_00181	FSL CAUTION 77724 MDS STY	22/06/2015	0	160,00	0,00	0,00	0,00	160,00
2748	_AUT03_15_00182	FSL EQUIPT 77724 1 MDS STY	22/06/2015	0	204,10	0,00	0,00	0,00	204,10
2748	_AUT03_15_00183	FSL CAUTION 78383 MDS VRD PAC	22/06/2015	0	280,00	0,00	0,00	0,00	280,00
2748	_AUT03_15_00184	FSL CAUTION 77825 MDS VRD COU	22/06/2015	0	78,00	0,00	0,00	0,00	78,00
2748	_AUT03_15_00185	FSL CAUTION 77410 MDS VRD COU	22/06/2015	0	162,00	0,00	0,00	0,00	162,00
2748	_AUT03_15_00186	FSL CAUTION 66622 MDS VRD COU	22/06/2015	0	111,00	0,00	0,00	0,00	111,00
2748	_AUT03_15_00187	FSL CAUTION 70826 MDS CY	22/06/2015	0	226,50	0,00	0,00	0,00	226,50
2748	_AUT03_15_00188	FSL CAUTION 73872 MDS CY	22/06/2015	0	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
2748	_AUT03_15_00189	FSL CAUTION 69368 MDS ST MIHI	22/06/2015	0	122,50	0,00	0,00	0,00	122,50
2748	_AUT03_15_00190	FSL EDF 77823 MDS CY	22/06/2015	0	366,00	0,00	0,00	0,00	366,00
2748	_AUT03_15_00192	FDAI 68289 MDS BLD	22/06/2015	0	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
2748	_AUT03_15_00193	FSL CAUTION 68462 MDS CY	22/06/2015	0	240,75	0,00	0,00	0,00	240,75
2748	_AUT03_15_00194	FSL CAUTION 78366 MDS ST MIHIE	22/06/2015	0	351,00	0,00	0,00	0,00	351,00
2748	_AUT03_15_00195	FSL CAUTION 77565 MDS VRD COUT	22/06/2015	0	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
2748	_AUT03_15_00197	FSL CAUTION 78548 MDS BLD	22/06/2015	0	207,75	0,00	0,00	0,00	207,75
2748	_AUT03_15_00198	FSL CAUTION 69414 MDS CY	22/06/2015	0	237,75	0,00	0,00	0,00	237,75

COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_15_00199	FSL CAUTION 77531 MDS ST MIHIE	22/06/2015	0	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
2748	_AUT03_15_00200	FSL CAUTION 78582 MDS BLD	22/06/2015	0	83,00	0,00	0,00	0,00	83,00
2748	_AUT03_15_00201	FSL CAUTION 74440 MDS VRD COUT	22/06/2015	0	228,20	0,00	0,00	0,00	228,20
2748	_AUT03_15_00202	FSL CAUTION 77874 MDS STY	22/06/2015	0	192,50	0,00	0,00	0,00	192,50
2748	_AUT03_15_00203	FSL CAUTION 77398 MDS VRD COUT	22/06/2015	0	92,40	0,00	0,00	0,00	92,40
2748	_AUT03_15_00204	FSL CAUTION 78585 MDS STY	09/07/2015	0	255,00	0,00	0,00	0,00	255,00
2748	_AUT03_15_00205	FSL FRAIS AGENCE 78585 MDS STY	09/07/2015	0	127,50	0,00	0,00	0,00	127,50
2748	_AUT03_15_00206	FSL CAUTION 77897 MDS ETAIN	09/07/2015	0	275,25	0,00	0,00	0,00	275,25
2748	_AUT03_15_00207	FSL CAUTION 72231 MDS CY	16/07/2015	0	210,00	0,00	0,00	0,00	210,00
2748	_AUT03_15_00211	FSL CAUTION 78555 MDS BLD	30/07/2015	0	96,60	0,00	0,00	0,00	96,60
2748	_AUT03_15_00212	FSL CAUTION 77396 MDS BLD	30/07/2015	0	171,60	0,00	0,00	0,00	171,60
2748	_AUT03_15_00213	FSL CAUTION 77745 MDS LIGNY	30/07/2015	0	215,25	0,00	0,00	0,00	215,25
2748	_AUT03_15_00214	FSL CAUTION 73983 MDS VRD COUT	30/07/2015	0	267,20	0,00	0,00	0,00	267,20
2748	_AUT03_15_00215	FSL CAUTION 78370 MDS VRD COUT	30/07/2015	0	320,00	0,00	0,00	0,00	320,00
2748	_AUT03_15_00216	FSL CAUTION 71061 MDS STY	30/07/2015	0	487,20	0,00	0,00	0,00	487,20
2748	_AUT03_15_00218	FSL CAUTION 77399 MDS BLD	30/07/2015	0	207,75	0,00	0,00	0,00	207,75
2748	_AUT03_15_00219	FSL CAUTION 78975 MDS VCLRS	30/07/2015	0	360,00	0,00	0,00	0,00	360,00
2748	_AUT03_15_00220	FSL CAUTION 77530 MDS CY	30/07/2015	0	306,00	0,00	0,00	0,00	306,00
2748	_AUT03_15_00221	FSL CAUTION 69404 MDS CY	30/07/2015	0	175,00	0,00	0,00	0,00	175,00
2748	_AUT03_15_00222	FSL CAUTION 77452 MDS CY	30/07/2015	0	213,60	0,00	0,00	0,00	213,60
2748	_AUT03_15_00223	FSL CAUTION 67593 MDS VRD COU	18/08/2015	0	330,65	0,00	0,00	0,00	330,65
2748	_AUT03_15_00224	FSL CAUTION 68813 MDS VRD COUT	18/08/2015	0	334,05	0,00	0,00	0,00	334,05
2748	_AUT03_15_00225	FSL EQUIPT 78708 MDS VRD PACHE	18/08/2015	0	322,00	0,00	0,00	0,00	322,00
2748	_AUT03_15_00226	FSL 1ER LOYER 78708 MDS VRD PA	18/08/2015	0	427,80	0,00	0,00	0,00	427,80
2748	_AUT03_15_00227	FSL CAUTION 78429 MDS BLD	18/08/2015	0	121,80	0,00	0,00	0,00	121,80
2748	_AUT03_15_00228	FSL CAUTION 73450 MDS THIENVIL	18/08/2015	0	256,00	0,00	0,00	0,00	256,00
2748	_AUT03_15_00229	FSL CAUTION 72475 MDS VRD COUT	18/08/2015	0	257,40	0,00	0,00	0,00	257,40
2748	_AUT03_15_00230	FSL CAUTION 72637 MDS VRD COUT	18/08/2015	0	320,00	0,00	0,00	0,00	320,00
2748	_AUT03_15_00231	FSL CAUTION 79261 MDS VRD COUT	18/08/2015	0	387,90	0,00	0,00	0,00	387,90
2748	_AUT03_15_00232	FSL CAUTION 78724 MDS BLD	18/08/2015	0	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
2748	_AUT03_15_00233	FSL 1ER LOYER 77565 MDS VRD CO	18/08/2015	0	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00
2748	_AUT03_15_00234	FSL CAUTION 68922 MDS VRD COU	14/09/2015	0	380,00	0,00	0,00	0,00	380,00
2748	_AUT03_15_00235	FSL CAUTION 79157 MDS LIGNY	17/09/2015	0	220,00	0,00	0,00	0,00	220,00
2748	_AUT03_15_00236	FSL CAUTION 78745 MDS BLD	17/09/2015	0	306,00	0,00	0,00	0,00	306,00
2748	_AUT03_15_00237	FSL CAUTION 78981 MDS REVIGNY	17/09/2015	0	410,40	0,00	0,00	0,00	410,40
2748	_AUT03_15_00238	FSL CAUTION 79267 MDS LIGNY	17/09/2015	0	352,00	0,00	0,00	0,00	352,00
2748	_AUT03_15_00239	FSL CAUTION 79280 MDS COMMERC	17/09/2015	0	308,55	0,00	0,00	0,00	308,55
2748	_AUT03_15_00240	FSL CAUTION 72670 MDS ST MIHIE	17/09/2015	0	218,40	0,00	0,00	0,00	218,40
2748	_AUT03_15_00241	FSL DETTES 71364 MDS COMMERCY	17/09/2015	0	1 066,95	0,00	0,00	0,00	1 066,95
2748	_AUT03_15_00242	FSL EQUIPT 66276 MDS COMMERCY	17/09/2015	0	511,50	0,00	0,00	0,00	511,50
2748	_AUT03_15_00243	FSL DETTES 79506 MDS ST MIHIEL	17/09/2015	0	682,00	0,00	0,00	0,00	682,00
2748	_AUT03_15_00244	FSL CAUTION 78717 MDS STENAY	17/09/2015	0	196,00	0,00	0,00	0,00	196,00
2748	_AUT03_15_00245	FSL CAUTION 69110 MDS VRD COUT	17/09/2015	0	133,70	0,00	0,00	0,00	133,70

COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_15_00246	FSL CAUTION 69391 MDS VRD COUT	17/09/2015	0	189,00	0,00	0,00	0,00	189,00
2748	_AUT03_15_00247	FSL CAUTION 79178 MDS VRD COUT	17/09/2015	0	228,65	0,00	0,00	0,00	228,65
2748	_AUT03_15_00248	FSL CAUTION 66906 MDS VRD COUT	17/09/2015	0	194,00	0,00	0,00	0,00	194,00
2748	_AUT03_15_00249	FSL CAUTION 77917 MDS VRD COUT	17/09/2015	0	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
2748	_AUT03_15_00250	FSL CAUTION 73944 MDS BLD	24/09/2015	0	250,20	0,00	0,00	0,00	250,20
2748	_AUT03_15_00251	FSL CAUTION 73403 MDS BLD	24/09/2015	0	347,76	0,00	0,00	0,00	347,76
2748	_AUT03_15_00252	FSL CAUTION 71713 MDS BLD	24/09/2015	0	162,40	0,00	0,00	0,00	162,40
2748	_AUT03_15_00253	FSL CAUTION 79504 MDS COMMERC	24/09/2015	0	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
2748	_AUT03_15_00254	FSL CAUTION 67257 MDS VRD COU	28/09/2015	0	292,50	0,00	0,00	0,00	292,50
2748	_AUT03_15_00255	FSL CAUTION 79040 MDS VRD COUT	28/09/2015	0	238,40	0,00	0,00	0,00	238,40
2748	_AUT03_15_00256	FSL CAUTION 79503 MDS BLD	28/09/2015	0	253,80	0,00	0,00	0,00	253,80
2748	_AUT03_15_00257	FSL CAUTION 79183 MDS VCLRS	28/09/2015	0	324,00	0,00	0,00	0,00	324,00
2748	_AUT03_15_00258	FSL MJG 70654 MDS VRD COUTEN	30/09/2015	0	271,44	0,00	0,00	0,00	271,44
2748	_AUT03_15_00259	FSL MJG 70883 MDS VAUCOULEURS	30/09/2015	0	556,16	0,00	0,00	0,00	556,16
2748	_AUT03_15_00260	FSL MJG 66828 MDS VRD COUTEN	30/09/2015	0	157,50	0,00	0,00	0,00	157,50
2748	_AUT03_15_00261	FSL CAUTION 71407 MDS LIGNY	08/10/2015	0	286,90	0,00	0,00	0,00	286,90
2748	_AUT03_15_00262	FSL CAUTION 79525 MDS BLD	08/10/2015	0	188,50	0,00	0,00	0,00	188,50
2748	_AUT03_15_00263	FSL CAUTION 79523 MDS ETAIN	08/10/2015	0	375,00	0,00	0,00	0,00	375,00
2748	_AUT03_15_00265	FSL CAUTION 79255 MDS THIERVERI	12/10/2015	0	275,40	0,00	0,00	0,00	275,40
2748	_AUT03_15_00266	FSL CAUTION 80055 MDS STY	12/10/2015	0	322,20	0,00	0,00	0,00	322,20
2748	_AUT03_15_00267	FSL CAUTION 79735 MDS VRD COUT	12/10/2015	0	140,80	0,00	0,00	0,00	140,80
2748	_AUT03_15_00268	FSL CAUTION 79675 MDS VRD COUT	12/10/2015	0	277,20	0,00	0,00	0,00	277,20
2748	_AUT03_15_00269	FSL CAUTION 79890 MDS VRD COUT	12/10/2015	0	225,00	0,00	0,00	0,00	225,00
2748	_AUT03_15_00270	FSL CAUTION 79894 MDS CY	12/10/2015	0	296,06	0,00	0,00	0,00	296,06
2748	_AUT03_15_00271	FSL CAUTION 70589 MDS CY	21/10/2015	0	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
2748	_AUT03_15_00272	FSL CAUTION 79114 MDS VCLRS	21/10/2015	0	350,10	0,00	0,00	0,00	350,10
2748	_AUT03_15_00273	FSL CAUTION 79711 MDS CY	21/10/2015	0	192,00	0,00	0,00	0,00	192,00
2748	_AUT03_15_00274	FSL CAUTION 79709 MDS CY	21/10/2015	0	192,00	0,00	0,00	0,00	192,00
2748	_AUT03_15_00275	FSL CAUTION 77742 MDS VRD COUT	21/10/2015	0	250,25	0,00	0,00	0,00	250,25
2748	_AUT03_15_00276	FSL CAUTION 79728 MDS ETAIN	21/10/2015	0	389,50	0,00	0,00	0,00	389,50
2748	_AUT03_15_00277	FSL CAUTION 79774 MDS VRD COUT	21/10/2015	0	364,80	0,00	0,00	0,00	364,80
2748	_AUT03_15_00278	FSL CAUTION 79681 MDS VRD COUT	21/10/2015	0	394,20	0,00	0,00	0,00	394,20
2748	_AUT03_15_00279	FSL CAUTION 78278 MDS VRD COUT	21/10/2015	0	459,00	0,00	0,00	0,00	459,00
2748	_AUT03_15_00280	FSL CAUTION 80257 MDS BLD	21/10/2015	0	269,80	0,00	0,00	0,00	269,80
2748	_AUT03_15_00281	FSL CAUTION 79880 MDS BLD	21/10/2015	0	218,40	0,00	0,00	0,00	218,40
2748	_AUT03_15_00282	FSL CAUTION 77944 MDS REVIGNY	21/10/2015	0	464,00	0,00	0,00	0,00	464,00
2748	_AUT03_15_00283	FSL CAUTION 79695 MDS BLD	21/10/2015	0	160,38	0,00	0,00	0,00	160,38
2748	_AUT03_15_00285	FSL CAUTION 70903 MDS VRD PACH	05/11/2015	0	540,00	0,00	0,00	0,00	540,00
2748	_AUT03_15_00286	FSL EQUIPT 77561 MDS BLD	05/11/2015	0	215,00	0,00	0,00	0,00	215,00
2748	_AUT03_15_00287	FSL EAU 72566 MDS ST MIHIEL	05/11/2015	0	169,54	0,00	0,00	0,00	169,54
2748	_AUT03_15_00288	FSL CAUTION 80298 MDS VRD COUT	05/11/2015	0	315,00	0,00	0,00	0,00	315,00
2748	_AUT03_15_00289	FSL CAUTION 66724 MDS VRD COUT	05/11/2015	0	295,00	0,00	0,00	0,00	295,00
2748	_AUT03_15_00290	FSL CAUTION 80125 MDS BLD	05/11/2015	0	241,00	0,00	0,00	0,00	241,00

COMPTES	N° INVENTAIRE	DÉSIGNATION DU BIEN	DATE ACQUISITION	DURÉE AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS ANTERIEURS	AMORTISSEMENTS 2015	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS CUMULEES	VALEUR NETTE
2748	_AUT03_15_00291	FSL CAUTION 78980 MDS LIGNY	05/11/2015	0	331,00	0,00	0,00	0,00	331,00
2748	_AUT03_15_00292	FSL CAUTION 78983 MDS BLD	05/11/2015	0	294,00	0,00	0,00	0,00	294,00
2748	_AUT03_15_00293	FSL MJG 71239 MDS VRD COUTEN	05/11/2015	0	547,07	0,00	0,00	0,00	547,07
2748	_AUT03_15_00294	FSL CAUTION 69671 MDS VRD COU	19/11/2015	0	299,00	0,00	0,00	0,00	299,00
2748	_AUT03_15_00295	FSL CAUTION 78333 MDS ST MIHIE	19/11/2015	0	260,00	0,00	0,00	0,00	260,00
2748	_AUT03_15_00296	FSL CAUTION 77016 MDS ST MIHIE	19/11/2015	0	479,00	0,00	0,00	0,00	479,00
2748	_AUT03_15_00297	FSL CAUTION 73069 MDS VCLRS	19/11/2015	0	650,00	0,00	0,00	0,00	650,00
2748	_AUT03_15_00298	FSL CAUTION 68148 MDS CY	19/11/2015	0	460,00	0,00	0,00	0,00	460,00
2748	_AUT03_15_00299	FSL CAUTION 80337 MDS CY	19/11/2015	0	690,00	0,00	0,00	0,00	690,00
2748	_AUT03_15_00300	FSL CAUTION 68010 MDS ETAIN	19/11/2015	0	294,50	0,00	0,00	0,00	294,50
2748	_AUT03_15_00301	FSL CAUTION 73122 MDS ETAIN	19/11/2015	0	421,00	0,00	0,00	0,00	421,00
2748	_AUT03_15_00302	FSL MJG 77066 MDS VRD PACHE	19/11/2015	0	477,33	0,00	0,00	0,00	477,33
2748	_AUT03_15_00305	FSL CAUTION 68820 MDS REVIGNY	23/11/2015	0	450,00	0,00	0,00	0,00	450,00
2748	_AUT03_15_00306	FSL CAUTION 78948 MDS ST MIHIE	23/11/2015	0	440,00	0,00	0,00	0,00	440,00
2748	_AUT03_15_00309	FSL CAUTION 80301 MDS BLD	23/11/2015	0	209,00	0,00	0,00	0,00	209,00
2748	_AUT03_15_00310	FSL CAUTION 80145 MDS BLD	23/11/2015	0	305,00	0,00	0,00	0,00	305,00
2748	_AUT03_15_00311	FSL CAUTION 80713 MDS BLD	11/12/2015	0	244,00	0,00	0,00	0,00	244,00
2748	_AUT03_15_00312	FSL CAUTION 80322 MDS BLD	11/12/2015	0	348,00	0,00	0,00	0,00	348,00
2748	_AUT03_15_00313	FSL CAUTION 77383 MDS BLD	11/12/2015	0	214,00	0,00	0,00	0,00	214,00
2748	_AUT03_15_00314	FSL CAUTION 79161 MDS BLD	11/12/2015	0	182,00	0,00	0,00	0,00	182,00
2748	_AUT03_15_00315	FSL CAUTION 79014 MDS BLD	11/12/2015	0	241,00	0,00	0,00	0,00	241,00
2748	_AUT03_15_00317	FSL CAUTION 68964 MDS VCLRS	11/12/2015	0	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
2748	_AUT03_15_00318	FSL CAUTION 65383 MDS ST MIHIE	11/12/2015	0	292,00	0,00	0,00	0,00	292,00
2748	_AUT03_15_00319	FSL CAUTION 65383 MDS ETAIN	11/12/2015	0	379,00	0,00	0,00	0,00	379,00
2748	_AUT03_15_00320	FSL CAUTION 80080 MDS ETAIN	11/12/2015	0	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
2748	_AUT03_15_00322	FSL CAUTION 70171 MDS VRD COUT	11/12/2015	0	390,00	0,00	0,00	0,00	390,00
2748	_AUT03_15_00323	FSL CAUTION 79870 MDS VRD COUT	11/12/2015	0	181,00	0,00	0,00	0,00	181,00
2748	_AUT03_15_00324	FSL CAUTION 79678 MDS VRD COUT	11/12/2015	0	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
2748	_AUT03_15_00325	FSL CAUTION 70053 MDS VRD COUT	11/12/2015	0	299,00	0,00	0,00	0,00	299,00
2748	_AUT03_15_00326	FSL CAUTION 78910 MDS VRD COUT	11/12/2015	0	241,00	0,00	0,00	0,00	241,00
2748	_AUT03_15_00327	FSL CAUTION 80880 MDS VRD COUT	11/12/2015	0	292,00	0,00	0,00	0,00	292,00
2748	_AUT03_15_00328	FSL CAUTION 66716 MDS VRD COUT	11/12/2015	0	420,00	0,00	0,00	0,00	420,00
2748	_AUT03_15_00329	FSL CAUTION 80260 MDS THIERVIL	11/12/2015	0	544,75	0,00	0,00	0,00	544,75
2748	_AUT03_15_00331	FSL CAUTION 66611 MDS BLD	11/12/2015	0	174,00	0,00	0,00	0,00	174,00
2748	_AUT03_15_00332	FSL CAUTION 50311 MDS VRD COUT	01/01/2015	0	268,00	0,00	0,00	0,00	268,00
2748	_	Autres prêts			81 953,91	0,00	0,00	0,00	81 953,91

RAPPORT

RAPPORT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Budget - Engagements (10120)

Service généraux
Budget

Budget

2ème Commission
3ème Commission
4ème Commission
5ème Commission
1ère Commission

NATURE DE L'AFFAIRE

BUDGET PRIMITIF 2016

PREAMBULE ET INTRODUCTION

Les conditions d'équilibre toujours plus tendues des budgets départementaux ont amené nombre d'entre eux à repousser, le plus tardivement possible, la présentation de leur budget primitif à leur Assemblée.

Si ce n'était un bienfait, l'effet attendu était double, à la fois par une meilleure connaissance des recettes dont la majorité proviennent de l'Etat, et dont les périmètres peuvent être plus finement appréciés dès lors que le projet de loi de finances 2016 a été voté en fin d'année, mais aussi de manière plus spécifique cette année, par l'aboutissement de la négociation en cours avec l'Etat des restes à charges des allocations individuelles de solidarité (AIS).

Mais force est de constater qu'à l'heure de l'écriture de ces lignes, l'incertitude reste patente en ce qui concerne ce dernier dossier.

Face à cette indécision de l'Etat, notre budget primitif inscrit le niveau d'exigence de la prise en compte de la part de l'Etat dans le transfert aux départements des AIS pour la part RSA, afin de pouvoir faire face au double enjeu des solidarités sociales et territoriales qu'a formé la loi NOTRe pour les départements.

SOMMAIRE

Préambule et introduction	1
Sommaire	2
Le contexte de la préparation budgétaire 2016	3
En poursuite de nos discussions d'orientations budgétaires	3
Equation générale de la préparation budgétaire 2016.....	3
Options possibles.....	4
Approches financières.....	4
Perspectives 2017	6
Éléments financiers	7
Fonctionnement	7
Recettes de fonctionnement - Fiscalité directe	7
Recettes de fonctionnement - Fiscalité indirecte	8
Recettes de fonctionnement - Dotations, compensations.....	9
Dépenses de fonctionnement.....	12
Investissement	13
Dépenses d'investissement	13
Recettes d'investissement	15
Gestion active de la dette.....	15
Équilibre global du budget	17
L'action départementale par fonction	19
Guide de lecture.....	19
Fonction 1 – Sécurité	19
Service Départemental d'Incendie et de Secours.....	20
Fonction 2 – Enseignement	21
Vers une nécessaire évolution du réseau des collèges meusiens.....	21
Fonctionnement des collèges.....	22
Investissement dans le bâti des collèges	23
Investissements hors bâti dans les collèges.....	24
Fonction 3 – Culture, Vie sociale, Jeunesse, Sports et Loisirs	25
Culture, Sports et vie associative	25
Développement des infrastructures de loisirs.....	29
Fonction 4 – Prévention Médico-sociale	30
PMI et planification familiale.....	30
Fonction 5 – Action sociale	32
Services communs.....	33
Famille et enfance.....	34
Autonomie.....	37
Insertion.....	39
Fonction 6 – Réseaux et Infrastructures	43
Eaux et assainissement	43
Routes et Voiries.....	44
Infrastructures ferroviaires	46
Réseaux numériques	46
Fonction 7 – Aménagement et environnement	48
Habitat	48
Développement territorial et aménagement du territoire.....	51
Environnement et énergie.....	53
Fonction 8 – Transports	56
Transports scolaires.....	56
Transports publics de voyageurs	57
Fonction 9 – Développement économique	59
Structures d'animation et de développement économique	60
Industrie, artisanat et commerce	60
Agriculture.....	61
Développement touristique	62
Le temps de l'Histoire.....	63
Fonction 0 – Administration Générale	66
Développement durable.....	66
Ressources Humaines	68
Patrimoine bâti.....	74
Systèmes d'Information et Logistique.....	75
Contractualisation	77
Communication	79

LE CONTEXTE DE LA PREPARATION BUDGETAIRE 2016

En poursuite de nos discussions d'orientations budgétaires

Notre récent débat d'orientations budgétaires a mis en évidence des éléments essentiels qui, certes prévalent pour l'élaboration de notre BP2016, mais nouent entre elles les années 2016 et 2017.

D'une part, si les composantes financières sont à la source de toutes les tensions, les remises en cause issues de la loi NOTRÉ et la nouvelle organisation du paysage régional comme intercommunal offrent pour leur part des opportunités de positionnement de notre collectivité, qui doivent être rendues propices à nos arbitrages.

Et d'autre part, c'est sans doute la composante du temps qui reste finalement l'inconnue principale, temps lié à la négociation des AIS, temps nécessaire à l'installation de la nouvelle entité régionale, temps de prise en compte par les intercommunalités de leurs nouvelles compétences, mais aussi, temps de reconsolidation des projets territoriaux faisant suite à la nouvelle carte des EPCI qui s'organisera tout au long de cette année 2016.

A l'heure où nos capacités financières, ainsi que celles de nos partenaires, sont tendues, notre budget primitif se doit de répondre à ce double enjeu d'un équilibre travaillé au plus juste dans le temps, mais dont les capacités doivent aussi permettre au Département de se projeter dans son rôle prospectif et structurant des initiatives territoriales.

Equation générale de la préparation budgétaire 2016

Notre rapport de DOB2016 basé sur notre prospective pluriannuelle a mis en évidence un taux d'évolution maximal de nos dépenses de fonctionnement, à périmètre constant, de l'ordre de 3 % par an sur les années 2015 à 2017, soit environ + 6 M€ annuellement, tous secteurs confondus, mais dont l'essentiel est d'ores et déjà gagé par le secteur social.

Dans le même temps sur l'année 2016, le niveau de nos recettes de fonctionnement, à périmètre lui aussi constant, reste inchangé, du fait d'une hausse mécanique limitée du fait de la conjoncture, et au final annulée par la baisse des dotations qui nous est appliquée.

Cet effet de ciseau qui nous accompagne depuis de nombreuses années nous a donc conduit à formuler trois options de gestion présentées dans le rapport de DOB 2016 et rappelées ci-dessous :

- Une évolution de 6 M€ de nos dépenses sans arbitrage en 2016, réduirait notre épargne à la limite réglementaire synonyme de reprise en gestion par les services de l'Etat. Pour mémoire il est rappelé qu'une trentaine de départements sont confrontés à cette situation cette année, et environ 70 le seront l'an prochain.
- A l'inverse une amélioration de nos recettes et/ou une diminution de nos inscriptions budgétaires de dépenses de l'ordre de 6 M€ cette année nous permettrait de maintenir notre niveau d'épargne actuel, et donc notre niveau d'investissement établi actuellement en proximité de 30 M€, à encours de dette constant. La question se reposerait alors dans les mêmes termes en 2017.

- Tout niveau d'arbitrage intermédiaire en dépenses comme en recettes permettrait un maintien partiel de notre capacité d'investissement, mais nécessiterait que le complément à 6 M€ soit arbitrée en 2017, ce qui rendrait ce budget 2017 juste recevable réglementairement. La conséquence directe serait la baisse de notre niveau d'épargne dès 2016, sans qu'il ne puisse s'établir en deçà du niveau réglementaire estimé à 10 M€ pour notre département en 2017.

Options possibles

Nos débats ont mis en évidence que la première option, plaçait définitivement le Département en incapacité à garder la main sur sa gestion pour 2017, même dans la plus favorable des possibilités de soutien aujourd'hui discutées pour la compensation partielle des AIS.

Dans la seconde option, le souhait de maintenir le Département sur ses niveaux actuels d'épargne et donc de capacité d'autofinancement, fait porter sur 12.5 % du budget compressible les efforts en termes de dépenses, soit 6 M€ à rechercher sur 25 M€ de budget inscrit.

Le recours à la fiscalité pour améliorer cet équilibre sous l'angle des recettes, a montré sa faible action du fait de la faiblesse de nos bases et de notre taux déjà élevé de la seule fiscalité qui reste à notre discrétion (Foncier bâti).

Cet exercice d'arbitrage, correspondant à une baisse de 25% sur ces secteurs (6 M€ sur 25 M€) a ainsi montré rapidement ses limites, en ne pouvant s'opérer du fait des niveaux atteints par les arbitrages annuels successifs que par suppression de politiques. Cette option conduirait dès cette année à réduire nos capacités d'animation notamment sur le champ de la solidarité territoriale, à l'heure de sa contractualisation avec nos collectivités partenaires.

De plus ces arbitrages immédiats par suppression pourraient apparaître aventureux alors que l'hypothèse d'un soutien par l'Etat des AIS reste ouverte.

C'est donc sur la base de la troisième option, pour laquelle la prise en compte du facteur temps a été un élément essentiel d'analyse, que ce budget primitif soumis à votre vote a été élaboré.

Notre objectif à atteindre doit donc raisonnablement être la conservation, à périmètre constant, du juste équilibre réglementaire jusqu'à cette année cruciale 2017.

Cette option permet en effet de proposer sur 2016 un certain nombre d'arbitrages engageant dès cette année de nouveaux périmètres d'économie, afin de retrouver quelques marges par rapport au strict niveau réglementaire. Mais elle rend aussi obligatoire le lancement de travaux d'analyse sur des thématiques lourdes et structurelles devant déboucher sur des arbitrages 2017.

Approches financières

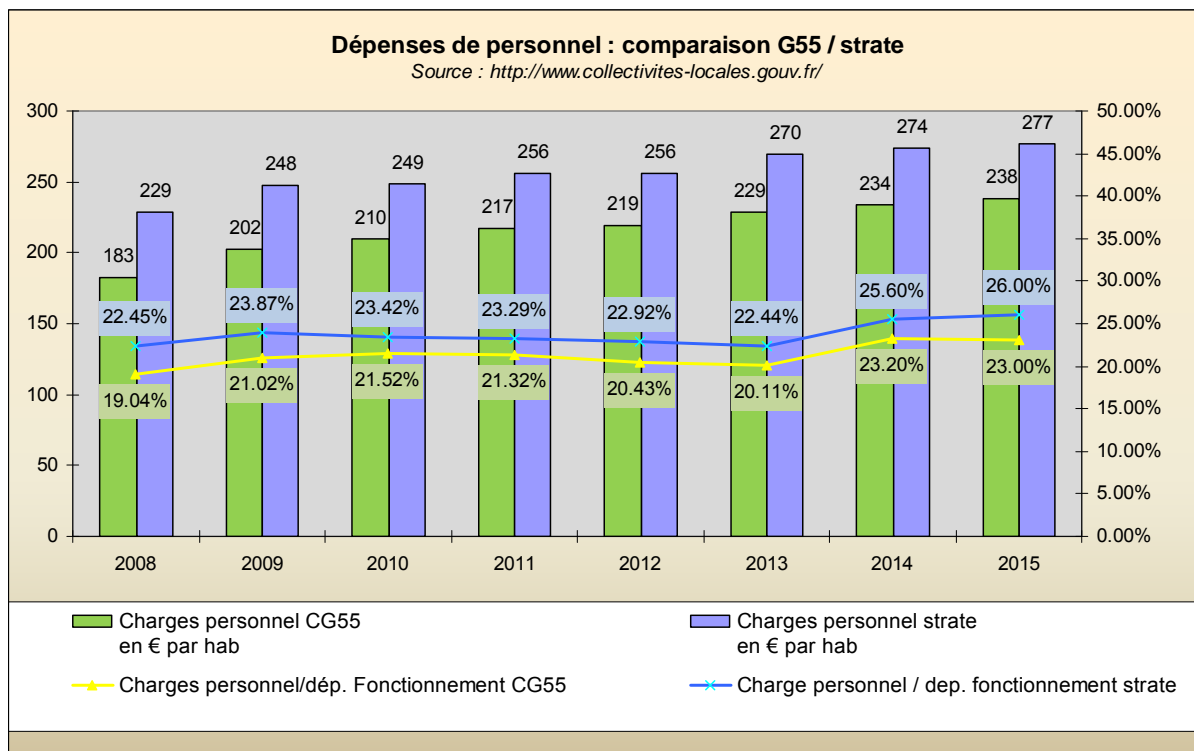
LES NIVEAUX FINANCIERS A ATTEINDRE

Sur la base d'une épargne de 13.5 M€ inscrite au BP2015, les éléments d'analyse précédents prévoient donc une épargne attendue à 7.5 M€ pour 2016, à périmètre constant, et arbitrage de premier niveau conduit en conformité avec les taux d'évolution maximaux fixés par la prospective. Ce montant d'épargne n'est pas compatible avec les règles comptables qui requiert un niveau d'environ 10 M€.

Le budget primitif qui vous est proposé établit le niveau d'épargne 2016 à 11 M€ à périmètre constant, en conséquence d'arbitrages complémentaires ayant donc porté au total sur une amélioration en inscriptions nettes (recettes-dépenses) de 3.5 M€ :

MASSE SALARIALE GEREE AU PLUS PRES.

Comme décrit lors du DOB, le niveau des moyens humains de notre collectivité s'établit à 15% du niveau moyen des départements de même strate.



Son évolution sur ces deux dernières années tend même à accroître cet écart, ce qui peut s'analyser aujourd'hui sous forme d'un déficit à la moyenne d'environ 150 agents, tous domaines confondus.

Cette situation se traduit dans ce budget par une augmentation des charges de personnel limitée à 0.8 %, et qui tient compte à la fois des obligations réglementaires mais aussi des moyens supplémentaires nécessaires à la poursuite des réorganisations sectorielles notamment sur les champs de l'action sociale.

ARBITRAGES OPERES SUR LES POLITIQUES D'AIDES ET D'INTERVENTIONS

Ces arbitrages ont été conduits par réduction de niveaux ou de périmètres, sur l'ensemble des périmètres hors social, et représentent en moyenne une baisse de 2%, allant jusqu'à 10% sur certaines actions. Au final le périmètre dégagé est de l'ordre de 1 M€.

PRISE EN COMPTE DE L'EXCEDENT REDUIT MAIS REGULIER SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Du fait d'un niveau de sécurisation des inscriptions budgétaires en dépenses comme en recettes, le constat est fait en CA d'un léger excédent de fonctionnement, dont la réduction permet d'affiner les niveaux d'inscription dans la phase BP.

Cet ajustement de l'ordre de 2 M€ s'accompagne en contrepartie d'une inscription plus étoffée de dépenses imprévues, en hausse de 600 k€, afin de faire face si nécessaire à certains ajustements en fin d'exécution budgétaire.

Ce niveau d'épargne de 11 M€ permet de satisfaire nos obligations réglementaires.

Il est complété d'une inscription complémentaire et attendue de l'Etat de 3.5 M€ correspondant à la prise en compte du reste à charge de la collectivité, entre les niveaux 2014 et 2016, de la part des allocations RSA et assimilés.

Ainsi notre volonté de soutenir sur l'ensemble de l'année nos populations les plus fragiles est clairement affichée, tout en marquant notre engagement à défendre la cause de l'ensemble des départements, relayée par l'ADF, pour une juste compensation par l'Etat de notre mobilisation financière sur le RSA.

Le niveau d'épargne inscrit ainsi à 14.5 M€.

Sur ces bases, la section d'investissement portant une inscription de l'ordre de 29 M€ (hors travaux routiers du Parc) est équilibrée par un emprunt complémentaire de l'ordre de 5 M€ au-delà de l'emprunt d'équilibre (égal à l'annuité de la dette).

Cette inscription est à mettre en relation, avec l'emprunt de même niveau inscrit en 2015, et non réalisé du fait de glissements d'opérations de 2015 à 2016, liés à des délais non attendus sur des diagnostics réglementaires concernant des opérations bâtimementaires.

Perspectives 2017

Comme précisé précédemment, cet arbitrage 2016 ne peut être totalement dissocié de celui à venir en 2017. En effet le principe de répartir l'effort de recherche de 6 M€ sur deux années doit nous amener dès aujourd'hui à nous interroger sur nos capacités d'arbitrages 2017.

Elles sont de deux ordres :

- Les premières sont liées au positionnement de la collectivité sur un certain nombre de secteurs, où son engagement évoluera réglementairement, contractuellement ou volontairement entre 2016 et 2017.

Il peut ainsi être fait mention de notre soutien au syndicat mixte du lac de Madine, où notre participation diminuera en 2017 dans le cadre des accords passés avec la Région, mais aussi des secteurs impactés par la loi NOTRe, pour laquelle l'année 2016 est une année permettant un soutien transitoire avant sortie définitive du département au 1er janvier 2017.

Ces sujets peuvent aussi être complétés par notre engagement au titre des commémorations du Centenaire, spécifiques à l'année 2016 pour notre Département, et dont les niveaux d'engagement sont attendus en baisse pour 2017.

Ces périmètres représentent environ la moitié de l'effort nécessaire à consentir sur 2017 et devront être complétés par des arbitrages complémentaires le moment venu, tenant compte de la réalité de la prise en charge par l'Etat des AIS, et de notre engagement dans les contractualisations avec les territoires au titre de notre compétence de solidarité territoriale.

- A l'image de ce dernier sujet, l'année 2016 sera aussi une année de mise en chantier de plusieurs sujets d'envergure dont les premières bases ont été jetées lors de notre débat d'orientation budgétaires, je pense tout particulièrement au travail à engager sur la carte des collèges et leur intégration dans une politique plus globale de la jeunesse. Mais je pense aussi à l'analyse de nos différentes politiques dans le domaine de l'insertion, sujet sur lequel nos débats ont montré là aussi la nécessité d'élargir et de partager nos premières approches.

Ces travaux viendront donc compléter ceux actuellement en cours au sein de notre 4^{ème} commission sur la rénovation de notre politique de soutien aux associations culturelles et sportives.

Les développements qui suivent vous présentent plus en détail les éléments financiers abordés précédemment, dans une vision organisée selon nos grands domaines de compétences.

ÉLÉMENTS FINANCIERS

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement - Fiscalité directe

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES [TFPB]

La TFPB constitue le dernier impôt direct sur lequel le Département a un pouvoir de taux. Depuis 2012, le taux de cet impôt est fixé à 25.72%, un taux relativement élevé plaçant le Département à la 7^{ème} place des Départements ayant le taux de TFPB le plus important.

Le choix d'un taux important est lié à la faiblesse des bases fiscales de TFPB en Meuse.

Une révision nationale des bases fiscales relatives aux locaux professionnels devrait entrer en vigueur en 2017 afin de mettre en adéquation les valeurs locatives appliquées et l'état du marché locatif réel. Initialement prévue en 2014, cette réforme a été repoussée, pour la 3^{ème} fois, d'une année pour tenir compte des enseignements de simulations réalisées en 2015 par la DGFIP, simulations qui confirment les transferts de charges massifs entre contribuables (art.48 LFR2015).

Le relèvement du taux de TFPB dont il est rappelé que l'apport par pourcent d'augmentation en 2016 s'établit à 430k€, ne peut donc pas être considéré comme un réel élément de confortation de nos ressources. Du fait de ses incidences marquées sur nos contribuables en ces périodes de conjoncture difficile, **je vous propose de maintenir le taux de TFPB à 25.72% en 2016.**

Le produit de TFPB évoluera uniquement en raison de la variation des bases fiscales.

L'article 98 de la Loi de Finances pour 2016 établit à **+1%** la majoration forfaitaire des bases de fiscalité directe, soit l'inflation prévisionnelle retenue comme hypothèse par la loi de finances.

A cette évolution nationale s'ajoute les sorties d'exonérations et la variation physique des bases, représentant respectivement une évolution des bases en 2016 de **+1.22% et +0.44%** par rapport à l'année 2015.

Au total, les bases devraient ainsi croître de **+2.66%** en 2016 comparativement à l'année passée.

Ainsi, **le produit de TFPB pour l'année 2016 est estimé à 44 143 979 €**

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES [CVAE]

Le Département ne dispose pas de pouvoir de taux sur la CVAE. Il reçoit actuellement 48.5% du produit de CVAE perçu sur son territoire.

Le produit meusien de CVAE a évolué à contre-courant de l'ensemble des Départements au cours des trois précédentes années et la notification prévisionnelle pour 2016 indique à nouveau cette même tendance : le produit meusien de CVAE accuserait un recul de -2.11 % contre une progression de + 2.33 % au niveau national.

A ce jour, aucun élément ne permet d'expliquer précisément la raison de cette évolution à l'inverse de celle du produit national ni d'en tirer des conséquences définitives en termes de prévisions budgétaires, l'estimation réalisée par les services étatiques étant basée sur des données déclaratives et très anticipées.

Le Département s'attendait à une évolution du produit de CVAE en 2016 conforme au cumul du taux de croissance du Produit Intérieur Brut [PIB] et de l'indice des prix à la consommation hors tabac (*inflation*) pour l'année 2014 (*année au titre de laquelle le produit est reçu par le Département en 2016*), soit + 1.20 %. Toutefois, en raison des mécanismes de versement de la CVAE (*impôt auto-liquidé selon des systèmes de versements d'avances et de solde définitif*), il est toujours difficile pour les collectivités locales de prévoir l'évolution du produit de CVAE à recevoir et de se fier aux indicateurs macroéconomiques.

Dans la perspective d'assurer une cohérence entre les ressources et les compétences nouvellement affectées aux Régions dans le cadre de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (*promulguée le 08 août 2015*), 25% du produit de CVAE attribué aux Départements doit leur revenir dès 2017. La perte pour le Département de la Meuse serait de l'ordre de 7 M€.

Cependant, cette perte de CVAE serait compensée par une baisse à due concurrence du montant de la charge de la compétence transports transférée à la Région. En l'état actuel de la législation, le Département ne perdrait donc rien en 2016-2017 et ne perdrait que le dynamisme de la CVAE par la suite.

IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU [IFER]

Le Département ne dispose pas de pouvoir de taux sur cet impôt.

En l'absence de mise en service de nouvelles éoliennes au cours de l'année 2016, le produit des IFER devrait évoluer suivant le coefficient de revalorisation des bases fiscales. Ce coefficient correspond à l'inflation prévisionnelle retenue pour l'année 2016 en loi de finances, **soit +1%**.

Le produit des IFER pour le Département en 2016 pourrait s'établir à 1 400 182 €

ROLES SUPPLEMENTAIRES

Les rôles supplémentaires correspondent aux produits d'imposition recouverts par l'administration fiscale dans le cadre de ses contrôles. Étant donné la moyenne des produits reçus au cours des années précédentes et le caractère aléatoire de la recette, les rôles supplémentaires sont proposés à **100 000 €** en 2016.

Recettes de fonctionnement - Fiscalité indirecte

DROITS DE MUTATION A TITRE ONEREUX [DMTO]

Dans le cadre du financement des Allocations Individuelles de Solidarité [AIS], le Département a procédé au relèvement du taux de droit commun des DMTO avec effectivité à compter du 1^{er} avril 2014 (*4.50% au lieu de 3.80%*). Cette disposition, dans un premier temps temporaire, a été pérennisée par la loi de finances initiale pour 2015.

Le produit de DMTO s'est établi au CAA 2015 à hauteur de 11 158 984 €, soit en progression de +21.10% par rapport à 2014. Ce fort dynamisme est à corréliser avec l'application sur une année pleine du nouveau taux de droit commun conjuguée à des taux bancaires historiquement bas ayant pu stimuler une éventuelle reprise du marché immobilier. Le produit départemental pour 2016 est donc proposé en progression de 1,80% soit **11 359 674 €**

TAXE DEPARTEMENTALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITE [TDCFE]

La taxe départementale sur la consommation finale d'électricité [TDCFE] est une taxe obligatoire instaurée depuis le 1^{er} janvier 2011.

La TDCFE est uniquement assise sur la consommation finale d'électricité sur laquelle est appliquée d'une part, une valeur en euro dépendante de la puissance et du type d'installation taxée (particulier ou professionnel) appelé tarif légal et d'autre part, un coefficient multiplicateur choisi par la collectivité territorialement bénéficiaire de la TDCFE.

L'article 37 de la loi de finances rectificative pour 2014 a supprimé la possibilité de retenir un nombre potentiellement important de valeurs de coefficients multiplicateurs en raison de l'illisibilité engendrée de l'impôt et des contraintes de gestion élevées pour les distributeurs d'électricité.

Le Conseil départemental était ainsi invité à délibérer avant le 1^{er} octobre 2015 pour choisir une valeur de coefficient multiplicateur. Lors de sa séance du 25 juin 2015, il a retenu le coefficient multiplicateur de 4.25.

L'augmentation du coefficient multiplicateur permettra de dégager un produit supplémentaire de +1,1 M €.

Les tarifs légaux de 0.25 et 0.75 € seront actualisés chaque année dans la même proportion que le rapport entre l'inflation hors tabac en n-2 et l'inflation de l'année 2013.

Pour 2016, la revalorisation opérée est de 0%.

Le produit aujourd'hui estimé est de **2 141 200 €**

TAXE D'AMENAGEMENT [TA]

La TA constitue une recette grevée, autrement dit son produit est affecté par la loi. Elle vise à financer les politiques liées aux Espaces Naturels Sensibles [ENS] et le fonctionnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement [CAUE].

Le taux départemental est fixé à **1.5%** réparti entre 1% pour les Espaces Naturels Sensibles et 0.5% pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

En raison d'un fort recul des dépôts d'autorisations d'urbanisme, le produit départemental de TA est évalué par la Direction Départementale des Territoires à **675 000 €**, soit un produit en baisse de 14.6% comparativement au CAA 2015.

En 2016, le Département poursuivra son soutien financier au CAUE à travers une enveloppe globale de 388 000 € en baisse de 3% par rapport à l'année 2015 (400 000 €) et répartie comme suit :

- subvention prévisionnelle de 163 000 € (139 400 € en 2015),
- le reversement de la part dévolue au CAUE de la Taxe d'Aménagement, évaluée à 225 000 € (260 600 € en 2015).

Recettes de fonctionnement - Dotations, compensations

LES DOTATIONS INCLUSES DANS LE PERIMETRE DE L'ENVELOPPE NORMEE

- **La Dotation Globale de Fonctionnement [DGF] obérée par la participation des collectivités au redressement des comptes publics**

Le Projet de Loi de Programmation des Finances Publiques pour 2014-2017 [PLPFP 2014-2017] annonce une réduction des concours aux Collectivités Locales [CL] de l'ordre de **11 Mds €** sur la période.

Ce montant est inclus dans le périmètre des 50 Mds € d'efforts que la France doit fournir pour revenir aux équilibres budgétaires européens.

Cet effort, réparti entre niveau de collectivités en fonction du poids de chacun dans les recettes totales des Administrations Publiques Locales [APUL], sera de **1,148 Mds €** pour l'ensemble des départements en 2016.

Entre départements, le montant du prélèvement opéré sur la DGF au titre de cette participation sera calculé en fonction d'un indice synthétique comprenant le revenu par habitant (70%) et le taux de TFPB (30%) pondéré par la population (*les critères employés pour calculer cette participation sont relativement favorables au Département de la Meuse*).

Ainsi, en 2016, la DGF du Département de la Meuse devrait être égale au montant de DGF reçu en 2015, minoré par la baisse de la population départementale et par la participation au redressement des comptes publics pour l'année 2016 (-2 530 609.42 €).

La contribution totale du Département au redressement des comptes publics s'élèverait alors à **6,07 M€** en 2016 (1.04 + 2.50 + 2.53), le montant de la DGF 2016 serait alors proposé au vote à 54,9 M€ soit un montant total compensé de 48 819 810€ à percevoir.

➤ **Les variables d'ajustements**

L'État accorde nationalement des exonérations et des abattements sur la fiscalité locale. Ceci induit des pertes de produits fiscaux qui doivent normalement être compensées par l'attribution de dotations. A cela, s'ajoutent également les compensations accordées au titre des exonérations des impositions perçues antérieurement à la réforme de la Taxe Professionnelle [TP].

L'ensemble de ces ressources composent le panier des variables d'ajustement.

Chaque année, ces dotations sont minorées pour permettre l'accroissement d'autres ressources au sein de l'enveloppe normée qui regroupe une majorité des concours financiers de l'État au profit des collectivités locales.

Par conséquent, les privations de produits fiscaux induits par la politique fiscale nationale ne sont pas totalement compensées et constituent une perte financière.

Cette année, les concours du Département de la Meuse entrant dans ce périmètre devraient s'élever à 3 045 900 € contre 3 160 209 € en 2015 soit - 114 309 € par rapport au montant reçu en 2015.

LES FINANCEMENTS DES TRANSFERTS DE COMPETENCES

➤ **Les Allocations Individuelles de Solidarité (AIS)**

En plus de la baisse des dotations budgétaires, l'État rembourse de moins en moins les dépenses liées aux allocations individuelles de solidarité (AIS). Le principe quasiment acté de la recentralisation du RSA divise cependant encore sur les modalités de mise en œuvre : quelle année de référence, quelles ressources les départements rendront-ils à l'État parallèlement à la « renationalisation » du RSA (FMDI, TICPE ou autre – DMTO...)?

En l'état actuel du cadre législatif, les ressources allouées au financement des AIS en 2016 sont les suivantes :

- pérennisation du relèvement de taux des **DMTO** porté à 4.5 % depuis le 1^{er} avril 2014 représentant une plus-value de 1,8 M€ en 2015.
- **Dotations de Compensation Péréquée** (*Transfert des Frais de gestion de la TFPB aux départements*) dont le montant mis en répartition est notifié à 4 946 532 € en progression de +4,87 % par rapport au CAA 2015 ;
- **concours versés par la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie [CNSA]** au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie [APA] et de la Prestation de Compensation du Handicap [PCH].

(1) **APA** : Le montant proposé s'établit à 7 872 992 € montant notifié 2016 en progression de +21,6 % par rapport au notifié 2015 et consécutivement à l'attribution d'une compensation complémentaire afférente à la loi de **l'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV)** votée le 28 décembre 2016 : +643 965 € au titre des majorations de plans d'aide en faveur des bénéficiaires APA à domicile, +398 344 € au titre d'actions de prévention primaires autres que l'APA à domicile (conférence des financeurs).

(2) **PCH** : Le montant notifié pour 2016, et proposé au vote, s'établit à 1 760 860 € en progression de 1,08 % par rapport au montant notifié 2015.

- Fraction de **Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Énergétiques [TICPE Part départementale et Part historique]** dotation figée et notifiée à 14 352 700€
- **Fonds de Mobilisation Départementale pour l'Insertion [FMDI]** proposé à 1 614 812 €.
- **le fonds de solidarité devrait être reconduit en 2016**, il est proposé au vote à hauteur de 1 138 090 €.

Ces ressources demeurent toujours insuffisantes au regard des dépenses engagées par le Département dans le cadre de la solidarité (*plus de 18,5 M€ à la charge du Département sur ce périmètre en 2015*).

➤ **Le financement des compétences transférées en 2004**

Dans le cadre de l'Acte II de la Décentralisation (2004), le Département a obtenu des ressources afin de financer les compétences transférées :

- Fraction de **Taxe Spéciale sur les Conventions d'Assurance [TSCA]** qui est proposé en augmentation de 1% pour 13 806 345€
- Fraction de **Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Énergétiques [TICPE]** complémentaire à la TSCA qui devrait croître de 2.4 % en 2016 (*source LFI 2016*) pour s'établir à 3 674 529€.

➤ **Le financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours [SDIS]**

Le Département bénéficie d'une fraction de TSCA afin de financer, pour partie, le SDIS. Le montant de cette ressource est proposé en augmentation de 1 % soit 3 204 086 €

LES COMPENSATIONS DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE [TP]

Dans le cadre de la Réforme de la TP, le Département a bénéficié de ressources pour compenser les pertes de recettes induites. La fraction de TSCA pourrait évoluer de **-1,4 %** en 2016 (*source LFI 2016*), les autres compensations (*Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle [DCRTP] et Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources [FNGIR]*) sont **figées**. Par conséquent, sur le long terme, le Département est perdant sur les ressources allouées.

LES DOTATIONS DE PEREQUATION HORIZONTALE

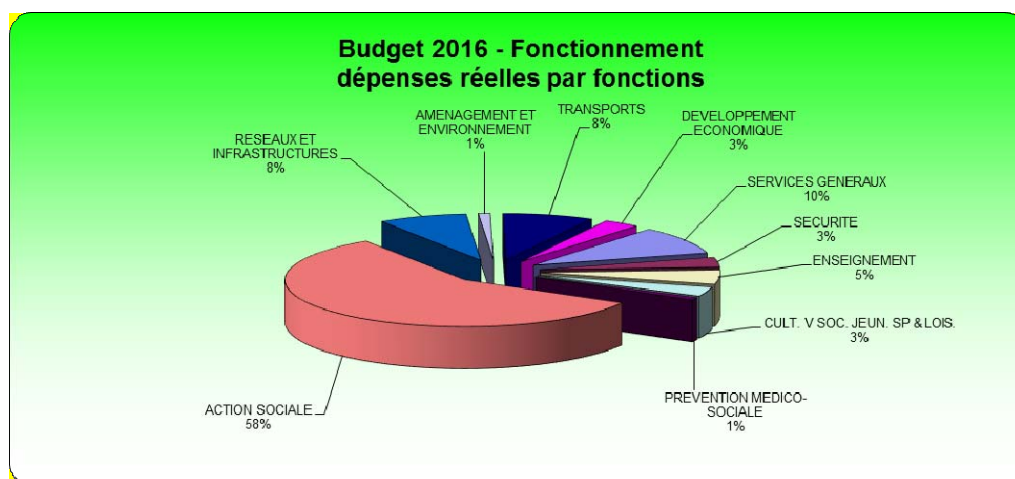
En 2015, le Département de la Meuse devrait demeurer bénéficiaire net de trois fonds de péréquation horizontaux :

- le **Fonds de Péréquation de la CVAE [FPCVAE]** est proposé au vote à hauteur du montant notifié et perçu en 2015 soit 642 225 €.
- le **Fonds de Péréquation des DMTO [FPDMTO]**, est proposé au vote à hauteur du montant issu de simulations soit 2 378 000 € au titre de 2016.
- Auquel s'ajoute le fonds de solidarité entre les Départements, mis en place dans le cadre des compensations des Allocations Individuelles de Solidarité et déjà évoqué ci-dessus.

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		225 128 184.23
dont Chap 76	PRODUITS FINANCIERS	1 388 509.00
Soit RRF hors produits financiers		223 739 675.23
Chap 731	IMPOSITIONS DIRECTES	64 601 669.19
dont	TFB, CVAE et IFER (art. 7311)	59 271 975.19
dont	FNGIR (art. 73121)	4 687 469.00
Chap 73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	66 450 200.20
dont	Fonds de péréquation fondés sur DMTO (art. 7326)	3 516 090.00
dont	Droits de mutations et taxes (hors 7326)	12 034 674.00
dont	TSCA (art. 7342)	30 731 007.00
dont	TIPP (art. 7352)	18 027 229.20
Chap 74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	72 086 082.03
dont	DGF (art. 741)	48 819 809.70
dont	DGD (art. 746)	1 976 609.00
dont	FMDI (art. 74783)	1 614 812.00
dont	Dotation versée au titre de la PCH (art. 747812)	1 760 860.00
dont	DCRTP (art. 74832)	6 044 238.00
dont	Compensations fiscales (art 748 hors 74832)	8 164 807.00
Chap 75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5 453 938.50
dont	Recouvrement de dépenses d'aide sociale (art.751)	4 222 907.74
Chap 016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	7 920 492.43
	Dotation versée au titre de l'APA (art. 747811)	7 872 992.43
Chap 70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 185 302.24
Chap 015 + 017	R.M.I et R.S.A.	3 743 190.64
Chap 77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	197 300.00
Chap 013	ATTENUATIONS DE CHARGES	101 500.00

Dépenses de fonctionnement

La répartition de dépenses de fonctionnement issue de la ventilation par fonction (voir tableau croisé par fonction des documents budgétaires) est présentée dans le graphique ci-dessous.



INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

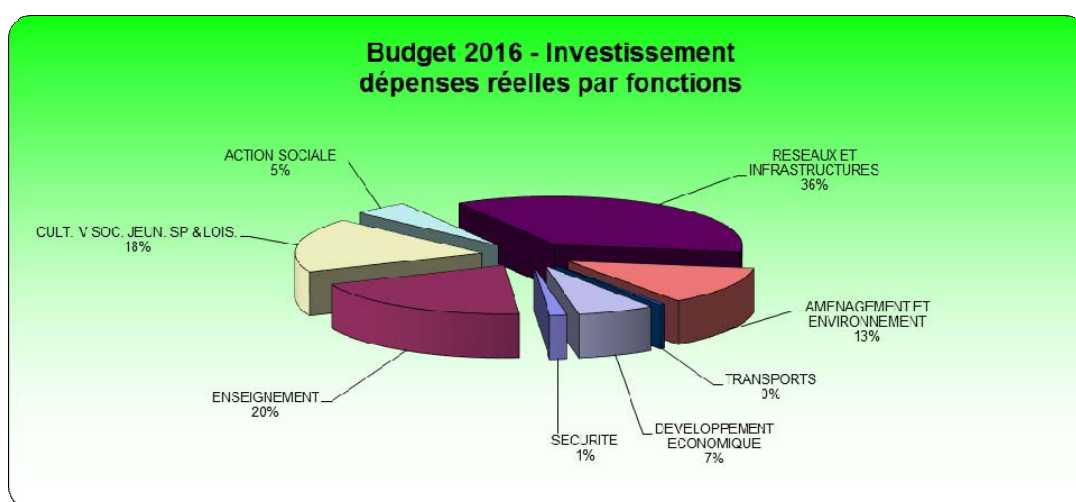
Les CP ouverts en 2016 (hors dette et dépenses imprévues) s'établissent à **28,50 M€** et se répartissent ainsi :

	CP sur AP	CP hors AP	Total CP
Subventions	5,82 M€	1,03 M€	6,85 M€
Soutiens provisoires aux tiers	0,54 M€	0,63 M€	1,17 M€
Maîtrise d'Ouvrage	18,74 M€	1,74 M€	20,48 M€
Total CP 2016	25,10 M€	3,40 M€	28,50 M€

Le Budget Primitif 2016 propose l'inscription d'une pré-programmation 2016 à hauteur de **13.73 M€**, d'une programmation de **18.33 M€** et de CP (sur AP et hors AP) à hauteur de **28.50 M€**

Cette programmation portera l'engagement total au terme de l'exécution du BP 2016 restant à financer à **90.92 M€**, intégrant la part de pré-programmation à ce jour non programmée.

Rappel : Le lecteur attentif n'oubliera pas de prendre en compte en sus des CP inscrits ci-dessus, un montant de l'ordre de 3.25 M€ porté au fonctionnement, et permettant l'éligibilité au FCTVA de cette partie de nos travaux de voirie.



Equipements au profit des tiers							
Subv	Pré-prog. 2016	Total AP en cours	Propos. AP 2016	AP 2016 définitives	CP Ant.	CP 2016 définitifs	CP Ult.
2007	3 139 008.50	3 139 008.50	0.00	3 139 008.50	2 555 722.79	150 000.00	433 285.71
2008	5 977 446.24	5 977 446.24	0.00	5 977 446.24	5 783 091.89	105 548.13	88 806.22
2010	13 020 846.02	13 020 846.02	0.00	13 020 846.02	12 234 379.19	360 100.00	426 366.83
2011	4 283 852.78	4 283 852.78	0.00	4 283 852.78	3 713 428.32	57 543.02	512 881.44
2012	6 780 284.22	6 780 284.22	0.00	6 780 284.22	6 321 098.57	20 874.79	438 310.86
2013	20 192 262.06	17 018 262.06	0.00	17 018 262.06	9 083 411.06	2 438 874.15	5 495 976.85
2014	8 583 131.00	8 167 731.00	0.00	8 167 731.00	1 192 071.87	1 219 045.51	5 756 613.62
2015	7 172 507.00	6 800 007.00	0.00	6 800 007.00	637 513.18	661 129.53	5 501 364.29
2016	17 175 000.00	2 742 500.00	13 730 000.00	16 472 500.00	0.00	808 113.24	15 664 386.76
	86 324 337.82	67 929 937.82	13 730 000.00	81 659 937.82	41 520 716.87	5 821 228.37	34 317 992.58

Equipements sous maîtrise d'ouvrage : AP Globale							
MO	Pré-prog. 2016	Total AP en cours	Propos. AP 2016	AP 2016 définitives	CP Ant.	CP 2016 définitifs	CP Ult.
2006	0.00	276 295.66	0.00	276 295.66	246 673.69	29 621.97	0.00
2007	0.00	610 889.63	0.00	610 889.63	610 889.63	0.00	0.00
2008	0.00	97 640.00	0.00	97 640.00	76 400.69	0.00	21 239.31
2009	0.00	151 568.57	0.00	151 568.57	47 775.22	500.00	103 293.35
2010	0.00	5 167 241.32	0.00	5 167 241.32	1 318 397.74	484 390.00	3 364 453.58
2011	0.00	3 120 265.82	0.00	3 120 265.82	2 180 507.57	185 000.00	754 758.25
2012	0.00	10 741 725.66	0.00	10 741 725.66	3 932 059.63	1 070 000.00	5 739 666.03
2013	0.00	24 697 628.99	0.00	24 697 628.99	12 625 306.88	1 015 584.00	11 056 738.11
2014	0.00	22 379 690.32	0.00	22 379 690.32	8 875 495.35	1 068 038.56	12 436 156.41
2015	0.00	22 700 948.00	0.00	22 700 948.00	7 680 635.81	6 105 668.46	8 914 643.73
2016	0.00	13 628 900.00	4 600 000.00	18 228 900.00	0.00	8 884 461.54	9 344 438.46
		103 572 793.97	4 600 000.00	108 172 793.97	37 594 142.21	18 843 264.53	51 735 387.23

Equipements sous maîtrise d'ouvrage : AP Projet							
MO	Pré-prog. 2016	Total AP en cours	Propos. AP 2016	AP 2016 définitives	CP Ant.	CP 2016 définitifs	CP Ult.
2003	0.00	13 303 398.87	0.00	13 303 398.87	13 284 162.25	19 236.62	0.00
2005	0.00	20 039 890.23	0.00	20 039 890.23	19 421 179.98	418 848.48	199 861.77
		33 343 289.10	0.00	33 343 289.10	32 705 342.23	438 085.10	199 861.77

Total MO		136 916 083.07	4 600 000.00	141 516 083.07	70 299 484.44	19 281 349.63	51 935 249.00
-----------------	--	-----------------------	---------------------	-----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Total Subv +MO	86 324 337.82	204 846 020.89	18 330 000.00	223 176 020.89	111 820 201.31	25 102 578.00	86 253 241.58
-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

Crédits Hors AP (hors dette et hors écriture de régularisation)

Total Hors AP

3 400 805.00

Total Gén éral	86 324 337.82	204 846 020.89	18 330 000.00	223 176 020.89	111 820 201.31	28 503 383.00	86 253 241.58
-----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

Recettes d'investissement

Le budget 2016 des recettes d'investissement intègre un niveau de CP à hauteur de **9,90 M€** (hors dette et cessions) suivant la répartition suivante :

- Dotations État : 6,08 M€ (FCTVA, DDEC, DGE et produit des radars)
- Subventions GIP : 2,20 M€ (+1 M€ en fonctionnement / travaux routiers)
- Avances remboursables : 0,62 M€ (CNSV et ACI)
- Subventions État : 0,34 M€
- Subventions Europe : 0,26 M€
- Aménagement foncier : 0,18 M€
- Subventions Région : 0,15 M€
- Autres recettes : 0,07 M€

Gestion active de la dette

Depuis la crise économique et financière de 2008, les politiques monétaires ont conduit à un mouvement généralisé de baisse des taux d'intérêt. Les banques centrales pilotent les taux courts via la fixation des taux d'intérêts directeurs et les taux longs via leur politique quantitative consistant en l'achat de titres publics. Les taux courts sont maintenus à des niveaux proches de zéro voire en territoire négatif et les taux longs à des niveaux très bas. Les perspectives économiques de 2016 suggèrent que l'environnement de taux bas devrait continuer de prévaloir cette année.

CREDITS LONG TERME

Le budget prévisionnel propose pour 2016 une charge de la dette équivalente à celle de 2015 (3,9 M€ au BP 2015 et 3,9 M€ au BP 2016), swaps compris, avec la prise en compte des opérations de sécurisation menées mi-juillet 2015 (contractualisation de swaps avec Arkéa et CA-CIB) et la souscription auprès d'Arkéa de l'emprunt d'équilibre 2015 de 10 M€.

Ce prêt positionné à taux variable (Euribor 12 mois + 0,66 % de marge) afin d'éviter la cristallisation d'une marge bancaire élevée dans un taux fixe assorti d'indemnités actuarielles conséquentes, pourrait être swappé courant 2016 si les conditions financières les plus opportunes le permettent.

Quant à la charge d'amortissement, elle se stabilise à 13,3 M€ (13 293 457 € au BP 2015 et 13 357 915 € au BP 2016).

Le budget 2016 est proposé avec un emprunt d'équilibre de 18,3 M€, l'offre de financement est importante en ce début d'année et devrait le rester avec notamment : la volonté de l'AFL de monter en puissance, les marges bancaires qui semblent s'être stabilisées autour de 75 points de base (pb) dans le cadre d'une fourchette de 60-90 pb, et les conditions de souplesse des financements qui s'améliorent (baisse des commissions...).

GESTION DE TRESORERIE

Calculé sur la base d'un encours de ligne de trésorerie reconduit à 12 M€ aux conditions financières analogues à celles en cours, le budget 2016 des intérêts de ligne de trésorerie est estimé à 21 600 €, soit 36 000 € de moins qu'au BP 2015 (avec l'anticipation de niveaux de taux bas et une utilisation appuyée du programme de billets de trésorerie).

S'agissant du renouvellement de la ligne de trésorerie, la tendance baissière des marges bancaires s'est stabilisée au 2^{ème} trimestre 2015, les meilleures marges obtenues sur ligne de trésorerie (60 pb) laissent augurer un renouvellement du contrat à des conditions toujours performantes.

L'utilisation soutenue de notre programme de billets de trésorerie en 2015 a permis, non seulement l'optimisation de notre gestion en trésorerie zéro, mais également la réalisation d'économies avérées pour le Département (application d'un taux fixe moyen de -0.028 % sur l'année pour les émissions de billets de trésorerie contre Ti3M flooré à 0 + 0,67 % de marge, soit une moyenne de 0,016 % + 0,67 % = 0,686 % avec notre Ligne de Trésorerie Arkéa sur la même période).

Ainsi, au cours de l'année 2015, l'émission de 28 billets de trésorerie (pour un montant moyen de 5,4 M€ l'unité, soit un volume global de 152 M€) a occasionné un gain de trésorerie estimé à 71 233 € par rapport à l'utilisation de notre ligne de trésorerie de 12 M€. De surcroît, la situation de l'index Eonia en territoire négatif plusieurs mois consécutifs a également permis à notre collectivité d'encaisser une recette de 2 587 € en lieu et place du paiement de frais d'intérêts de billets de trésorerie.

LES FRAIS FINANCIERS BUDGETES POUR 2016

BP 2016	
Amortissements	13 357 914.78 €
Intérêts dette	2 550 000.00 €
Intérêts Lignes de trésorerie	21 600.00 €
Intérêts Billets de trésorerie	216.00 €
ICNE n - ICNE n-1	151 349.00 €
Autres charges financières (dont intérêts Swaps)	1 207 014.00 €
Compte 66	3 930 179.00 €
Produits Swap	1 388 200.00 €
ICNE n - ICNE n-1	-19 691.00 €
Compte 76	1 368 509.00 €
Frais financiers nets	2 561 670.00 €
Encours moyen n	161 367 102.80 €
Taux moyen de la dette-trésorerie	1.59 %

En conclusion, le budget 2016 consacré à la dette et à la trésorerie s'inscrit à la baisse avec un taux moyen de la dette-trésorerie qui, après avoir connu une augmentation en 2015 (opération de bonification de 3 swaps) fléchi à nouveau légèrement pour se rapprocher de celui de 2014 (1,59 % au BP 2016 contre 1,67 % au CA 2015 et 1.53 % au CA 2014, toutes charges financières comprises).

ÉQUILIBRE GLOBAL DU BUDGET

Le budget principal qui vous est proposé, dégage une épargne brute de **14,4 M€** différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles. Cette épargne brute est suffisante à elle seule pour couvrir notre amortissement de la dette (**13,358 M€**).

L'équilibre de la section d'investissement s'effectue par les recettes attendues des financeurs (GIP, État, Europe, Région), de l'État (FCTVA, DGE, DDEC) et l'inscription d'un emprunt de 18,358 M€ supérieur de 5 M€ au capital à amortir en année 2016.

Le budget de la zone d'aménagement des Souhesmes a été clôturé au 31 décembre 2015 et ne figure donc plus parmi les budgets annexes en 2016.

Rappel sur les conditions de l'équilibre budgétaire : l'épargne brute (solde positif entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement) doit au minimum couvrir la charge de l'amortissement des biens d'équipements. Par ailleurs, l'article L 1612-4 du CGCT spécifie que le budget est en équilibre réel si les conditions suivantes sont remplies :

- les deux sections sont respectivement votées en équilibre,
- les recettes et les dépenses sont évaluées de façon sincère,
- le prélèvement sur les recettes de fonctionnement au profit de l'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, emprunts exclus, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement de l'annuité en capital à échoir.

BUDGET PRIMITIF 2016				
Budget Principal	2016	Reports	Autres mouvements	Total Budget 2016
Recettes de fonctionnement	233 122 244.23 €	0.00 €	0.00 €	233 122 244.23 €
dont ordre	7 994 060.00 €			
dont réel et mixte	225 128 184.23 €			
Dépenses de fonctionnement	226 857 876.21 €	415 272.62 €	5 849 095.40 €	233 122 244.23 €
dont ordre	16 542 965.19 €			
Virement à la sect° d'inv.			5 849 095.40 €	
dont réel et mixte	210 314 911.02 €	415 272.62 €		
Epargne	14 813 273.21 €			14 398 000.59 €
Recettes d'investissement	105 862 846.86 €	4 880.00 €	24 207 011.40 €	130 074 738.26 €
dont ordre	19 800 823.64 €			
dont réel	86 062 023.22 €	4 880.00 €		
Virement de la sect° de fonct.			5 849 095.40 €	
Emprunt d'équilibre			18 357 916.00 €	
Dépenses d'investissement	129 490 288.45 €	584 449.81 €	0.00 €	130 074 738.26 €
dont ordre	11 251 918.45 €	584 449.81 €		
dont réel	118 238 370.00 €			

BUDGET PRIMITIF 2016				
Budget Annexe Parc de l'Equipement	2016	Reports	Autres mouvements	Total Budget 2016
Recettes de fonctionnement	8 059 600.00 €	0.00 €	0.00 €	8 059 600.00 €
dont ordre	790 000.00 €			
dont réel et mixte	7 269 600.00 €			
Dépenses de fonctionnement	7 267 775.00 €	8 043.18 €	783 781.82 €	8 059 600.00 €
dont ordre	970 000.00 €			
Virement à la sect° d'inv.			783 781.82 €	
dont réel et mixte	6 297 775.00 €	8 043.18 €		
Epargne	971 825.00 €			963 781.82 €
Recettes d'investissement	1 153 912.94 €	0.00 €	783 781.82 €	1 937 694.76 €
dont ordre	970 000.00 €			
dont réel	183 912.94 €			
Virement de la sect° de fonct.			783 781.82 €	
Dépenses d'investissement	1 440 623.90 €	497 070.86 €	0.00 €	1 937 694.76 €
dont ordre	790 000.00 €			
dont réel	650 623.90 €	497 070.86 €		

BUDGET PRIMITIF 2016				
Budget Annexe Fonds d'Aide	2016	Reports	Autres mouvements	Total Budget 2016
Recettes de fonctionnement	677 357.00 €	0.00 €	0.00 €	677 357.00 €
dont ordre	0.00 €			
dont réel et mixte	677 357.00 €			
Dépenses de fonctionnement	677 357.00 €	0.00 €	0.00 €	677 357.00 €
dont ordre	0.00 €			
Virement à la sect° d'inv.				
dont réel et mixte	677 357.00 €			
Epargne	0.00 €			0.00 €
Recettes d'investissement	133 500.00 €	0.00 €	0.00 €	133 500.00 €
dont ordre				
dont réel	133 500.00 €			
Virement de la sect° de fonct.				
Dépenses d'investissement	133 500.00 €	0.00 €	0.00 €	133 500.00 €
dont ordre				
dont réel	133 500.00 €			

L'ACTION DEPARTEMENTALE PAR FONCTION

Guide de lecture

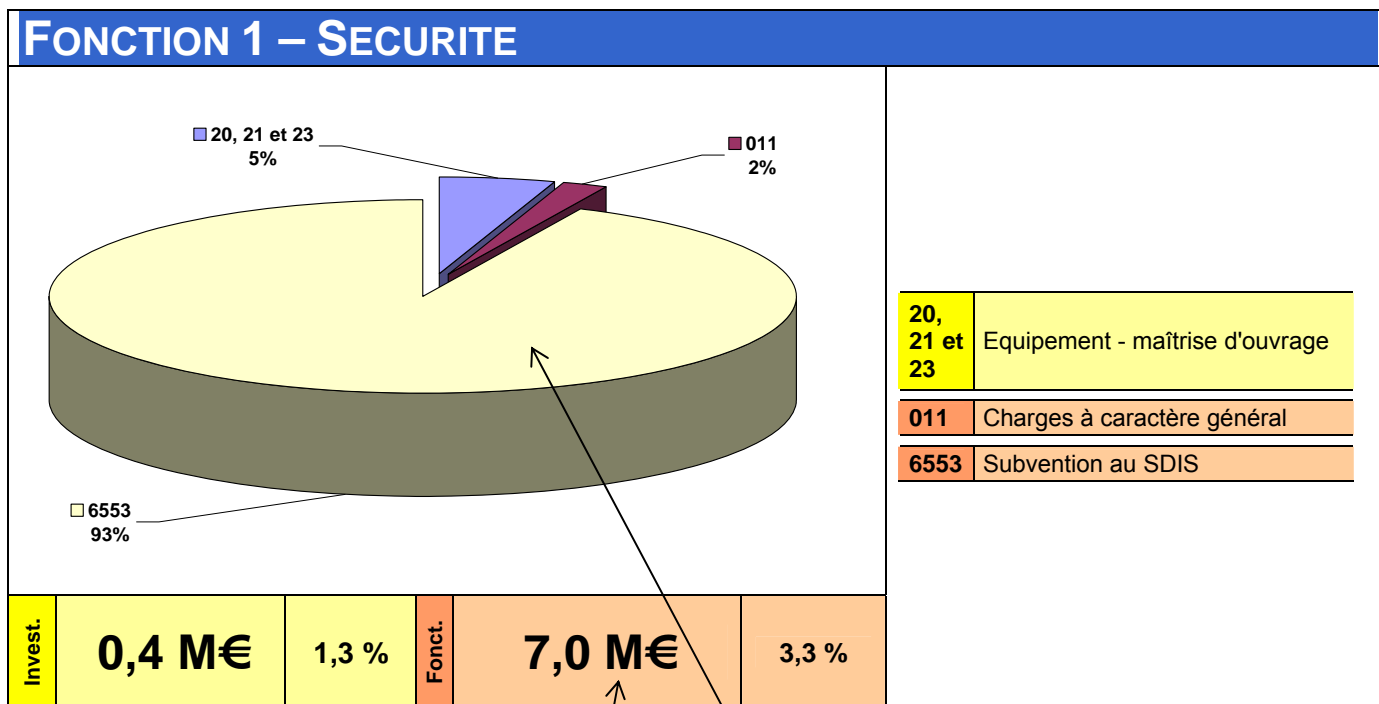
Les développements qui suivent, permettent, par domaine d'intervention, de préciser les principales actions prévues par le Département pour cette année.

Elles sont présentés selon la nomenclature des fonctions comptables, cadre de référence des documents financiers joints à ce rapport, avec notamment la partie du document budgétaire intitulée « Présentation croisée par fonctions » dont la visite est recommandée.

Utilisée plus en amont dans ce rapport, la mise en forme particulière de texte sous cette forme de post-it pour souligner des éléments importants pour l'interprétation, mettra aussi en évidence des actions nouvelles dans les développements à venir.

De plus ces développements s'accompagnent en entête de fonction, d'éléments chiffrés ou graphiques, permettant d'apprécier à l'aide de quelques repères simples leur importance relative dans le budget départemental.

Vous trouverez sur le premier graphique de la fonction « 1 – Sécurité » ci-dessous, quelques commentaires sur les indicateurs présentés, et leur interprétation.



Le montant (ici 7 M€ en fonctionnement) précise le périmètre financier consacré au secteur, en séparant, investissement et fonctionnement. Le pourcentage (ici 3.3 %) précise la part relative de ce domaine au regard de l'ensemble du budget, selon la section concernée (investissement ou fonctionnement)

Le graphique indique le poids respectifs (en pourcentage) de chacun des comptes dont la signification est précisée dans la légende. Ici le compte 6553, représente 93% de la totalité des dépenses d'investissement et de fonctionnement confondus

Service Départemental d'Incendie et de Secours

La situation financière du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) reste tendue, sous l'effet ciseau d'une part lié à une augmentation plus rapide de ses charges de fonctionnement que celles de ses recettes ; et d'autre part en conséquence d'un PPI 2012-2021 ambitieux.

RAPPEL DES CONTRIBUTIONS

Contribution communes	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
En valeur absolue (k€)	5 924	5 924	5 924	6 025	6 157	6 287	6 356	6 387	6 400
Evolution (%)	1,20%	0,00%	0,00%	1,70%	2,20%	2,10%	1,10%	0,50%	0,20%

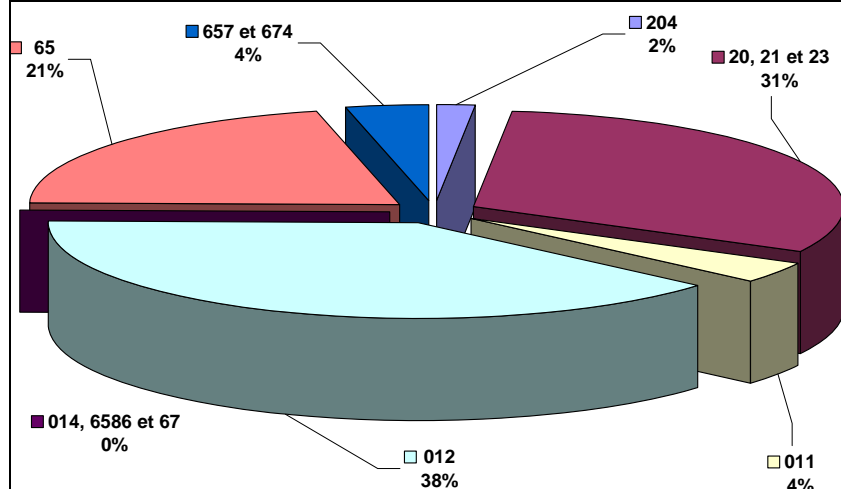
Sur la base d'une contribution 2016 du département sans augmentation, la participation départementale resterait toujours supérieure à celle des communes.

Contribution CG	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
En valeur absolue (K€)	5 835	5 924	5 924	6 238	6 837	6 837	6 837	6 837	6 837
Evolution (%)	-5,01%	1,53%	0,00%	5,31%	9,60%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Si le contingent 2016 reste stable pour 2016, à 6.837 K€, une hausse est quasi inéluctable pour 2017.

Afin que cette progression reste dans une fourchette assumable par le Département, il est absolument vital que le Sdis55 non seulement maîtrise très sévèrement ses charges de fonctionnement, et notamment sa masse salariale ; mais revoit aussi en profondeur son PPI 2012-2012 qui n'est pas financièrement supportable en l'état.

FONCTION 2 – ENSEIGNEMENT



204	Subvent° d'équipement versées
20, 21 et 23	Equipement - maîtrise d'ouvrage
011	Charges à caractère général
012	Charges de pers. & frais assim.
014, 6586 et 67	Autres dépenses
65	Autr charges de gest° (sauf subv)
657 et 674	Subventions de fonctionnement

Invest.	5,0 M€	17,4 %	Fonct.	10,3 M€	4,9 %
---------	--------	--------	--------	---------	-------

Vers une nécessaire évolution du réseau des collèges meusiens

Depuis plusieurs années, le nombre des enfants des collèges en Meuse subit une érosion forte – l'équivalent d'un collège moyen meusien entre 2014 et 2015, et une perte de 6 collèges moyens meusiens, depuis le transfert de compétence, - sans espoir de croissance démographique immédiate. Ce phénomène s'applique à un réseau des collèges meusiens, inchangé depuis 1982. Cet état des lieux et la tendance démographique qui l'accompagne mettent en évidence des enjeux que le Département de la Meuse ne peut ignorer dans l'exercice de sa compétence de sectorisation des collèges qui lui incombe pleinement depuis 2004.

Aussi, il est de notre responsabilité de mettre en œuvre une réflexion approfondie sur l'évolution du réseau des collèges meusiens qui devra se construire sur la prise en compte des objectifs et des principes suivants :

DONNER LA PRIMAUTE ABSOLUE AUX CONDITIONS DE LA REUSSITE DES ELEVES.

Cette priorité s'inscrit dans un enjeu beaucoup plus vaste d'éducation et de citoyenneté. Elle doit aussi s'apprécier comme un critère transversal s'appliquant à l'évaluation de données multiples concernant prioritairement les résultats scolaires et le parcours d'études des collégiens ainsi que, par ailleurs, l'offre éducative de l'éducation Nationale, la mixité sociale, le niveau d'équipement et de confort des élèves dans leur vie quotidienne et leur accès au collège, la diversité des activités mises à disposition dans et hors temps scolaire, ...

GARANTIR LA SECURITE ET L'ACCESSIBILITE DES COLLEGIENS,

Certains établissements nécessitent à court terme des investissements significatifs en vue de maintenir les conditions de sécurité et d'accessibilité et pour les adapter aux nouvelles normes réglementaires dans ce domaine. Cet impératif devra être pris en compte dans les choix et les priorités appliqués à l'évolution du réseau des collèges.

AMELIORER LA QUALITE DU RESEAU DES COLLEGES MEUSIENS DANS LE RESPECT DE L'EQUITE DEPARTEMENTALE.

Pour se donner le niveau d'ambition nécessaire à la réalisation des deux objectifs précédents et faire face aux investissements importants liés au vieillissement de ses bâtiments, le Conseil Départemental doit se donner de nouvelles marges de manœuvres budgétaires par la rationalisation et l'optimisation des moyens du réseau actuel des collèges.

Cette approche doit se faire de manière globale et prenant en compte l'analyse de la situation et du contexte de tous les collèges, en milieu urbain ou rural, en veillant au rapprochement pour chaque élève du niveau de qualité et du potentiel de performance moyen que lui offre son établissement.

FAIRE DE L'EVOLUTION DU RESEAU DU COLLEGE, UN APPUI A LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE PARTAGEE AVEC LES TERRITOIRES.

Parallèlement, une réflexion sera conduite en vue de proposer un accompagnement périscolaire destiné à conforter l'attractivité des collèges accueillants, notamment en apportant une plus value départementale qui s'appuierait sur nos services culturels et sportifs (archives, bibliothèque, musées etc....) mais également sur nos partenaires associatifs. Il pourrait être développé sur l'ensemble du territoire au titre de la mise en œuvre d'une politique jeunesse dans le cadre d'une contractualisation avec les communautés de communes et les agglomérations.

Cette réflexion doit être menée pour aboutir à un plan d'actions qui devra être établi à compter de la rentrée de 2017.

Fonctionnement des collèges

Le montant global des dotations 2016 attribuées aux 24 collèges publics de Meuse présente une baisse de 17,7 % par rapport à l'exercice 2015 sans que le niveau des prestations ait été amoindri.

Ces baisses sont liées à la combinaison de plusieurs facteurs :

- la baisse des effectifs de collégiens (-280) ;
- une baisse des coûts de l'énergie ;
- des économies significatives en lien avec une mutualisation des contrats de maintenance des chaufferies.
- une projection de la permanence d'hivers successifs très doux ;
- un mode de calcul plus équilibré de la contribution des recettes de restauration aux charges communes de l'établissement.

Il convient aussi de rappeler que, conformément à la délibération de l'assemblée du 22 octobre 2015 concernant la tarification de la restauration des collèges, les prélèvements du Département sur les recettes sont revus à la baisse d'environ 112 000 euros.

Le montant de ces dotations telles qu'elles ont été adoptées, le 22 octobre dernier, constitue une dépense obligatoire du Département à son budget 2016. Afin de se prémunir de l'aléa d'un hiver plus rigoureux, une enveloppe budgétaire complémentaire significative de 150 000 euros est prévue et permettra, en fonctions de la réalité de leurs consommations, d'abonder le cas échéant les budgets des établissements concernés.

De manière parallèle, le montant attribué aux collèges privés est lui aussi en baisse, conformément à la délibération prise le 26 novembre 2015 sur le montant du forfait matériel des établissements privés.

Des mesures seront mises en œuvre pour donner suites aux diagnostics thermiques effectués dans les établissements ainsi que les audits sur les occupations des locaux et qui, là aussi, devront contribuer à rationaliser les dépenses de viabilisation des collèges.

Le projet de développement des filières de production de produits locaux ou Bio sera porté en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

Tous les dispositifs de soutien aux actions pédagogiques, culturelles et sportives, à la mobilité européenne, aux projets innovants ou de nature à favoriser l'ambition des jeunes meusiens (cordées de la réussite) ou, au contraire, à limiter les décrochages (ateliers relais), à ceux remarquables en matière de développement durable, seront maintenus pour des montants constants globalement.

Enfin les études sur l'organisation du travail de ménage des agents départementaux d'une part, ainsi que sur une mise à jour des données quant à la compétence départementale de définition du réseau des collèges, d'autre part, seront conduites en 2016.

Au total, la proposition globale du budget consacré au fonctionnement s'élève à 4 014 130 €, qui intègre une économie de plus de 320 000 euros, soit un effort de 7,5% à qualité de service maintenue.

Investissement dans le bâti des collèges

Des travaux importants sont à réaliser sur un parc de collèges vieillissant dans les 3 prochaines années approchant 16 M€: la programmation en cours se poursuit en phase d'études pour trois opérations : ANCEMONT (extension) - VAUCOULEURS (restructuration de la restauration) et ANCERVILLE (restructuration de l'espace de technologie et rénovation des sanitaires extérieurs).

Seront réalisées ou achevées en 2016, les opérations suivantes :

- BUVIGNIER : reprise de la façade, salles de sciences
- REVIGNY : salles de technologie, création d'un préau fermé, changement de chaudière
- LIGNY en BARROIS : galeries couvertes
- ETAIN : création d'un préau
- THIERVILLE : galeries couvertes et préau
- FRESNES : réorganisation des locaux de l'administration
- CLERMONT en ARGONNE : réhabilitation des sanitaires
- MONTIERS sur SAULX : sécurisation du préau
- VAUCOULEURS : sécurisation du préau

Seront programmées sur les 3 prochaines années :

- L'assainissement collectif pour les collèges de PREVERT – ANCEMONT – MONTIERS et assainissement individuel et réhabilitation de la cuve à fuel pour VAUBECOURT
- l'achèvement de la mise aux normes du câblage électrique et informatique des collèges,
- la reprise de 4 laveries de cantine suite à une étude interne en ergonomie
- la mise en accessibilité progressive des établissements conformément à l'ADAP déposée en Préfecture en octobre 2015,
- les mises aux normes des ascenseurs
- les interventions préconisées dans le cadre des audits énergétiques avec un retour sur investissement inférieur ou égal à 8 ans. Il est à noter que les économies réalisées sur la dotation de fonctionnement participeront au financement de ces investissements.
- BOULIGNY : aménagement d'une aire de stationnement pour les 3 cars scolaires
- BUVIGNIER : mise aux normes suite à observations de la Commission de Sécurité – rénovation d'un logement de fonction, création d'un local ménage et de portes d'accès sous porche d'entrée
- COMMERCY : reprise du préau (galeries couvertes) et des clôtures
- ETAIN : reprise des malfaçons suite au référé-expertise
- PREVERT : aménagement de vestiaires dans les locaux SEGPA
- MONTMEDY : traitement de la liaison toiture-charpente du gymnase et raccordement chaufferie au gaz de ville, remplacement des poteaux du préau, création d'un centre de connaissances et de culture.
- Enfin, une mise à plat des règles d'attribution des logements de fonction par établissement devrait permettre d'en diminuer le nombre et, par conséquent, de limiter le plan d'investissement pluriannuel de remise aux normes qui est toutefois à prévoir eu égard à la vétusté de certains appartements.

A ces opérations, il convient d'ajouter la réhabilitation des bâtiments externat et restructuration des locaux de la restauration du collège de BOULIGNY, qui reste en attente d'une décision quant au projet de coopération interdépartemental avec la Meurthe-et-Moselle - avec cofinancement des investissements - en vue d'un regroupement avec le collège de PIENNES.

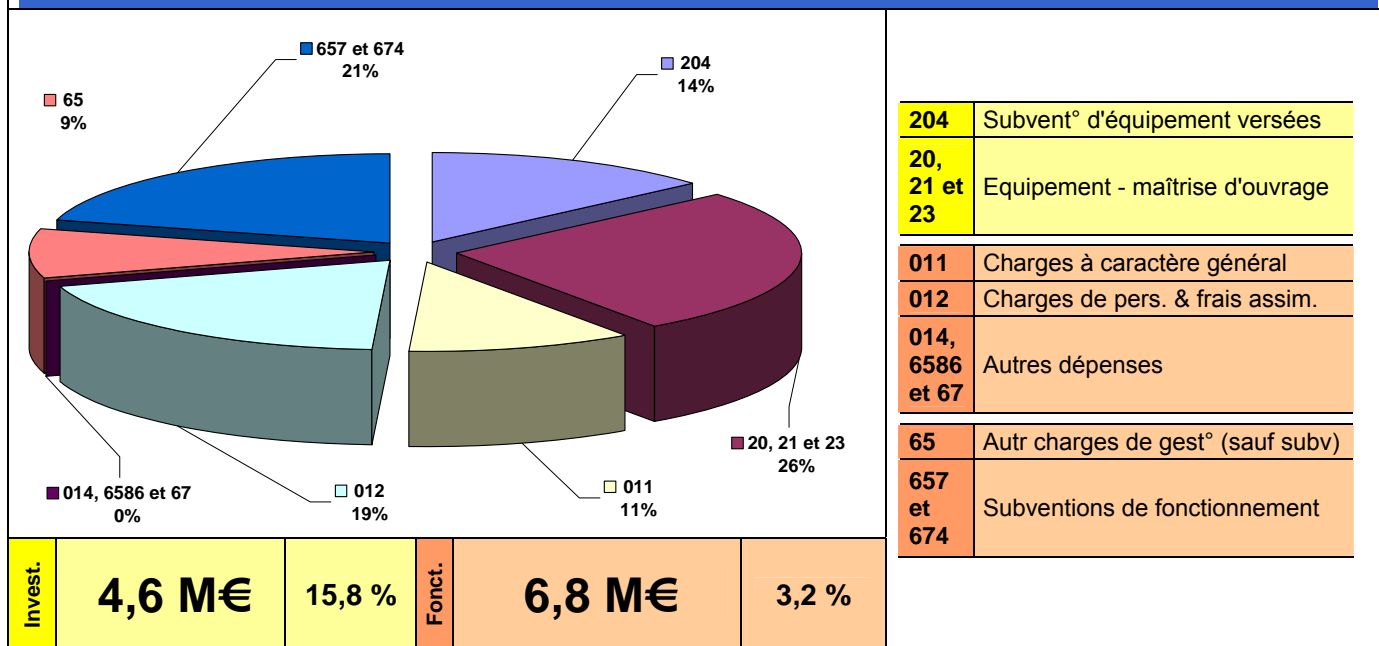
Investissements hors bâti dans les collèges

Des équipements en matériel sont à prévoir, avec une priorisation pour les équipements informatiques et numériques, les matériels dédiés aux enseignements scientifiques et technologiques et les équipements nécessaires aux agents du Département pour l'entretien et la maintenance des établissements, et notamment :

- améliorer d'abord le débit internet dans certains collèges,
- mettre en place du WIFI généralisé et sécurisé, à titre expérimental, pour les locaux de Fresnes et Saint-Mihiel
- remplacer les disques durs et matériels fixes arrivant en fin de période d'utilisation
- prévoir une dotation supplémentaire en tablettes répartie sur la base d'un appel à projets comme en 2015 ainsi que des armoires fortes pour leur stockage.
- procéder à un remplacement progressif du mobilier vétuste des salles de SVT et de technologie,
- privilégier l'achat de matériel pour les agents de nature à :
 - ♦ limiter la pénibilité des travaux de ménage en lien notamment avec la préconisation de l'audit en cours
 - ♦ se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité pour les interventions en maintenance,

Les crédits proposés au titre des équipements sont établis à hauteur de 412 000 €.

FONCTION 3 – CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS



Culture, Sports et vie associative

DEVELOPPEMENT CULTUREL

L'enjeu 2016 pour les missions assurées sur le champ des politiques culturelles et sportives est le repositionnement des interventions du Département pour :

- Répondre aux évolutions de la réforme des collectivités et de la loi NOTRe. Compétences partagées, le sport et la culture doivent trouver une répartition leurs mises en œuvre aux niveaux de responsabilités conformes et efficaces : les EPCI reconfigurés à compter de janvier 2017 devront se positionner dans ce cadre.
- Conduire l'actualisation et le renouvellement de schémas (Schéma Départemental de la Lecture Publique, Schéma Départemental de Développement de l'Enseignement Artistique, Schéma Départemental des Équipements Sportifs), règlements applicables aux politiques culturelle, sportive, associative...) et enclencher la mise en œuvre opérationnelle. L'adhésion des acteurs sera révélée dans le cadre d'une dynamique d'appels à projets et de contractualisation sur la base d'objectifs qui faciliteront l'encadrement budgétaire.
- Assurer la place de la Meuse au sein de la grande Région par une inscription dans les réseaux opérationnels existants déjà sur certaines disciplines : cirque contemporain, art contemporain, circuits culturels, manifestations sportives emblématiques, valorisation des patrimoines culturels et naturels avec notamment les sports de pleine nature, circuits culturels thématiques patrimoniaux,
- Dans la perspective du contingentement des moyens départementaux, poser et annoncer les principes des stratégies politiques départementales et de leur incidence sur le financement des tiers (abandon de subventions par exemple, renforcement de fonction d'animation de réseaux, soutien à l'investissement plutôt qu'au fonctionnement...)

- Réussir la célébration du centenaire par une offre qualitative singulière apportant une marque durable à la Meuse.

En 2016, les engagements liés au centenaire sur de grands projets doivent être conduits à terme ; ils impactent fortement le budget de la direction avec un engagement budgétaire global chiffré à 422 000 € pour l'ensemble des services sur l'exercice soit plus de 20%. Ils s'inscrivent dans une stratégie définie dès 2013 de placer l'année 2016 de façon exceptionnelle dans la célébration de la grande Guerre.

Ils concernent notamment

- La 3^{ème} édition du semi-marathon Meuse Grande Guerre, à Verdun
- la couverture du réseau des musées de Meuse par 4 expositions thématiques :
 - Les vitraux patriotiques au Musée d'art sacré à Saint Mihiel
 - La guerre des assiettes au Musée de la céramique et de l'Ivoire à Commercy
 - Les caricatures au Musée Poincaré à Sampigny
 - La consommation d'alcool au Musée de la Bière à Stenay
- L'itinérance de l'exposition « L'imaginaire de la Grande Guerre » à travers une approche sur supports numérique de la littérature contemporaine sur le réseau des bibliothèques du département
- Une exposition « Les civils dans la grande guerre » réalisée à partir de fonds documentaires des Archives de la Meuse, coordonnée avec la manifestation annuelle organisée en novembre à Saint Mihiel valorisant la recherche universitaire
- La présentation de l'œuvre de Bernard Puchulu, illustration graphique du chapitre " Les Épargés de Ceux de 14 » de Maurice Genevoix sur support numérique et son projet d'édition sous forme de livre à offrir éventuellement à des jeunes engagés dans des projets exemplaires
- La présentation, tout au long de l'année, des créations initiées par les acteurs culturels : Entre chiens et loups, joué fin février sur le territoire de Damvillers, Consolament, attendu pour septembre, Stéréoscopies sensibles, sans oublier les projets d'art contemporain *Zone rouge*, apportant un regard direct sur les champs de bataille en 2016 ou *Chantiers infinis* qui devrait se décliner jusque 2018 sous des formes originales
- Devant Verdun, exposition de Jacques Grison, produite par le Département, installée du 13/02 au 19/06/2016 à la chapelle St Nicolas à Verdun et le livre qui l'accompagne. La qualité de cette exposition donnera lieu à l'étude de son itinérance sur le département et la nouvelle Région.
- La création emblématique de l'oratorio CRIS, par Thierry Escaich qui sera joué le 18/06/2016, en plein air à Verdun, dans un fossé de la Citadelle, suivie d'une représentation dans le sud du département à Ecurey, commune de Montiers/Saulx et devant faire l'objet d'un enregistrement public réalisé au théâtre de Verdun

En dehors de ce volet consacré au Centenaire, les évolutions fondamentales qui marqueront le budget 2016 portent sur l'approche stratégique transversale de nos politiques, à court, moyen et long terme. Ces orientations pourraient progressivement permettre au Département de s'inscrire dans une compétence partagée compatible avec ses moyens financiers.

VIE ASSOCIATIVE

La référence aux compétences dévolues aux Départements par la loi NOTRÉ conduit à renoncer aux interventions structurées jusqu'alors autour d'un soutien à la vie associative pour affirmer le sens politique sur les champs désignés partagés que sont la culture, le sport, le tourisme. Dans ce contexte, l'ambition affirmée par le débat d'orientation budgétaire au profit de la jeunesse et d'une équité d'accès des territoires aux services vaut axe de référence pour définir ces politiques et leurs modalités de mise en œuvre.

Quelques soient les politiques, le budget propose de conforter un ensemble d'acteurs culturels et sportifs garants d'une offre de qualité pérenne pour la Meuse, reconnue au niveau régional et national. Ce niveau d'intervention « d'enjeu départemental » Il est formalisé par des partenariats d'objectifs pluriannuels, ce choix implique un engagement des opérateurs désignés à accompagner les territoires dans leur offre de services.

Cette strate d'acteurs professionnels est le niveau d'intervention prioritaire en fonctionnement. Sur le secteur sportif, il induit même de renforcer certains soutiens en contrepartie d'exigences à s'impliquer formellement auprès d'associations de proximité.

Le soutien à des investissements structurants est approché dans la même logique : il conduit à relayer, par des inscriptions budgétaires, des initiatives telles que la Scène de Musiques Actuelles, à Belleville/Meuse, des Bibliothèques s'affirmant comme pôles de ressources sur un bassin de vie ou des équipements de sport de pleine nature ...

Une orientation complémentaire traduit la volonté de poursuivre le soutien à un ensemble d'acteurs culturels et sportifs qui relaient les ambitions politiques départementales sous réserve qu'elles s'inscrivent dans un projet politique défini par les collectivités du territoire concerné. Cette option, à installer progressivement en fonction des prises de compétence par les EPCI, implique un partenariat renouvelé du Département avec les collectivités concernées.

Hormis pour un réseau d'acteurs associatifs ou publics déjà identifiés (réseau de diffusion des scènes conventionnées, associations sportives de niveau de compétition régionale à interrégionale, organisateurs de manifestations culturelles et sportives, lieux d'exposition permanent, musées de France labellisés, bibliothèques de proximité ...) pour lequel il s'agit de formaliser des collaborations existantes, cette orientation conduit à redéfinir les orientations de la politique départementale sur le long terme sur plusieurs domaines : archéologie et chantiers patrimoniaux, revues savantes, chant choral...

Elle induit également l'exclusion d'associations aidées jusqu'alors mais qui ne répondraient plus aux nouveaux critères.

Un chantier spécifique doit s'ouvrir sur l'éducation artistique et culturelle avec les contrats territoriaux d'éducation culturelle et artistique établis avec l'Etat. L'accompagnement du Département au réseau des structures d'enseignement musical pourra faire l'objet d'une réforme complète par laquelle la collectivité se désengagerait à partir de 2017 du fonctionnement pour axer ses programmes d'intervention sur le rôle d'animation qui lui est dévolu par le SDDEA, et en privilégiant, si opportuniste, des aides à l'investissement qui permettent de renforcer la qualité de l'offre sur tous les territoires..

Un volet « investissement » correspond à ce second niveau d'enjeu territorial où figurent les programmes dédiés à la concrétisation de mise en œuvre du Schéma départemental de la lecture publique, des projets d'aménagement de sites de pleine nature...

Par ailleurs, les inscriptions budgétaires 2016 excluent les crédits réservés jusqu'alors à des aides aux associations puisqu'elles ne répondent pas aux critères d'éligibilité des politiques culturelles et sportives, conformément au cadrage apporté par la loi NOTRÉ. Si budgétairement l'incidence est faible, cette situation détermine néanmoins l'évolution du positionnement du Département sur les enjeux stratégiques précis.

Enfin, un crédit a été inscrit, sur la référence des dépenses constatées sur les exercices précédents, pour le soutien à des manifestations devant être considérées comme attractives pour la Meuse, sur un plan touristique, en raison de leur qualité et de leur rayonnement.

Les évolutions ci-dessus s'accompagnent de mouvements, requalifications et / ou ajustements des ressources humaines avec, en particulier, des moyens dédiés au développement des sports de pleine nature (remplacement d'un départ à la retraite), de l'éducation artistique et culturelle (mission ponctuelle) et d'une approche transversale de la mise en place d'un dispositif de lecture publique efficient sur le département (contrat à durée déterminée pluriannuel)

COMPÉTENCE DÉPARTEMENTALE		CULTURE					SPORT				
		LECTURE PUBLIQUE - ARCHIVES - SPECTACLE VIVANT - COLLECTIONS/PATRIMOINE					SPORTS COLLECTIFS - SPORTS INDIVIDUELS - SPORT DE NATURE - SPORT SCOLAIRE				
SCHEMAS		SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA LECTURE PUBLIQUE					COMMISSION/PLAN DEPARTEMENTAL DES EQUIPEMENTS SITES ET ITINERAIRES DE PLEINE NATURE (CDESI / PDESI)				
		SCHEMA DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE					SCHEMA DEPARTEMENTAL DES EQUIPEMENTS SPORTIFS (SDES)				
ENJEU DEPARTEMENTAL	FONCTIONNEMENT	Contrats pluriannuels d'objectifs	Niveau 1 Associations et acteurs dits structurants					Niveau 1 Associations et acteurs dits structurants			
			7 structures convention DRAC-Région-État	Cies création conventionnées EPCI d'implantation	Création artistique	Structures sur des "missions service public"	Partenariat spécifique historique	Comités sportifs	Associations compétences transversales	Clubs 55	Sections sportives scolaires (collège)
			Acb, Transversales, INECC, Vent des Forêts, MJC Musiques actuelles, Vu d'un œuf, Scènes et Territoires en Lorraine	Caramel Music/Hte Saulx Rue de la Casse/CO PARY	9 identifiés : Balazac-Gera-Cie Azimuts-Cirque Rouages-Cie Mamaille-Cie Mavra-Cie Rue de la casse-Cie Tangente Vardar-GreenGinger-Mots du Vent	Exemples: Bibliothèques pôle de Ressources (cf schéma) Canopé Espace culturel grande région	Connaissance de la Meuse Expressions	30 Comités : 5 : sports collectifs 16 : sports individuels 5 : sports de nature 4 : sport scolaire	CDOS 55 Comité HandiSport Fédé. Sportive Culturelle de France Sport Adapté	12 clubs sportifs labellisés (2015) Sports individuels : 4 Sports collectifs : 5 Sports de nature : 3	25 sections
	Équipements culturels structurants					Équipements sportifs structurants					
INVESTISSEMENT		MO extérieure : SMAC Belleville, scène mobile régionale, parc matériel scénique Nord Meuse MO départementale : bibliobus, salle pédagogique clos Poincaré, Temple de Mazerolle...					A priori, pas de projet en Maîtrise d'Ouvrage départementale à l'exception des équipements des collèges Sollicitation du CDOS pour <i>Maison des Sports</i>				
ENJEU TERRITORIAL	FONCTIONNEMENT	Co-instruction avec territoires	Niveau 2 Acteurs culturels d'intérêt d'initiative territoriale					Niveau 2 Associations sportives civiles d'intérêt intercommunal			
			<i>Appui sur des intervenants professionnels</i>					<i>Appui sur des intervenants professionnels</i>			
			Acteurs relais des structures et ambitions d'intérêt départemental	Structures Éducation artistique et culturelle	Opérateurs d'animations et de lieux culturels			Associations sportives civiles			
	Exemples Réseau Transversales et acb : Chat'Ernelle, Au fil de l'Aire, Anes Art'Gonne, OMA Organisateurs de Festivals réguliers : Musiques et Terrasses, Watts à Bar, Ma rue prend l'Aire, RenaissanceS, Fête musicale de la forêt...	17 structures d'enseignement musical collectivités/associations pilotes d'un PLEA/CTEAC ateliers AEC	par exemple : Pratiques amateurs, chorales, anim socioculturelle Musées labellisés Musées de France Archéologie -Chantiers patrimoine Lieux de diffusion et/ou d'exposition permanent: Grenier Théâtre, Grange Théâtre, Arcature, ... Production de Revues savantes			Associations sportives de compétition régionale à interrégionale (cf. nombre de licenciés, nombre de jeunes licenciés, formation et professionnalisation des cadres)					
INVESTISSEMENT		2-1.4 Équipement culturels					2-2.3 Équipement de sport de nature				
		Bibliothèques de territoire (cf. Schéma de la lecture publique) Bâtiments culturels : Entre Aire et Meuse, maison du Vent des Forêts...					Aménagement d'équipements, signalétique, communication Stade d'eaux vives Bar-le-Duc (ABCK), station de nettoyage de VTT et lieu d'accueil pratiquants (Codecom+Loups de Belrupt)				
COMMUNICATION		Magazine Saison Culturelle + newsletter newsletter EAC					Exposition "Sport en Mouvement" Communication "semi-marathon" et "Enquête de Sport"				

Politiques transversales : Centenaire de la Grande Guerre

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU LAC DE MADINE

Dans le cadre du projet global de repositionnement économique de Madine, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine a confié la maîtrise d'ouvrage de l'intégralité du projet, toutes tranches confondues, à la Région Lorraine.

En effet, le Syndicat Mixte ne disposait ni des moyens humains, ni logistiques, pour porter ce projet. Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage a ainsi pris effet le 1er novembre 2012.

Ce mode de fonctionnement a permis de livrer une 1ère tranche de travaux en 2014 (14,5M€).

Une seconde tranche de travaux avec pour corollaire un programme pluriannuel 2015-2017 a été actée fin 2014. Les premiers travaux ont été réalisés en 2015 : travaux essentiellement de voiries et réseaux divers, aires de jeux pour enfants, réhabilitation du mini-golf. Deux procédures ont également été lancées :

- Une procédure de marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau clubhouse au golf,
- Une procédure de concours de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du site de Madine-Heudicourt

Or, en décembre 2015, le Président de la Région Lorraine annonçait la résiliation du mandat de maîtrise d'ouvrage. Si elle devait être effective, s'ensuivrait une incapacité pour le syndicat mixte à poursuivre la seconde tranche de travaux, faute de moyens.

Il lui appartiendrait donc de recourir à une AMO, ce qui impliquerait de nouveaux délais de procédures, donc de nouveaux plannings de réalisation, un budget en augmentation et par voie de conséquence une année 2016 sans travaux, ni nouveautés sur Madine.

Les conséquences seraient très dommageables pour le renouveau de Madine, après le succès amorcé en 2014 et le renforcement de l'attractivité du site auprès des investisseurs privés en matière d'hébergement.

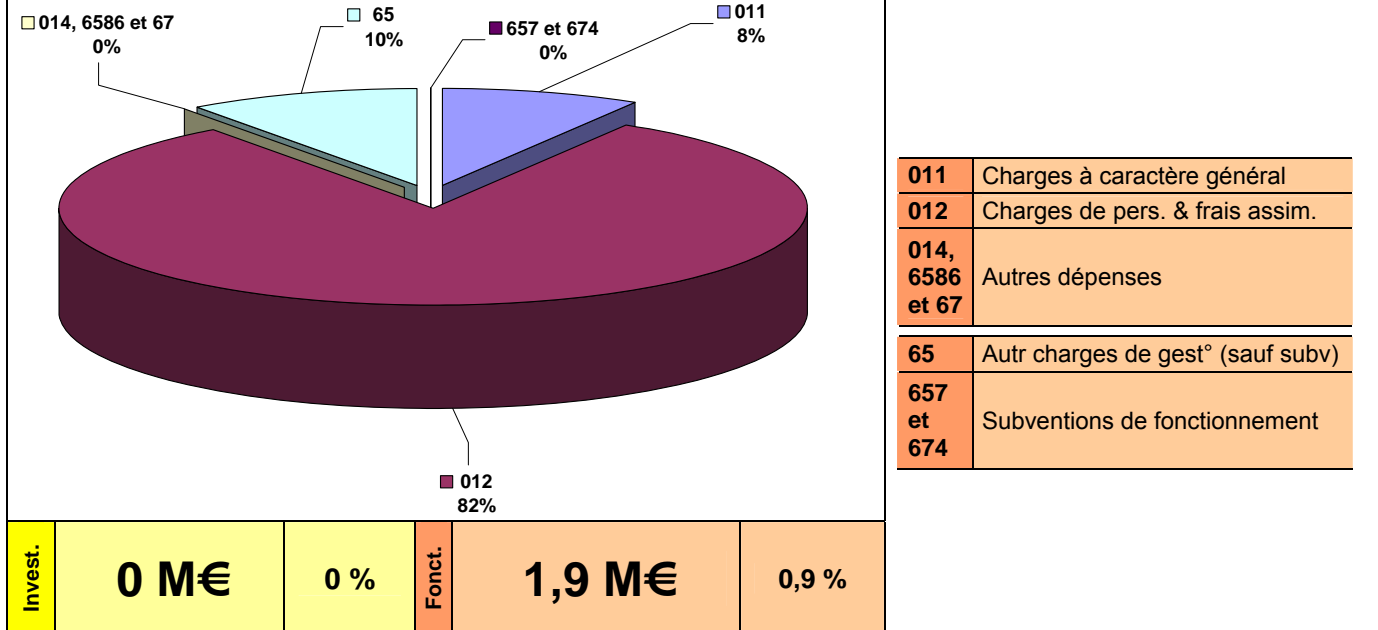
Dans l'attente de négociations avec la nouvelle structure régionale, il convient toutefois de prévoir une AP de 400K€.

S'agissant du budget de fonctionnement, la dernière version des statuts du Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine prévoit pour 2016 une participation départementale à hauteur de 40%, soit 954 379€, celle-ci devant être ramenée à 15% en 2017.

Or la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN), dont la participation était de 6,7%, a manifesté sa volonté de se retirer du syndicat mixte, lequel a informé les deux collectivités participant aux clés de répartition, à savoir la Région Lorraine et le Département de la Meuse, qui ont toutes deux souhaité évoquer ce sujet avec la nouvelle équipe régionale.

Il conviendra donc d'envisager une nouvelle clé de répartition, ainsi qu'une nouvelle répartition des voix découlant du retrait de la CUGN.

FONCTION 4 – PREVENTION MEDICO-SOCIALE



PMI et planification familiale

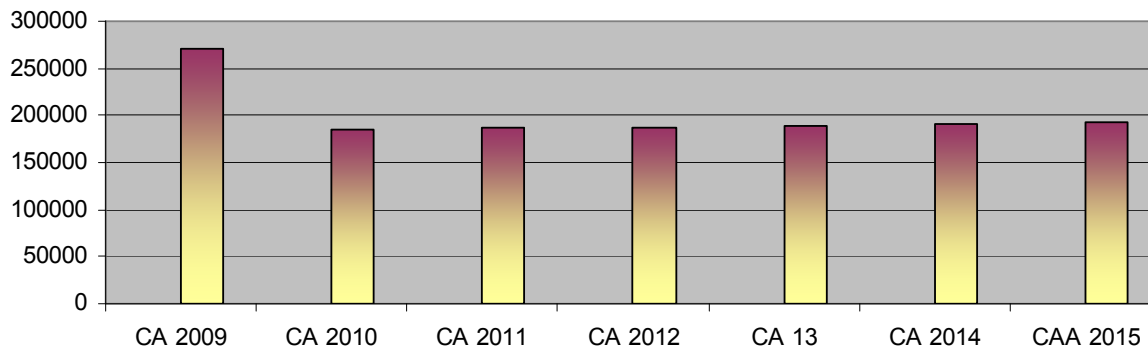
Le budget de la PMI pour l'année 2016 est de l'ordre 355 000 € soit sensiblement le même (+0,5 %) que celui prévu au budget initial 2015.

55% des dépenses de PMI sont consacrées au financement des CAMSP (Centres d'action médico-sociale précoce).

Les CAMSP interviennent auprès des enfants de 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels, avec ou sans difficultés relationnelles associées. Ils exercent des actions de dépistage des déficits ou handicaps, de prévention de leur aggravation et de rééducation. L'ensemble de ces actions cherche à favoriser l'insertion du jeune enfant dans son milieu familial et social, et à soutenir son développement harmonieux.

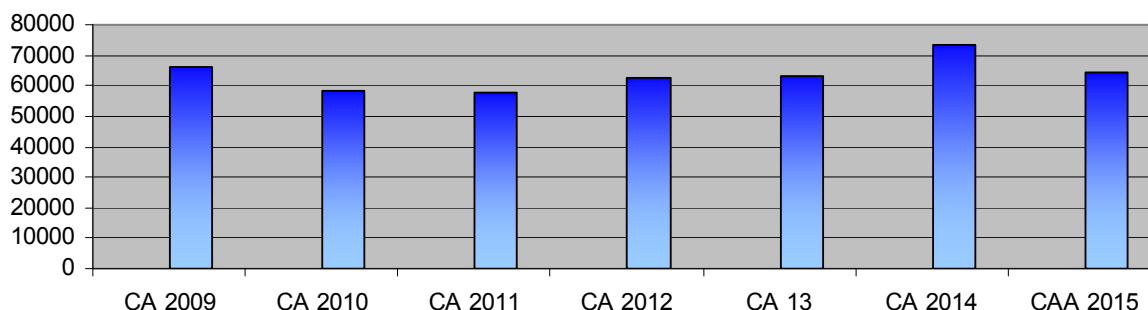
Les CAMSP font l'objet d'une tarification et sont financés à 80% par l'assurance maladie et à 20% par le Département

Evolution du financement accordé aux CAMSP



La deuxième dépense importante sur le budget de PMI concerne la formation initiale des assistants maternels. Garante de la qualité de l'accueil elle est obligatoire. Cette formation doit se dérouler, pour partie, avant d'accueillir des enfants. Elle est mise en œuvre directement par le Conseil départemental

Evolution des dépenses consacrées à la formation initiale des assistants maternels



Le financement des CAMSP et de la formation des assistants maternels représente 72% des dépenses de la PMI. Le reste du budget est consacré aux dépenses liées aux consultations et aux centres de planification.

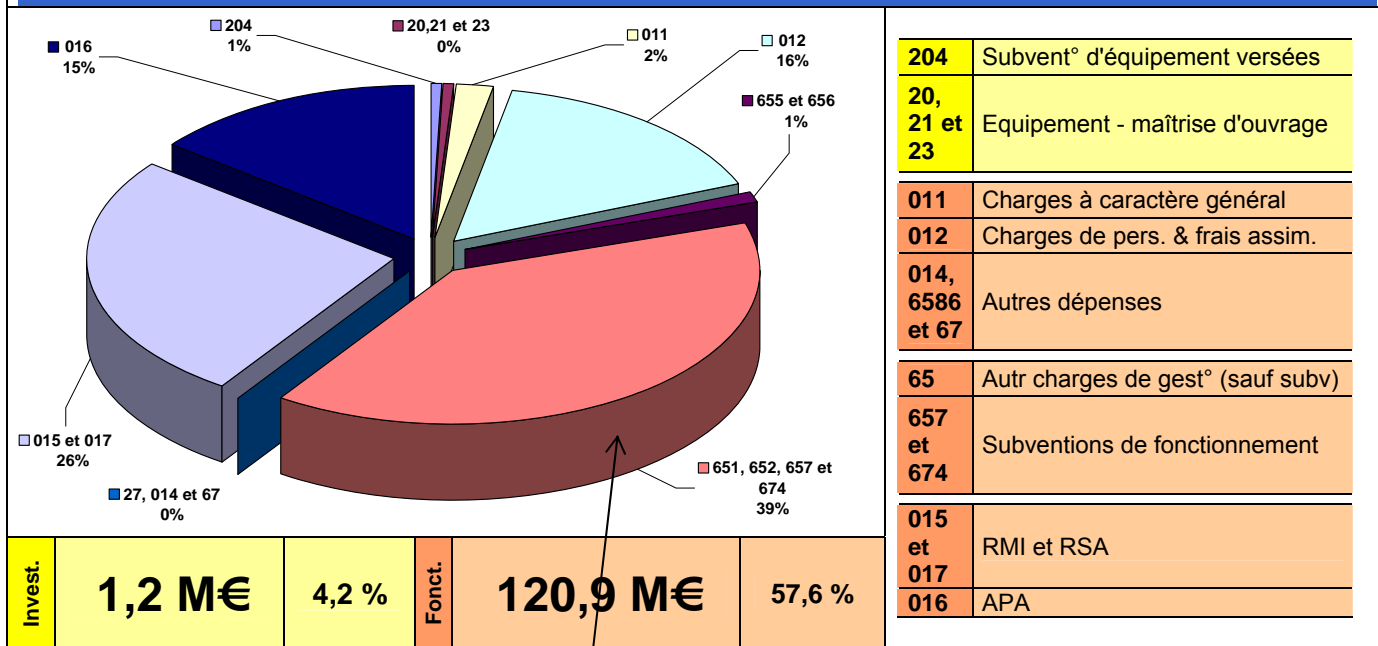
Les recettes de la PMI représentent 13% des dépenses et sont constituées des remboursements de la CPAM pour les consultations médicales. Les consultations assurées par les médecins de PMI sont couvertes à 75% par des recettes issues de la CPAM, le solde correspondant à une part mutuelle pour un usager.

L'année 2016, en termes budgétaires est quasiment identique à celle de 2015 (+0,57% par rapport au budget 2015).

En matière organisationnelle, la PMI a travaillé sur son positionnement en 2015 et ce travail se finalisera au cours du 1^{er} semestre 2016 et débouchera sur un plan d'action pour les années à venir ainsi que sur un plan de communication.

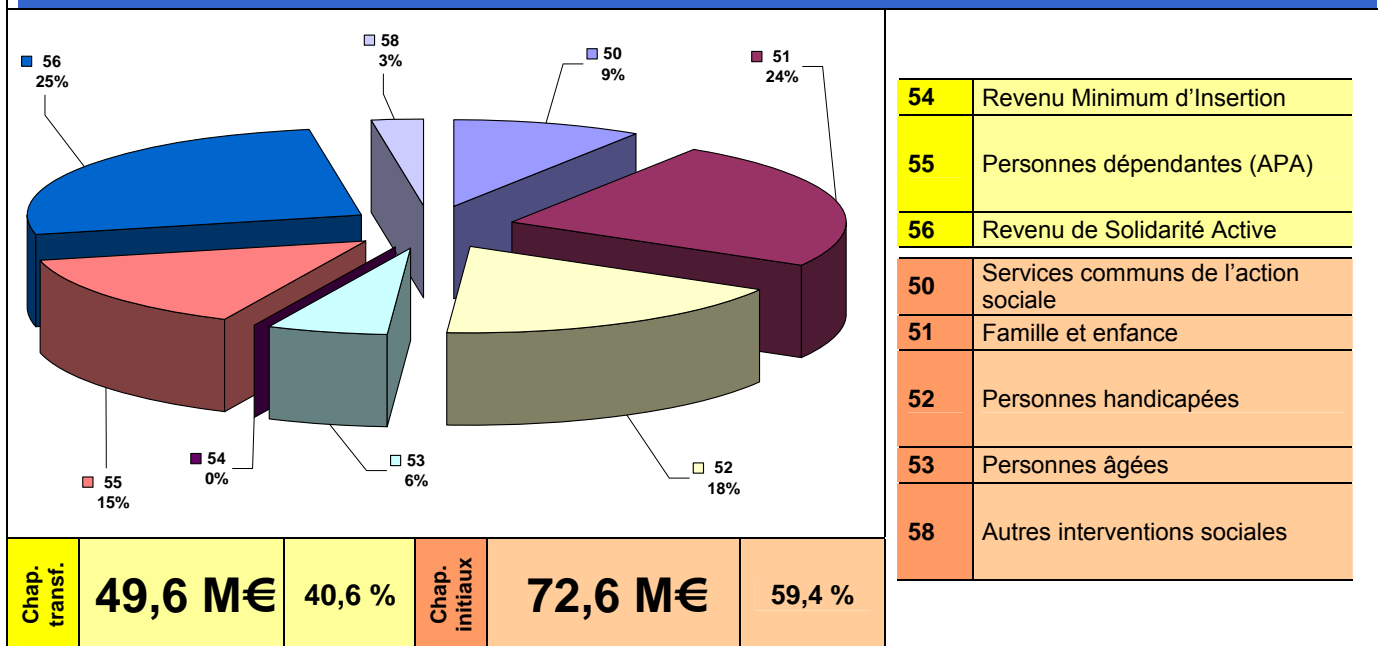
Un marché a été lancé en 2015 pour la mise en place du système de télétransmission des feuilles de soins. Il devrait permettre d'accroître nos recettes en permettant la validité des droits assurance maladie en amont des consultations.

FONCTION 5 – ACTION SOCIALE



Les comptes 651, 652, 657 et 674 qui représentent 39 % de (120,9 M€ + 1,2 M€) soit 47,6 M€ comprennent notamment les aides à la personne (651), les frais de séjour et d'hébergement (652) ...

FONCTION 5 – ACTION SOCIALE - VUE PAR SOUS-FONCTION ET SELON DOMAINES TRANSFERES OU NON



Globalement, les crédits d'intervention en fonctionnement sur l'ensemble du champ des Solidarités sont proposés à hauteur de 101 650 000 € - hors personnel -, soit une évolution de près de 5,4 % par rapport au BP de 2015 qui était établi en deçà de 97 millions d'€.

L'année 2016 sera portée par 3 grandes dynamiques :

- En premier lieu, les travaux qui seront conduits simultanément sur les 3 grands schémas départementaux, à savoir ceux de l'Enfance, de l'Autonomie et de l'Insertion ;
- En deuxième lieu, la mise en œuvre d'une stratégie de développement social territorial qui aura vocation à impacter l'ensemble de l'action sociale départementale, mais aussi ses partenaires dans les territoires ;
- En troisième lieu, la stabilisation des Maisons de la Solidarité après une année 2015 de mise en place, permettra de donner toute sa place à un fonctionnement pluridisciplinaire des équipes médico-sociales, gage de qualité de services aux usagers de l'action départementale.

Pour ce qui concerne les Maisons de la Solidarité, leur organisation matérielle a été très majoritairement finalisée. Restent 3 opérations significatives à conduire qui concernent les MDS de Ligny, Thierville et Vaucouleurs et pour lesquelles, dans l'attente de leur réalisation, des solutions provisoires se mettent en œuvre pour garantir une qualité d'accueil des usagers ainsi que de travail de nos agents.

Dans ce contexte, les actions collectives et partenariales conduites par les MDS et prévues avec les bénéficiaires se développeront sur les principaux registres suivants :

- l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA ;
- la mobilisation des familles sur des actions d'économie sociale et familiale : ateliers culinaires, gestion budgétaire, économie d'énergie, notamment ;
- la parentalité, les relations parents / enfants.

Les MDS auront aussi en charge la concrétisation de la stratégie de développement social qui met l'accent sur les initiatives, les ressources des territoires et sur la participation des habitants à l'amélioration de leur environnement.

Par ailleurs, le Département poursuivra ses politiques en faveur du logement et de lutte contre la précarité économique, culturelle, relationnelle des meusiens les plus démunis avec des outils déployés sur 3 registres particuliers :

- les fonds d'aide (FSL, FDAI, FAJ) avec un budget évalué pour l'année 2016 à hauteur de 600 000 €.
- le dispositif des MASP avec gestion qui correspond à un besoin d'une population vulnérable et en situation de grande précarité.
- une politique du logement en faveur des publics les plus fragiles (PDALPD) et qui porte sur 3 axes principaux :
 - lutte contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé
 - le « savoir-habiter »
 - prévention des expulsions

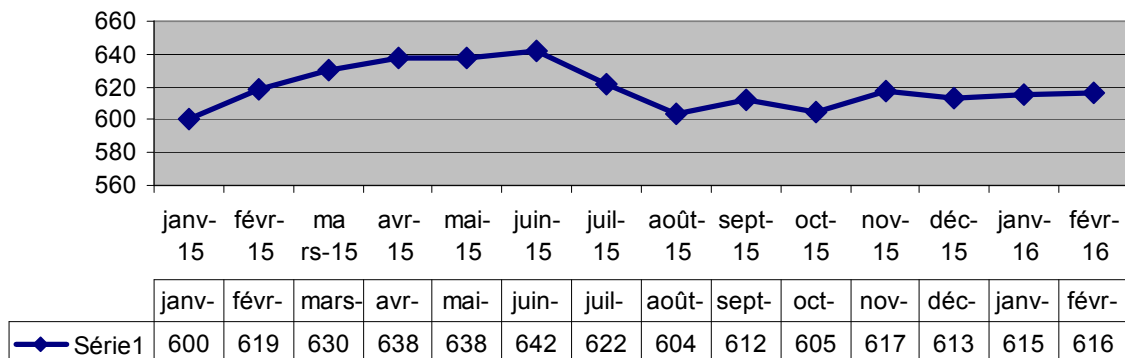
Le budget de l'Enfance et de la Famille (hors PMI) pour l'année 2016 est évalué à près de 19 712 500 € soit une augmentation de près de 7 % par rapport au budget initial 2015.

En 2015, la réalisation des dépenses est supérieure aux prévisions budgétaires. Cette augmentation des dépenses s'explique par une augmentation des dépenses d'hébergement. Plusieurs raisons à cette augmentation :

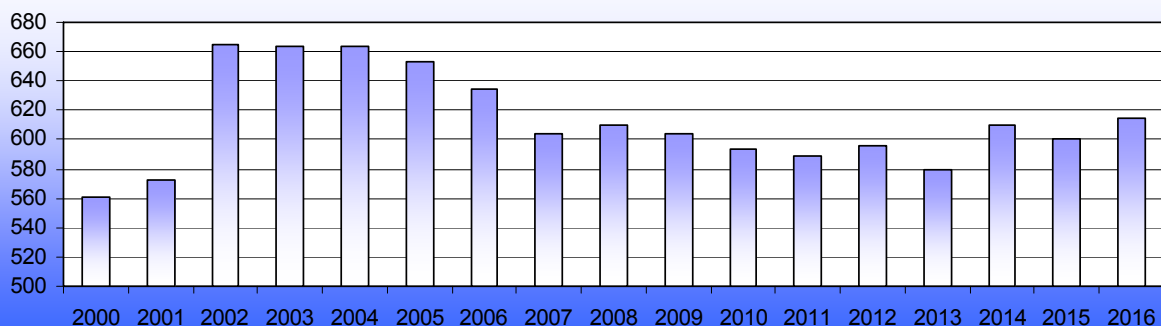
- l'augmentation des prix de journée liée au transfert des frais de location des bâtiments du Département aux structures. En effet, les bâtiments occupés par les maisons de l'enfance sont loués par le Département et mis à disposition des structures. Des avenants financiers ont été passés pour mettre en locataire direct les structures, diminuant ainsi nos inscriptions en termes de travaux,
- l'augmentation en nombre,
- Le placement d'enfants à profil particulier dans des lieux spécialisés dont le prix de journée est plus élevé que les établissements classiques.

Au-delà des dépenses d'hébergement qui constituent 75% du budget de l'enfance, le budget des TISF (travailleuses en intervention sociale et familiale) est en forte hausse.

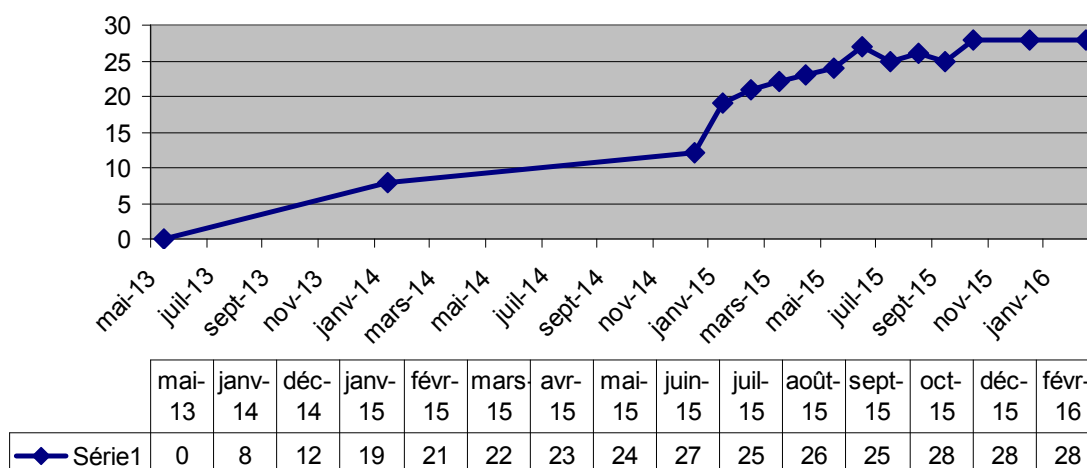
Evolution du nombre d'enfants confiés janvier 2015 - février 2016



Evolution du nombre d'enfants confiés entre 2000 et 2016 (au 31 janvier)



Il faut également signaler l'augmentation du nombre de prise en charge de MIE, depuis l'entrée en vigueur (31 mai 2013) de la réforme de l'accueil des mineurs isolés étrangers (MIE), conçue en partenariat avec l'ADF, qui a institué une répartition entre départements des jeunes migrants et une participation financière partielle de l'État.



L'année 2015 a par ailleurs été marquée par la réalisation d'un projet de direction de la fonction enfance famille qui devait répondre à un double objectif : une actualisation du schéma départemental par déclinaison d'une politique de prévention et de protection et la définition des modalités de structuration de la fonction enfance famille pour répondre aux objectifs de politique publique.

Les projets d'organisation de la Direction enfance famille débutés en 2014 par la mise en place du projet global d'organisation de la fonction enfance famille ont été poursuivis en 2015 avec leur déclinaison en 3 projets d'organisation des services, de prévention administrative et sociale, de PMI et de protection.

L'année 2015 a été également l'occasion de travailler plusieurs actions autour de la PMI, des outils de prévention du Département, de relance du schéma de l'enfance et de développement d'outils d'observation indispensables à une bonne définition des politiques publiques

Concernant la prévention, au 31/10/2015, l'activité de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) a reçu 843 informations préoccupantes.

Sur ces 843 informations, 293 ont débouché sur un signalement à réception et 77 ont fait l'objet d'un signalement suite à l'évaluation par les Travailleurs Médico-sociaux.

L'année 2016 débutera par la proposition au vote du schéma de l'enfance avec plusieurs axes importants : analyse de l'offre actuelle d'hébergement, réflexion sur l'autonomisation des grands adolescents confiés, poursuite de la démarche des assises départementale.

Il se traduira par :

- *des conventionnements avec plusieurs partenaires afin de préciser et clarifier les rôles*
- *la définition de la politique départementale de milieu ouvert : pour cela nous poursuivrons le bilan des dispositifs de prévention et définirons des axes d'amélioration,*
- *la définition d'une grille de lecture de l'urgence : ce qui permettra de sécuriser nos procédures*
- *le développement d'un plan de formation pluriannuel*

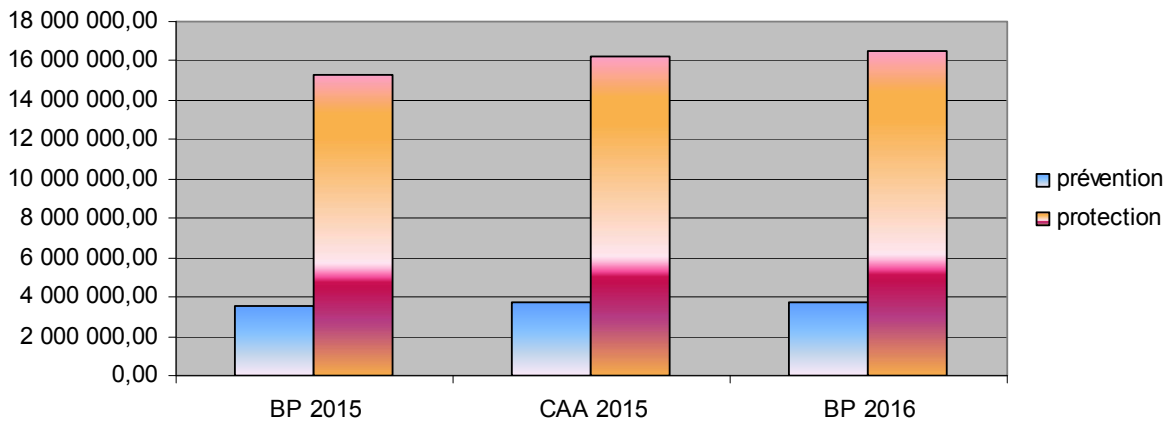
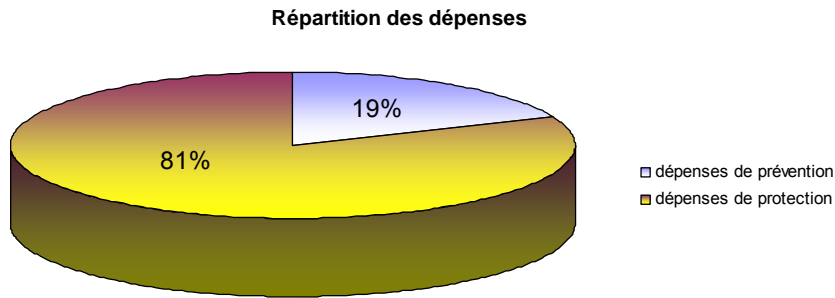
Un projet phare sera également mis en place, il s'agit du placement à domicile qui offrira une véritable alternative au placement. L'année 2016 sera consacrée à l'écriture de manière concertée et partenariale du cahier des charges pour une mise en place de manière expérimentale, sur un territoire cible en fin d'année 2016.

Les outils de pilotage seront également renforcés avec le développement de l'observatoire de l'enfance et des outils de communication, notamment sur les missions de la PMI, afin de mieux informer les agents, les élus, les partenaires sur l'évolution de la politique de l'enfance et de la famille et sur les services proposés.

L'ensemble des démarches qui seront entreprises en 2016 viseront à clarifier les dispositifs et les relations partenariales mais également à travailler sur les pratiques.

Pour 2016, le budget reprend les évolutions constatées sur 2015 et tient compte des éléments de connaissance sur le public accueilli.

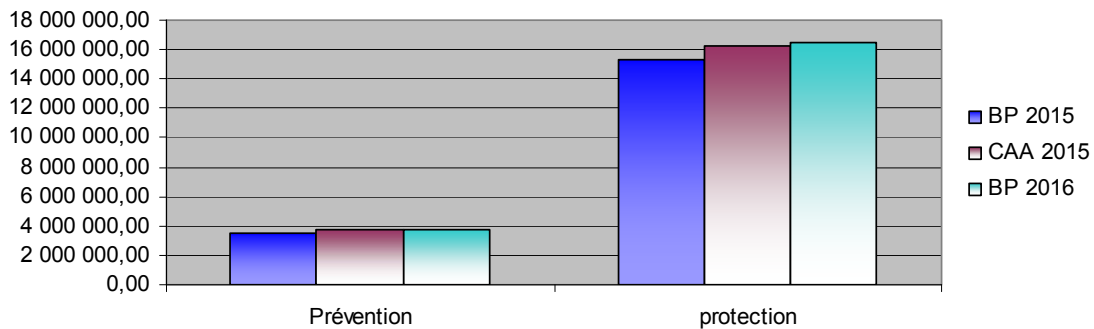
Les moyens des dispositifs de prévention sont en augmentation de 7% par rapport au budget initial 2015 et égal au compte administratif anticipé pour tenir compte de l'évolution des besoins, notamment en TISF.



Les transports taxis ont fait l'objet d'un nouveau marché en 2015.

Les grands postes de dépenses des actions de prévention sont proposés en augmentation de 0,76% par rapport au compte administratif anticipé 2015. Sur le volet de la protection, l'augmentation par rapport au compte administratif anticipé est de 2%.

Comparatif des autorisations et des réalisations budgétaires



Les recettes sont quant à elle attendues à hauteur de 234 000€ et comprennent essentiellement le montant des récupérations auprès des parents de leur participation et les allocations CAF. Elles représentent au total 1,5% des dépenses d'hébergement.

Autonomie

Le budget de l'Autonomie pour l'année 2016 est évalué à 45 470 000 € soit une augmentation de près de 4 % par rapport au budget initial 2015.

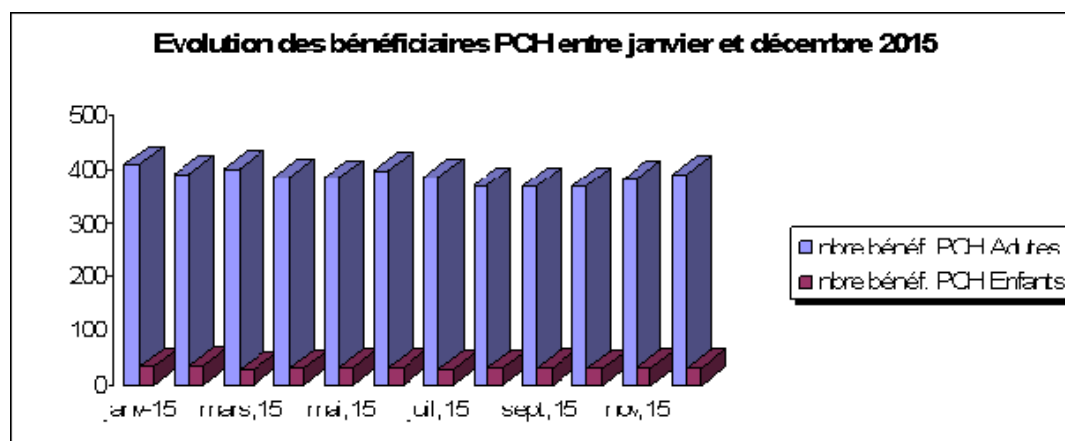
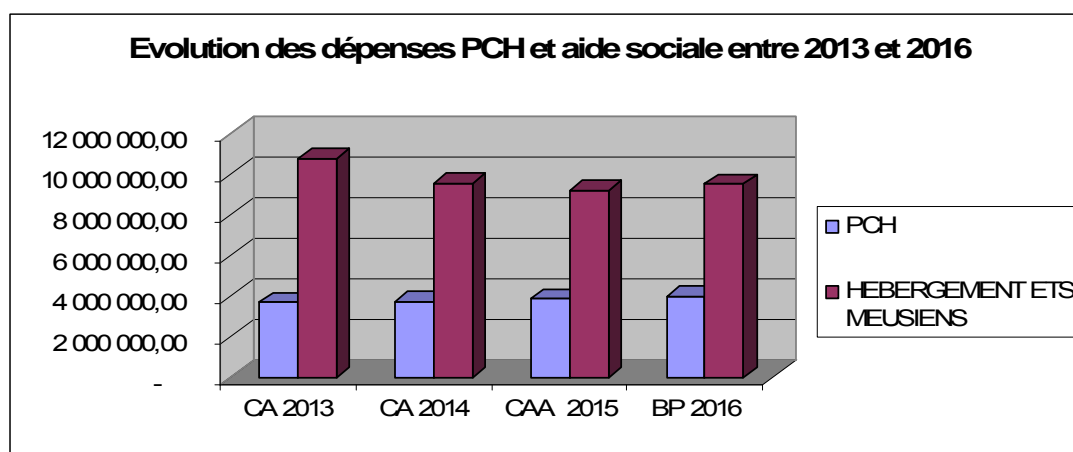
Des recettes sont inscrites pour 14 019 347.69 euros soit une augmentation de 12.45 % par rapport au budget initial 2015.

Les crédits sollicités en faveur des personnes handicapées connaissent une baisse de 1,70% contre une hausse de 9,40% pour les crédits en faveur des personnes âgées par rapport au BP 2015. Un transfert du budget des personnes handicapées vieillissantes vers le budget des personnes âgées a été opéré en raison de la nomenclature imposée par le logiciel IODAS.

PERSONNES HANDICAPEES

Les crédits proposés pour l'année 2016 au titre de la politique du handicap s'élèvent à près de 21,435 M€ et viseront à la mise en œuvre d'actions émergeant des schémas départementaux.

Le budget proposé intègre également le poste budgétaire dévolu à la PCH adultes et enfants à hauteur de 3 987 463 €, soit une augmentation de près de 3,44% de la PCH (adultes et enfants).



Ces propositions budgétaires intègrent désormais la création du foyer occupationnel de St Mihiel à hauteur de 19 places soit 727 970€. Il conviendra de créer 3 places de foyer occupationnel adossées au foyer d'hébergement de l'Association des Paralysés de France à Lachaussée afin d'anticiper davantage le vieillissement des travailleurs handicapés.

L'année 2015 a été marquée par l'anniversaire des 10 ans de la loi de 2005, et par la parution du rapport Piveteau « zéro sans solution » promouvant le respect du parcours des personnes en situation de handicap. En prolongement des actions 2015, 2016 verra une meilleure adaptation de nos dispositifs à la multiplicité des parcours, y compris en respectant les doubles orientations de la CDAPH.

Cette thématique sera largement reprise lors de la refonte des schémas départementaux vers un schéma de l'Autonomie. Sur la problématique des personnes handicapées hébergées en Belgique, le département participe, en 2016, en lien avec l'ARS, la Moselle, les Ardennes et la Meurthe de Moselle à une étude mutualisée afin d'évaluer les politiques et les moyens nécessaires pour offrir aux familles de nouvelles opportunités de prise en charge sur nos territoires. Dès 2016, pour offrir une alternative à ces flux vers la Belgique, il convient d'autoriser l'avant-projet du Centre social d'Argonne à hauteur de 4 places supplémentaires de Foyer occupationnel adossées au futur Foyer d'accueil médicalisé des Islettes. (FAM acté en 2013 mais ouverture 2017 - 2018)

Dans le cadre de la révision des missions des pôles Autonomie CLIC sur les MDS, la thématique du handicap devra pouvoir être largement valorisée notamment par le biais de temps de rencontres formalisés avec l'équipe de la MDPH et les travailleurs sociaux de polyvalence de secteur.

L'année 2016 devra aussi permettre à l'assemblée délibérante l'adoption d'un règlement départemental d'aide sociale afin de se prémunir de tout risque contentieux.

PERSONNES AGEES

Les politiques de l'autonomie ont été au cœur des débats parlementaires de fin d'année. La promulgation de la loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (ASV) renforce le chef de filât du département annoncé dans la loi NOTRé.

Si l'année 2015 avait permis de renforcer la déclinaison de la fonction autonomie sur les territoires par la consolidation des CLIC et le développement d'outils de prévention, 2016 verra la mise en œuvre du plan d'aide APA plurifactoriel porté par la CNSA dans le cadre de la convention d'appui à la qualité de services.

L'émergence de nouvelles instances de gouvernance tels que la Conférence des financeurs, le Conseil départemental des droits et de l'autonomie est certes une avancée pour les bénéficiaires. Faute de pouvoir anticiper l'accroissement des charges départementales le budget primitif intègre un niveau de dépenses égal au niveau de compensation annoncé par l'ADF. L'impact de la loi ASV est évalué à 1 M € sur 9 mois.

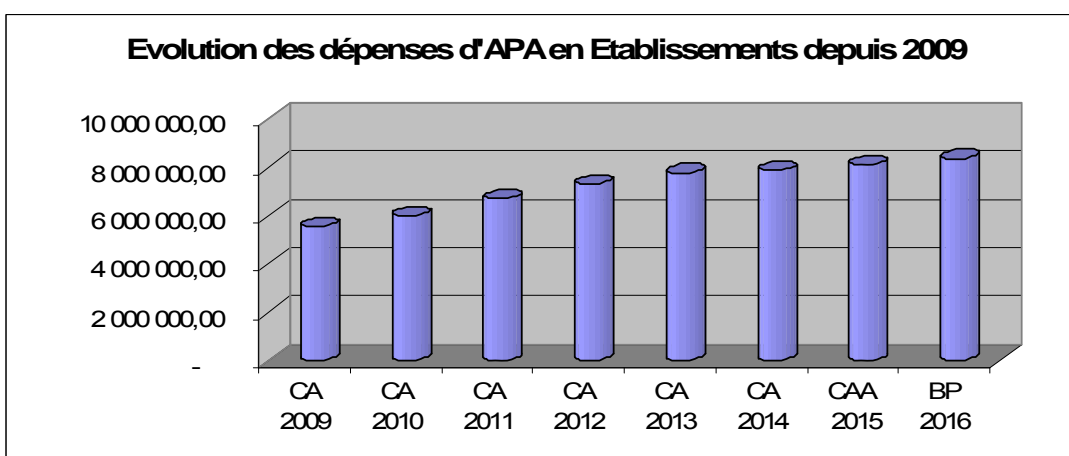
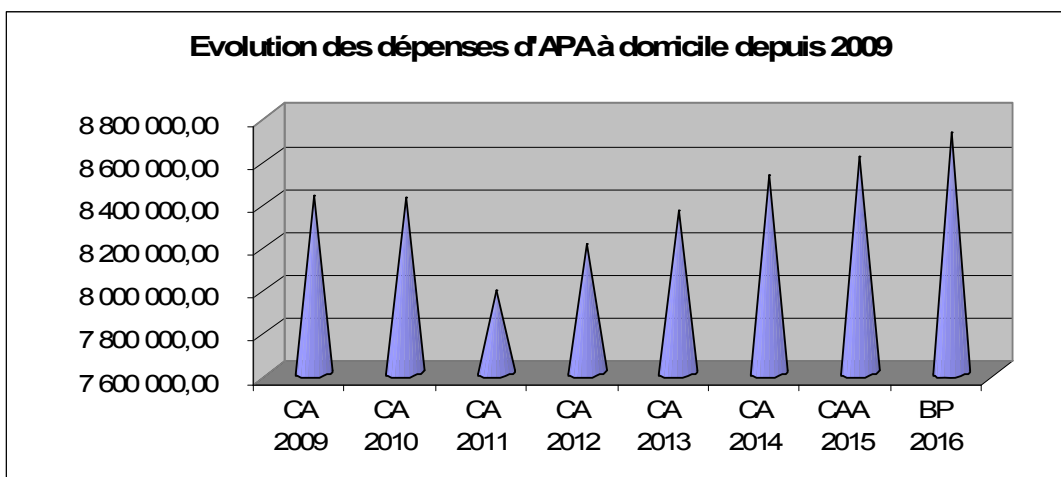
Le budget 2016 en faveur des personnes âgées s'élève à hauteur de 24.216 M€ soit une augmentation de près de 9.4 % par rapport au BP 2015.

Le budget proposé au titre de l'APA s'élève à 17,738 M€ avec une augmentation des crédits d'APA à domicile pour un montant de 643 965 € (majoration des plans d'aide) mais compensée à la même hauteur en recettes.

Par ailleurs des recettes supplémentaires pour 488 620.43 € ont également été rajoutées au titre de la conférence des financeurs :

- ⇒ 327 377 € concernant les actions de préventions
- ⇒ 70 967 € concernant le forfait autonomie.

Ainsi que 90 276.43 € correspondant à un reliquat 2015.



Pour ce qui est des établissements, l'année 2016 verra une dotation en année pleine pour l'EHPAD multi sites de Souilly-Pierrefitte-Triaucourt à hauteur de 254 000 € pour 115 places (taux d'occupation de 70%) et un mois d'ouverture pour l'EHPAD de Spincourt pour 41 places.

Le plan Solidarité Grand Age sera comme chaque année, largement conditionné par l'octroi des crédits non reconductibles (CNR) de l'Agence Régionale de Santé.

En perspective de la loi ASV, notre politique d'investissement sera poursuivie dans le cadre de la rénovation de l'habitat des seniors pour près de 150 000 € en AP 2016/2017, sur proposition des Instances Locales de Coordinations Gérontologiques et/ou des Maisons de la Solidarité.

La refondation des schémas nécessitera une conduite de changement, largement impactée par la loi ASV.

L'année 2016 sera donc consacrée à un diagnostic partagé des précédents schémas et à l'impulsion des nouvelles perspectives du futur schéma autonomie. Les travaux qui s'engageront dans ce cadre seront conduits de manière partenariale et nécessiteront des crédits à hauteur de 20 000 € pour être accompagné dans cette démarche complexe de fongibilité de deux schémas en un seul.

Insertion

Le budget de l'Insertion pour l'année 2016 est évalué à 33 962 558 €, dont 30 600 000 € au titre de l'allocation RSA, soit une augmentation de plus de 5% par rapport au budget initial 2015, étant précisé qu'environ 500 000 € correspondent à des décaissements qui feront suite à des encaissements de recettes FSE au bénéfice des chantiers d'insertion, ceux-ci restituant ensuite au Département les avances remboursables mobilisées en 2015.

Les recettes prévisionnelles sont évaluées à 1 224 440 €, du fait notamment du FSE, soit trois fois plus que les inscriptions du budget primitif 2015.

Quelques mouvements financiers liés au RMI pourraient demeurer en raison de la poursuite du traitement du contentieux correspondant, étant également rappelée l'éventualité de transfert au Département de certaines créances en cas d'insolvabilité ou de changement de résidence dans un autre département des personnes concernées.

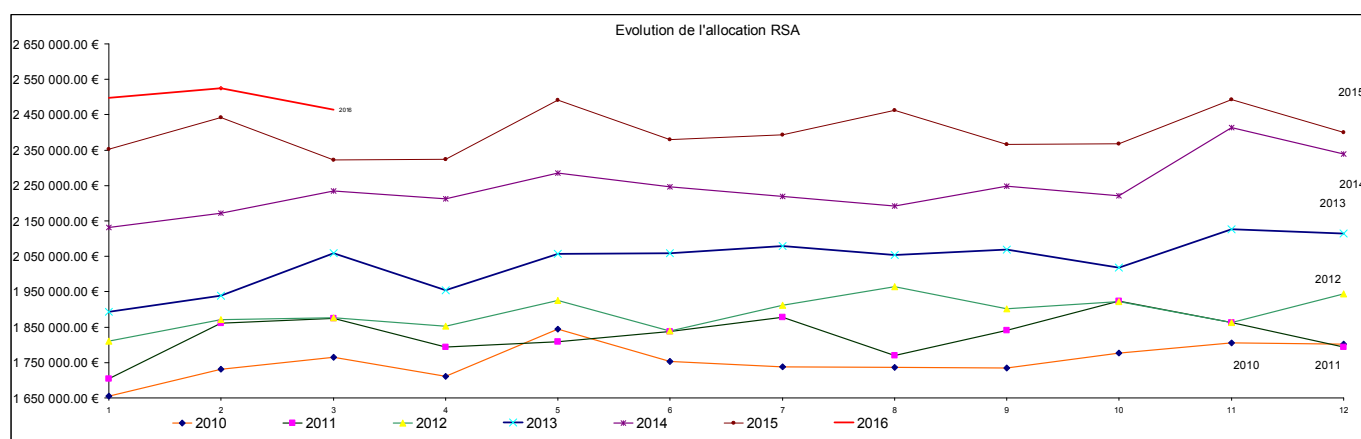
Le contexte économique et social continue à être caractérisé par une demande d'emploi élevée, combinée à une forte paupérisation.

Entre décembre 2013 et décembre 2014, la population en responsabilité du Département (RSA socle et socle/activité) avait déjà augmenté de 3,5 %, pour atteindre 4 944 bénéficiaires soit près de 74 % de la population globale (6 688 bénéficiaires).

Sur l'année 2015, la progression a été de 2 %, soit un total de 5043 personnes bénéficiant d'un droit payable au 31 décembre 2015. Ce ralentissement de la progression masque toutefois des réalités diverses, avec notamment une hausse plus soutenue du RSA socle majoré, laquelle traduit notamment les difficultés auxquelles sont confrontées un nombre croissant d'allocataires femmes isolées en charge de très jeunes enfants.

L'allocation poursuit également sa progression, dont le profil, rappelons-le, ne peut-être corrélé à l'évolution des allocataires ; la hausse de l'ordre de 7% enregistrée en 2015 pour un total de 28,8 M€ est restée conforme aux hypothèses de construction du budget primitif.

Sur ces bases, le scénario proposé pour 2016 met en avant une hausse de 6% par rapport à cet atterrissage 2015, incluant l'effet mécanique lié au quatrième pallier de revalorisation du RSA prévu le 1^{er} septembre 2016 suite à la conférence sociale de décembre 2012, avec une allocation qui pourrait atteindre 30,6 M€.



En ce qui concerne toujours le RSA, le suivi des négociations nationales sur la recentralisation du financement de l'allocation se poursuivra avec toute la vigilance nécessaire, s'agissant notamment des modalités financières ainsi que des contreparties attendues des Départements, tant quantitatives que qualitatives, en termes d'efficacité des politiques d'insertion. Une veille particulière sera également réalisée en lien avec la mise en place de la prime d'activité et au projet de réforme des minima sociaux.

En l'absence d'une information définitive de l'État sur les mesures qu'il prendra dans le cadre de ces négociations, une dotation de 3,5 M€ a été inscrite au titre du RSA, conformément aux éléments donnés en introduction. Cette somme correspond à la différence entre le budget proposé en 2016 pour les allocations RMI, RMA et principalement RSA, et ces mêmes allocations constatées au compte administratif 2014.

S'agissant de l'activation du RSA, l'annexe 2016 définie dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue avec l'État pour le financement de contrats aidés portera sur un volume global de 270 contrats dont 30 dans le secteur marchand et 240 dans le non marchand.

S'agissant plus particulièrement du Département, la collectivité prévoit le recrutement de 10 nouveaux contrats d'Accompagnement dans l'Emploi, sachant que 4 seront renouvelés.

Également le nombre d'apprentis sera constant sur un effectif global de 10 et 17 personnes seront toujours en emploi d'avenir.

Sous l'angle du respect des droits et devoirs, des actions de communication auprès du public, des partenaires et en interne seront menées pour une meilleure information sur les évolutions législatives et réglementaires, mais aussi pour rendre plus visibles les mesures déjà en place de lutte contre la fraude, notamment afin de prévenir celle-ci.

Le lien auprès des MDS et délégations territoriales, renforcé en 2015, mettant en évidence l'importance d'une communication régulière, de tout niveau, de manière transversale et multi-partenariale se prolongera.

Sur le plan de l'accompagnement, les changements organisationnels et les mouvements de personnels au sein des équipes de travailleurs sociaux de polyvalence ont fortement impacté la prise en compte de la mission insertion et notamment de la contractualisation. La mise en œuvre de l'accompagnement différencié des bénéficiaires du RSA tel qu'acté fin 2014 a dû être différée pour partie et sera donc poursuivie en 2016.

Dans ce contexte, priorité a été donnée au déploiement du dispositif national « Accompagnement Global » dont la déclinaison meusienne a donné lieu à la signature d'une convention entre Pôle Emploi et le Département le 23 janvier 2015. Les équipes se sont approprié progressivement ces nouvelles modalités d'accompagnement coordonnées de demandeurs d'emploi en difficulté, bénéficiaires du RSA ou non, en binôme avec le conseiller dédié de pôle Emploi.

Cette nouvelle offre de service faisant appel à l'expertise des professionnels, chacun sur leur champ d'intervention, et ayant montré son efficacité lors de la première évaluation nationale, est accueillie positivement par les travailleurs sociaux.

L'année 2016, permettra au département de donner mandat aux partenaires souhaitant intégrer le dispositif afin que leur public puisse en bénéficier.

Les enseignements issus de cette expérience enrichiront les réflexions partenariales, conduites au niveau institutionnel, sous l'angle de la mobilisation des moyens de chacun pour un « travail ensemble » efficace au service des parcours et de la montée en compétence des bénéficiaires.

S'agissant des CCAS/CIAS, stable par rapport à 2015, 230 suivis sont envisagés au regard des nouveaux conventionnements déjà intervenus (CCAS de Verdun) ou potentiels (Vaucouleurs).

La prise en compte des publics spécifiques se poursuivra pour ce qui concerne les BRSA reconnus en qualité de travailleurs handicapés, les gens du voyage, les personnes accueillies en centre d'hébergement, ou sera initiée pour les travailleurs indépendants en lien avec la Maison de l'Emploi meusienne.

De plus, l'accent sera mis sur le développement d'actions collectives permettant l'émergence de projets chez les participants, le Centre de Documentation Sociale étant missionné pour un soutien méthodologique et une maîtrise partagée des outils pédagogiques. Cette démarche s'inscrit dans les orientations départementales et nationales en faveur du développement social local.

Par ailleurs, le lien avec les entreprises se renforcera encore durant l'année 2016, notamment à travers l'action de parrainage initiée sur l'arrondissement de Verdun, ainsi que la démarche en faveur du rapprochement des compétences détenues par les publics de celles attendues en emploi travaillée sur le bassin d'emploi de Commercy.

Dans le prolongement de la Loi NOTRé, l'animation des actions filières intégrée au Schéma Départemental de Développement Économique et de l'Emploi (SDDEE), ne sera plus possible à compter du 1er janvier 2016. Cependant, les besoins sont toujours présents et il est nécessaire de poursuivre les actions, notamment sur le champ de l'emploi, de l'insertion et de la montée en compétences.

Le maintien d'un dispositif de proximité dans le département en matière d'ingénierie et de partenariat sur les attentes du territoire en matière de formation est tout aussi indispensable, dans la continuité du protocole de 2013 conclu avec la Région Lorraine, et donnera donc lieu à l'engagement de discussions avec la Grande Région, notamment par le biais du Comité de Coordination Emploi et Formation Professionnelle.

Parallèlement, le Fonds d'Accès à l'Emploi sera maintenu selon les modalités d'intervention définies l'année précédente afin de permettre de soutenir financièrement et sous conditions les parcours visant la montée en compétences de bénéficiaires du RSA et des demandeurs d'emploi non indemnisés par Pôle Emploi.

En ce qui concerne les travaux conduits en faveur de l'insertion des jeunes, l'année 2016, outre la mise en œuvre de la Garantie jeunes, devra permettre d'envisager la poursuite des actions conduites sur les territoires en direction notamment des jeunes décrocheurs. Il s'agira notamment d'évaluer les résultats des expérimentations cofinancées par le Département dans le cadre de la démarche LOR' Jeunes, telle que l'action portée par l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public (ADPEP) ou encore l'action « Passeurs de Mémoire de la Grande Guerre » qui, quant à elle, se poursuivra sur un nouveau territoire, toujours en lien avec les initiatives locales en lien avec la commémoration du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Le Plan de Qualification Jeunes sera également renouvelé dans le sud meusien en 2016 avant que soit étudiée une éventuelle extension de la démarche dans le nord meusien. Il conviendra enfin de maintenir également une veille afin d'envisager la mise en œuvre d'initiatives complémentaires sur ce champ, en lien notamment avec la finalisation du schéma de l'enfance.

Dans le domaine de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et particulièrement des ateliers et chantiers d'insertion (ACI), la réforme intervenue en 2014 ainsi que les nouvelles modalités de financement européen engendreront une nouvelle programmation du soutien FSE des ACI selon le principe du « périmètre restreint » reconduit pour l'année 2016. Au regard du solde de subvention globale disponible, de l'ordre de 600 000 € non intégrées les éventuelles sous réalisations, le Département pourrait compléter le FSE pour garantir un financement de 30 000 € par équipe de 8 à 12 salariés.

S'agissant des entreprises d'insertion et associations intermédiaires, le Département veillera à poursuivre la valorisation de l'accompagnement des salariés, du suivi des parcours d'insertion et la montée en compétence des publics ; le soutien financier intervenant réellement comme une compensation du temps non dédié à la production.

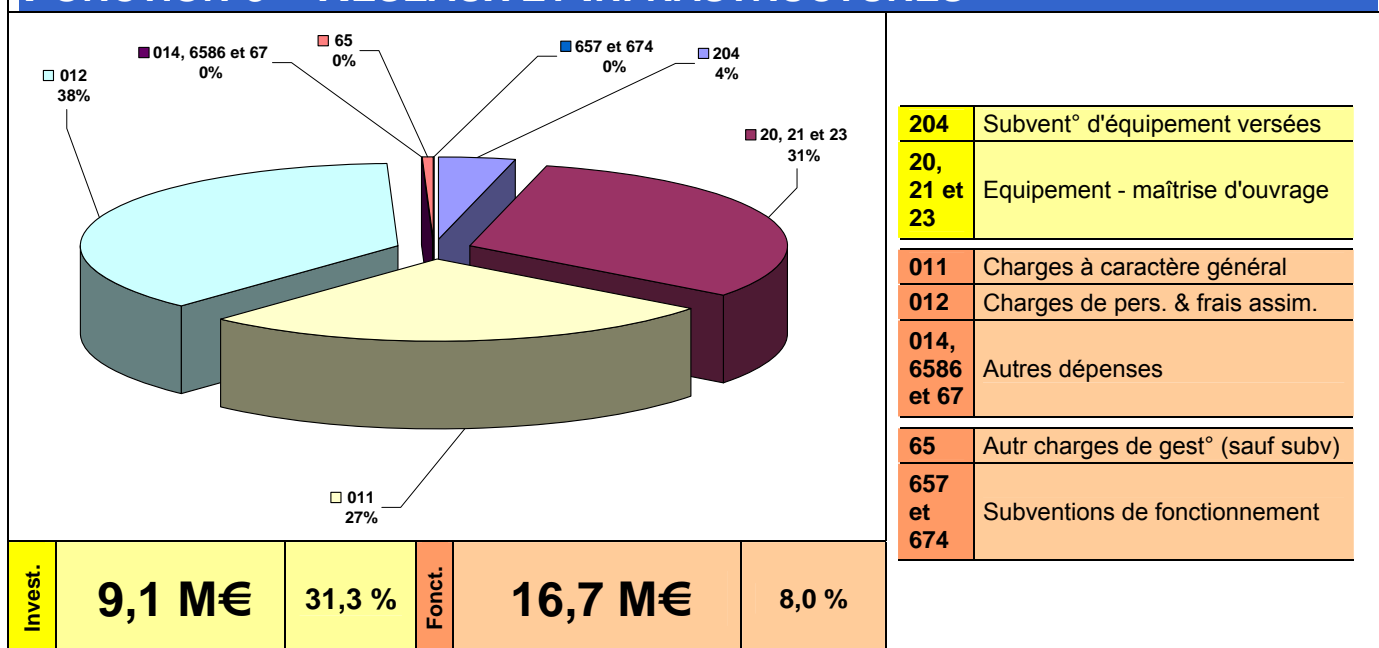
Pour ce qui est des autres éléments constitutifs de l'offre d'insertion socioprofessionnelle, les différentes actions engagées seront prolongées, ainsi que les conventionnements afférents, dont ceux liés à la mobilité : avec Pagode pour la gestion des trois antennes de l'auto école sociale, ou encore en lien avec la régie mobilité portée par l'AMIE avec la perspective d'étendre l'action sur l'ensemble du Département via des antennes locales de mise à disposition des véhicules.

Le partenariat sera également poursuivi avec le Centre de Documentation Sociale pour les actions menées par le Centre de Ressources Illettrisme ainsi que pour la mise en œuvre et l'accompagnement d'actions collectives déjà évoquées précédemment.

Enfin sera engagée en 2016 l'évaluation du Programme départemental d'insertion en préalable à la définition des orientations 2017-2021, en lien d'une part avec la méthodologie du développement social favorisant l'expression de l'utilisateur et d'autre part, en prenant appui sur une démarche transversale permettant la mobilisation d'acteurs et de diverses compétences en complémentarité au service du territoire et de ses habitants, pour dépasser les logiques de dispositif et de services.

Une attention particulière sera encore cette année portée à la Maison de l'Emploi (MdE) meusienne, au regard des missions conduites par rapport au cadre du cahier des charges en étant très attentif aux modalités d'intervention de l'État, étant rappelées également les possibilités de financement du FSE sur différents champs, tels que les clauses sociales à l'instar de 2015, voire également les actions de GPECT.

FONCTION 6 – RESEAUX ET INFRASTRUCTURES



Eaux et assainissement

POLITIQUE DEPARTEMENTALE DE L'EAU

La loi sur l'Eau et les Milieux aquatiques (LEMA) et la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) imposent une gestion rigoureuse de l'eau afin d'atteindre le « bon état » des masses d'eau superficielles (cours d'eau ou plans d'eau) et souterraines (nappes phréatiques).

Dans cette perspective, la mise en œuvre de la nouvelle politique départementale de l'Eau, votée en décembre 2015, alliant soutien financier et soutien technique, se poursuivra dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

En outre, le Département accompagnera les EPCI à fiscalité propre le désirant dans la prise des compétences eau potable et assainissement prévue par la loi NOTRÉ.

Le budget d'investissement 2016 en termes d'AP est évalué à 725 000 € (1 025 000 € au BP 2015).

LE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'EAU (SATE)

Le Département poursuivra le déploiement sur le territoire du SATE qui accompagne près de 150 collectivités par an.

A partir de 2016, le SATE appuiera les EPCI à fiscalité propre désireux de lancer des réflexions pour la prise des compétences « eau » avec la création d'une nouvelle convention d'assistance technique dédiée à cette mission.

Parallèlement, le Département :

- réactualisera son inventaire départemental des canalisations d'eau potable afin d'aider les collectivités à disposer d'un état de lieux de leur réseau d'eau potable avant leur transfert aux EPCI-FP,

- financera la mission de recyclage des boues de stations d'épuration, réalisée par la Chambre d'Agriculture de la Meuse, afin d'aider les collectivités à optimiser l'épandage agricole des boues de stations d'épuration (*une réflexion sera menée en 2016 pour statuer sur la poursuite ultérieure du financement de cette mission au regard des évolutions apportées par la loi NOTRÉ*).

Les dépenses 2016 engagées dans le cadre du SATE sont évaluées à 328 500 € (frais de personnel inclus) et seront compensées à hauteur de 280 000 € par les cofinancements des Agences de l'Eau et les contributions des collectivités.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET GESTION DES INONDATIONS

En 2016, le Département poursuivra son soutien aux actions menées en faveur de la restauration et l'aménagement des cours d'eau et des zones humides.

Ce soutien se traduira par :

- un accompagnement technique et financier des collectivités dans leurs projets rivières et zones humides, au travers de la Politique Départementale de l'Eau, pour un budget d'investissement en terme d'AP de 250 000 € (*250 000 € au BP 2015*),
- le versement de participations aux Établissements Publics Territoriaux de Bassins (EPTB) intervenant sur le territoire meusien dont le Conseil Général est membre pour un montant de 90 000 € (*90 000 € au BP 2015*),
- l'appui technique à la Direction des Routes et des Bâtiments pour l'amélioration de la gestion des cours d'eau en limite des routes départementales.

Par ailleurs, les dépenses engagées dans le cadre de la politique départementale de l'eau seront en partie compensées par la Taxe d'Aménagement dévolue aux Espaces Naturels Sensibles.

En qualité de membre des Établissements Publics Territoriaux de Bassins (EPTB), le Département contribuera statutairement au fonctionnement de l'EPAMA, de l'Entente Oise-Aisne et l'Entente Marne selon les modalités prévues dans les statuts de ces établissements pour un montant estimatif de 88 450 € (*90 000 € au BP 2015*).

Concernant l'EPAMA, une réflexion sera menée en 2016 pour statuer sur le maintien ou non du Département dans ce syndicat mixte au regard des évolutions réglementaires apportées par la loi NOTRÉ.

Routes et Voiries

FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement pour l'entretien de la voirie est en légère baisse.

Cette baisse se décompose en une partie liée à une baisse des carburants qui se répercute sur les coûts de location sans incidence sur le niveau d'entretien et un ajustement nécessaire du budget de fonctionnement.

Au niveau de la viabilité hivernale (établie sur un hiver assez faible), la démarche d'optimisation des consommations de sel, renforcée l'an dernier, se continuera cette année. Elle passe par une vérification des quantités épandues par les saleuses et une attention particulière à mettre en œuvre le dosage adapté aux conditions météorologiques.

Nous portons une attention particulière sur le sel, car c'est la dépense principale variable de l'hiver. Pour donner une idée des proportions, sur la base de l'hiver 2014-2015 : un circuit moyen qui va permettre de traiter 35 kilomètres nécessite en moyenne 26 kilomètres sans traitement et 2.9 T de sel.

- Le coût variable des kilomètres se situe selon le type du camion entre 46 et 74 euros.
- Le coût du sel est d'environ 247 euros

Compte tenu du vote du budget en mars, le budget est ajusté en fonction de l'hiver doux que nous connaissons.

Pour l'entretien routier une réflexion sur la flotte d'engins est en cours, elle doit permettre, tout en donnant les moyens de faire plus d'activité, d'être à budget constant.

Enfin, les niveaux de service pour le fauchage sont également en cours d'actualisation afin de les présenter en assemblée dans le courant de l'année.

En lien, la question de la valorisation possible des produits de fauchage ou élagage sera abordée et l'intérêt possible pour une méthanisation de ces produits, tant sur les aspects environnemental qu'économique

INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement est principalement constitué des travaux récurrents. Ceux-ci sont à hauteur de 8,6 millions d'euros. Ils sont répartis entre environ 5,6 millions d'euros en investissement confiés aux entreprises et environ 3.25 millions d'euros de travaux régie (parc) en fonctionnement dans un premier temps puis comptabilisé en investissement par opérations d'ordre.

Ce volume correspond à un niveau plus faible que celui de la politique routière votée fin 2010, mais les index des prix sont actuellement bas surtout pour les couches de roulements, par exemples :

- l'index TP 09 (travaux d'enrobés) est passé entre décembre 2010 et novembre 2015 de 851 à 734 en passant par des niveaux 980 en 2012
- l'index TP 01 (index tous travaux) est passé entre décembre 2010 et novembre 2015 de 659 à 663 en passant par des niveaux 706 début 2013

En grande masse ces travaux se répartissent ainsi :

- 7 M€ pour les couches de roulement
- 0.5 M€ en signalisation horizontale
- 0.5 M€ pour les ouvrages d'art (année plus basse car le marché est en cours de rédaction)
- 0.3 pour la signalisation verticale
- Le reste pour les glissières, plantations

Au niveau des projets majeurs, afin de préparer l'avenir, le redémarrage des études du contournement de Verdun sera mis en œuvre. Parallèlement, nous rechercherons des cofinancements pour cette opération. Le GIP objectif Meuse et la Région seront ainsi sollicités.

Dans les réflexions, en lien avec le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), seront évoqués les possibles itinéraires régionaux.

Au-delà de la question d'un classement itinéraire régional, se pose également la question du classement en route à caractère prioritaire. Ce dernier classement fait passer la vitesse limite pour les poids lourds de 60 à 80 km/h. Si les routes à grande circulation possède de fait ce statut, il appartient à la collectivité de déterminer si d'autres itinéraires doivent l'être. A titre d'exemple, on peut citer les itinéraires Saint-Dizier – Bar-le-Duc ou Void-Verdun-Stenay.

Cette réflexion pourra s'appuyer sur une cartographie des routes, des trafics différenciés entre poids-lourds et véhicule léger, des caractéristiques dimensionnelles.

Quelques opérations ponctuelles d'aménagement de carrefours seront engagées en 2016, notamment à Erize la Petite (carrefour RD 902/Rd9948), Chattancourt (RD 38 et 123).

La mise en place du schéma de signalisation directionnelle et touristique se poursuivra avec les panneaux image conformément au rapport voté le 22 octobre 2015.

Au niveau environnemental, la réglementation nous impose de rétablir la continuité écologique des cours d'eau, modifiée par la construction d'équipement, dont les ponts. Une étude s'engagera sur cette thématique pour la rivière Ornain en 2016.

SCHEMA DES SERVICES ROUTIERS

La mise en œuvre du schéma des services routiers se poursuivra avec l'achat d'un terrain et l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour le centre de Void ainsi que pour l'extension de celui d'Étain.

Des recherches de bâtiment pour le centre de Ligny sont prévues. Enfin, une opération simple de réorganisation du centre de Damvillers permettra de supprimer les désagréments des bungalows provisoirement installés pour répondre à l'absence de vestiaires.

Infrastructures ferroviaires

La Région Lorraine déploiera la nouvelle offre de Trains Express Régionaux en avril 2016, en même temps que la mise en service, par la SNCF, de la seconde phase de la LGV Est Européenne.

Ces nouveaux horaires TER répondront globalement aux attentes exprimées par le Département au cours du processus de concertation engagé par la Région avec les collectivités locales depuis 2014.

La liaison TER Bar le Duc – Nancy se trouvera notamment confortée avec un renforcement du cadencement de l'offre en heures de pointes, une meilleure répartition des services sur l'ensemble de la journée, et la création d'offres nouvelles permettant, depuis Nancy, de travailler en Meuse et d'irriguer plus particulièrement le bassin de vie de Commercy.

En ce qui concerne l'offre TGV, l'évolution annoncée par la SNCF des horaires des trains desservant la gare Meuse TGV n'est pas satisfaisante, dans la mesure où les demandes exprimées par le Département et consistant à améliorer les liaisons vers Paris, Roissy et Strasbourg n'ont pas été entendues. Ainsi, les nouvelles grilles proposées interdisent tout accès à Strasbourg avant le milieu d'après-midi et aucune arrivée à Paris vers 09h30 n'est prévue.

Enfin, le caractère concurrentiel des horaires TGV proposés en gare de Bar le Duc d'une part, et Meuse TGV d'autre part, se confirme et s'accroît même sur certains trains.

Le Département s'efforcera donc de négocier auprès de la SNCF une révision de ces projets de grilles horaires, en sollicitant l'appui des parlementaires et élus locaux de la nouvelle grande région.

En ce qui concerne les besoins en mobilité domicile-travail du Nord Meusien, il convient dans le cadre d'une perspective transrégionale, de reconnecter ces territoires aux départements limitrophes et pays frontaliers, notamment la Belgique et le Luxembourg. Pour ce faire, une réflexion sera engagée avec la Région et les intercommunalités concernées en vue de prolonger des lignes existantes ou de les conforter en liaisons pendulaires, en rabattement vers le ferroviaire.

Réseaux numériques

➤ Mobilisation pour la couverture des territoires en téléphonie mobile

Dans le cadre de la finalisation du programme de résorption des zones blanches de l'État, le Département a fait remonter plus de 80 communes mal couvertes. Des mesures de couverture ont été effectuées fin 2015. Seules 6 communes Charpentry, Epiez-sur-Meuse, Han lès Juvigny, Laneuville au Rupt, Mognéville et Sommellonne ont été déclarées « zones blanches » au regard du protocole de mesures, inadapté aux usages d'aujourd'hui.

L'État s'engage à financer la construction des pylônes et demande aux collectivités une mise à disposition du terrain (acquisition, viabilisation, accès au site, raccordement électrique). Les opérateurs prennent en charge les équipements actifs pour les services 3G.

Pour la mise en œuvre, les collectivités doivent choisir entre un appel d'offres national ou une maîtrise d'ouvrage locale. La seconde solution induit une avance de trésorerie pour le maître d'ouvrage.

L'objectif de couverture de l'État de ces zones blanches d'ici fin 2016 est difficile au regard des délais observés de plus d'un an pour les travaux.

En outre, pour renforcer l'attractivité des territoires, un appel à projets « 800 sites stratégiques » va être lancé par l'État pour apporter une couverture aux zones de développement économiques ou touristiques dépourvues de services de téléphonie mobile. Il s'agira pour le Département, pilote du SDTAN, de recenser les besoins et assurer la conduite de projet.

L'État financera la moitié du coût de chaque point haut et subventionnera le raccordement en fibre optique de ces points hauts dans le cadre du plan France Très Haut Débit. A noter que les associations de collectivités ont sollicitées leurs membres par un appel à contribution sur les modalités de mise en œuvre.

➤ **Bouclage de la coopération pluri-départementale pour le Très Haut débit**

Les statuts d'un syndicat mixte ouvert (SMO) pour l'aménagement numérique avec la Meurthe et Moselle et les Vosges se précisent avec une compétence obligatoire pour le déploiement des nouveaux réseaux de fibre optique de desserte. L'étude en cours se poursuit et fixe une échéance de signature des statuts par les fondateurs pour la fin du premier semestre 2016.

En parallèle, la nouvelle région ACAL réfléchit aussi à un portage du déploiement de fibre optique sur plusieurs Départements. Les objectifs de la Région rejoignent celles du SMO à savoir un périmètre accru de prises optiques et un intérêt pour une participation au financement d'un opérateur aménageur privé. Ce modèle, certes simplificateur, doit cependant remplir les mêmes exigences que celles qui motivent le projet de SMO :

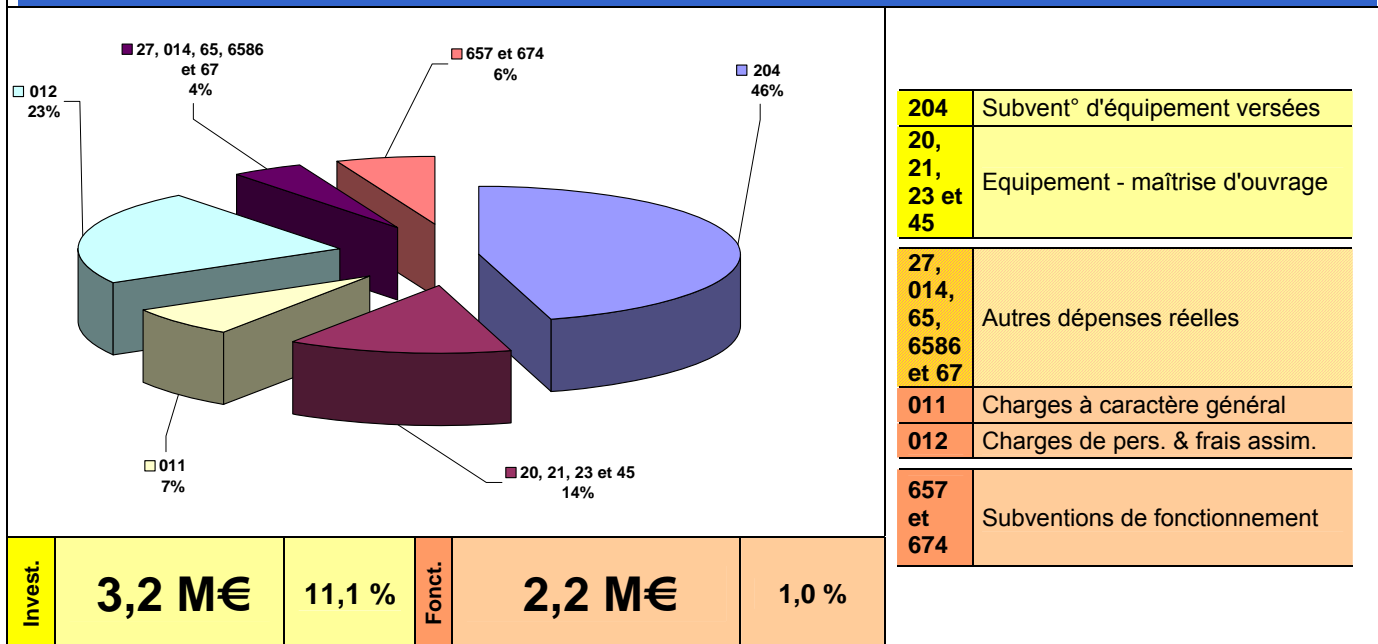
- un calendrier pour des travaux débutant en 2017
- une gouvernance impliquant les Département chef de file et expert dans les réseaux d'initiative publique
- une approche technique réaliste notamment avec les contraintes du milieu rural.

➤ **Valorisation des montées en débit dans l'attente du tout-fibre**

De par la forte présence du réseau départemental haut débit, trois quarts des lignes ont accès à un haut débit de qualité (au-delà de 3 mégas). Pour autant, la délégation de service public connaît une certaine fragilité au regard d'une faible commercialisation des offres grand public jusqu'à 10 mégas sur les zones grises. Ce réseau radio constitue une solution de montée en débit pour 150 communes du SDTAN, dans l'attente du tout fibre. Des discussions avec le délégataire sont en cours sur la baisse des charges d'exploitation. En parallèle, la recherche de sites à desservir en Très Haut débit, en avance de phase de la fibre au bâtiment, peut permettre d'augmenter les recettes, afin de maintenir un léger équilibre du plan d'affaires.

Côté montée en débit aDSL, quelques opérations sont fléchées dans le SDTAN au regard du faible nombre de lignes au sous répartiteur et de la difficulté à réutiliser le réseau de collecte en fibre optique pour la future fibre au bâtiment. Ce chantier est à initier cette année pour une réception courant 2017 au regard des délais de réalisation habituellement observés d'un an.

FONCTION 7 – AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT



Habitat

Les dernières évolutions législatives et réglementaires en matière d'habitat sont issues de **la loi sur « la Transition Énergétique et la Croissance Verte » promulguée le 17 août 2015.**

Quant à la loi NOTRé adoptée le 16 juillet 2015, ses incidences dans le champ des politiques publiques en matière d'habitat impactent également d'autres aspects.

- Dans le cadre du renforcement des Régions « pour un développement équilibré des Territoires », les soutiens à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat ont été reconnus comme une compétence de la Région et **c'est au travers du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)** qu'elle remplira cette mission. Ce schéma se substitue aux divers schémas régionaux et aura une valeur prescriptive sur les documents d'urbanisme (rapport de compatibilité).

De même et dans un souci de mutualisation et d'optimisation des services, l'hypothèse de création d'**une Agence Interdépartementale d'Information du Logement (ADIL)** en s'appuyant sur une structure existante d'un autre département est ouverte. Ce type de structure dont l'efficacité est reconnue, constitue un outil incontournable pour l'information et l'accompagnement des propriétaires et des locataires dans leurs différentes démarches.

Quant au rôle du Département **en tant que délégataire de compétences des aides à la pierre,** la tendance semble pencher pour que cette politique puisse être intégrée à sa vocation de solidarité sociale et territoriale. La mise en œuvre prochaine du Plan Départemental de l'Habitat (PDH), qui se veut un document stratégique et consensuel et la taille critique des intercommunalités même en anticipant le futur découpage, militent pour cette posture.

La politique départementale de l'habitat pourrait donc s'articuler autour de trois axes principaux :

- **Inscrire la politique départementale de l'habitat dans les démarches d'aménagement et de développement des Territoires**

1) Favoriser les actions en matière d'habitat dans un projet transversal et diversifier les outils d'accompagnement permettront d'appuyer les territoires, dans leurs actions de soutien aux pôles regroupant les services mais aussi sur des territoires plus ruraux notamment en favorisant le maintien des personnes les plus vulnérables (comme les personnes âgées ou les populations spécifiques comme les gens du voyage en voie de sédentarisation).

→ **Autorisation de programme : 45 000 €**

La mise en œuvre du Plan Départemental de l'habitat (PDH) permettra d'asseoir cette politique en intégrant plus fortement les spécificités des différents territoires tout en gardant une mission de solidarité envers les plus modestes, notamment pour tout ce qui concerne la maîtrise des coûts d'énergie pour leurs logements.

→ **Autorisation de programme : 350 000 €**

2) Étudier, dans le prolongement du PDH, la possibilité de créer une ADIL interdépartementale par un rapprochement notamment avec l'ADIL 54 et ce en engageant un travail précis sur la faisabilité financière d'une telle structure.

3) Renforcer le rôle de délégataire de compétences des aides à la pierre du Département notamment auprès des instances décisionnelles régionales et nationales pour défendre au mieux nos besoins en crédits d'État étant donné qu'une vraie dynamique de réhabilitation de l'habitat privé s'est amorcée en Meuse (opérations programmées amélioration de l'habitat sur plusieurs territoires meusiens, démarche centre-bourg sur le territoire de Commercy et démarches de « revitalisation centres bourgs » conduites en partenariat avec l'EPFL).

4) Engager des actions de lutte contre la vacance qui constitue un véritable frein au développement du parc privé et public. A ce titre, il conviendra de définir et de mettre en place des actions spécifiques de façon coordonnée et partenariale.

→ **Autorisation de programme : 150 000 €**

5) Maintenir une offre nouvelle attractive et adaptée aux spécificités des territoires et ce conformément aux orientations du PDH, en diversifiant l'offre résidentielle par le développement de nouveaux produits et tout en respectant l'équilibre avec le renouvellement et l'amélioration du parc existant.

Dans cette logique, la réalisation de lotissements de nouvelle génération ou encore d'opérations immobilières nouvelles au cœur des villages qui s'inscriraient dans une gestion durable de l'habitat mérite d'être étudiée.

- **Poursuivre l'accompagnement du bailleur social départemental dans son engagement auprès de La Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) en mobilisant plus fortement les territoires bénéficiaires**

1) Les prévisions budgétaires du Département jusqu'en 2017 ont été définies en tenant compte des engagements contractés dans le cadre du protocole CGLLS et en cohérence avec la poursuite de la délégation de compétences des aides à la pierre qui intègre bien évidemment cette situation.

→ **Autorisation de programme : 250 000 €**

D'ailleurs, un prolongement du soutien de la CGLLS et des collectivités partenaires jusqu'en 2019 est actuellement en cours de négociation pour permettre à l'OPH de retrouver plus rapidement les marges de manœuvre nécessaires à son intervention en tant que producteur de logement social.

2) Il importe de poursuivre l'accompagnement et d'aider l'OPH dans le cadre de ses interventions en lui permettant d'une part, de déconstruire le patrimoine inadapté et vacant et d'autre part, en favorisant la rénovation des biens les mieux positionnés sur le marché.

→ **Autorisation de programme : 934 000 € (fonds propres et crédits délégués confondus)**

3) Sur certains secteurs où le parc social est bien implanté, l'implication et l'intervention de la collectivité concernée doivent être impérativement recherchées dans une parfaite concertation et complémentarité pour le développement de ces espaces de vie.

4) Pour ce qui relève des garanties d'emprunts, la participation des collectivités locales ou EPCI directement concernés par les opérations, à la prise en charge du risque, sera exigée. Actuellement, elle est intégralement supportée par le Département.

- ***Favoriser les interventions de planification et de prospective dans une démarche plus élargie et partenariale***

Sur le plan de la planification : il apparaît essentiel de continuer à encourager l'élaboration de documents de planification. Le concours financier apporté aux collectivités engageant un PLUi, paraît indispensable afin de faire émerger les initiatives territoriales plus structurantes.

Par ailleurs, la mission d'accompagnement et de conseil du Département dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, s'affirme de plus en plus face à la complexité normative croissante à laquelle les communes doivent faire face avec une difficulté supplémentaire liée au désengagement progressif des services de l'État.

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES TERRITOIRES

L'acquisition du logiciel Qlikview va permettre à l'Observatoire de réaliser de façon plus aisée des études territoriales.

- Ce nouvel aspect est un facteur majeur dans le cadre de son ouverture vers les territoires. Aussi dans un contexte législatif et réglementaire très évolutif rendant de plus en plus difficile la réalisation des projets, la production d'études prospectives, outil d'aide à la décision politique, devient de plus en plus nécessaire.
- L'Observatoire départemental des Territoires connaît aussi une évolution dans la prise en charge de sa thématique historique qu'est « l'habitat » avec le suivi et l'évaluation du PDH qu'il va devoir conduire pour les 5 prochaines années et avec la réalisation à court terme pour la partie quantitative du bilan à mi parcours de la délégation de compétences des aides à la pierre.
- Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Départemental d'Accessibilité des Services au Public, menée conjointement par l'État et le Département, l'ODT est impliqué dans la démarche. Il est notamment engagé dans un premier travail devant mené à la réalisation d'un pré-diagnostic sur les différents services présents en Meuse.

Enfin la participation du Département de la Meuse à la création d'un observatoire Régional des Friches dont le portage est assuré par l'EPFL et dont l'animation est inscrite dans le CPER, sera sous tendue à l'intervention financière des autres Départements qui ont été sollicités pour assurer cette première phase de recensement et de diagnostic. Les autres Départements concernés sont celui des Vosges et de la Meurthe et Moselle. Pour ce qui est de la Moselle, ce travail préalable de repérage et de classification des friches a déjà été réalisé, ce dernier ayant servi de territoire pilote.

→ ***participation départementale : 12 500 €***

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

La politique départementale de Développement Territorial s'inscrit dans un contexte législatif en pleine évolution avec la mise en œuvre de la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) promulguée le 09 août 2015.

Ce contexte conduit à la définition d'une nouvelle relation entre le Département de la Meuse et les Structures Intercommunales. Cette relation pourrait prendre la forme d'une contractualisation en 2017 dès que le paysage institutionnel sera stabilisé et les intercommunalités en place. Une contractualisation sur la période 2017/2020 pourrait être retenue sous la forme d'une Convention cadre et de Conventions particulières d'application.

L'année 2016, année de transition pourrait préfigurer la politique d'appui aux territoires meusiens 2017/2020 en mettant en place certaines dispositions d'ores et déjà identifiées tout en conservant l'ossature de la politique de Développement Territorial actuelle qui avait été actée en mars 2012 et recadrée en avril 2014.

Le niveau d'autorisation de programme serait revu à la baisse pour 2016 pour le Fonds de Développement Territorial pour s'établir à 600 K€ tenant compte d'une sous programmation de l'AP 2015. L'AP réservée au Fonds d'Initiatives locales serait quant à elle de 300 K€.

Dispositions susceptibles d'être mise en place :

- **Engager une réflexion en 2016 sur la mise en place éventuelle d'un système de péréquation** financière tenant compte de la richesse fiscale des collectivités.
- **Intégrer dans la discussion et les échanges avec les EPCI des besoins liés à nos compétences propres** les modalités d'aide du Fonds de Développement Territorial pourraient être adaptées pour soutenir d'une manière privilégiée et sous forme **d'appel à projet**, les projets d'investissements liés à la lecture publique et aux structures sportives utilisées par les collégiens. Actuellement soutenus à un taux de 20% d'une dépense subventionnable maximum de 400K€, celle-ci pourrait être portée à 1 M€ maximum. Ces nouvelles modalités pourraient avoir une durée limitée jusqu'en 2020.

Des clauses sociales pourraient être intégrées à cette politique après l'expérimentation menée par la DAEDD.

- **Par ailleurs, notre intervention au titre de la politique de Développement Territorial serait conditionnée à l'ouverture de négociations avec les EPCI notamment sur :**
 - La détermination par l'EPCI en lien avec ses communes membres d'un schéma d'axes prioritaires de déplacement intégrant les axes à traiter « viabilité hivernale » pour assurer la desserte des RPI.
 - La gestion des déchets collectés sur la voie publique par les agents des ADA pour leur élimination et leur mise en déchetterie localement et gratuitement.
 - La valorisation des espaces naturels sensibles en incitant les communes et EPCI à s'y intéresser et mieux faire connaître la politique départementale en la matière ainsi que sur le Plan Départemental des Espaces, sites et Itinéraires relatifs aux sports de pleine nature.

- **La loi NOTRÉ a attribué au Département des nouvelles missions d'assistance technique aux collectivités rurales** dans les domaines de la Voirie, de l'Aménagement et de l'Habitat en complément de celles déjà assurées en matière d'eau depuis 2009 (article L3232-1 du CGCT).
 Cette assistance technique est une compétence obligatoire du Département, et s'adresse sous conditions de ressources aux communes inférieures à 2000 habitants et aux EPCI inférieurs à 15000 habitants. La majorité des collectivités meusiennes y est donc éligible (plus de 450 collectivités).
 La forme que prendra ce service fera l'objet de propositions au plus tôt, dès lors que le décret d'application aujourd'hui attendu aura précisé les contours de cette nouvelle assistance technique.
 En tout état de cause, cette évolution réglementaire est une opportunité pour le Département d'affirmer son rôle d'ingénierie auprès des territoires ruraux. C'est un axe majeur de la compétence "Solidarité territoriale" et elle doit permettre au Département d'apporter aux collectivités une vision stratégique et opérationnelle de leurs projets.
- **En correspondance avec les évolutions de nos politiques culturelles et sportives, afin de développer une offre culturelle et sportive de qualité sur l'ensemble du Département**, une première concertation, expérimentale, pourrait être engagée dès 2016 avec les associations culturelles qui contractualisent déjà avec le Département et les principaux comités sportifs départementaux pour qu'ils engagent une recherche de partenariat avec les Codecoms, notamment en zone rurale. Ces partenariats pourraient s'appuyer sur des politiques d'appels à projets spécifiques intégrant une participation financière (et technique le cas échéant) des intercommunalités.
- **L'élaboration du Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public est confiée dans la loi NOTRÉ au Département en lien avec l'État et les EPCI.** Ce Schéma d'une durée de 6 ans et qui pourrait être finalisé en 2017 définit un programme d'actions destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services. Pour la réalisation de ce Schéma, une AP de 80 k€ est sollicitée avec un soutien de l'État d'ores et déjà annoncé à hauteur de 80% d'un coût d'étude plafonné à 50 000 €.
- **Le Haut Débit (et le Très Haut Débit)** est aujourd'hui un service indispensable pour nos populations, nos entreprises et pour l'attractivité de notre Département. Un Fonds de soutien pour la Montée en Débit a été mis en place en mars 2012 dans le cadre de la politique de Développement Territorial. Il visait à soutenir concomitamment avec le GIP Objectif Meuse la pose de fourreaux en attente de fibre optique lors de travaux de voirie ou d'assainissement.

 Ses modalités d'intervention ont été présentées il y a quelques mois aux EPCI dans le cadre de la réactualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique Territorial (SDANT). Aussi, il est proposé de maintenir ce dispositif pour 2016 sur la base d'une AP de 100 K€.
- **Pour l'accès aux soins et plus particulièrement la lutte contre la désertification médicale**, il pourrait être proposé de poursuivre la concertation avec l'ARS et les représentants des professionnels de santé afin de terminer la couverture du Département en Maisons de santé pluridisciplinaires et en permettant un cofinancement avec le GIP Objectif Meuse. La Meuse disposant déjà d'une bonne couverture grâce à la mobilisation de tous ses acteurs et notamment des Codecoms. Le Département sera par ailleurs sollicité pour travailler sur la réactualisation du zonage définissant les territoires déficitaires en offre de soins.

VALORISATION DU PATRIMOINE

- Le Conseil Départemental pourrait continuer à soutenir à **même hauteur** :
 - les opérations relatives aux travaux concernant le clos et le couvert des édifices culturels, l'entretien et la restauration des orgues non protégés sur la base d'une AP de 350 K€
 - la restauration des monuments historiques, objets mobiliers et orgues classés ou inscrits sur la base d'une AP de 150K€.

Par ailleurs, les réactualisations d'études préalables et de Programmes Architecturaux et Techniques (PAT) ne seraient plus soutenues par le Département. Enfin, les crédits affectés à la Fondation du Patrimoine pour l'octroi de « labels Fondation du Patrimoine » seraient maintenus au même niveau (10 000 € au BP 2015), de même pour la Conservation Départementale des Antiquités et Objets d'Arts (3 700 €).

Ce soutien s'inscrit depuis 2014 dans un partenariat étroit rassemblant l'État (DRAC et STAP), le Conseil Régional (+SRI), le CAUE et la Fondation du Patrimoine. Ce partenariat, original en Lorraine, nous conduit à envisager une concertation plus étroite encore avec la DRAC et une concentration de nos moyens respectifs sur des édifices emblématiques de notre Département pour lesquels les collectivités propriétaires peinent à trouver des solutions. Ici aussi, un appui technique pourrait être recherché auprès des intercommunalités pour apporter aux communes une aide à la constitution et au suivi des dossiers de réhabilitation.

Environnement et énergie

GESTION DES DECHETS

En décembre 2015, le Conseil départemental a voté une nouvelle politique des déchets ayant pour but de soutenir les efforts des collectivités dans leurs démarches d'optimisation de la gestion des déchets non dangereux (DND). Elle vise notamment à améliorer la valorisation matière et organique des DND et à maîtriser le coût de leur traitement.

Le budget d'investissement 2016 en termes d'AP est évalué à 150 000 € (20 000 € en 2015). Le vote de la nouvelle politique des déchets n'aura toutefois pas d'impact en 2016 sur les besoins de CP.

Parallèlement, le Département poursuivra son plan pluriannuel de réduction et de valorisation des déchets produits par la collectivité.

La loi NOTRe a transféré la compétence de planification des déchets aux Régions. Le Département assurera néanmoins, conformément aux dispositions réglementaires, la finalisation de la révision du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux lancée en 2013, avant son transfert définitif à la Région. Les dépenses 2016 liées à cette révision sont estimées à près de 29 600 € (solde de l'opération) et seront prises en charge à hauteur de 60% par l'ADEME.

ESPACES NATURELS SENSIBLES

L'Assemblée départementale a voté en avril 2013 sa première politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles attestant de sa volonté de préserver et de valoriser les richesses du patrimoine naturel meusien en partenariat avec les acteurs locaux, collectivités et associations de protection de l'environnement.

Cette politique se traduira en 2016 par le programme d'investissement suivant :

- développement des partenariats avec les collectivités et les associations sur la base d'une enveloppe d'AP de 75 000 € (175 000 € au BP 2015), avec notamment la mise en place d'un nouvel appel à projets relatif au rétablissement de la continuité écologique des ouvrages hydrauliques (seuil, barrage...),
- lancement, sur la base d'une enveloppe d'AP de 75 000 €, de travaux hydrauliques sur le marais de Chaumont-devant-Damvillers, ENS propriété du Département, afin de rétablir le fonctionnement écologique de ce site remarquable,
- poursuite d'une démarche amiable d'acquisition foncière autour du marais de Chaumont-devant-Damvillers sur la base d'une enveloppe d'AP de 100 000 €,

- poursuite d'actions de communication (panneaux) autour du site Natura 2000 ZPS « Vallée de la Meuse » sur la base d'une enveloppe de 30 000 € afin de faire découvrir ce site emblématique aux meusiens et aux touristes,
- poursuite, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « ZPS Vallée de la Meuse » sur la base d'une enveloppe de 7 500 €, d'aide aux agriculteurs de la vallée de la Meuse pour l'achat de matériels spécifiques (barre d'effarouchement...) destinés à préserver les oiseaux prairiaux.

Les dépenses liées à ces différents programmes seront entièrement prises en charge par la part de la Taxe d'Aménagement (TA) dévolue aux ENS et des cofinancements (État et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse).

Parallèlement au programme d'investissement lié à la politique départementale des ENS, le Département réalisera un ensemble de mesures:

- l'attribution de subvention aux collectivités et aux associations notamment pour la protection et la mise en valeur des ENS sur la base d'une enveloppe de 180 000 € (*195 000 € au BP 2015*),
- la mise en place d'un ensemble d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département sur la base d'une enveloppe de 130 500 € (*130 000 € au BP 2015*) afin de :
 - poursuivre les actions de préservation du site Natura 2000 ZPS « Vallée de la Meuse » (inventaire oiseau, mise en œuvre et suivi des plans agro-environnementaux) et développer les actions de communication (plaquette, exposition...) autour du site ;
 - réactualiser l'inventaire départemental des Espaces Naturels Sensibles réalisé en 1994 ;
 - poursuivre le programme d'entretien et d'ouverture au public du marais de Chaumont-devant-Damvillers, ENS propriété du Département.

Les dépenses liées à ces différents programmes seront entièrement prises en charge par la part de la Taxe d'Aménagement (TA) dévolue aux ENS et des cofinancements (État, Europe et Agence de l'Eau Rhin-Meuse).

Ces recettes sont estimées à environ 632 000 € dont 450 000 € pour la seule TA dévolue aux ENS.

ÉNERGIE

Soucieux de relever le défi de la performance énergétique avec les collectivités meusiennes, le Département poursuivra le dispositif Meuse Énergies Nouvelles (MEN) afin d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics. A cet effet, une enveloppe budgétaire de 40 000 € est prévue au BP 2016 (*30 000 € au BP 2015*).

SOUTIEN AUX ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Au regard des évolutions réglementaires apportés par la loi NOTRe, le Département limitera son soutien aux acteurs de l'environnement aux associations œuvrant en faveur de l'éducation au développement durable.

L'enveloppe budgétaire 2016 est évaluée à 67 500 € (*99 000 € au BP 2015*).

AMENAGEMENT FONCIER

Le budget alloué pour le domaine de l'aménagement foncier (section investissement), d'un montant de 446 910 €, doit permettre au Département, maître d'ouvrage, de poursuivre en 2016 les opérations engagées dans les domaines agricole et forestier, depuis le transfert de compétence.

Cette année 2016 sera essentiellement marquée par l'entrée en phase opérationnelle de la quasi-totalité des opérations d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF) en cours, ce qui représente 10 opérations réparties sur l'ensemble du département. Les travaux de classement seront menés par les commissions locales d'aménagement foncier compétentes avec l'appui technique des géomètres experts désignés. Pour certaines de ces opérations, la validation des classements suite à consultation publique pourra être actée.

Par ailleurs, l'étude d'une éventuelle relance de l'opération de MENIL SUR SAULX en lien avec les propriétaires, agriculteurs du secteur et représentants communaux est programmée pour 2016.

Pour le domaine de l'aménagement forestier, l'enveloppe prévue permettra la poursuite de l'opération expérimentale d'échanges et de cessions amiables d'immeubles forestiers (ECIF) en absence de périmètre d'ANCERVILLE en partenariat avec le Centre Régional de la Propriété Forestière de Lorraine-Alsace avec l'objectif de clôturer une 1^{ère} vague de transactions foncières par procès-verbal et le lancement de l'opération de GRIMAUCCOURT PRES SAMPIGNY.

A noter qu'une enveloppe d'autorisations de programme (AP) complémentaires a été votée en décembre dernier à hauteur de 245 000 € pour permettre le bouclage financier des opérations précitées ainsi que le lancement de deux nouvelles (1 étude d'AFAF et 1 opération d'ECIF).

Les recettes à encaisser sont de l'ordre de 181 520 €. Elles correspondent principalement aux versements par Réseau Ferré de France du solde de sa participation financière à l'opération d'échanges d'immeubles forestiers consécutive à l'implantation de LGV Est Européenne et par la DREAL d'une partie de sa participation financière due au titre du financement des opérations d'AFAF liées à la RN 135.

FORET

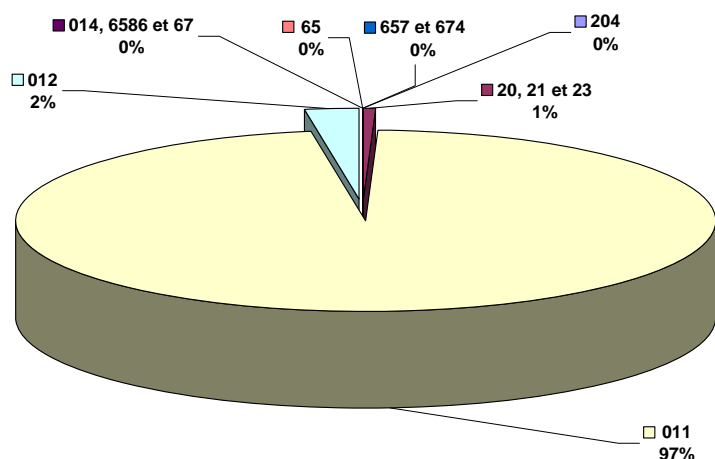
En matière de forêt, le budget alloué en fonctionnement est évalué à 60 950 €. Cette somme permettra tout d'abord le règlement des frais de gestion liés à nos forêts départementales. Toutefois la part principale de cette enveloppe sera consacrée au soutien des programmes des acteurs œuvrant en faveur de la propriété forestière communale (Association des Communes Forestières de Meuse/COFOR 55) et de la propriété forestière privée (Centre Régional de la Propriété Forestière/CRPF de Lorraine-Alsace).

Dans une optique de mise en conformité avec les dispositions de la loi NOTRÉ, le partenariat acté avec la COFOR 55 se terminera fin de cette année, le partenariat avec le CRPF sera quant à lui redéfini début 2016.

Coté investissement, le budget d'un montant de 125 400 € devra permettre de répondre à 2 objectifs :

- Le maintien des actions en faveur du regroupement foncier forestier (budget de 39 000 €) avec l'octroi de subventions versées dans le cadre de la nouvelle politique départementale votée fin 2015.
- La poursuite des actions de valorisation du patrimoine forestier départemental avec la réalisation, en partenariat avec la Direction des routes et l'ADA de SAINT MIHIEL, d'une nouvelle desserte forestière (budget prévisionnel de 86 400 €) visant à désenclaver le bois du canton de la MAILLETTE (forêt de MADINE) et permettant à terme la sortie puis la vente de bois de cette forêt. Pour cette opération une participation de la commune de MONTSEC est attendue à hauteur de 3 000 €.

FONCTION 8 – TRANSPORTS



204	Subvent° d'équipement versées
20, 21 et 23	Equipement - maîtrise d'ouvrage
011	Charges à caractère général
012	Charges de pers. & frais assim.
014, 6586 et 67	Autres dépenses
65	Autr charges de gest° (sauf subv)
657 et 674	Subventions de fonctionnement

Invest.	0,12 M€	0,4 %	Fonct.	17,2 M€	8,2 %
---------	----------------	--------------	--------	----------------	--------------

Pour mémoire, le transfert de compétence sur les transports commerciaux et scolaires (à l'exclusion des transports spéciaux des élèves handicapés vers les établissements scolaires) à la Grande Région prévu par la loi NOTRé, doit s'effectuer selon le calendrier suivant :

- transport routier interurbain (lignes régulières et transport à la demande) à compter du 1^{er} janvier 2017
- transports scolaires, à compter du 1^{er} septembre 2017

Il convient aussi de préciser que ce transfert ne sera pas obligatoirement vers la seule Région si des intercommunalités meusiennes souhaitent exercer cette compétence dans leurs territoires.

Dès lors, l'année 2016 comportera différents enjeux importants pour le Département :

- la définition des parts de réseaux qui seront transférés respectivement à la Région et aux autres collectivités ;
- la détermination par la nouvelle assemblée régionale des modalités d'exercice de cette compétence aux échéances du transfert : exercice plein et entier de la compétence (avec quelle organisation infrarégionale en appui ?) ou logique de subdélégation aux Départements ;
- les contrats actuels, passés par le Département sous la forme de marchés publics à bons de commande, regroupant transport régulier et transport scolaire, qui arrivent à échéance au 31 août 2017 et devront en tout état de cause être relancés, eu égard aux délais de procédure, au plus tard en septembre 2016 et pour lesquels il sera essentiel que la Région soit associée à leur élaboration.

Au titre des transports, les crédits proposés au BP 2016 s'établissent à hauteur de 16,7 M€ hors personnel, et se répartissent de la manière suivante :

- 13,6 M€ pour le transport scolaire
- 3,1 M€ pour le commercial, dont 900 000 € pour les 3 navettes TGV

Transports scolaires

Les transports scolaires seront gérés, comme pour chaque exercice budgétaire, avec un souci constant de recherche d'économies, sans dégradation de l'offre de service.

Dans le cadre de la Réforme des Collèges qui entrera en vigueur à la rentrée 2016 et qui impose notamment une pause méridienne de 1h30, le Département devra être particulièrement vigilant sur les éventuels projets de modifications d'horaires d'entrée et sortie présentés par les établissements, ces derniers pouvant avoir des conséquences importantes sur l'organisation des transports scolaires.

Or, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans le 1^{er} degré en septembre 2014, puis septembre 2015 a déjà nécessité une réorganisation des services qui sont désormais arrivés à un stade ultime d'optimisation.

Par conséquent, toute modification de l'organisation des ramassages scolaires dans les collèges serait susceptible de conduire à une augmentation des coûts de fonctionnement dès lors que des moyens roulants supplémentaires devraient être mobilisés.

Il convient aussi de s'interroger sur la possibilité d'étendre le dispositif de récupération de TVA mis en place pour le transport régulier (100 000€ de remboursement par an) au transport scolaire pour lequel l'enjeu est budgétairement dix fois plus élevé et permettrait d'économiser jusqu'à 10% de TVA sur le transfert à la grande Région.

Pour ce faire, il serait nécessaire d'envisager une évolution à la hausse du droit d'accès payé par les familles, le département maintenant toutefois son soutien au financement des transports scolaires à un niveau qui ne saurait être inférieur à 90% du coût de revient moyen annuel par élève transporté.

Transports publics de voyageurs

Compte-tenu de l'évolution importante de l'offre ferroviaire, les horaires des lignes régulières départementales seront adaptés de manière à conserver le maximum de correspondances avec le réseau TER au niveau des différentes gares meusiennes.

Un rapprochement sera opéré entre le Département et les Communautés de Communes afin de sensibiliser ces dernières à la nécessité de développer des solutions locales de transport, complémentaires au réseau départemental existant et ce, avant le transfert de la compétence Transport à la nouvelle grande région.

A ce titre, le Département proposera un accompagnement technique (et financier ?) aux structures volontaires, au titre de la Solidarité Territoriale.

Pour mémoire, deux des neufs lignes régulières ont été supprimées au 1^{er} février 07 : (Damvillers – Verdun et Piennes – Etain – Verdun), compte-tenu de la trop faible fréquentation de ces dernières pour justifier leur maintien en service cadencé.

Les 13 autres lignes de transport à la demande ne subiront quant à elles pas de modifications importantes en 2016, en-dehors des restructurations liées à la suppression des deux lignes régulières précisées ci-dessus et d'ajustements mineurs.

L'expérimentation lancée au cours de l'été 2015 et consistant en la création d'une navette à la demande à destination de MADINE depuis Bar le Duc, Verdun et Commercy, sera renouvelée en 2016, avec une campagne de communication plus dynamique.

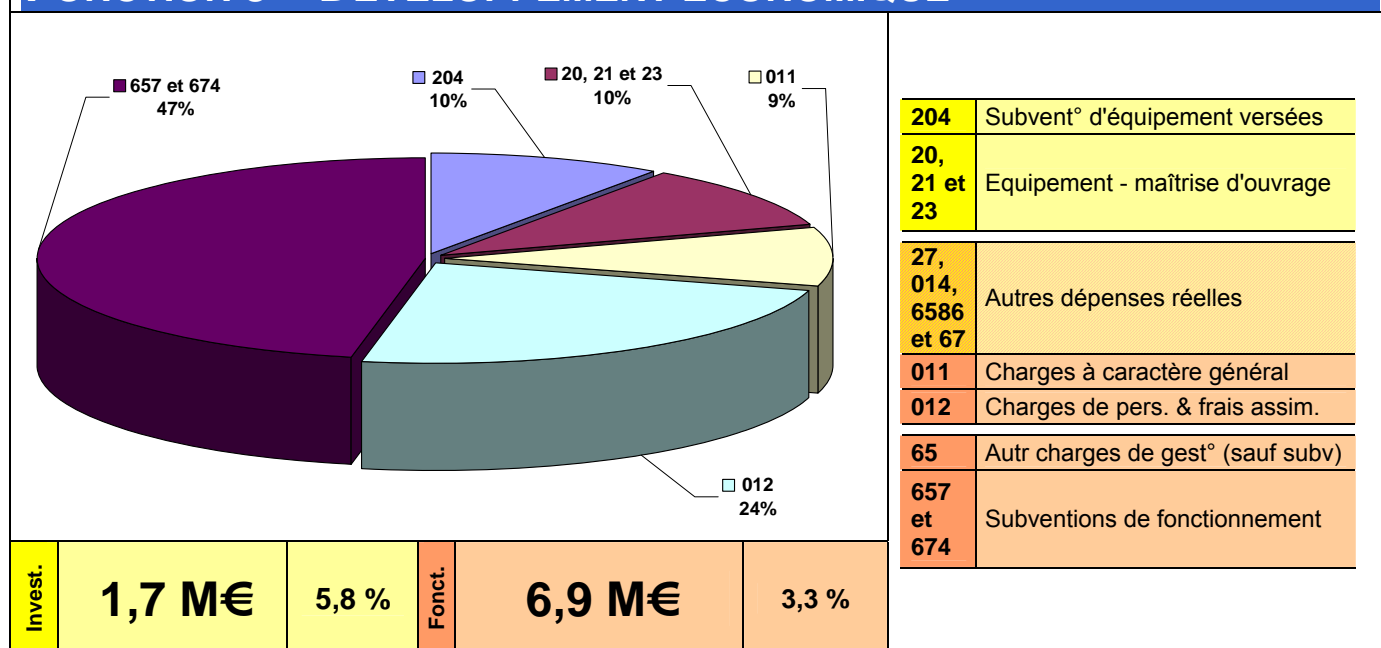
Pour ce qui concerne les navettes TGV, les nouveaux horaires de desserte annoncés pour avril 2016 et s'ils sont maintenus comme tels, auront un impact à la hausse sur le cadencement et le coût de celles-ci pour les liaisons vers la gare Meuse. Une optimisation des moyens mobilisés sur des horaires peu fréquentés sera dès lors à rechercher.

Aucune modification de la tarification commerciale ne sera proposée en 2016 s'agissant, pour le Département, de la dernière année pleine de gestion des transports.

Enfin, l'agenda d'accessibilité programmée des transports (Sd'AP) voté par l'Assemblée Départementale le 22/10/2015, sera mis en œuvre de manière progressive, conformément au calendrier retenu pour chacune des 3 priorités.

Une version consolidée du Sd'AP, issue de la phase de concertation obligatoire, sera soumise au vote des élus départementaux dans le courant du 1^{er} semestre 2016.

FONCTION 9 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE



La situation socio-économique, toujours préoccupante, est amplifiée dans notre Département par la fragilité de certaines de nos filières économiques.

La réforme territoriale, qui s'est notamment concrétisée par la loi NOTRé d'août 2015, a considérablement renforcé les structures intercommunales et la Région en matière de développement économique, au détriment du Département qui voit la perte de sa clause générale de compétences. Cette réforme impose également des modifications territoriales d'ampleur, avec une nouvelle Région qui doit trouver sa place et un échelon intercommunal qui connaîtra également des modifications structurelles. Ces deux échelons vivent cette restructuration profonde et ne sont pas encore en mesure de proposer un cadre opérationnel sur ces questions.

Ces éléments conduisent le Département à traiter, de manière pragmatique et dans un souci de continuité de l'action publique, l'arrêt voire le transfert des actions économiques qu'il a porté jusqu'à présent, pour répondre au mieux aux attentes des acteurs économiques.

De plus, les possibilités d'actions laissées par la loi induisent que le Département adopte un positionnement spécifique, qui sera à construire en 2016, particulièrement en lien avec le GIP Objectif Meuse.

S'agissant du tourisme, l'action phare du Département s'inscrit résolument dans les commémorations du Centenaire et la préparation dès à présent de l'après centenaire, qui fera l'objet d'une réflexion stratégique.

Eu égard à la loi NOTRé, le service est actuellement dans une phase transitoire. Des départs d'agents sont ainsi prévus en 2016, avec certaines réaffectations au sein du Département d'ores et déjà actées. Des renforts seront, le cas échéant, à prévoir compte tenu de ces départs et de la charge de travail restante.

Structures d'animation et de développement économique

ANIMATION ECONOMIQUE

Initiée il y a 4 ans, la politique menée en matière de **soutien aux filières** a constitué un volet significatif de l'activité du Département. La perte de la clause de compétences générale implique un arrêt du portage de cette politique par le Département sous un angle strictement économique.

Pour autant, un travail est engagé pour, d'une part, assurer le portage de certaines actions par des partenaires économiques du Département, et d'autre part, envisager la mise en œuvre de dispositifs visant des publics plus éloignés de l'emploi et relevant de notre champ de compétence, en lien avec les acteurs économiques.

La loi NOTRÉ dispose que la Région est désormais la collectivité reconnue en matière de soutien aux acteurs œuvrant en matière de développement économique. Celle-ci doit définir sa politique et ses modalités de mise en œuvre. Ainsi, pour 2016, le Département continuera à soutenir les acteurs s'inscrivant dans la **chaîne d'appui à la création d'entreprise**. Le Département pourra également maintenir son intervention au profit des structures d'animation économique et d'appui à l'environnement des entreprises. Toutefois, une baisse est proposée compte tenu des contraintes financières du Département. Enfin, l'appui au dispositif **Meuse Entreprise**, organisation partenariale d'accompagnement des projets d'entreprises, sera poursuivi en 2016, au travers notamment de la participation à des salons professionnels et la mise en œuvre d'actions de promotion ciblées des offres foncières / immobilières départementales.

Ces éléments permettront de garantir une continuité de l'action partenariale en matière de développement économique (crédits à hauteur de 265 905 €). D'autre part, le Département, en tant que membre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, pourra être appelé à se positionner sur le devenir des financements qu'il ne pourra plus assumer.

Le Département est un actionnaire très minoritaire de SEBL, et la loi prévoit qu'il doit céder 2/3 des actions qu'il détient. Une réflexion doit ainsi être menée en amont pour déterminer si une sortie totale de la structure doit être envisagée.

S'agissant de l'ILP, une cession complète des actions est à engager.

Enfin, le Département assurera dès à présent le retrait de son implication au sein des 2 pôles de compétitivités (Matérialia, Energivie) et du C2IME.

Industrie, artisanat et commerce

ZONES D'INTERET DEPARTEMENTAL

Le Département ne pourra plus poursuivre sa politique en matière de zones d'intérêt départemental. En 2016, son action s'inscrit dans un transfert aux collectivités désormais compétentes, incluant un accompagnement, si ces collectivités en expriment le besoin. Les éléments budgétaires précisent donc les montants estimés pour accompagner financièrement les collectivités dans le cadre de ces transferts (crédits à hauteur de 56 483 € en fonctionnement et 281 106 € en investissement). S'agissant de la zone d'activité « Meuse TGV », le contrat de concession d'aménagement avec SEBL devrait être transféré à la communauté de communes de Triaucourt-Vaubécourt. La zone des Souhesmes sera, quant à elle, transférée à la communauté de communes « Meuse Voie Sacrée ».

A terme, le Département ne pourra plus être membre des 3 syndicats mixtes dont il assure également la gestion. Ainsi, en 2016, seront engagées les opérations de retrait du Département et de dissolution des syndicats mixtes, impliquant le transfert des actifs aux collectivités désormais compétentes. Le Département maintiendra en 2016 sa participation statutaire de 80%, pour un montant prévisionnel de 264 000 €. L'aménagement de la **ZI de Velaines** étant achevé et la commercialisation terminée, la dissolution de cette structure avait déjà été anticipée.

A l'heure actuelle, le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la **zone de Marville** se poursuit, mais sur un périmètre plus restreint. En ce qui concerne le **syndicat mixte Val Sud Meuse**, il y a lieu de préciser que les 2 bâtiments sont actuellement libres et pèsent sur les finances de la structure.

AIDES A L'ARTISANAT ET AU COMMERCE

Le Département ne pourra plus désormais intervenir en faveur des entreprises. Pour autant, il doit assurer à bonne fin le traitement des dossiers antérieurement engagés (41 968 €), et pour lesquelles il devra réaliser un suivi.

Le Département ne pourra plus poursuivre sa participation au financement du déficit de l'opération immobilière SACEL, compte tenu de la perte de la clause de compétence générale et des dispositions de la loi impliquant un arrêt de ce type d'engagements au 31 décembre 2015.

Enfin, l'intervention dans le cadre des **Plans de Prévention des Risques Technologiques** mis en œuvre par les entreprises soumises à cette réglementation, sera maintenue, avec 81 000 € de crédits prévus en 2016.

Agriculture

Dans le contexte 'Loi NOTRÉ', qui engendre une diminution des interventions agricoles, désormais principalement orientées sur les aides à l'investissement dans les exploitations, le poste du Chef de service Agriculture est transformé en un poste à mi-temps (présence tous les matins) à compter du 1er juillet 2016.

POLITIQUE AGRICOLE

La loi NOTRÉ offre au Département la possibilité de maintenir une politique agricole mais les domaines d'intervention sont essentiellement limités aux aides à l'investissement, destinées à soutenir les agriculteurs meusiens dans la modernisation et l'amélioration de leurs outils de production conformément à la réglementation européenne et en accord avec la Région au travers d'une convention.

Ainsi, le Département peut continuer à accompagner les projets de Diversification agricole : les productions spécialisées (volailles, porcs, moutons...), l'arboriculture, la viticulture, le maraîchage, la transformation et la vente directe de produits fermiers. Ces projets, innovants et structurants pour notre ruralité, facteurs de création de valeur ajoutée sur notre territoire, concourent au développement des circuits courts et notamment à l'approvisionnement de la restauration hors domicile.

Cette stratégie de valorisation de nos productions dans la restauration collective au profit de nos collègues et maisons de retraite pourra d'ailleurs être prolongée davantage dans le droit fil de notre stratégie de développement durable.

Cet unique règlement maintenu en 2016 représente un budget de 200 000 € en crédits de paiements.

Au niveau des aides en Fonctionnement, l'intervention départementale devrait se limiter en 2016 :

- à l'accompagnement sanitaire de nos élevages pour une dépense globale de 356 000 € (-12 000 € / 2015),
(A savoir : l'aide aux Groupements de Défense Sanitaire, qu'une majorité de Départements ont choisi de poursuivre en 2016, ne fait pas encore l'objet d'une approbation de la part du Cabinet du Ministère de l'Agriculture. Ainsi, ce dernier a annoncé qu'une analyse juridique était actuellement en cours afin de pouvoir apporter prochainement une réponse précise aux Départements),
- à l'aide de 108 000 € affectée au programme d'actions de la Chambre d'Agriculture (-12 000 € / 2015), sur le volet environnemental (protection des captages) et sur le volet social (RSA),
- au soutien apporté à Verdun Expo, Meuse et Merveilles et à la parution d'un livre sur la gastronomie Lorraine à partir de nos productions, sur le volet touristique (31 000 €),

- aux mesures agro-environnementales en faveur de la protection de la petite faune sauvage dans le Val Dunois accompagnées par le Département à hauteur de 25% (8 400 €) et à hauteur de 75% par les fonds FEADER.

Les aides jusqu'alors octroyées à nos partenaires agricoles (AREFE, GAB 55, ADECEM, GIDON, AFDI) ne pourront pas être maintenues en 2016 et génèrent une baisse du budget de 26 000 €.

De même, l'accompagnement en faveur de la « Promotion de l'agriculture », permettant de financer les manifestations locales, ne sera pas reconduit en 2016 (-26 000 €)

Les Jeunes agriculteurs meusiens, soutenus depuis plusieurs années dans leur parcours à l'installation, ne pourront plus bénéficier du soutien départemental à la formation. Seuls, 2 dossiers, réceptionnés avant le 31/12/2015 pourront être pris en compte au titre de 2016 (- 36 000 €).

L'aide en faveur de la crise agricole (Autorisation d'Engagement de 120 000 €), votée par l'Assemblée en novembre 2015, sera réellement mise en œuvre en 2016 avec les premières prises en charge des audits financiers réalisés dans les exploitations les plus fragilisées.

POLE AGROALIMENTAIRE

Après une première tranche de travaux lancée en 2014, les investissements de réhabilitation du Pôle Agroalimentaire seront poursuivis en 2016. Ils permettront à nos locataires de se répartir de façon optimale les surfaces d'analyses et de travailler dans de bonnes conditions.

La société BIOSELLAL, spécialisée dans la création de kit d'analyses, a sollicité le Département afin de louer les dernières salles d'analyses disponibles au pôle agroalimentaire à compter de 2016 dans le cadre du projet de développement qu'elle souhaite mener en Meuse. L'arrivée de ce nouvel occupant permet d'optimiser les surfaces réparties entre nos différents locataires : notre délégataire SEGILAB (laboratoire vétérinaire), AGROBIO (Hygiène alimentaire), le Lycée agricole (salle de travaux pratiques + analyses sensorielles) et aujourd'hui BIOSELLAL.

La loi NOTRÉ a conforté le rôle des laboratoires vétérinaires départementaux dans la politique publique de sécurité sanitaire en soulignant leur rôle essentiel dans le dispositif de prévention des risques et de gestion des crises sanitaires. En Meuse, le Département est assuré que notre délégataire SEGILAB, à qui le Département a confié l'activité d'analyses vétérinaires du laboratoire par Délégation de Service Public depuis 2008, remplit parfaitement cette mission sur notre territoire.

Développement touristique

Si la compétence touristique reste partagée entre les différents niveaux de collectivités, l'évolution législative impose un périmètre d'intervention désormais à reconsidérer.

Le Département continuera à inscrire sa mission dans les actions liées au centenaire et à l'après Centenaire, la construction et la promotion des destinations ainsi que la professionnalisation des acteurs.

Un travail sera mené en 2016, en lien avec le CDT, visant à définir des axes et une méthode pour assurer, au travers d'un schéma d'aménagement touristique, un positionnement durable du tourisme en Meuse, dans ce contexte de mutations économiques et de réforme institutionnelle.

De plus, le Département définira une politique d'intervention en faveur des vélo routes et voie verte partagée avec les acteurs de terrain, s'appuyant notamment sur l'initiative transnationale « Meuse à Vélo », opérée au niveau local par le CDT. Le soutien en fonctionnement des collectivités n'étant plus possible, la question de la prise en charge de l'entretien de ces itinéraires sera donc posée.

LES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES DU SECTEUR TOURISTIQUE

Le Département ne pourra plus poursuivre ce type d'accompagnement. Il assurera, par contre, le suivi à bonne fin des dossiers antérieurement engagés (59 476 €)

LE SOUTIEN AUX STRUCTURES D'ANIMATION TOURISTIQUE

Le **Comité Départemental du Tourisme** focalisera son action 2016 sur le Centenaire. Celle-ci s'inscrit dans la droite ligne de la stratégie initiée depuis 2013 sur cette thématique centrale de l'action Départementale. Des priorités ont ainsi encore été affirmées pour mobiliser les ressources autour de cet enjeu.

Pour autant, le CDT continuera à mener des actions notamment sur les champs suivants :

- l'organisation en Destinations et la dynamisation de l'investissement par la détection et l'appui à des porteurs de projets, afin de conforter la mobilisation des partenaires publics et privés autour des projets touristiques,
- l'accompagnement dans le cadre du Défi Numérique pour favoriser la promotion et la commercialisation de l'offre touristique,
- la promotion du site de Madine, qui est un élément majeur de développement touristique,

L'engagement départemental prévisionnel s'élève ainsi à 1 421 964 €.

Le Département continue également à s'inscrire dans les dynamiques régionales et nationales sur le thème de la Grande Guerre. Son action et sa présence au travers du **contrat de destination régionale « Verdun Meuse Terre d'Histoire »** et du **contrat de destination nationale « Centenaire de la Grande Guerre »** seront poursuivies. Il est également proposé de poursuivre les efforts concernant la politique volontariste initiée par le Département pour améliorer l'offre touristique, notamment par le soutien à la structuration et à la mise en œuvre des destinations touristiques Ciel de Meuse et Cœur de Lorraine (32 050 € de crédits de fonctionnement et 16 875 € de crédits d'investissement).

L'appui du Département en faveur d'associations touristiques (**Relais des Gîtes de Meuse, UDOTSI et Logis de France**) sera maintenu à hauteur de 24 000 €. L'action au quotidien de ces structures constitue un relai de la politique départementale en matière de structuration et de professionnalisation des acteurs.

FONCTIONNEMENT DU CHAMP DE BATAILLE

Dans le cadre de la compétence partagée du tourisme, le Département s'attachera, en 2016 et pour les années à venir, à mener en partenariat des actions concourant à des fins touristiques, culturelles et mémorielles, pour asseoir l'offre touristique sur le champ de bataille de Verdun.

Ainsi, le Département souhaite soutenir dès à présent, en lien avec la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, l'animation et le fonctionnement du pôle d'accueil dont il est l'emphytéote et le maître d'ouvrage pour l'équipement et la scénographie (112 000 €).

Par ailleurs, le travail de mutualisation de l'activité des différentes structures sur le champ de bataille sera poursuivi, en lien avec les plus hautes instances de l'État, par la mise en cohérence et la rationalisation des moyens des structures afin d'anticiper l'érosion de la fréquentation des visiteurs après 2018 qui impactera directement les équilibres budgétaires de chacune des structures.

Le temps de l'Histoire

L'année 2016, au-delà des commémorations, sera sans aucun doute une période clé pour le Département pour une nouvelle organisation de son potentiel historique lié à sa place dans la Grande Guerre. Cette organisation doit permettre de préparer l'avenir.

Les caractéristiques de la société contemporaine, le besoin d'en connaître et comprendre de la part des jeunes générations, nous confèrent la nécessité de bien analyser les potentialités mémorielles, de réfléchir en commun une organisation que nous souhaiterions futuriste et adaptée.

En effet, la politique de mémoire a plusieurs enjeux :

- développer une dynamique touristique à destination de tous publics ;
- définir une politique d'intérêt historique en coopération avec l'éducation nationale ;
- s'intégrer dans une démarche de captation des populations de la grande région et des pays frontaliers ;
- préparer une dimension pédagogique prenant en compte les événements majeurs du vingtième siècle ;
- préparer le positionnement du département, point central d'application d'un grand projet régional d'Histoire en y intégrant le dossier UNESCO.

La position géographique du département, ses champs de bataille dont celui de Verdun, la proximité des frontières, la fondation de l'amitié franco-allemande sont les arguments pour une réflexion sur la dimension nouvelle qu'offrent les sites de mémoire, les musées, pour une organisation adaptée aux enjeux de la politique de mémoire, source de développement d'un tourisme dynamique.

L'année 2016 sera réussie et verra une dynamique touristique forte. Il sera nécessaire de consolider les actions entreprises et de préparer l'avenir.

- **En s'appuyant sur les travaux réalisés** dans les territoires, sur le champ de bataille de Verdun qui vise à développer une meilleure compréhension de la Meuse dans la guerre, par des projets moraux et pédagogiques.

En investissement :

- le mémorial de Verdun a ouvert en 2016, le Département devra être en mesure d'accompagner si besoin les derniers investissements favorables à son aménagement ;
- les forts de Douaumont et de Vaux seront requalifiés, au fil du temps, en fonction des principaux rendez-vous mémoriels ;
- la rénovation comme la réalisation de monuments qui sont des besoins exprimés de plus en plus régulièrement par les communes ;
- la continuité de la mise en place de la signalétique historique ;
- l'appui à l'aménagement de parcours de découverte du potentiel mémoriel, soit en le valorisant, soit en favorisant sa découverte par des parcours pouvant intégrer un GR Meuse Grande Guerre ;
- l'accompagnement de projets isolés mais permettant la préservation du patrimoine issu de la Grande Guerre ;
- le centre d'interprétation sur la Haute-Chevauchée.
- l'aménagement de l'exposition permanente dédiée à Souilly et la Voie Sacrée ;
- la mise en place d'un audio-guide pour la grande exposition au profit des visiteurs étrangers.

En fonctionnement :

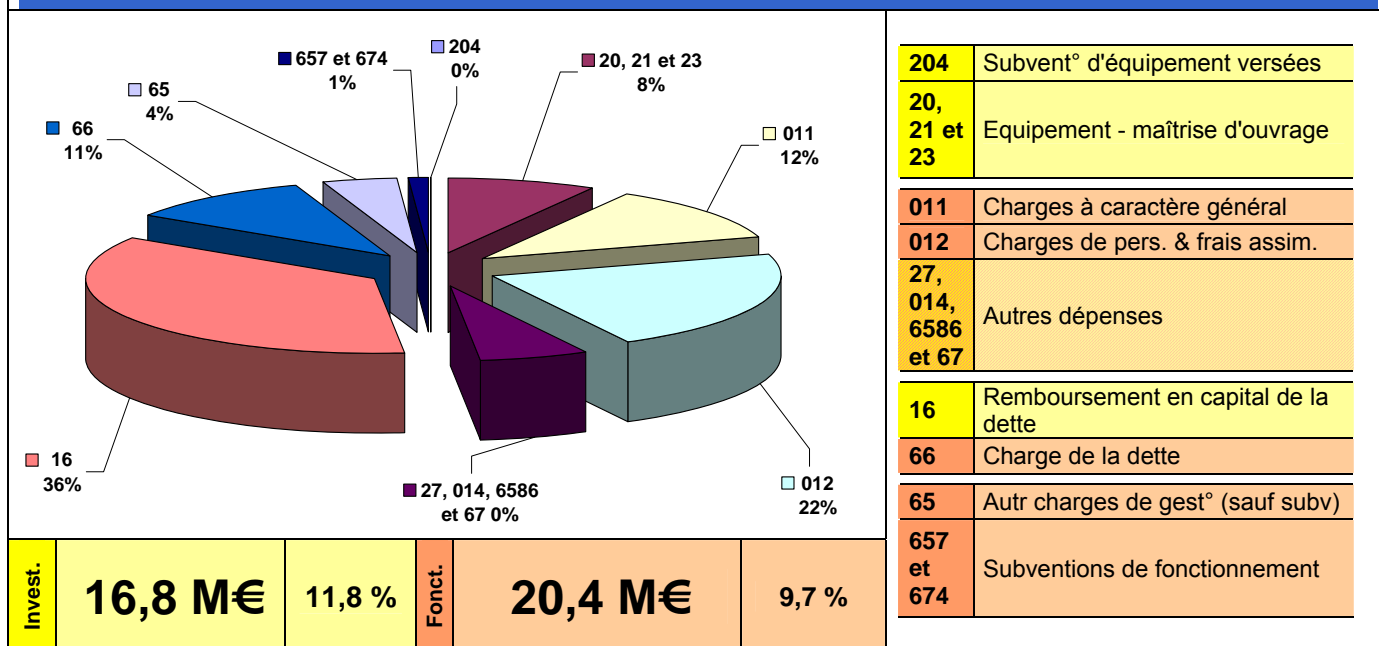
- la régie des forts nécessite un approvisionnement croissant des produits souvenirs ;
- l'appui aux associations afin d'envisager des procédures de fédération des différentes structures ;
- l'appui aux territoires et collectivités pour ce qui concerne le programme de l'année 2016 conformément aux principes d'aides partagée entre le département et les territoires ;
- les grandes périodes d'activités mémorielles, les Rencontres de Verdun, la Nation Reconnaisante ;
- l'appui aux projets de dernière minute qui ne manqueront pas d'être proposés et ainsi réserver une enveloppe spécifique à la réponse aux porteurs de projet ; le programme d'animation 2016 sera dense et nécessitera des moyens très supérieurs aux années précédentes ;
- le fonctionnement courant de la Mission Histoire pour la politique traditionnelle d'aide aux associations et communes ; dont le Centre Mondial de la Paix, 14-18 Meuse ;

- l'accompagnement des projets de l'éducation nationale en lien avec les activités de commémoration ;
- le fonctionnement du Mémorial de Verdun doit-il être envisagé pour l'année 2016 ?
- la communication dédiée à l'exposition « Que Reste-t-il de la Grande Guerre » doit être accentuée ; toute comme celle au profit des actions de mémoire ;
- l'accompagnement du dossier UNESCO qui pourrait être plus important.

L'année 2016 sera une année mobilisatrice de crédits sur le domaine des activités de mémoire dédiée aux commémorations de la bataille de Verdun.

En investissement, l'effort sera consenti sur la requalification des forts de Vaux et de Douaumont.

FONCTION 0 – ADMINISTRATION GENERALE



Cette fonction générique regroupe les dépenses difficilement ventilables entre les différents domaines d'intervention dévolus à notre collectivité, et développés précédemment.

Elle concerne notamment des dépenses de personnels non ventilées car intervenants au profit de plusieurs domaines d'intervention, les services fonctionnels, comme les finances, le service des Assemblées, l'informatique, la communication...

Développement durable

La Mission Développement Durable (MDD) est en charge d'animer l'ensemble de la démarche Développement Durable de la collectivité, que ce soit en interne ou avec les partenaires extérieurs. En plus de son rôle de relais auprès des autres services, elle pilotera des actions nécessitant des crédits de fonctionnement estimés à 24 500 €, notamment pour :

- la formation des élus, en lien avec le cabinet, en organisant une journée thématique annuelle avec des visites sur sites
- la formation des agents, sur une thématique ciblée, en fonction du contexte et des besoins recensés
- la communication sur la démarche de développement durable de la collectivité, en interne et en externe (dont le document annuel réglementaire « rapport sur la situation en matière de Développement Durable » et le tableau de bord annuel de l'énergie)
- l'organisation de manifestations/temps forts au cours de la Semaine Européenne de Développement Durable
- un appel à projets DD en faveur des services de la collectivité pour faciliter la réalisation d'actions ciblées en faveur du développement durable par ces derniers. Une partie de ces actions pourra nécessiter des crédits de fonctionnement, mais la Mission Développement Durable pilotera également une enveloppe de crédits d'investissements (18 000 €) à utiliser dans le cadre de cet appel à projet.

Elle porte également la politique de soutien à l'apiculture qui subventionne l'installation d'essaims d'abeilles sur des terrains appartenant à la collectivité (850 €). Cela contribue au maintien d'une activité traditionnelle et économique, tout en favorisant la biodiversité et la pollinisation.

Une journée sur cette thématique a eu lieu en novembre 2015 à l'hôtel du Département à destination des élus et des agents, et sera vraisemblablement réitérée en 2016 suite à l'accueil favorable qu'elle a reçu.

AGENDA 21 ET PLAN CLIMAT ENERGIE

Outil concret de mise en œuvre du Développement Durable (DD), un Agenda 21 répond au principe de responsabilité partagée entre les acteurs concernés et conduit à cinq finalités, telles que décrites dans le cadre de référence proposé au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement : lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère; préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources; cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations; épanouissement de tous les êtres humains; dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Après le vote par l'Assemblée Départementale, le 30 octobre 2014, du plan d'actions détaillé de l'Agenda 21 et l'intégration des actions dans les dialogues de gestion, chaque direction et service de la collectivité aura dans ses objectifs la réalisation des actions dont il est pilote ou référent.

En amont de l'adoption de l'Agenda 21, la collectivité a adopté en juillet 2013 son Plan Climat Énergie (PCE), conformément à ses engagements en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et au décret du 11 juillet 2011. Les actions contenues dans le PCE doivent permettre de réduire les émissions de gaz à effets de serre et également les dépenses de fonctionnement du Département et sa dépendance aux énergies fossiles. Elles ont été mises en œuvre progressivement depuis 2014.

➤ **Optimisation des consommations d'énergie**

➤ Audits énergétiques des collèges

Une opération d'envergure, initiée en 2014 pour les 6 collèges départementaux les plus énergivores (étude d'optimisation des consommations énergétiques, des installations de chauffage et de l'occupation des locaux afin d'en rationaliser les usages) a permis d'ores et déjà, sans parler de travaux d'investissements mais bien d'optimisation et de réglage des équipements actuels, d'envisager des économies d'énergie conséquentes.

Cette étude s'est poursuivie sur 3 autres collèges en 2015 et partiellement sur 13 autres collèges par la mise à jour des plans de masse des bâtiments concernés. Elle associe les équipes de direction et les gestionnaires des collèges.

L'année 2016 verra la poursuite de la programmation d'audits sur 3 autres collèges (20 000 €), ainsi qu'un audit spécifique ciblé sur le fonctionnement du système de chauffage et de climatisation des Archives Départementales (environ 20 000 €). Une recette de 21 000 € est inscrite au budget pour cette action et correspond à une aide de l'ADEME pour la période 2015-2016.

➤ AMO maintenance des collèges

Parallèlement, une AMO sur la maintenance des collèges a été lancée en 2015, afin d'harmoniser les contrats et de maîtriser les consommations des bâtiments. La première phase de diagnostic et de proposition de scénarios est terminée. La phase de recrutement des entreprises débute et se poursuivra en 2016, ainsi qu'un accompagnement par le prestataire pour le suivi des contrats de maintenance sur la première année (11 000 €).

➤ AMO fourniture d'énergie

Un cahier des charges va être rédigé pour lancer une AMO sur la fourniture d'énergie de tous les bâtiments du Département (9 000 €). L'objectif est d'étudier la pertinence des contrats souscrits auprès de l'UGAP courant 2015 pour certains sites et de voir quelles opportunités s'offrent à la collectivité en termes d'approvisionnement (part d'énergies renouvelables, économies budgétaires, etc.).

➤ Certificats d'Économies d'Énergies

Afin de valoriser au mieux les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), notamment pour tous les travaux liés au patrimoine bâti, leur gestion est centralisée depuis 2014 par le référent énergie. Le partenariat engagé avec EDF en 2015 pour le rachat des CEE a pris fin. Les CEE de 2016 seront valorisés uniquement via la société CertiNergy. La recette totale attendue est de 25 000 € environ.

➤ Perspectives

Dans le contexte actuel de baisse du prix des énergies fossiles, il est envisagé de consacrer les économies réalisées à la rénovation thermique, au remplacement ou à la modernisation des installations de chauffage des bâtiments de la collectivité. Cela représente environ 150 000 euros sur 2015 à réinvestir en 2016, sur les budgets des services en charge du patrimoine bâti.

Le décret du 11 juillet 2011 impose également aux collectivités de plus de 50 000 habitants de réaliser un Bilan d'Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) tous les trois ans, pour évaluer si les objectifs (locaux et nationaux) de réduction des GES sont atteints. Le Département doit donc effectuer courant 2017 un BEGES sur l'année 2016, pour répondre à la réglementation et pour savoir si l'objectif fixé de -10% à l'horizon 2018 pour la Meuse est en bonne voie (environ 30 000 €).

Ressources Humaines

BILAN DE L'EXERCICE 2015

L'exercice 2015 se termine conformément aux prévisions établies.

Il convient de noter la poursuite des efforts préalablement engagés depuis plusieurs années par le Département dans la maîtrise des dépenses de personnel.

Il convient également de préciser que la progression des dépenses de personnel, si maintenue soit-elle, est due pour une partie non négligeable, à l'impact des mesures nationales.

En effet, si le gel du point d'indice limite depuis plusieurs années l'accroissement de la masse salariale, la mise en œuvre concomitante du reclassement indiciaire des agents de catégories C et B, l'augmentation des cotisations retraite ou encore le maintien de la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA), pèsent de façon non négligeable sur l'évolution de nos dépenses de personnel avec des effets cumulatifs d'un exercice à l'autre.

Au-delà de ces évolutions subies, la collectivité a su circonscrire l'augmentation de ses dépenses de personnel sur les périmètres impactés par ses choix d'organisation. En effet, fin 2014, le Département a entrepris un vaste chantier de modernisation de ses services sociaux pour répondre aux nouvelles attentes des « usagers » et optimiser ses interventions de proximité.

L'année 2015 a donc été marquée par la prise en compte en année pleine, des coûts induits par cette réorganisation des services sociaux.

Parallèlement et comme pressenti lors du dernier exercice budgétaire, la masse salariale des Assistants familiaux s'est stabilisée sur une moyenne de 333 enfants accueillis alors même que le BP 2015 était construit sur une moyenne de 344 enfants conformément à la progression constatée en 2014. Ce resserrement est lié essentiellement aux places actuellement disponibles en famille d'accueil. Par voie de conséquence, les dépenses sur le chapitre 65 liées à la part « entretien » versée aux Assistants familiaux est en légère diminution.

CONTEXTE DE L'ANNEE 2016

Le budget prévisionnel 2016 est fixé à hauteur de 50.9 M€, il présente une augmentation globale des charges de personnel de 0.8 % avec une progression de 1 % sur le chapitre 12, contrebalancée par une baisse d'environ 11 % sur les chapitres 11 et 65.

Cette augmentation tient compte sur le périmètre actuel de la masse salariale des effectifs départementaux de l'augmentation mécanique liée notamment aux mesures décidées au niveau national telles que la revalorisation du SMIC, les augmentations de cotisation patronale vieillesse ainsi que de la prise en compte, entre autres, du glissement vieillesse technicité (GVT) et de l'effet de Noria.

Par ailleurs, il a aussi été pris en compte les moyens supplémentaires demandés dans le cadre de la poursuite des réorganisations sectorielles notamment sur les champs de l'action sociale (Maisons des solidarités, Direction enfance famille, etc.).

De même, il a également été pris en compte les évolutions législatives notamment la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement dite loi ASV, dans sa déclinaison en nouveaux champs d'activités et en moyens supplémentaires associés (Direction Autonomie).

Enfin, en raison du manque de lisibilité dans la parution des décrets d'application relatifs à la mise en place des différentes dispositions issues du protocole de modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations dit PPRC, celles-ci n'ont pas été budgétisées.

LES MESURES PRISES EN COMPTE

Pour ce budget, les « mesures générales » définies sur le plan national ont été prises en compte :

- Revalorisation du SMIC, augmentation cotisation patronale vieillesse, etc.

De même que les « mesures individuelles » propres aux effectifs de la collectivité :

- Glissement vieillesse technicité (GVT) qui est établi à hauteur de 0,80 % de la masse salariale. Il correspond à la prise en compte de la « vieillesse » c'est-à-dire l'ancienneté des agents (avancement d'échelon) et de la « technicité » c'est-à-dire la professionnalisation des agents et leur évolution de carrière (avancement de grade).
- Effet de noria qui est établi à hauteur de 0.55 % de la masse salariale et qui prend en compte notamment le différentiel de salaires entre les agents qui partent (retraite, mobilité, ...) et ceux qui sont recrutés

À noter également, la prise en compte de la baisse de la cotisation du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). En effet, la loi de finances 2016 confirme une réduction de la cotisation du CNFPT portant le taux à 0,9 % en place de 1 %, ce qui baisse d'environ 21 975 € la cotisation.

LES DEPENSES DE PERSONNEL « ASSISTANTS FAMILIAUX »

La masse salariale des Assistants familiaux s'est stabilisée.

La proposition budgétaire est établie sur une moyenne de 333 enfants pris en charge par 204 assistantes familiales sur l'année.

Le calcul de la masse budgétaire intègre également une prévision de revalorisation du SMIC.

LE BUDGET ANNEXE DU PARC DEPARTEMENTAL

Les conditions d'intégration des Ouvriers de parc et d'atelier (OPA) se poursuivent jusqu'au 1^{er} janvier 2017 conformément au décret d'application n°2014-456 du 6 mai 2014 qui fixe les conditions d'intégration dans les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale des OPA.

En 2015, 5 agents du Parc ont sollicité leur intégration au sein des effectifs départementaux. Celle-ci n'a pas eu d'impact sur les dépenses de personnel ; en effet le coût associé pour les agents qui optent, vient en déduction du fonds de concours versé à la Direction départementale des territoires (DDT).

Pour mémoire, la phase de droit d'option pour les OPA s'étend du 1^{er} janvier 2015 au 1^{er} janvier 2017.

UNE ACTUALITE LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE AU CŒUR DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2016 s'inscrit dans un contexte d'évolution législative et réglementaire qui a des incidences fortes et profondes en matière de gestion des ressources humaines.

Au-delà de la parution attendue de nombreux décrets d'application associés, ces évolutions présentent aussi et surtout dans leur prise en compte d'engager un travail préparatoire et concerté avec les organisations syndicales, en vue d'adapter notamment les procédures et règles de gestion interne.

Cette actualité concerne notamment :

- **Protocole de Modernisation des parcours professionnels, des carrières, des rémunérations et à l'avenir de la fonction publique** dit PPCR, procède notamment à une rénovation profonde des carrières et à une amélioration des niveaux de rémunération des fonctionnaires.

L'article 148 de la loi n°2015-1785 du 29 décembre 2015 de finances 2016 prévoit, d'ores et déjà, la mise en place de plusieurs dispositions notamment la fin de l'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale assorti d'un calendrier prévisionnel de mise en œuvre. Les décrets d'application sont attendus courant de l'année 2016.

Par ailleurs, en matière de politique de rémunération, le PPCR prévoit aussi une restructuration des grilles de rémunération avec un rééquilibrage entre le traitement indiciaire et les primes par la transformation d'une partie de ces primes en points d'indice.

- **Rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** qui est une nouvelle obligation juridique instaurée par loi n°2012-347 du 12 mars relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant dispositions relatives à la fonction publique, loi dite Sauvadet. Celle-ci introduit l'obligation pour l'ensemble des employeurs publics, de présenter devant le comité technique, dans le cadre du bilan social un rapport relatif à l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- **Décret n°2015-1912 du 29 décembre 2015 portant diverses dispositions relatives aux agents contractuels de la fonction publique territoriale** avec notamment la mise en place de nouvelles règles au 1^{er} janvier 2016 sur les conditions d'emploi, de gestion, de reclassement et de fin de fonctions pour les agents contractuels de droit public.
- **Décret n°2016-151 du 11 février 2016 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique et la magistrature**, ce texte a vocation à préciser les conditions et les modalités de mise en œuvre du télétravail.

LA POURSUITE DES ACTIONS ENGAGEES :

- **Politique en faveur du Handicap : conventionnement FIPHFP**

Les actions engagées en 2014 et 2015 dans le cadre de la politique en faveur du Handicap commencent à porter leurs fruits. Cela s'explique notamment par le partenariat avec Cap Emploi, les actions de sensibilisation et le recours à des financements pour des aides en matière de maintien en emploi (aménagement de poste) auprès du Fonds d'insertion pour les personnes handicapés dans la fonction publique (FIPHFP).

	Année 2014 (01.01.2013)	Année 2015 (01.01.2014)	Année 2016 (01.01.2015) <u>Prévision</u>
Taux d'emploi	2,95 % des effectifs	3,33 % des effectifs	4,22 % des effectifs
Contribution FIPHFP	200 260 €	171 752 €	120 000 €

Ces résultats sont encourageants avec le constat simultané d'une augmentation du taux d'emploi et de la diminution de la cotisation.

Pour optimiser et poursuivre les efforts, la collectivité s'engage en 2016 dans un projet de conventionnement avec FIPHFP qui se concrétisera par la signature d'une convention triennale au 1^{er} janvier 2017.

Ce conventionnement avec le FIPHFP permettra de rendre visible la politique en faveur des personnes en situation de handicap autour d'un programme pluriannuel d'actions, de mobiliser et impliquer l'ensemble du personnel autour d'un projet collectif, de disposer d'un préfinancement dès la signature de la convention et de faciliter l'instruction des dossiers de demande de financement auprès de l'organisme.

➤ **Santé et sécurité au travail : plan pluriannuel d'actions de prévention dit PAP**

L'évaluation des risques professionnels de l'ensemble des agents de la collectivité y compris des Assistants familiaux vient de se finaliser, elle se formalise dans un livrable intitulé « Document Unique ».

L'année 2016 aura pour objet d'établir sur la base, entre autres, de ce « Document Unique » et dans une démarche concertée avec les encadrants et les organisations syndicales un plan pluriannuel triennal d'actions de prévention des risques professionnels dont le lancement opérationnel est envisagé au 1^{er} janvier 2017.

LES PRINCIPAUX PROJETS ET ECHEANCES :

➤ **Mise en place de la loi NOTRÉ : la prise en compte des impacts en matière de gestion des ressources humaines et des évolutions dans les modes de gestion et de travail**

Troisième volet de la Réforme territoriale, la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la république dite loi NOTRÉ publiée 8 août dernier au journal officiel, confirme la montée en puissance des Régions, des Intercommunalités et conforte le Département dans sa compétences de solidarité.

Ce nouveau paysage des collectivités territoriales entraîne une redéfinition des périmètres d'intervention, des transferts de compétences à opérer et des évolutions dans les modes de gestion, d'intervention et de partenariat du Département.

L'installation des nouvelles régions et l'appropriation de la loi NOTRÉ est en cours, force est de constater qu'à ce jour de nombreuses incertitudes demeurent. Celles-ci impactent pourtant à court et à moyen terme la gestion des ressources humaines. En effet, au-delà des périmètres directement impactés tels que le transfert de la compétence transport, l'économie ou encore la gestion des déchets, plus globalement des choix en matière de gestion ainsi qu'une redéfinition de l'organisation générale devront être opérés.

En matière de politique de gestion des ressources humaines l'enjeu pour la collectivité sera d'accompagner le changement à la fois dans sa dimension collective vis-à-vis des services impactés (suivi de l'activité en période transitoire, évolution des missions, etc.) mais aussi dans sa dimension individuelle vis-à-vis des agents rattachés à ces services impactés (principe dérogatoire en matière de recrutement, repositionnement, accompagnement dans la définition d'un projet professionnel, etc.).

➤ **Accompagner la modernisation de l'administration pour améliorer le service rendu aux Meusien(ne)s, un enjeu de gestion des ressources humaines**

La Direction des Ressources Humaines devra poursuivre sa mission d'accompagnement des services et des agents au changement tant dans le cadre des projets internes de réorganisation de service, de transformations des organisations et d'adaptation des métiers (Maisons des solidarités, Direction enfance famille, etc.) mais aussi dans les évolutions organisationnelles générales liées à la mise en place de la loi NOTRÉ.

Par ailleurs, la prise en compte de l'accompagnement au changement en matière de modernisation et d'évolution des modes de gestion liée, entre autres, à la numérisation du travail devra être engagée notamment dans le cadre de la mise en place du nouvel Intranet MOSA (communication 2.0) mais également en prévision de la mise en œuvre du futur schéma directeur de la dématérialisation.

➤ **Dialogue social : maintien d'un dialogue social de qualité dans un contexte d'évolution législative et réglementaire important**

L'année 2015 a été notamment dédiée à l'installation des nouvelles instances consultatives suite aux élections professionnelles de décembre 2014.

Ce cadre rénové des instances consultatives conjugué avec l'actualité législative et réglementaire récente et structurante, est propice pour engager une concertation, un travail partagé et co construit avec les organisations syndicales dans la mise en œuvre de ces différentes évolutions notamment par l'adaptation des procédures et règles de gestion interne.

LES MOYENS NOUVEAUX DU BUDGET GENERAL

POSTES PERMANENTS

Création de poste

- 1 Technicien d'exploitation, Service infrastructures informatiques, cadre d'emploi Technicien territorial (catégorie B), à temps complet, pour renforcer le service dans un contexte de numérisation du travail,
- 1 Technicien bâtiment, Service exploitation bâtiment, cadre d'emploi Technicien territorial (catégorie B), à temps complet, en renforcement de notre politique patrimoine via une pérennisation de renfort,
- 1 Technicien bâtiment, Service exploitation bâtiment, cadre d'emploi Technicien territorial (catégorie B), à temps complet, en renforcement de notre politique patrimoine,
- 1 Référent ASE, Délégation territoriale Sud, cadre d'emploi Assistant socio-éducatif (catégorie B), à temps complet, dans un contexte de mise en place des Maisons de la solidarité et de pérennisation du renfort,
- 1 Référent ASE, Délégation territoriale Sud, cadre d'emploi Assistant socio-éducatif (catégorie B), à temps complet, dans un contexte de mise en place des Maisons de la solidarité et de dimensionnement des moyens,
- 1 Psychologue, Direction enfance famille, cadre d'emploi Psychologue territorial (catégorie A), à temps complet, dans un contexte de mise en place des Maisons de la solidarité et de dimensionnement des moyens,
- 1 Assistant administratif, Direction autonomie, cadre d'emploi Adjoint administratif (catégorie C), à temps complet, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV,
- 1 Instructeur APA, Service prestation, cadre d'emploi Rédacteur territorial (catégorie B), à temps complet, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV,
- 1 Référent gérontologique, Service prévention, cadre d'emploi Assistant socio-éducatif (catégorie B), à temps complet, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV,

Budgétisation de poste

- 1 Chargé de la gestion des déchets, Service environnement, cadre d'emploi Ingénieur territorial (catégorie A), à 50 %, dans le cadre de la politique de gestion des déchets et de mise en œuvre de la loi NOTRÉ par le transfert de compétence à la Région,

Redéploiement de poste

- 1 Chef de service, Secrétariat général des solidarités, cadre d'emploi Attaché territorial (catégorie A), à temps complet, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRÉ et du redéploiement des moyens,

POSTES NON PERMANENTS

10 Apprentis, 10 Contrats aidés et 7 services civiques

LES MOYENS NOUVEAUX DU BUDGET ANNEXE PARC

POSTES PERMANENTS

Création de poste (neutre en équilibre financier)

Pour cette 2^{ème} année de droit d'option, 5 agents du Parc ont sollicité leur intégration au sein des effectifs départementaux. À ces 5 demandes d'intégration dans un cadre d'emploi de la Fonction publique territoriale, s'ajoutent 2 créations de postes destinées à accueillir des agents recrutés suite à des départs en retraite d'Ouvrier du parc et d'atelier (OPA) n'ayant pas fait valoir leur droit d'option :

- 1 Adjoint technique (catégorie C), à temps complet, dans le cadre d'un départ en retraite,
- 2 Agents de maîtrise (catégorie C), à temps complet, contexte d'intégration droit d'option,
- 3 Techniciens territoriaux (catégorie B), contexte d'intégration droit d'option,
- 1 Technicien territorial (catégorie B), création en prévision d'un départ en retraite.

AJUSTEMENT DU TABLEAU DES EFFECTIFS (EVOLUTIONS DE CARRIERES ET MOUVEMENTS DE PERSONNEL)

Dans le cadre de la gestion de carrière des collaborateurs du Département, de la mise à jour du tableau des effectifs suite aux mouvements de personnel opérés dans le cadre des réorganisations sectorielles, aux mobilités internes ou aux recrutements externes, la transformation des postes suivants s'avère nécessaire sans incidence budgétaire en dépenses :

Cadre d'emploi initial	Cat.	Cadre d'emploi de transformation	Cat.	Direction	Motif
Rédacteur	B	Attaché	A	Direction des ressources humaines	Concours
Ingénieur	A	Technicien	B	Service entretien travaux neufs	Recrutement
Assistant socioéducatif	B	Conseiller socioéducatif	A	Service protection de l'enfance	Mobilité interne
Attaché	A	Assistant socioéducatif	B	Délégation territoriale Sud	Mobilité interne
Ingénieur	A	Rédacteur	B	Service aménagement	Mobilité interne
Conseiller socioéducatif	A	Assistant socioéducatif	B	Maisons de la solidarité Stenay	Mobilité interne
Attaché	A	Conseiller socioéducatif	A	Maisons de la solidarité Couten	Mobilité interne
Rédacteur	B	Attaché	A	Service Affaires européennes	Recrutement
Attaché	A	Assistant socioéducatif	B	Développement social territorial	Mobilité interne
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Service achats services	Mobilité interne
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Maisons de la solidarité Ligny	Mobilité interne
Technicien	B	Rédacteur	B	Service exploitation bâtiment	Mobilité interne
Technicien	B	Adjoint technique	C	Service achats services	Mobilité interne
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Secrétariat général des solidarités	Recrutement
Adjoint administratif	C	Rédacteur	B	Service archives départementales	Mobilité interne
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Maisons de la solidarité Vaucouleurs	MDS
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Maisons de la solidarité Stenay	MDS
Technicien	B	Agent de maîtrise	C	Service exploitation bâtiment	Mobilité interne
Adjoint technique	C	Adjoint administratif	C	Service achats services	Recrutement
Assistant socioéducatif	B	Attaché	A	Délégation territoriale Nord	Recrutement
Adjoint du patrimoine	C	Assistant de conservation	B	Service conservation des musées	Recrutement
Technicien	B	Ingénieur	A	Direction des finances	Recrutement
Adjoint technique	C	<i>Adjoint technique établissements *</i>	C	Service éducation – col. Commercy	Mobilité interne
Adjoint technique	C	<i>Adjoint technique établissements *</i>	C	Service éducation – col. Vaucouleurs	Mobilité interne
<i>Adjoint technique établissements *</i>	C	Adjoint technique	C	Service éducation – col. Vaucouleurs	Mobilité interne
Technicien	B	Agent de maîtrise	C	ADA Stenay – centre d'exploitation	Recrutement
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Maisons de la solidarité Étain	MDS
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Maisons de la solidarité Stenay	MDS
Rédacteur	B	Adjoint administratif	C	Maisons de la solidarité Couten	Recrutement
Attaché	A	Assistant socioéducatif	B	Maisons de la solidarité Revigny	MDS
Attaché	A	Assistant socioéducatif	B	Maisons de la solidarité Étain	MDS
Attaché	A	Assistant socioéducatif	B	Maisons de la solidarité Saint Mihiel	MDS
Agent de maîtrise	C	Technicien	B	Parc départemental	Recrutement
Adjoint administratif	C	Rédacteur	B	Service prestation	Concours
Rédacteur	B	Attaché conservation patrimoine	A	Service Culture	Redéploiement
Agent de maîtrise	C	Technicien	B	Service entretien travaux neufs	Dimensionnement

*Adjoint technique des établissements d'enseignement

L'évolution en cours du Service Exploitation Bâtiments a pour objectif essentiel de s'organiser afin d'assurer ses missions avec fluidité, réactivité et sécurité. La création d'une assistance téléphonique (hotline) a permis de mieux calibrer l'activité.

Plusieurs actions seront engagées en 2016 :

- consolidation de la démarche de prise en compte des demandes d'intervention d'urgence sur les bâtiments (collèges, bâtiments administratifs départementaux) formulées par les occupants.
- mise en place de nouveaux marchés pour pouvoir faire réaliser les travaux externalisés de maintenance corrective dans des conditions mieux maîtrisées, notamment au niveau de leur prix.
- rationalisation des espaces occupés afin de diminuer les coûts de fonctionnement

Une démarche d'expertise interne est conduite afin de déterminer des pistes d'amélioration de l'activité du service et d'adapter ressources et missions. Ainsi restructuré et consolidé par les ressources humaines nécessaires, des travaux d'amélioration seront poursuivis :

- mise en conformité des ascenseurs et monte-charges
- mise en conformité des installations électriques ou gaz par rapport aux exigences réglementaires ;
- aménagements des locaux dans les Maisons de la Solidarité afin de répondre à l'évolution des besoins ;
- améliorations de la sûreté des sites (notamment les collèges)
- adaptation des lave-vaisselles dans la restauration des collèges (exemple collège Commercy)
- amélioration du câblage informatique dans les collèges et les sites administratifs
- réalisation de divers petits travaux de maintenance générant des plus-values entrant dans le cadre des investissements.

Enfin, le service va reprendre en charge les marchés de maintenance des collèges (dans le domaine du chauffage notamment). La délégation faite jusqu'à présent aux collèges dans ce domaine a montré ses limites. C'est particulièrement vrai dans le domaine des exigences techniques d'entretien qui n'était pas toujours assurée au niveau adapté pour assurer une pérennité optimum des installations.

Afin de planifier et d'anticiper, la connaissance du patrimoine immobilier devra trouver une réalité. L'inventaire patrimoine devra être créé et mis à jour, avec la traçabilité des interventions réalisées. Chaque bâtiment clairement recensé et cartographié avec ses composantes, la programmation des entretiens récurrents gagnera en lisibilité et prévision, permettant l'anticipation et un plan de charges humain et financier pluriannuel. Une expertise des besoins en maintenance bâtiments sera ainsi possible et conduite afin de limiter les interventions curatives au profit d'une maintenance préventive.

Dans le cadre d'une réflexion globale, en intégrant la future réforme territoriale, l'optimisation ou l'adaptation des locaux actuels et des surfaces, permettra à l'ensemble de l'Administration d'assurer ses missions dans de meilleures conditions, notamment à l'Hôtel du Département. La même logique de réflexion doit être conduite sur les surfaces réellement à utiliser dans les collèges : la diminution des budgets de fonctionnement ne pourra en faire l'économie.

Le département assure aussi la gestion d'une partie des bureaux et logements des gendarmeries de Meuse. Il semble envisageable de céder ce patrimoine à des opérateurs, ce qui permettrait une valorisation pour le département.

Une analyse des possibilités de cession sera engagée en 2016 afin de proposer le montage qui semblera le plus adapté pour la gestion des gendarmeries actuellement départementales.

En conjuguant ces différentes thématiques, les budgets de fonctionnement et d'investissement sont ajustés au plus près, les ressources humaines seront adaptées à cette augmentation de l'activité. La priorité sera donnée aux obligations réglementaires, lors des arbitrages concernant des travaux d'amélioration.

Systemes d'Information et Logistique

Réorganisée depuis 2015, la Direction des Systèmes d'Information et de l'Administration Générale doit, au-delà de la gestion récurrente, discerner des points d'ajustement et des modifications organisationnelles à conduire au cours de l'année 2016 dans la perspective de la mise en œuvre de la réforme territoriale.

Globalement, l'activité de la direction reposera sur cinq piliers essentiels

- optimisation des moyens et adaptation des ressources humaines internes en fonction des activités (secteur administratif et technique à consolider en effectif) que ce soit interne à la direction (expertise et une professionnalisation accrues nécessitent) ou externe par la désignation de référents (relais locaux) dans les services/directions sur les sites afin de permettre réactivité et fluidité.
- pilotage en mode projet, conforté par la mise en évidence des ressources humaines à mobiliser (plan de charges) et une programmation plus fine
- clarification des règles d'usage organisée au travers de chartes d'usage (charte véhicule, charte informatique, charte du temps permettant de clarifier le contexte d'usage des moyens de communication moderne – téléphone, mail, sms- dans un milieu professionnel et l'impact sur le temps privé)
- aide à la décision par une approche décisionnelle, notamment au travers du système d'information (intégrant la dimension géographique).
- Mise en conformité de nos infrastructures (ascenseurs, câblage, ...)

SYSTEMES D'INFORMATION

Pour sa composante des systèmes d'information, l'objectif sera de continuer la transition numérique et la modernisation de l'administration engagée en faisant appel aux cofinanceurs.

En 2013, le schéma directeur des systèmes d'information a recensé dans le cadre d'un plan d'actions sur 4 ans une cinquantaine de projets convergeant vers la Relation à l'Usager, la Modernisation des Services et la Sécurisation des infrastructures informatiques.

2016 verra la concrétisation d'un certain nombre d'entre eux :

- refonte des sites intranet et internet meuse.fr avec une ouverture de e-services vers l'utilisateur des services départementaux
- mise en œuvre de l'outil métier de gestion des archives départementales
- détermination du plan de développement de la dématérialisation au sein de la collectivité, avec pour perspective la mise en œuvre d'une gestion électronique de documents

Ces actions de modernisation du fonctionnement de l'administration départementale sont en phase avec les évolutions sociétales engendrées par la révolution numérique et digitale engagée. L'Europe, l'Etat et la Région soutiennent ces mutations auxquelles toute administration est aujourd'hui confrontée en cofinçant, pour les territoires ruraux, à hauteur maximale de 70 % les investissements nécessaires. Ainsi, chaque projet d'investissement sera conduit dans une démarche de demande de subventions tout en restant très vigilant à la maîtrise des frais de fonctionnement induits et en ayant recours à des technologies novatrices.

Le domaine des Systèmes d'Information s'organisera autour de quatre axes principaux :

CONSOLIDER LA QUALITE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES RENDUS

- modernisation du service de hotline
- déploiement d'outils adaptés (outil de centre d'assistance « helpdesk », de supervision et de déploiement)
- accompagnement ciblé auprès des utilisateurs par des formations spécifiques

SECURISER NOS INFRASTRUCTURES

- renouvellement de l'infrastructure de stockage en incluant un plan de reprise d'activité et la redondance de la salle serveur
- disparition de matériels obsolètes ou non sécuritaires (système d'exploitation non maintenu par l'éditeur ou non évolutif)
- Fiabilisation de nos interconnexions
- Migration vers de nouvelles versions logicielles : bureautique (office), nouvelle infrastructure d'accès à nos applications (RDS)

DEPLOYER ET MODERNISER NOS OUTILS

- implantation d'une solution wifi sur la plupart des sites afin d'offrir l'accès au réseau du département depuis les salles de réunion des différents sites et un accès internet en wifi public pour les sites accueillant du public
- étude de la mise à disposition d'un dispositif d'affichage dynamique (écran d'information) pour les sites accueillant du public, notamment les MDS
- poursuite du déploiement de la téléphonie sur IP
- adaptation du parc d'impressions (copieurs, imprimantes) aux besoins et usages dans un contexte de diminution des coûts

DEFINIR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET L'IMPLANTATION D'OUTILS STRUCTURANTS

- élaboration du schéma directeur de la dématérialisation et mise en œuvre d'un outil de gestion électronique de documents
- mise en œuvre d'un parapheur électronique
- élaboration d'un schéma directeur du SIG (système d'information géographique)

Un point de vigilance est à assurer sur les coûts de maintenance. En effet, la mise en œuvre d'outils génère de la maintenance informatique dont les coûts sont de plus en plus importants. Un équilibre devra alors être cherché entre l'acquisition d'outils générant des frais de maintenance (annuellement environ 20% de l'achat), la mutualisation entre collectivité (exemple de la SPL Xdemat) et le renfort de ressources humaines internes permettant l'adaptation très fine des outils à nos usages.

ACHATS ET SERVICES

Le Service Achats et Services continuera sa stratégie de maîtrise/réduction de coûts sur des périmètres ciblés. Agir, c'est connaître : la mise en œuvre d'un suivi analytique sera amorcée afin de déterminer les centres de coûts et l'appréciation financière au plus juste du service rendu. Des exemples pourraient être l'usage des véhicules ou l'achat de fournitures de bureau.

Afin d'assurer sa fonction achat, le service devra :

- monter en compétences juridiques afin de mettre en place les outils nécessaires à l'activité de la direction (établissement des marchés en matières de fournitures courantes et services -traiteurs, contrats de maintenance, ...- ou de travaux -électricité, plomberie, peinture, plâtre, ascenseur, ...)

- assister les services dans leurs demandes (détermination des besoins, adéquation de la procédure à adopter, regroupement des achats, ...) et s'assurer de la concentration des achats au sein du service Achats

Plusieurs axes d'optimisation de l'activité seront suivis :

- diminution des coûts de fonctionnement par l'usage du numérique et de la dématérialisation : invitations, impressions, expéditions numériques
- expertise de la fonction transports par l'analyse des usages des véhicules de services, de leurs affectations et des frais de déplacements, ainsi que par le renouvellement par des véhicules moins consommateurs
- mutualisation des moyens, y compris entre collectivités
- clarification des règles (charte véhicule, ...)

Contractualisation

Dans l'attente de la négociation d'un seul CPER 2015-2020 pour la région ACAL prévue à la revoyure fin 2016, l'État et la Région ACAL poursuivront la mise en œuvre des CPER des 3 anciennes régions par le lancement d'appels à projets thématiques.

Aussi, en application de la convention de déclinaison du Contrat de Plan État-Région lorrain 2015-2020 signée avec l'État et la Région Lorraine, le Département s'appuiera sur son programme d'animations développé autour des programmes européens 2014-2020 pour informer et accompagner les services départementaux et les acteurs des territoires dans la mobilisation des crédits de l'État et de la Région au titre du CPER lorrain.

Outre la défense des intérêts meusiens au sein des Comités régionaux de programmation et de suivi du CPER lorrain 2015-2020, le Département poursuivra aussi son engagement à défendre l'accompagnement régional des dynamiques rurales de tous les territoires meusiens, dont celles des 3 pôles urbains (Bar-le-Duc, Commercy, Verdun), dans le cadre des négociations qui seront rouvertes lors de la clause de revoyure fin 2016 pour aboutir à un seul CPER 2015-2020 de la région ACAL.

Dans cette perspective, mais aussi dans l'optique d'amplifier la voix des territoires meusiens au sein de la région ACAL grâce au renforcement du débat démocratique entre les différents niveaux, régional, départemental et infra-départemental, le Département proposera aux structures intercommunales, aux 3 pôles urbains, aux pays et aux associations représentant les communes (Association des Maires, Association des Maires ruraux) de se rassembler dans une instance départementale de concertation animée par le Département permettant d'échanger, de partager et d'adopter des orientations stratégiques communes pour la Meuse sur les questions régionales (politiques régionales, schémas régionaux...), qui pourront ensuite être défendues ensemble par tous les représentants meusiens membres de l'instance régionale ad hoc, la Conférence Territoriale de l'Action Publique de la Région ACAL.

FINANCEMENTS EUROPEENS

Après une période transitoire de fin de programmation européenne 2007-2013 et de mise en œuvre partielle de la nouvelle programmation européenne 2014-2020, l'ensemble des programmes européens peuvent enfin tous être mis en œuvre par le lancement d'appels à projets en 2016.

Aussi, avec l'appui des Autorités de gestion des programmes (État, Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, GECT Interreg VA Grande Région, Région wallonne/ Conseil régional Nord Pas-de-Calais Picardie) et des Centres de ressources (Carrefour des Pays Lorrains, Cristeel), le Département renforcera ses missions d'assistance-conseils auprès des services départementaux et des acteurs des territoires afin d'optimiser davantage le plan de financement des projets meusiens par une mobilisation accrue des crédits européens.

Il s'agira d'abord, d'informer les services départementaux et les acteurs locaux sur les possibilités et les modalités de cofinancement des programmes européens dans le cadre de réunions d'information et de rencontres techniques. Puis, il s'agira, dans le cadre d'ateliers d'accompagnement et d'entretiens individuels, de les accompagner dans le montage des projets (optimisation du portage de la maîtrise d'ouvrage ; recadrage du projet au vu des exigences des programmes européens ; recherche de partenaires ; optimisation du plan de financement avec recherche de cofinancements européens et de contreparties nationales) et dans le montage des dossiers de demande de subvention européenne.

L'équipe d'ingénierie financière du Département assurera l'animation territoriale sur l'ensemble de la Meuse (diffusion d'informations, réunions d'information, permanences-conseils...) dans le cadre des partenariats noués avec les structures intercommunales et les GAL Leader (Pays Barrois, Pays de Verdun, Parc naturel régional de Lorraine).

Outre la défense des intérêts meusiens au sein des Comités régionaux de programmation et de suivi des fonds européens 2014-2020, le Département veillera aussi, dans l'exercice de ses compétences définies par la loi NOTRÉ, à optimiser davantage l'accompagnement des projets des acteurs des territoires qui s'inscrivent dans les stratégies locales de développement des GAL Leader et éligibles au FEADER.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme opérationnel national FSE 2014-2020, le Département sera amené à dresser le bilan du pilotage et de la gestion de la subvention globale FSE pour la 1^{ère} période 2014-2016 pour laquelle l'État lui a délégué une enveloppe FSE de 2.55 M€ (une demande d'enveloppe financière FSE complémentaire est encore à l'étude), et à négocier la délégation d'une nouvelle enveloppe FSE pour la nouvelle période d'exercice 2017-2020 dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles actions du PDI/PTI.

Enfin, afin de saisir les opportunités liées à la position stratégique exceptionnelle de notre nouvelle région transfrontalière au carrefour de 4 pays au cœur de l'Europe (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse), le Département poursuivra ses réflexions sur une éventuelle politique départementale de coopération transfrontalière, au vu des nouvelles orientations de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, dans le cadre de sa compétence d'attribution « Action Extérieure des Collectivités Territoriales » définie par l'article L 1115-1 du CGCT non modifié par la loi NOTRÉ qui prévoit la possibilité pour le Département de mettre en œuvre ou soutenir toute action de coopération transfrontalière dans l'exercice de ses compétences (Solidarité territoriale, Action sociale et médico-sociale, Insertion sociale et professionnelle, Collèges, Éducation populaire, Environnement, Culture/Sport, Tourisme) et dans le respect des engagements internationaux de la France.

Aussi, le Département poursuivra le renforcement de ses relations et engagements avec ses partenaires transfrontaliers dans le cadre de la coopération transfrontalière institutionnelle du Sommet des Exécutifs de la Grande Région, tout en veillant dès à présent à renforcer aussi les échanges avec les espaces transfrontaliers limitrophes du Rhin supérieur et de France Wallonie Flandre.

Outre la poursuite et la réaffirmation de son engagement opérationnel et financier dans les programmes de coopération transfrontalière Interreg Grande Région 2007-2013 et 2014-2020 en tant qu'Autorité partenaire, le Département s'attachera autant que possible à concrétiser l'intégration de la coopération transfrontalière dans ses politiques et actions départementales relevant de l'exercice de ses compétences fixées par la loi NOTRÉ.

La communication du Conseil départemental de la Meuse sera organisée en 2016 selon trois grands axes de travail :

- Le Centenaire de la Grande Guerre : Verdun 2016, l'année de la Meuse
- La communication institutionnelle et la valorisation des politiques départementales à destination des usagers
- La mise en œuvre d'une communication 2.0

1. Le Centenaire :

La communication du Centenaire de la Grande guerre sera fortement impactée en 2016 par les événements commémoratifs liés au centenaire de la bataille de Verdun (21 février) et les commémorations nationales prévues en mai. Après le lancement des commémorations en 2014, qui a été une excellente année pour le tourisme de mémoire pour la Meuse, l'année 2016 constituera le deuxième temps fort pendant lequel le département et Verdun connaîtront une très forte exposition médiatique.

La mobilisation départementale autour de cet événement est importante et aura permis un programme dense de manifestations et commémorations, d'évènements culturels et sportifs qui renforceront l'attractivité du département pendant les 300 jours de la commémoration.

Une politique de communication d'animation départementale

Plus de 500 personnes se sont inscrites comme Messagers du Centenaire, communauté de particuliers (Meusiens) et de professionnels de l'accueil et du tourisme (plus de 150) initiée et animée par le Département de la Meuse.

Une visibilité nationale et internationale pour le Département au service de l'attractivité touristique

La mobilisation médiatique nationale et internationale est importante et les plus grands médias couvriront les phases importantes de ce cycle comme en témoigne l'intérêt des grandes chaînes françaises qui consacreront un temps d'antenne important à l'anniversaire du début de la bataille.

Le documentaire Apocalypse Verdun à la production duquel le Département s'est associé a été diffusé sur France 2 le dimanche 21 février au soir, suivi d'un plateau enregistré à l'Ossuaire de Douaumont.

Les commémorations du 29 mai feront l'objet de retransmission en direct par France 2.

Depuis 22 février une exposition sur Verdun est mise en place pour un mois sur les Champs Élysées.

La communication, mise en œuvre par la mission du Centenaire et les collectivités, accompagnera ce programme par une information complète et régulière sur les programmes des manifestations proposées.

Deux brochures complémentaires ont été réalisées :

- la brochure programme avec une version allemande par la mission du Centenaire.
- Un guide pratique touristique réalisé par le CDT avec une version anglaise et une allemande.

Un programme renforcé de promotion touristique a été mis en œuvre avec l'appui d'Atout France et de la Région avec comme point d'orgue une présence appuyée aux salons de Berlin et de Bruxelles, parachevant le travail de mobilisation des acteurs fait par le CDT dans les grands salons nationaux ces deux dernières années.

L'été du Centenaire en Meuse :

La communication publicitaire qui sera mise en œuvre en complément par le Département se fixera comme objectif de relancer la fréquentation touristique dans les périodes les moins denses du programme et notamment pendant les deux mois d'été

A cet égard, l'accompagnement en communication des journées nationales du mois de mai sera dosé en fonction de la capacité des sites à absorber des visiteurs dans le cadre des contraintes logistiques lourdes pour la réalisation du programme tel qu'il s'esquisse.

La valorisation des grands projets et d'une offre touristique renouvelée

La Meuse va vivre pendant trois cent jours sous les projecteurs des médias et sera en mesure de proposer à ses visiteurs un accès au patrimoine mémoriel rénové notamment par la réouverture du Mémorial, l'achèvement de la rénovation des forts de Vaux et de Douaumont en automne 2016, et la Citadelle de Verdun.

Le Département poursuivra également en 2016 son aide au projet de rénovation du Mémorial sous la forme d'aide remboursable pour la relance de son activité, si nécessaire, et sous la forme d'une campagne de promotion publicitaire.

Les deux journées de pré-ouverture aux meusiens du Mémorial organisées par le Département ont rassemblées 3000 personnes et ont constituées un temps fort de la communication du lancement du Centenaire de la bataille de Verdun en Meuse.

2017-2018, l'entrée des américains dans la guerre

Il conviendra également d'anticiper les années 2017 et 2018 des commémorations en préparant, avec nos partenaires, les outils de communication adaptés à la présentation des sites de mémoire et les territoires impactés par l'entrée en guerre des américains. Un site internet dédié en français et en anglais, conçu sur le modèle du site Verdun 2016 et en complémentarité, présentera un volet historique et un volet touristique à destination des américains.

2. La communication institutionnelle :

La communication institutionnelle continuera à œuvrer pour faciliter l'information sur l'accès aux services départementaux à destination des Meusiens et à la valorisation de l'action des services départementaux, à travers ses outils et ses modes de communication habituels (Meuse 55, site internet, saison culturelle, presse, ...).

La communication accompagnera les projets des Directions avec des actions nouvelles notamment dans le périmètre des solidarités (accompagnement du déploiement des maisons des solidarités,...)

La politique événementielle sera impactée par la politique de communication liée au centenaire (stand institutionnel « Verdun 2016 » et stand de producteurs meusiens au Salon International de l'Agriculture), exposition sur les Champs Élysées « Paris-Verdun, un siècle pour la paix », Week-end d'ouverture du Mémorial aux Meusiens, Verdun Expo,...

3. La mise en œuvre d'une communication 2.0 :

Prévue au second semestre 2016, la refonte du site internet du Département s'inscrit dans le projet X-net (intranet, espaces collaboratifs et internet) porté par la direction générale.

Le nouveau site internet de la collectivité devra constituer le vecteur premier de la communication du Département en proposant des services aux usagers et en transmettant des informations qui permettront de présenter la collectivité (compétences, organisation,...) et son actualité.

Le site sera également le maillon central d'un écosystème internet composé des sites existants (archives, musées, site Centenaire ...) et des réseaux sociaux (Facebook, twitter, ...) qui devront chacun trouver leur place dans le niveau d'information et d'interactivité qu'ils permettront.

C'est sur ces bases que je vous propose d'engager nos délibérations sur notre budget primitif.

Claude LEONARD
Président du Conseil départemental

Délibération
et
Arrêté de signatures

**EXTRAIT
DES
DELIBERATIONS**

NATURE DE L'AFFAIRE

BUDGET PRIMITIF 2016

REÇU LE

/ 5 AVR. 2016

PREFECTURE DE LA MEUSE

DELIBERATION DEFINITIVE :

Le Conseil départemental,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2016,

Vu les projets de budgets primitifs 2016 du budget général et de ses deux budgets annexes,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1611-3-2, L3212-1, L3311-1, L3312-2 et suivants,

Vu la délibération en date du 02/04/2015 ayant confié au Président du Conseil départemental la compétence en matière d'emprunts,

Vu la délibération en date du 24/09/2015 ayant approuvé l'adhésion à l'Agence France Locale du Département de la Meuse,

Vu l'acte d'adhésion au Pacte d'Actionnaires de l'Agence France Locale signé le 27/10/2015, par le Département de la Meuse,

Vu les statuts des deux sociétés du Groupe Agence France Locale et considérant la nécessité d'octroyer à l'Agence France Locale, une garantie autonome à première demande, au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale, à hauteur de l'encours de dette du Département de la Meuse, afin que le Département de la Meuse puisse bénéficier de prêts auprès de l'Agence France Locale ;

Vu les documents décrivant le mécanisme de la Garantie, soit le Modèle 2014-1 en vigueur à la date des présentes et le Modèle 2016-1 qui entrera en vigueur le 30 avril 2016.

Vu les conclusions des Commissions organiques concernées,

Après en avoir délibéré,

- Arrête conformément aux propositions du rapport :

- la pré-programmation 2016 à 13 730 000 €,
- la programmation (investissement) 2016 au titre du BP à :
 - 18 330 000 € pour le Budget Général, soit 38 012 900 € en incluant le vote de décembre 2015
 - 2 413 000 € pour le Budget Annexe du Parc en incluant le vote de décembre 2015
- la programmation (fonctionnement) 2016 à :
 - 611 000 € pour le Budget Général, soit 4 661 609 € en incluant le vote de décembre 2015
 - 221 300 € pour le Budget Annexe des Fonds d'Aide

- Arrête en conséquence l'équilibre des budgets primitifs en dépenses et en recettes comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2016				
Budget Principal	2016	Reports	Autres mouvements	Total Budget 2016
Recettes de fonctionnement	233 122 244.23 €	0.00 €	0.00 €	233 122 244.23 €
dont ordre	7 994 060.00 €			
dont réel et mixte	225 128 184.23 €			
Dépenses de fonctionnement	226 857 876.21 €	415 272.62 €	5 849 095.40 €	233 122 244.23 €
dont ordre	16 542 965.19 €			
Virement à la sect° d'inv.			5 849 095.40 €	
dont réel et mixte	210 314 911.02 €	415 272.62 €		
Epargne	14 813 273.21 €			14 398 000.59 €
Recettes d'investissement	105 862 846.86 €	4 880.00 €	24 207 011.40 €	130 074 738.26 €
dont ordre	19 800 823.64 €			
dont réel	86 062 023.22 €	4 880.00 €		
Virement de la sect° de fonct.			5 849 095.40 €	
Emprunt d'équilibre			18 357 916.00 €	
Dépenses d'investissement	129 490 288.45 €	584 449.81 €	0.00 €	130 074 738.26 €
dont ordre	11 251 918.45 €	584 449.81 €		
dont réel	118 238 370.00 €			

BUDGET PRIMITIF 2016				
Budget Annexe Parc de l'Équipement	2016	Reports	Autres mouvements	Total Budget 2016
Recettes de fonctionnement	8 059 600.00 €	0.00 €	0.00 €	8 059 600.00 €
dont ordre	790 000.00 €			
dont réel et mixte	7 269 600.00 €			
Dépenses de fonctionnement	7 267 775.00 €	8 043.18 €	783 781.82 €	8 059 600.00 €
dont ordre	970 000.00 €			
Virement à la sect° d'inv.			783 781.82 €	
dont réel et mixte	6 297 775.00 €	8 043.18 €		
Epargne	971 825.00 €			963 781.82 €
Recettes d'investissement	1 153 912.94 €	0.00 €	783 781.82 €	1 937 694.76 €
dont ordre	970 000.00 €			
dont réel	183 912.94 €			
Virement de la sect° de fonct.			783 781.82 €	
Dépenses d'investissement	1 440 623.90 €	497 070.86 €	0.00 €	1 937 694.76 €
dont ordre	790 000.00 €			
dont réel	650 623.90 €	497 070.86 €		

BUDGET PRIMITIF 2016				
Budget Annexe Fonds d'Aide	2016	Reports	Autres mouvements	Total Budget 2016
Recettes de fonctionnement	677 357.00 €	0.00 €	0.00 €	677 357.00 €
dont ordre	0.00 €			
dont réel et mixte	677 357.00 €			
Dépenses de fonctionnement	677 357.00 €	0.00 €	0.00 €	677 357.00 €
dont ordre	0.00 €			
Virement à la sect° d'inv.				
dont réel et mixte	677 357.00 €			
Epargne	0.00 €			0.00 €
Recettes d'investissement	133 500.00 €	0.00 €	0.00 €	133 500.00 €
dont ordre				
dont réel	133 500.00 €			
Virement de la sect° de fonct.				
Dépenses d'investissement	133 500.00 €	0.00 €	0.00 €	133 500.00 €
dont ordre				
dont réel	133 500.00 €			

- **Décide :**

Dans le cadre de la politique fiscale

- de fixer :

- le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 25.72%
- le taux de Taxe d'Aménagement à 1.50% dont 1% est affecté aux Espaces Naturels Sensibles et 0.5% est affecté au Conseil D'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
- le taux de Taxe de Publicité Foncière ou Droit d'Enregistrement à 4.50%
- le coefficient multiplicateur de Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité à 4.25%

- de maintenir les exonérations et abattements de fiscalité directe et indirecte.

Dans le cadre de notre gestion active de la dette

- d'autoriser l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant maximum de 40 millions d'euros et donne délégation au Président du Conseil départemental pour négocier ces contrats conformément à l'article L 3211-2 du CGCT.
- d'autoriser le renouvellement du programme de Billets de Trésorerie dans la limite de 40 millions d'euros et notamment d'autoriser le Président du Conseil départemental :
 - à sélectionner si nécessaire, selon la procédure de passation en vigueur, de nouveaux opérateurs et à signer les contrats afférents,
 - à viser le dossier de présentation financière et sa mise à jour annuelle,
 - à désigner les personnes habilitées à négocier chacune des opérations de billets de trésorerie,
 - à signer tous les documents nécessaires aux opérations.
- d'autoriser le financement des investissements pour le présent exercice budgétaire dans la limite d'un montant maximum de 18 millions d'euros avec une durée maximale de 30 années et donne délégation au Président du Conseil départemental pour négocier ces contrats conformément à l'article L 3211-2 du CGCT.
- d'autoriser les opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et donne délégation au Président du Conseil départemental pour passer à cet effet les actes nécessaires conformément à l'article L 3211-2 du CGCT.

Dans le cadre de l'adhésion du Département à l'Agence France Locale

- d'autoriser pour l'exercice 2016, le versement du second acompte relatif à l'Apport en Capital Initial de l'Agence France Locale pour un montant 2016 de 457 500 €.

- de valider que la Garantie du Département de la Meuse est octroyée dans les conditions suivantes aux titulaires de documents ou titres émis par l'Agence France Locale, (les Bénéficiaires) :
 - le montant maximal de la Garantie pouvant être consenti pour l'année 2016 est égal au montant maximal des emprunts que le Département de la Meuse est autorisé à souscrire pendant l'année 2016,
 - la durée maximale de la Garantie correspond à la durée du plus long des emprunts souscrits par le Département de la Meuse pendant l'année 2016 auprès de l'Agence France Locale augmentée de 45 jours.
 - la Garantie peut être appelée par chaque Bénéficiaire, par un représentant habilité d'un ou de plusieurs Bénéficiaires ou par la Société Territoriale ; et si la Garantie est appelée, le Département de la Meuse s'engage à s'acquitter des sommes dont le paiement lui est demandé, dans un délai de 5 jours ouvrés ;
 - le nombre de Garanties octroyées par le Président du Conseil départemental au titre de l'année 2016 sera égal au nombre de prêts souscrits auprès de l'Agence France Locale, dans la limite des sommes inscrites au budget primitif 2016, et que le montant maximal de chaque Garantie sera égal au montant tel qu'il figure dans l'acte d'engagement ;
- d'autoriser le Président du Conseil départemental, pendant l'année 2016, à signer le ou les engagements de Garantie pris par le Département de la Meuse, dans les conditions définies ci-dessus, conformément aux modèles présentant l'ensemble des caractéristiques de la Garantie et figurant en annexe (le document cadre Garantie à première demande modèle 2014.1 qui demeure en vigueur jusqu'à sa substitution par le Modèle 2016.1, au plus tard le 31 mai 2016) ;
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Dans le cadre de la politique des ressources humaines

- de valider l'ouverture ou la poursuite pour l'emploi des jeunes et des contrats aidés :
 - d'au maximum 10 contrats d'apprentissage
 - d'au maximum 7 contrats de service civique
 - d'au maximum 10 contrats aidés
- de valider les créations de postes :
 - Sur le budget annexe, dans le cadre du droit d'option exercé par 5 agents Ouvriers de Parc et Atelier pour une intégration au sein de la Fonction Publique Territoriale et de 2 départs en retraite dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des effectifs :
 - 1 poste sur le cadre d'emplois d'adjoint technique territorial (Cat. C)
 - 2 postes sur le cadre d'emplois d'agent de maîtrise territorial (Cat. C)
 - 4 postes sur le cadre d'emplois de technicien territorial (Cat. B)
 - 1 poste sur le cadre d'emplois de technicien territorial (Cat. B) pour le Service infrastructures informatiques, pour renforcer le service dans un contexte de numérisation du travail,
 - 2 postes sur le cadre d'emplois de technicien territorial (Cat. B), pour le Service exploitation bâtiment, dans un contexte de politique patrimoine et de dimensionnement des moyens
 - Dans le cadre de la mise en œuvre des MDS et de dimensionnement des moyens :
 - 2 postes sur le cadre d'emplois d'assistant socio-éducatif territorial (Cat. B) sur des fonctions de référents ASE, pour la Délégation Territoriale Sud
 - 1 poste sur le cadre d'emplois de psychologue territorial (Cat. A), à la Direction Enfance Famille
 - Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, dite loi ASV :
 - 1 poste sur le cadre d'emploi d'adjoint administratif territorial (Cat. C), à la Direction de l'autonomie
 - 1 poste sur le cadre d'emplois de rédacteur territorial (Cat. B), à la Direction de l'autonomie
 - 1 poste sur le cadre d'emplois d'assistant socio-éducatif territorial (Cat. B), à la Direction de l'autonomie
- de transformer des postes dans le cadre de l'ajustement du tableau des effectifs lié aux évolutions de carrière, aux mouvements dans le cadre des réorganisations sectorielles, aux recrutements et à la réactivation de postes vacants ou gelés :
 - Un poste d'ingénieur territorial (Cat. A) en un poste de technicien territorial (Cat. B)
 - Un poste d'assistant socio-éducatif (Cat. B) en un poste de conseiller socio-éducatif (Cat. A)
 - Cinq postes d'attaché territorial (Cat. A) en cinq postes d'assistant socio-éducatif (Cat. B)
 - Un poste d'ingénieur territorial (Cat. A) en un poste de rédacteur territorial (Cat. B)
 - Un poste de conseiller socio-éducatif (Cat. A) en un poste d'assistant socio-éducatif (Cat. B)
 - Un poste d'attaché territorial (Cat. A) en un poste de conseiller socio-éducatif (Cat. A)

- Un poste de rédacteur territorial (Cat. B) en un poste d'attaché territorial (Cat. A)
- Huit postes de rédacteur territorial (Cat. B) en huit postes d'adjoint administratif (Cat. C)
- Un poste de technicien territorial (Cat. B) en un poste de rédacteur territorial (Cat. B)
- Un poste de technicien territorial (Cat. B) en un poste d'adjoint technique territorial (Cat. C)
- Deux postes d'adjoint administratif (Cat. C) en deux postes de rédacteur territorial (Cat. B)
- Deux postes de technicien territorial (Cat. B) en deux postes d'agent de maîtrise territoriale (Cat. C)
- Un poste d'adjoint technique territorial (Cat. C) en un poste d'adjoint administratif territorial (Cat. C)
- Un poste d'assistant socio-éducatif (Cat. B) en un poste d'attaché territorial (Cat. A)
- Un poste d'adjoint territorial du patrimoine (Cat. C) en un poste d'assistant de conservation du patrimoine (Cat. B)
- Un poste de technicien territorial (Cat. B) en un poste d'ingénieur territorial (Cat. A)
- Deux postes d'adjoint technique territorial (Cat. C) en deux postes d'adjoint technique territorial des Etablissements d'Enseignement (Cat. C)
- un poste d'adjoint technique des Etablissements d'Enseignement (Cat. C) en un poste d'adjoint technique (Cat. C)
- Deux postes d'agent de maîtrise territoriale (Cat. C) en deux postes de technicien territorial (Cat. B)
- Un poste de rédacteur territorial (Cat. B) en un poste d'attaché de conservation du patrimoine (Cat. A)

Dans le cadre de la politique de l'économie et du tourisme

- de maintenir pour l'année 2016 ses interventions en faveur :
 - des structures d'accompagnement au développement économique,
 - des 3 syndicats mixtes porteurs de zones d'activités dont il est membre,
 - des Plans de Prévention des Risques Technologiques,
 - du Comité Départemental du Tourisme,
 - des associations touristiques,
 - des destinations touristiques.
- de supprimer, en application de la loi NOTRÉ
 - son adhésion au sein des associations C2IME et pôle de compétitivité Matériaux,
 - son intervention en faveur du pôle de compétitivité Energivie,
 - ses règlements d'intervention en faveur du commerce, de l'artisanat et de l'accessibilité, étant entendu qu'il assurera le solde des dossiers antérieurement engagés,
 - ses règlements d'intervention en faveur des hébergements touristiques, étant entendu qu'il assurera le solde des dossiers antérieurement engagés
 - son intervention dans le cadre du financement du déficit de l'opération immobilière SACEL
- d'autoriser le Président du Conseil départemental à mener les négociations permettant de céder :
 - en totalité les actions de l'Institut Lorrain de Participation qu'il détient,
 - en totalité ou partiellement les actions de la Société d'Équipement du Bassin Lorrain qu'il détient.
- de transférer la zone des Souhesmes à la Communauté de communes Meuse Voie Sacrée
- d'engager des réflexions visant à aboutir :
 - à un schéma d'aménagement touristique, en lien avec le comité Départemental du tourisme
 - à une politique d'intervention en faveur des « Vélo routes – voies vertes »
 - à une prise en compte des actions antérieurement mises en œuvre au titre de la politique de filière dans le cadre des dispositifs visant des publics éloignés de l'emploi, en lien avec les acteurs économiques
 - à un repositionnement du CDT dans d'autres locaux
- décide de participer aux travaux relatifs à la construction des schémas régionaux et à se positionner en tant que membre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique pour se faire écho des problématiques meusiennes,
- souligne que le GIP doit adopter un positionnement spécifique au regard de l'évolution du paysage institutionnel

Dans le cadre de la politique agricole

- de maintenir :
 - le règlement d'aide en faveur de la « Diversification des productions et des activités agricoles »,
 - l'accompagnement Sanitaire de nos élevages (dont les abeilles),
 - l'aide au programme d'actions de la Chambre d'Agriculture sur le domaine environnemental et le secteur social,

- le soutien apporté à Verdun Expo, Meuse et Merveilles, sur le volet touristique,
 - les mesures agro-environnementales en faveur de la protection de la petite faune sauvage dans le Val Dunois
- de supprimer, en application de la loi NOTRÉ
 - les aides aux partenaires agricoles (AREFE, GAB 55, ADECEM, GIDON, AFDI),
 - l'accompagnement en faveur de la « Promotion de l'agriculture », qui permettait de financer les manifestations locales (concours des labours, fermes ouvertes...),
 - les aides à la formation octroyées aux jeunes agriculteurs, dans le cadre de leur parcours à l'installation.
 - de valider le lancement de la deuxième tranche des travaux de réhabilitation du pôle agroalimentaire et la mise en location de salles d'analyses à la société BIOSELLAL.

Dans le cadre de la politique des financements européens

- de poursuivre le partenariat avec les deux Centres d'Information Europe Direct (CIED) agréés par la Commission européenne, à savoir le Carrefour des Pays Lorrains (CPL) et l'association Centre Régional Inter-associatif de Soutien Technique aux Echanges Européens en Lorraine (Cristeel),
- de reconduire ainsi notre adhésion au Carrefour des Pays Lorrains (CPL), et de lui verser la cotisation annuelle statutaire fixée à un montant de 330 € pour l'année 2016
- de ne plus adhérer à l'Association Française du Conseil des Communes et des Régions d'Europe (AFCCRE) ;
- et de reporter sa décision de renouvellement de l'adhésion du Département de la Meuse à la délégation régionale à Bruxelles, l'Association Europe Lorraine Champagne Ardenne, et du versement de la cotisation 2016, dans l'attente des décisions du Conseil régional ACAL et des membres partenaires sur l'évolution de cette structure de représentation auprès des instances européennes.
- de confirmer l'engagement du Département de la Meuse, en tant qu'autorité partenaire, dans les programmes de coopération transfrontalière INTERREG A Grande Région (gestion et animation des programmes), et ainsi :
 - d'autoriser le paiement du solde de la contribution 2015 et des 2 premiers acomptes de la contribution 2016 au titre du cofinancement des organes communs d'assistance technique pour la clôture du programme de coopération transfrontalière INTERREG IV A Grande Région 2007-2013 (100 000 € maximum),
 - d'autoriser le paiement des 2 premiers acomptes de la contribution 2016 au titre du cofinancement des organes communs d'assistance technique du programme de coopération transfrontalière INTERREG V A Grande Région 2014-2020

Dans le cadre du Syndicat Mixte de Madine

- de rappeler le vote, en décembre dernier, d'une AP pour la 2ème tranche de travaux,
- d'accorder une participation, pour le fonctionnement, à hauteur de 1 002 767,52€ s'articulant comme suit :
 - 954 379€ représentant 40% des contributions financières des collectivités membres, sachant qu'en regard au retrait de la Communauté Urbaine du Grand Nancy du Syndicat Mixte d'Aménagement du Lac de Madine, une nouvelle clé de répartition, ainsi qu'une nouvelle répartition des voix devront être effectuées,
 - 48 388,52€ correspondant au remboursement des annuités d'un emprunt contracté par le Syndicat mixte en 2003.

Dans le cadre de la politique de l'habitat

- de favoriser en 2016, la politique d'aide en faveur de la rénovation thermique des logements privés en privilégiant les opérations réalisées en secteurs programmés par les intercommunalités (OPAH, PIG)
- de définir et mettre en place un dispositif d'accompagnement pour la lutte contre la vacance prioritairement sur les secteurs jouant un rôle de polarité,

- de poursuivre en 2016, le soutien à la réalisation de logements adaptés à destination des populations les plus sensibles,
- de poursuivre en 2016 la politique d'aides aux opérations de Logement Locatif Social (LLS) portés principalement par l'OPH de la Meuse en recherchant systématiquement le soutien des collectivités locales directement concernées par les projets du bailleur social (mise en place d'une co-garantie des emprunts avec les collectivités locales, mesures d'accompagnement des collectivités locales sur le plan urbain et des équipements). Le Département priorisera son intervention en faveur des communes qui auront fait part de leur engagement à co-garantir les emprunts contractés par l'OPH et à mettre en place des mesures d'accompagnement sur le plan urbain et des équipements.
- de définir les conditions d'un renforcement du partenariat financier avec la CGLLS dans le cadre de la négociation d'un avenant au protocole de consolidation 2012/2017 et dont la validité serait portée jusqu'en 2019,
- de définir et mettre en œuvre de nouvelles modalités d'accompagnement en faveur de la réhabilitation de logements communaux et intercommunaux s'inscrivant dans une démarche de rénovation thermique et d'application de loyers conventionnés conformément aux orientations du PDH, en validant l'inscription, lors de la prochaine Décision Modificative, d'une AP de 40 000€ avec le projet de règlement,
- d'étudier la faisabilité financière d'une ADIL interdépartementale,
- de poursuivre en 2016, l'aide aux EPCI pour l'élaboration de PLU-i,
- de renforcer la banque de données de l'Observatoire Départemental des Territoires,
- de participer à la création d'un observatoire régional des friches,
- d'étudier la faisabilité de nouveaux modes d'urbanisation dans le cadre d'une démarche de développement durable (lotissements nouvelles générations, comblement des dents creuses...).

Dans le cadre de la politique de développement territorial

- de conserver l'ossature de la politique de Développement Territorial actuelle qui avait été actée en mars 2012 et recadrée en avril 2014 avec un niveau d'autorisation de programme revu à la baisse pour le Fonds de Développement Territorial
- d'engager une réflexion en 2016 sur la mise en place éventuelle d'un système de péréquation financière tenant compte du potentiel financier des collectivités et de l'effort réalisé par le maître d'ouvrage dans la recherche de co-financements.
- de soutenir d'une manière privilégiée et sous forme d'appel à projet, les projets d'investissements liés à la lecture publique et aux structures sportives utilisées par les collégiens en modifiant le règlement existant. Actuellement soutenus à un taux de 20% d'une dépense subventionnable maximum de 400 K€, celle-ci est portée à 1 M€ HT maximum. Ces nouvelles modalités auront une durée limitée jusqu'en 2020.
- de conditionner l'intervention au titre de la politique de Développement Territorial à l'ouverture de négociations avec les EPCI sur :
 - la détermination par l'EPCI en lien avec ses communes membres d'un schéma d'axes prioritaires de déplacement intégrant les axes à traiter « viabilité hivernale » pour assurer la desserte des RPI.
 - la gestion des déchets collectés sur la voie publique par les agents des ADA pour leur élimination et leur mise en déchetterie localement et gratuitement.
 - la valorisation des espaces naturels sensibles ainsi que sur le Plan Départemental des Espaces, sites et Itinéraires relatifs aux sports de pleine nature.
- d'engager une première concertation expérimentale avec les associations culturelles qui contractualisent déjà avec le Département et les principaux comités sportifs départementaux pour qu'ils engagent une recherche de partenariat avec les Codecoms, notamment en zone rurale.
- de s'engager dans l'élaboration du Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public.
- de maintenir le dispositif visant à soutenir la pose de fourreaux en attente de fibre optique.
- d'encourager la réalisation des dernières Maisons de santé pluridisciplinaires en permettant un cofinancement avec le GIP Objectif Meuse.

Dans le cadre de la politique de valorisation du patrimoine

- de poursuivre en 2016 la politique de valorisation du patrimoine hormis les réactualisations d'études préalables et de Programmes Architecturaux et Techniques (PAT).
- de poursuivre le soutien apporté à la Fondation du Patrimoine par l'individualisation d'une subvention de 10 000 €,
- de poursuivre le soutien apporté à la Conservation Départementale des Antiquités et Objets d'Arts par l'individualisation d'une subvention de 3 700 € et autoriser le Président du Conseil départemental à signer l'avenant 2016 à la convention initiale.

Dans le cadre de la politique d'aménagement foncier :

- de poursuivre en 2016 l'accompagnement des communes meusiennes engagées dans des procédures d'aménagement foncier dans les domaines agricole et forestier

Dans le cadre de la politique de la forêt :

- de mettre en œuvre la nouvelle politique départementale votée en octobre 2015 en faveur du regroupement foncier forestier en assurant une large campagne de communication sur ce dispositif d'aide ;
- de poursuivre les actions de valorisation du patrimoine forestier départemental avec la réalisation d'une nouvelle desserte forestière visant à désenclaver le bois du canton de Maillette (forêt de MADINE).

Dans le cadre de la politique de développement durable :

- de recruter une AMO sur les possibilités en matière d'achat d'énergie ;
- de lancer un appel à projets développement durable ouvert aux services.

Dans le cadre des politiques en matière d'environnement :

- de poursuivre la politique départementale de l'eau révisée en décembre 2015 avec comme objectif principal d'accompagner les EPCI à fiscalité propre, le désirant, dans la prise des compétences « eau et assainissement » d'ici le 1er janvier 2020,
- de poursuivre la politique départementale en faveur des Espaces Naturels Sensibles (ENS) avec notamment la révision de l'inventaire départemental des ENS, la réalisation de travaux de restauration du Marais de Chaumont-devant-Damvillers et la finalisation d'une étude sur son ouverture au public,
- de mettre en œuvre de la nouvelle politique départementale des déchets votée en décembre 2015 avec comme objectif principal d'accompagner les EPCI à fiscalité propre dans la mise en œuvre de la « tarification incitative » afin de respecter les objectifs réglementaires en matière de valorisation des déchets

Dans le cadre des dotations obligatoires en faveur des collèges privés :

- de valider le montant 2016 à hauteur de 367.49 € par élève, du forfait destiné à la rémunération des personnels non enseignants afférente à l'externat

Dans le cadre de la politique d'aide aux déplacements pédagogiques du second degré :

- de valider la prise en charge à 100 % des déplacements des collégiens meusiens au Mémorial de VERDUN durant toute l'année 2016

Dans le cadre des actions de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires menées dans les écoles et les collèges :

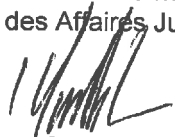
- de valider le versement d'une subvention de fonctionnement de 500 € à l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports éducatifs de l'enseignement public) au titre de l'année 2016.

Dans le cadre de la politique culturelle et sportive :

- de poursuivre dans le cadre du centenaire, la mise en œuvre du programme artistique, culturel et sportif du Centenaire de la grande Guerre conforme à la volonté de rayonnement de cette année anniversaire emblématique
- de conduire une réforme des politiques culturelles et sportives, en cohérence avec la suppression de la compétence générale des Départements au profit d'une compétence partagée, dans le contexte durable d'économie forcée du budget départemental,
- de prendre acte que cette réforme impactera les subventions (fonctionnement et investissement) par une distinction entre les enjeux départementaux et territoriaux, et exclura des subventions à l'animation locale de proximité non conformes au règlement encadrant les politiques culturelles et sportives départementales.
- de conduire la révision des conditions de partenariat avec chacun des acteurs d'enjeu départemental en intégrant un volet territorial affirmé, construit et contractualisé en adéquation avec les nouvelles intercommunalités et leurs compétences affirmées
- de mettre en œuvre le Schéma de Lecture Publique voté le 17 décembre 2015 comprenant un programme d'aides à l'investissement et au fonctionnement,
- de participer à l'investissement de la Scène de Musiques ACTuelles à Belleville/Meuse
- d'inscrire en raison de l'année olympique 2016, une enveloppe servant le soutien aux athlètes meusiens licenciés sélectionnés pour les jeux olympiques et une aide à l'investissement exceptionnel au club nautique verdunois pour ses compétiteurs

Transmis le :	- 5 AVR. 2016
Publié et/ou notifié le :	- 5 AVR. 2016

Pour extrait conforme
Le Directeur des Affaires Juridiques



Jean-Luc GAILLARDIN

REÇU LE

/ 5 AVR. 2016

PREFECTURE DE LA MEUSE

IV - ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2016
Budget Général - Budget Annexe du Parc Départemental - Budget Annexe des Fonds d'Aide

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 32
 Nombre de membres présents : 31
 Nombre de suffrages exprimés : 32
 VOTES: Pour... 27
 Contre... 0
 Abstentions... 5

Date de convocation : 18 MARS 2016

Présenté par le Président,
 A Bar le Duc, le 31 MARS 2016
 Le Président du Conseil départemental,


 Claude LEONARD

Délibéré par le Conseil départemental, réuni en session le 31 MARS 2016
 A Bar le Duc, le 31 MARS 2016
 Les membres du Conseil départemental,

 Mme Dominique AARNINK-GEMINEL	 M. Gérard ABBAS	 Mme Jocelyne ANTOINE	 Mme Catherine BERTAUX
 M. Pierre BURGAIN	 M. Jean-Louis CANOVA	 Mme Patricia CHAMPION	 Mme Danielle COMBE
 Mme Marie-Jeanne DUMONT	 M. Jerome DUMONT	 Mme Elisabeth GUERQUIN	 M. Samuel HAZARD
 Mme Evelynne JACQUET	 M. André JANNOT	 Mme Isabelle JOCHYMSKI	 Mme Martine JOLY
 Mr Jean-Francois LAMORLETTE	 M. Arnaud MERVILLE	 M. Jean-Marie MISSLER	 Mme Regine MUNURELLE
 M. Serge NAHANT	 Mme Arlette PALANSON	 M. Yves PELTIER	 M. Stéphane PERRIN
 Mme Veronique PHILIPPE	 M. Jean PICART	 Mme Héloïse SIGOT-LEMOINE	 Mme Marie-Astrid STRAUSS
 M. Daniel RUHLAND	 Mme Frédérique SERRE	 Mme Héloïse SIGOT-LEMOINE	 Mme Marie-Astrid STRAUSS
 M. Jean-Philippe VAUTRIN			

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture le
 et de la publication le

Le Président du Conseil départemental,


 Claude LEONARD

SOMMAIRE

BUDGET PRINCIPAL

- 3 I - Informations générales
- 5 Informations statistiques et fiscales
- 11 II - Présentation générale du budget
- 18 III - Vote du Budget
- IV – Annexes
- 45 Présentation croisée par fonction – Vue d’ensemble
- 57 Présentation croisée par fonction de 0 à 9
- 101 Etat de la dette
- 111 Méthode utilisée pour les amortissements
- 113 Situation sur les provisions
- 115 Détail des chapitres d’opérations pour compte de tiers
- 118 Prêts
- 120 Opérations financières Dépenses/Recettes
- 123 Etat des emprunts garantis – ratios loi ATR
- 133 Situation des autorisations de programme
- 157 Situation sur les autorisations d’engagements
- 163 Etat des recettes grevées d’une affectation spéciale
- 167 Etat du personnel
- 173 Liste des organismes dans lesquels le Département a pris un engagement financier
- 174 Liste des syndicats mixtes auxquels appartient le Département
- 177 Liste des services individualisés dans un budget annexe
- 178 Taux de contributions directes et indirectes

179 **BUDGET ANNEXE DU PARC DEPARTEMENTAL**

- 180 I - Informations générales
- 185 II - Présentation générale du budget
- 192 III - Vote du Budget
- 215 IV – Annexes

235 **BUDGET ANNEXE DES FONDS D’AIDE**

- 236 I - Informations générales
- 241 II - Présentation générale du budget
- 248 III - Vote du Budget
- 271 IV – Annexes

RAPPORT

DELIBERATION ET ARRETE DES SIGNATURES